

Ski: les descentes de Crystal Mountain REVANCHE D'ANNEMARIE PROELL

FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

La normalisation semble se préciser

Nixon et Chou ont commencé à détruire le rideau de bambou

NEW-YORK (AFP). — Le président Nixon a déclaré vendredi à Pékin que les Etats-Unis et la Chine avaient commencé à détruire le mur qui les séparait depuis un génération. Le président a pris la parole à la fin du banquet qu'il offrait à ses hôtes chi nois au dernier jour de sa visite à Pékin et qui était retransmis en direct par télévision aux Etats-Unis.

Rappelant sa visite à la Grande muraille de Chine M. Nixon a dit : « Cela nous rappelle que beaucoup de murs divisent encore les pays et les peuples dans le monde et cela nous rappelle qu'il y a eu un mur entre les peuples des Etats-Unis et de Chine depuis une génération. Au cours des cinq derniers jours, nous avons commencé le long travail de destruction de ce mur entre nous ».

« Nous avons commencé nos conversations en reconnaissant nos divergences, à poursuivre, M. Nixon. Nous sommes décidés à ce que ces divergences ne nous empêchent pas de vivre ensemble en paix.

Vous croyez profondément en votre système, nous croyons profondément dans le nôtre... Ce ne sont pas nos croyances communes qui nous ont réunis ici, mais ce sont nos intérêts et nos espoirs communs ».

Ni le président Nixon, ni M. Chou En-lai, qui a parlé après lui, ne sont entrés dans le détail de leurs conversations ou des décisions qu'ils ont pu prendre au cours de leurs vingt heures d'entretien.

M. Nixon a ajouté que les Etats-Unis, et la Chine, entendaient maintenir l'indépendance et la sécurité de leurs peuples et « construire un nouvel ordre mondial dans lequel les peuples peuvent vivre en paix malgré leurs désaccords ».

A MAO

En terminant, M. Nixon a évoqué le discours d'adieu du président Washington dans lequel celui-ci exprimait le vœu que les Etats-Unis « observent la bonne foi et la justice envers toutes les nations et cultivent la paix et l'harmonie avec tous ».

« C'est dans cet esprit que je vous demande de lever votre verre au président Mao, aux grands peuples américains et chinois et à la paix entre les peuples », a dit le président Nixon.

Les conversations que le président Nixon a eues ces derniers jours avec le président Mao Tsé-toung et avec moi-même, ont été « profitables » pour les deux pays, a déclaré M. Chou En-lai, en portant un toast au président américain.

(Lire la suite en dernière page).

Les idées et les faits L'ŒUF DE PÂQUES DES BRITANNIQUES

Retour à l'état normal pour Pâques, vient d'annoncer M. John Davies, ministre du commerce et de l'industrie, qui anticipait le pire, encore tout récemment, si les mineurs poursuivaient leur grève. Les Britanniques sont soulagés : ils pourront cuire les traditionnels œufs sans craindre d'inopportunités et irritantes coupures de courant.

Que l'on doive compter près de tout un mois pour ce retour à une normalisation de la vie nationale s'explique : en raison des vastes conséquences de l'arrêt du travail dans les mines, et du soutien apporté aux mineurs par d'autres syndicats, notamment dans la formation de piquets de grève, le pays se trouvait, fin février, au bord de la paralysie générale. Remettre tout en marche prend inévitablement du temps.

Ce serait s'illusionner cependant que d'imaginer la Grande-Bretagne être reconnaissante à son gouvernement de lui avoir évité, de justesse, la dramatique perspective d'une paralysie totale. Au contraire, dans divers milieux lui étant généralement favorables, il est blâmé d'avoir mal gouverné, puisqu'il n'a pas su prévoir les dramatiques effets de l'action des mineurs qu'il fut le premier à reconnaître comme « un cas spécial ». D'autant plus qu'en définitive, selon la coutume, c'est le contribuable qui fera tous les frais.

L'obstination du gouvernement à refuser d'accorder aux mineurs ce que, pratiquement, ils finissent par obtenir grâce aux conclusions de la commission d'enquête Wilberforce, s'est révélée, donc, à la fois inopérante et coûteuse. Il est juste et normal de rejeter carrément tout chantage à la grève : mais comment le rejeter effectivement et plausiblement quand on continue à considérer — et c'est le cas du gouvernement actuel — le droit de grève comme légitime, et qu'en plus, comme pour encourager à user de ce droit, l'Etat verse des allocations non négligeables aux familles des grévistes ?

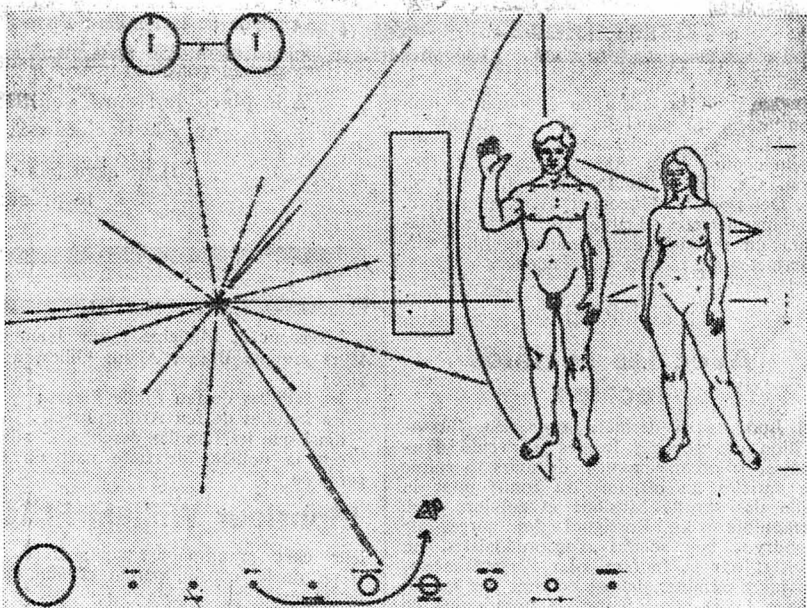
D'un autre côté, il est évident qu'un gouvernement qui s'alloue, ainsi qu'il vient de le faire, une substantielle majoration de salaire, est assez mal placé pour refuser la même chose à autrui. Ce n'est pas précisément le meilleur exemple de modération et de retenue à offrir aux syndicats revendicateurs.

Quoi qu'il en soit, au demeurant, « cas spécial » ou non, c'est par la force que les mineurs ont obtenu à peu près tout ce qu'ils réclamaient. Et, ainsi que l'ont relevé de nombreux observateurs, cela est de mauvais augure. « La leçon que d'autres Trade-unions tireront de cette grève, écrit par exemple le « Sun », est qu'il n'y a que la force qui compte ».

« La prochaine fois, vient de déclarer M. Frank Chapple, secrétaire général du syndicat des électriciens, responsable d'une « grève du zèle » en décembre 1970 qui n'aboutit pas aux résultats qu'il escomptait, nous saurons comment faire ».

Déjà, plusieurs unions représentant une main-d'œuvre vitale pour l'industrie ont introduit des réclamations salariales allant bien au-delà de la limite maximale fixée par le gouvernement. Bref, l'état normal promis pour Pâques par M. Davies ne risque pas de s'éterniser...
Pierre COURVILLE

Ils diront bonjour à Jupiter



Tout à fait à leur aise d'aller si loin...

(Téléphoto AP)

CAP-KENNEDY (AP). — Pour le cas, peu probable en vérité, où d'autres créatures intelligentes de l'univers pourraient le trouver un jour, l'engin spatial qui sera lancé dimanche de Cap-Kennedy emportera une plaque indiquant, par des symboles, où et par qui il a été lancé.

Il s'agit de « pionnier-10 » qui sera lancé dimanche en direction de Jupiter, et qui sortira du système solaire.

La « plaque d'identification » représentera un homme et une femme nus, l'homme levant la main droite en un geste d'amitié.

Pour recueillir ce message, les représentants d'une autre civilisation devront naturellement trouver ou capturer l'engin spatial, et les autorités de la NASA connaissent que le fait a peu de chances de se produire.

QUELQUES MILLIONS D'ANNÉES

Cette précaution a cependant été prise parce que « Pionnier-10 » sera le premier objet, construit par l'homme, qui s'échappera du système solaire. Il poursuivra son chemin parmi d'autres galaxies pendant des millions d'années, et peut-être pour l'éternité, et nul ne peut dire si d'autres civilisations n'existent pas dans ces mondes lointains.

La mission essentielle de « Pionnier-10 » consistera à étudier pour la première fois Jupiter. C'est la plus grosse planète du système solaire, son volume étant plus de mille fois celui de la Terre.

Pour atteindre cette lointaine planète, l'engin spatial sera lancé à une vitesse de 52.000 km/h, contre 40.000 km/h pour les engins qui l'ont précédé.

« Pionnier-10 » dépassera l'orbite de la Lune en onze heures, alors que les vaisseaux Apollo mettent trois jours pour couvrir cette distance.

Valais: non aux pneus à clous

SION (ATS). — Au cours de sa dernière séance, le Conseil d'Etat du canton du Valais, se fondant sur un rapport du département de justice et police concernant les graves inconvénients provoqués par l'usage des pneus à clous, a décidé d'intervenir d'urgence auprès de l'autorité fédérale compétente en vue d'obtenir l'étude d'une nouvelle réglementation dans ce domaine.

L'actualité régionale :

pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse :

page 15

Les sports :

pages 17 et 19

Le carnet du jour - les programmes radio-TV :

page 27

Cinéma-magazine :

page 29

Dernière heure et bourses :

page 31

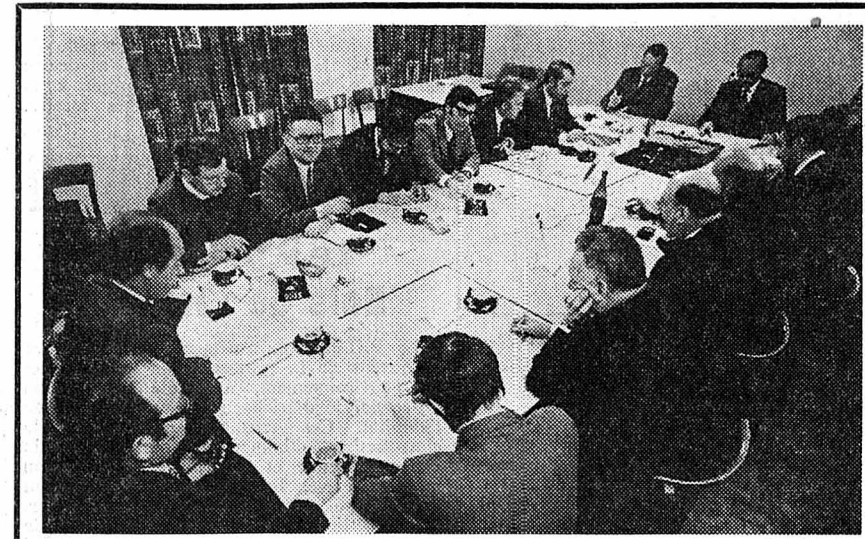


TABLE RONDE A FLEURIER

Lisez aujourd'hui notre supplément sur le sort du Val-de-Travers. Un débat complet réunissant de nombreuses personnalités et qui a réservé plusieurs surprises aux observateurs venus de l'extérieur. Il convient d'extraire ce cahier du journal et de couper les pages suivant les perforations.

(Photo Schelling)

Reprise chez les mineurs britanniques

LONDRES (AP). — A une majorité écrasante, les 280.000 mineurs britanniques ont décidé vendredi de reprendre le travail.

L'accord conclu entre le syndicat des mineurs et la direction des charbonnages, qui prévoit une augmentation de salaire moyenne de 20 %, a été ratifié par 210.039 voix contre 7581 c'est-à-dire à une majorité de plus de 27 contre un.

La consultation s'est déroulée au cours des deux derniers jours et les résultats ont été annoncés vendredi. Les mineurs reprendront le travail lundi.

On pense que les coupures de courant seront maintenues pendant plusieurs semaines encore, jusqu'à ce que le stock des centrales soit reconstitué. Toutefois, il semble que, dès à présent, ces coupures pourront être réduites.

Bonn a versé cinq millions de dollars aux pirates qui ont détourné le Boeing

BONN (AP). — Le ministre des transports, M. Leber, a révélé vendredi que le gouvernement ouest-allemand a versé une rançon de plus de cinq millions de dollars aux pirates de l'air qui avaient détourné sur Aden le Boeing 747 de la Lufthansa, afin d'obtenir la libération des passagers, de l'équipage et la restitution de l'avion.

Les lettres de crédit ont été remises à une organisation palestinienne par un dirigeant de la compagnie mercredi à une quarantaine de kilomètres de l'aéroport de Beyrouth, plusieurs heures après le délai que les pirates de l'air avaient fixé. Ils menaçaient de faire sauter l'avion et son équipage.

La rançon est la seule exigence que les pirates ont présentée. Le ministre a confirmé que les cinq hommes appartiennent à l'organisation des victimes de l'occupation sioniste, une organisation sœur du Front populaire pour la libération de la Palestine, dirigé par Georges Habache.

M. Leber a déclaré que les informations selon lesquelles les pirates avaient exigé également la libération de plusieurs Arabes détenus en Allemagne étaient fausses.

SERIE NOIRE

C'est mardi soir que la Lufthansa a eu connaissance des exigences des pirates par une lettre postée à Cologne. Cette lettre, écrite dans un anglais impeccable, annonçait que le Boeing 747 avait été détourné et qu'il exploserait avec ses 188 passagers et membres d'équipage à moins que l'argent ne soit versé.

La lettre prédisait en détail comment la somme devrait être versée. Elle de-

mandait qu'elle soit réglée en différentes devises dont elle fournissait la liste et les quantités et spécifiait que la rançon devait être transportée jusqu'à l'aéroport de Beyrouth par avion par un messager ouest-allemand à bord d'un appareil appartenant à trois compagnies allemandes de « Charter » dont les noms étaient donnés. Le messager devait être vêtu d'une veste noire et d'un pantalon gris clair. La lettre contenait également la clé d'une automobile que le messager devait trouver garée à proximité de l'aéroport de Beyrouth.

L'endroit exact où la voiture serait garée était indiqué sur une photo jointe à la lettre. La voiture devait porter une photographie du colonel Kadhafi à l'avant et une photographie de Nasser à l'arrière. La lettre fixait à 9 h mercredi matin l'expiration du délai fixé.

M. Leber a déclaré que les noms de quelques-uns des pirates sont connus mais il n'a pas voulu les révéler. Il a précisé qu'ils sont montés à bord du Boeing à diverses escales, deux à Hongkong, deux à Bangkok et le cinquième à la Nouvelle-Delhi.



Tout est bien : passagers, équipage et avion sont rentrés à Francfort. (Téléphoto AP)

UN GRATTE-CIEL DE SAO-PAULO DÉVASTÉ PAR LE FEU : 50 MORTS

SAO-PAULO (Brésil) (AP). — Cinquante personnes au moins ont péri dans l'incendie qui a ravagé un immeuble de 29 étages, dans le centre de Sao-Paulo.

Cependant, le nombre des victimes ne peut encore être déterminé avec exactitude, les pompiers n'ayant pu encore pénétrer dans les étages dévastés par le sinistre.

Nul ne savait d'ailleurs combien de personnes se trouvaient dans l'immeuble, qui abritait un grand magasin au rez-de-chaussée et au premier étage.

Des centaines de personnes ont été recueillies par hélicoptère, sur le toit du bâtiment. Le nombre des personnes ainsi sauvées est également incertain. Un officier des pompiers a parlé de 300 personnes, tandis que la chaîne de télévision « Globo » a fait état de plus de 400 personnes.

Tous les lits disponibles du vaste hôpital « Das Clinicas » ont été réquisi-

tionnés pour recevoir les blessés, dont le nombre a été estimé officiellement à une centaine.

La cause de l'incendie — l'un des plus importants qui se soient produits à Sao-Paulo — reste mystérieuse.

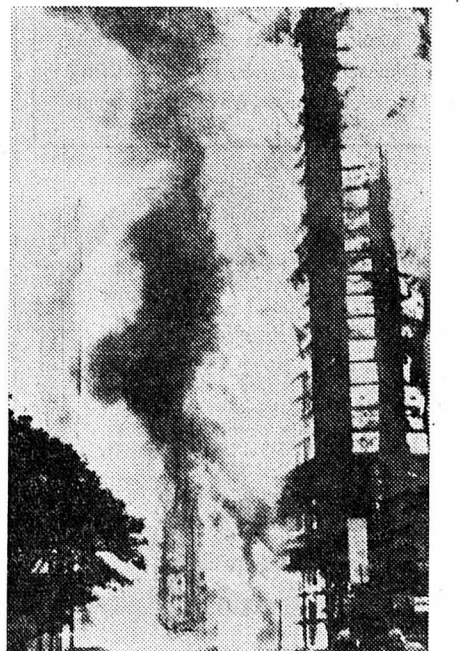
Le chef des opérations de lutte contre l'incendie à Sao-Paulo a déclaré : « En moins de 15 minutes, tout l'immeuble était en feu ».

UNE CARCASSE

Lorsque le sinistre fut maîtrisé, il ne restait plus que la carcasse de l'immeuble.

Selon M. Pessoa, qui se trouvait au 12^{me} étage de l'immeuble au moment de l'incendie, la confusion et la panique étaient grandes. « Nous avons tous couru dans les escaliers, mais les gens des étages supérieurs se précipitaient en bas, et ceux des étages inférieurs se ruèrent vers le haut ».

Plusieurs personnes ont trouvé la mort en sautant par les fenêtres.



L'immeuble dévoré par les flammes. (Téléphoto AP)

Du soleil entre deux nuages

Samedi fera la grasse matinée, mais l'après-midi partira du bon pied et sera ensoleillé grâce à un coquin d'anticyclone qui s'étend de la mer Noire à la mer de Norvège. Ne pavoisez pas trop, car les nuages seront par moment abondants avec tout ce que cela peut laisser espérer à votre parapluie. Et n'oubliez surtout pas l'imperméable pour dimanche et lundi.

Par ailleurs grâce à la consolidation des nouvelles couches de neige, le danger d'avalanches dans les régions très enneigées du versant sud des Alpes et de partie sud des Alpes valaisannes a fortement diminué. Cependant, il est déconseillé aux skieurs d'emprunter des parcours peu sûrs au cours de ces prochains jours.

AVIS TARDIFS

Fr. 2,40 par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Grande salle de Bevaix, ce soir dès 22 heures :

RUDI FREI

EXPOSITION

Archéologie et routes nationales

ENTRÉE LIBRE

Ouverture : chaque jour (sauf lundi) de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Samedi : visite commentée le soir à 20 heures.

Musée cantonal d'archéologie, avenue DuPeyrou 7.

Temple de Cortaillod

Samedi 26 février, à 20 heures

M^{me} Odile PIERRE, prof.

organiste à l'église de la Madeleine à Paris

Entrée libre Collecte

A SERRIÈRES

Dimanche, 14 h 30

AUDAX - SUPERGA

LA FONTENELLE

Centre scolaire du Val-de-Ruz

Cernier

Exposition des projets de décoration

L'exposition sera ouverte au public : samedi 26, de 14 à 17 heures, dimanche 27, de 9 à 11 h 30.

Hôtel du VAISSEAU

Petit-Cortaillod

Dimanche 27 février 1972

dès 14 h 30 et 20 heures

MATCH AU LOTO

Beaux quines traditionnels

Abonnements : Fr. 18.— (trois cartes pour deux)

Parti radical, Cortaillod

Halle de gymnastique

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Ce soir dès 20 h 15

GRANDE SOIRÉE

du club d'accordéon «L'Eglantine»

avec la participation du groupe théâtral «Comœdia», du Locle

Dès 23 heures, DANSE avec l'orchestre Errijean's (3 musiciens)

Collège Rochefort

Ce soir dès 23 heures

BAL

CHAPELLE DE LA ROCHETTE

Dimanche 27 février à 20 heures

Souvenir de la « Zone » de Paris

par le pasteur E. CHARLET

Invitation cordiale à chacun

Café de la Côte - PESEUX

Aujourd'hui, dès 16 h et 20 h

MATCH AU LOTO

des AMIS DE LA NATURE, section la Côte, Pesieux.

QUINES SENSATIONNELS - Abonnements

Société Chorale, Neuchâtel au Temple du bas

Cantate N° 23 de Bach

Requiem de Mozart

Ce soir, répétition générale à 20 h 15

Dimanche 27 février, 17 h, CONCERT

Location 1 heure d'avance au temple

Stade de la Maladière

Samedi 26 février à 17 h

REÇOIT

YOUNG BOYS

Match des réserves à 15 heures

Cartes de membres valables EN DESSOUS DE 18 ANS

ENTRÉE GRATUITE (pièces d'identité)

Par suite de nos actions d'échanges

Aujourd'hui 9 h à 12 h - 13 h à 17 h

Lundi 9 h à 12 h - 13 h à 18 h 30

Grande vente de meubles d'occasion

dans les sous-sols des entrepôts Meubles Meyer à Bôle (NE)

200 salons à partir de Fr. 30.—

70. chambres à coucher à partir de Fr. 200.—

100 salles à manger à partir de Fr. 200.—

Tables de salons, fauteuils isolés, couches, lits, lits doubles, entourages, armoires, lustrerie, à des prix stupéfiants

Automobilistes !

Prenez la direction Colombier - Bôle

GRANDE PLACE DE PARC

Casino de la Rotonde

Samedi 26 février à 20 h 30

Festival PTT

ON VA S'MOUILLER

revue de Pep en 16 tableaux

Dès 23 h : GRAND BAL Entrée : Fr. 6.—

LYCEUM CLUB, Ecluse 40, Neuchâtel

Dimanche 27 février, à 17 heures

Pierre-André BLASER, ténor

Liselotte BORN, pianiste

Hôtel de la Gare - Montmolin

mardi 29

SOUPER TRIPES

DANSE

Tél. : 31 11 96

URGENT

On cherche pour entrée immédiate

COIFFEUSE

pour dames, éventuellement travail temporaire.

Salon de coiffure Elégance, rue Pourtalès 4, Neuchâtel. Tél. (038) 25 20 42. Tél. (038) 33 49 95, le soir ou lundi.

Samedi 26 février

Salle des spectacles - Corcelles

Soirée annuelle de la S.F.G.

Rideau 20 h 15 De 23 h à 4 h

GRAND BAL

conduit par le réputé orchestre «JACKMY» (5 musiciens)

VOLLEY-BALL

Samedi au PANESPO, dès 14 h 30

Dimanche aux TERREAUX, dès 10 h

Confiserie-Tea-Room Schmid

O U V E R T

dimanche jusqu'à 13 heures

Ce soir, au bar «La Ferme», Cortaillod

DANSE

orchestre EDGAR CHARLES et sa chanteuse CARLA

de 21 h à 2 h

Armée du Salut, fbg de l'Hôpital 39

Dimanche 27 février à 9 h 45 et 20 h.

Réunion présidée par les brigadiers Roth

Cordiale invitation.

Cercle tessinois

Ce soir, dès 17 heures,

COMPLET

Soirée privée.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 février 1972. Température : moyenne : 2,7 ; min. : -1,6 ; max. : 7,0. Baromètre : moyenne : 717,4. Vent dominant : direction : est-nord-est, calme. Etat du ciel : le matin couvert, brouillard. L'après-midi, brumeux.

Févr.	21	22	23	24	25
725	725	725	725	725	725
730	730	730	730	730	730
725	725	725	725	725	725
720	720	720	720	720	720
715	715	715	715	715	715
710	710	710	710	710	710
705	705	705	705	705	705
700	700	700	700	700	700

Niveau du lac 25 février 428,64

Température de l'eau 5°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera en partie ensoleillé avec une nébulosité variable, les brouillards formés sur le Plateau se dissipant en grande partie l'après-midi. En plaine, la température comprise entre -2 et 3 degrés en fin de nuit, le sera entre 5 et 10 l'après-midi. Zéro degré vers 1700 mètres. Vents faibles, du secteur sud en montagne.

Evolution pour dimanche et lundi. — Au nord des Alpes, nébulosité variable, parfois abondante au voisinage des Alpes. Pas de changement important de la température.

A Neuchâtel et dans la région

Au Conseil municipal de la Neuveville

De notre correspondant :

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal de la Neuveville a adjugé les travaux de construction du collecteur principal des eaux usées, du port jusqu'au chemin de la Réclle, au sud de la voie ferrée. Les travaux qui sont dévisés à 523.000 fr. environ, débuteront le 1er mars et se termineront à fin octobre.

Concernant l'aménagement d'une salle de spectacles, le Conseil municipal a décidé de poursuivre l'étude de ce projet à la demande de l'Union des sociétés locales.

D'autre part, à la requête de l'institut « Villa Carmen », les locaux de l'école ménagère seront mis à sa disposition en attendant l'ouverture d'une nouvelle classe et moyennant le versement d'une location annuelle.

Mlle Monique Graber, à Gorgier, remplacera Mme Lucienne Preuss-Grangier, démissionnaire, au bureau des œuvres sociales. M. Paul Rollier a donné sa démission de la commission des finances. MM. Paul Schertenleib et Hubert Rossier, représenteront la commune au syndicat chargé du plan d'aménagement du Plateau de Diesse qui doit créer une commission des eaux. Enfin, le Conseil municipal a décidé de faire un don de 50 fr. aux réfugiés tibétains en Inde et au Népal.

LA VIE POLITIQUE

Le P.O.P. et le Bois de l'Hôpital

Le P.O.P., conformément à sa politique en faveur de la protection de la nature et de l'environnement, a étudié la question posée par le défrichage éventuel du Bois de l'Hôpital. Ces terrains serviraient à la construction d'immeubles destinés à la classe moyenne et leur loyer serait d'un montant élevé. Estimant que le maximum devait être fait pour protéger les sites naturels, le P.O.P. a pris la décision de s'opposer à ce projet. Il donnera son appui à l'action lancée par la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Le P.O.P. est certain que le développement de la ville peut être envisagé dans d'autres secteurs, y compris dans celui d'un assainissement de quelques vieux quartiers. L'extension de Neuchâtel ne devant pas se faire au détriment de son environnement.

AVIS TARDIFS

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Salle des spectacles - CHEZARD

ce soir à 20 heures

Grande soirée musicale de la fanfare

DANSE dès 22 h 30

avec l'orchestre Raymond Claude

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. - 23 février. Gabana, Angela, fille de Vittorino, mécanicien au Landeron et de Elsbeth, née Kurth. 24. Dubey, Véronique-Chantal, fille de Jean-Marie-Michel, chef d'atelier à Colombier, et de Denise-Hélène, née Robert-Nicoud.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. - 25 février. Rochat, Clément-Daniel, employé de banque, et Jacot, Pierrette-Lucette-Emma, les deux à Neuchâtel ; Wüthrich, Werner, employé CFT à Neuchâtel, et Kaufmann, Renate à Hermitwil ; Hofstetter, Jean-Luc, étudiant en lettres à la Chaux-de-Fonds, et Davoine, Marianne, à Genève ; Sausser, Jean-Daniel, serrurier à Peseux, et Décorvet, Marie-Léa, à Neuchâtel ; Berthier, Michel, étudiant au Creusot (France), en résidence à Dijon, et Riva, Evelyne à Neuchâtel en droit, au Creusot en fait.

MARIAGES CÉLÈBRES. - 25 février. Viennet, Bernard-Reynold, expert d'autos, et Maradan, Colette, les deux à Neuchâtel ; Calderana, Pierre-André, monteur électricien, et Finger, Adelheid, les deux à Neuchâtel ; Roth, Claude-Albert, technicien-mécanicien à Neuchâtel, et Allamand, Hélène-Marie, à Saint-Sulpice (Vaud) ; Imhoff, Jacqy-Robert-Marcel, chef d'atelier, et Bron, Elisabeth-Dora, les deux à Neuchâtel.

La C.C.A.P.

garantit l'avenir de vos enfants

Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel

Agent général : Chs Robert

Naissances

Monsieur et Madame

Philippe MATTHEY et Sébastien ont la joie d'annoncer la naissance de

Yann

24 février 1972

Maternité Ribaudes 19 de Pourtalès 2000 Neuchâtel

CABARET-DANCING LA ROTONDE

NEUCHÂTEL

CUDREFIN

Avec les sociétés locales

(c) Lors de sa dernière assemblée, l'Association des sociétés locales a décidé d'organiser le premier samedi de mars sa soirée de variétés au bénéfice du fonds pour la salle des sports. Musique et folklore avec l'ensemble « Le Rossignol des gorges de Boudry », une société d'accordéonistes, un concert par la fanfare « La Persévérance », et, pour terminer, le bal conduit par le trio Pierre Lebet constitueront le programme de cette soirée. D'autre part, l'association a décidé d'organiser la fête nationale.

L. Wasserfallen sa Pompes funèbres

Rue du Seyon 24 a 2000 Neuchâtel

transports en tous lieux toutes formalités

téléphone 038/251108

AVIS à nos lecteurs et à nos clients de publicité

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » et l'« Express » ne paraîtront pas le mercredi 1er mars, et nos bureaux demeureront fermés.

Les annonces pour le numéro du jeudi 2 mars devront nous parvenir jusqu'au lundi 28 février, à 17 heures.

Dans la nuit du 1er au 2 mars, les avis mortuaires, avis de naissance et avis tardifs pourront être glissés dans la boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 22 heures, ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (25 65 01) le mercredi 1er mars, dès 20 heures.

Administration de la « FEUILLE D'AVIS » et de l'« EXPRESS ».

L'EXPRESS

Concours interne du Ski-club de la Côte

Dimanche dernier, a eu lieu à la Vue-des-Alpes, sur des pistes remarquablement préparées, le concours interne du Ski-club de la Côte. Une quarantaine de membres se sont affrontés afin de s'octroyer les divers challenges et prix offerts aux participants des différentes épreuves, soit : fond, saut, slalom géant et slalom spécial.

Ce concours a donné lieu aux résultats suivants :

Fond (O-J). - 1. Michel Pfenniger ; 2. Cédric Beck ; 3. Gianni Proserpi. **Dames.** - 1. Anne-Marie Evard ; 2. Nicole Martin ; 3. Ariane Pfenniger. **Seniors.** - 1. Robert Aebi ; 2. Eric Opplinger ; 3. Dino Proserpi.

Saut O-J. - 1. Michel Pfenniger ; 2. François Rossier ; 3. Gianni Proserpi. **Juniors.** - 1. Patrick Aebi. **Dames.** - 1. Ariane Pfenniger. **Seniors.** - 1. Eric Opplinger ; 2. Michel Kramer ; 3. Jean-Paul Morel.

Auto cambriolée

Hier, vers 2 h, rue du Concert, M. C. D., domicilié à Champion, a eu la désagréable surprise, en retrouvant sa voiture, à la sortie de son travail, de constater la disparition d'un enregistreur et de cassettes d'une valeur de 400 francs. Le malfaiteur a pénétré à l'intérieur du véhicule en forçant la vitre d'une portière. M. C. D. a porté plainte.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi
II Tim. 4 : 7.

Madame Daniel Hirschy-Borel, ses enfants et petits-enfants : Madame et Monsieur Charles Eymann-Hirschy et leurs enfants Nathalie et Patrick ; Liestal ; Madame et Monsieur Jacques Gertsch-Hirschy, à Hauterive ; Madame Bertha Hirschy-Grossmann, à Sonceboz, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Monsieur et Madame Charles Borel-Jeanerret, à Môtiers, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Daniel HIRSCHY

leur très cher et dévoué époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 59 ans, après une longue et pénible maladie.

Si nous sommes avec Christ, avec Lui aussi nous vivrons.
Si nous restons fermes dans l'épreuve, avec Lui aussi nous régnerons.
II Tim. 2 : 12.

Le Locle, le 25 février 1972.

L'incinération aura lieu lundi 28 février, à 11 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte au temple du Locle à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Envers 39, le Locle.

Prière instante de ne pas faire de visite

A la place de fleurs, veuillez penser à l'Aide familiale, CCP 23-3341, ou à la Société des Invalides du Locle, CCP 23-3882

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Monsieur et Madame Jonny Jeanneret et leurs enfants Blaise, Alain, Gilles, à Cresier ; les familles de feu Emile Piaget ; les familles de feu Arthur Juvet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le douleur de faire part du départ subit de

Monsieur William PIAGET

leur cher grand-papa, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, à l'âge de 72 ans.

La Côte-aux-Fées, le 24 février 1972.

Mes destinées sont dans ta main.

L'ensevelissement aura lieu le dimanche 27 février, à 13 h 30, à la Côte-aux-Fées.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux « Perce-Neige », c.c.p. 23-5418

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel d'Auto-Transports S.A., la Côte-aux-Fées, a le pénible devoir de faire part du décès de son cher et dévoué président,

Monsieur William PIAGET

Il gardera de lui un souvenir ému.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des témoignages d'affection reçus lors de leur deuil,

Monsieur et Madame

Félix STOPPA-HOFMANN

et famille

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur pénible épreuve.

Jusqu'à votre vieillesse je resterai le même, jusqu'à vos cheveux blancs je vous soutiendrai. Je l'ai déjà fait, je vous ai porté, je vous soutiendrai, je vous délivrerai.

Esaïe 46 : 4.

Monsieur et Madame Paul Evard-Reymond, à la Chaux-de-Fonds, et leurs enfants : Monsieur et Madame Jean-Claude Evard-Froidevaux, à la Chaux-de-Fonds ; Mademoiselle Christiane Evard, en Amérique du Sud ; Mademoiselle Martine Evard, à la Chaux-de-Fonds, et leur petite-fille Delphine ; Monsieur le pasteur et Madame André Evard-Clerc et leurs enfants : Madame et Monsieur Michel Lane-Evard, à Nancy ; Mademoiselle Anne-Gabrielle Evard, à Lausanne, et leurs petites-filles Florence et Christel ; les petits-enfants de feu Paul Evard ; les enfants et petits-enfants de feu Henri André, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Camille ÉVARD

née ANDRIÉ

leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dans sa 90^{ème} année.

2042 Valangin, le 25 février 1972.

L'amour de Dieu pour nous a été manifesté ainsi : Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde afin que vous ayez la vie par Lui.

I Jean 4 : 9.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 28 février.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le groupe d'étude de l'Art Rupestre (G.E.A.R.) organise une exposition qui se tiendra du 1er mars au 16 avril, à la Salle des Casemates du Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

Ce sera l'occasion de voir, pour la première fois en Suisse Romande, des frottings, relevés, photographies et moulages, reproduisant des gravures rupestres provenant du massif alpin de France, Suisse, Italie et Autriche.

Cette documentation réunie par le G.E.A.R. et par les Instituts et Musées qui ont bien voulu collaborer, présentera un intérêt particulier d'ordre archéologique, artistique et culturel.

Une conférence de presse consacrée à cette exposition se tiendra au Musée d'Art et d'Histoire, lundi 28 février, à 11 heures.

II Tim. 4 : 7.

II Tim. 2 : 12.

II Tim. 2 : 12.

Mat. 11 : 28.

que Dieu a reprise à Lui dans sa 74^{ème} année.

2053 Cernier, le 25 février 1972.

L'ensevelissement aura lieu à Cernier, lundi 28 février.

Culte au temple, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

Je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai, je vous soutiendrai.

A Neuchâtel et dans la région

Alors qu'on aurait peut-être pu penser le contraire

Le marin d'eau douce est heureux, mais recherche la stabilité...

— J'en avais assez de mon établi et comme j'aime le lac et conduire les bateaux...

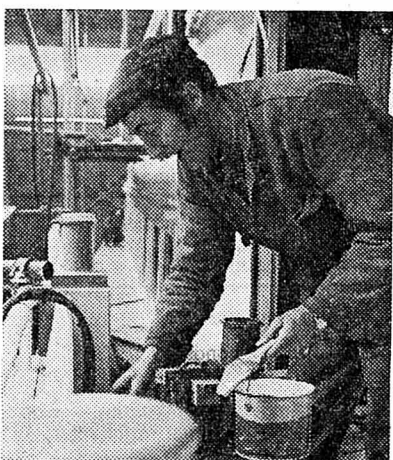
Ainsi s'exprime M. Marcel Jeandupeux, 34 ans, horloger de profession, pour expliquer comment il est devenu marin d'eau douce. Marin d'eau douce. Un bien joli nom. Un nom qui fait sourire pas mal de monde. « Ce n'est pas une profession ; ces gens-là sont toujours en vacances ! » s'exclament d'aucuns. Quelle erreur ! A Neuchâtel, ils sont une vingtaine qui exercent cette profession à l'année. Tous plus ou moins des mordus du lac.

Mais les voyages sur l'eau ne sont qu'une facette du métier. Durant la longue pause hivernale, alors que la Compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat ne dessert que les régions ne disposant pas d'autres moyens de transport public, les marins se transforment en peintres, mécaniciens, menuisiers, soudeurs, etc., selon leurs aptitudes. La profession est donc variée à souhait.

— On fait de tout, c'est aussi une des raisons de mon choix, dit M. Jeandupeux qui, lorsqu'il navigue, assume les responsabilités de pilote. Pilote, c'est-à-dire l'homme qu'on voit seul dans sa cabine, celui qui dirige l'embarcation, qui réalise tous les abordages. On ne devient cependant pas tout de suite pilote. Dans le métier, il faut aussi faire son apprentissage. La personne qui s'engage à la Compagnie de navigation est d'abord formée en qualité de contrôleur. Celui-ci ne fait toutefois pas que poinçonner les billets. Il aide également aux travaux d'accostage du bateau dans les ports, participe à l'entretien quotidien de l'unité sur laquelle il est versé, renseigne la clientèle.

TOUTE SECURITE

Après deux ou trois ans, le contrôleur-matelot devient caissier, mais



M. Marcel Jeandupeux : « On met la main à tout, même à la peinture ! »

participe toujours aux différents travaux de bord, établit chaque jour des rapports, prend connaissance des différents moyens de sauvetage et est progressivement instruit à la conduite indépendante du bateau. Ce n'est qu'après deux nouvelles années que le caissier sera promu pilote et au même coup aura la satisfaction d'être maître à bord. Est-ce avec cette espérance que M. Didier Blanc, 29 ans, vendeur de son métier, s'est engagé à la Compagnie ?

— Non, j'avais premièrement envie de travailler en plein air. J'aurais bien sûr pu trouver un autre emploi, mais j'ai opté pour cette profession, car elle donne toutes les garanties de sécurité, tant au point de vue matériel qu'au point de vue emploi.

On imagine en effet mal la Compagnie cesser du jour au lendemain son activité, elle qui compte à ce jour huit unités capables de transporter plus de deux mille personnes. Et la prochaine mise en service d'une autre embarcation, la « Ville de Neuchâtel », n'est pas pour déplaire aux marins. Tous participent à sa construction au chantier de la Maladière. Un marin doit donc être habile de ses mains, les travaux les plus divers lui étant demandés.

DES SOUVENIRS...

Cette alternance entre le travail sur le lac et sur la terre ferme, loin de déranger les marins d'eau douce, est souhaitée par eux. Ils ont ainsi, sans connaissances particulières, l'occasion de mettre la main à tout et, après avoir passé une ou deux semaines au chantier, il est agréable de naviguer à nouveau. Les souvenirs sont évidemment légion pour ces hommes qui presque chaque jour sont en contact avec différentes couches de la population.

Les pêcheurs professionnels leur adressent de petits signes amicaux, le responsable de chaque port est leur copain et la clientèle, désireuse d'hummer l'air du large et de jouir d'une réelle détente sur un bateau, n'est pas trop indisciplinée.

— Je me souviens, raconte en souriant M. Jeandupeux, alors qu'un jour le vent soufflait très fort et que je pilotais mon bateau de Cudrefin à Neuchâtel, avoir remarqué une petite barque qui semblait abandonnée. Comme une rame pendait à l'extérieur et que je ne voyais personne à bord, j'ai tout de suite pensé à un naufrage. J'ai donc klaxonné et amené mon embarcation à proximité de celle en détresse. Les hommes d'équipage et moi-même étions prêts à lancer des bouées de sauvetage, mais soudain j'aperçus un homme au fond du bateau, enroulé dans un sac de couchage, qui redressait la tête. Il n'était pas seul, deux compagnons... dormaient à ses côtés ! Lorsqu'il nous

a vu, il a secoué la tête et s'est endormi !

UN HOMME AU... LAC !

Estimant avoir fait son devoir en étant venu voir si personne n'avait besoin d'aide, M. Jeandupeux a poursuivi sa route, mais il n'est pas près d'oublier ce souvenir peu banal. M. Blanc quant à lui se rappelle s'être bien amusé lorsqu'à 21 heures, au retour d'une croisière, un de ses collègues voulut, lors de l'abordage à Neuchâtel, lancer un câble autour du piquet. Emporté par son élan, il tomba à l'eau. Ce sont des choses qui arrivent, même aux marins au pied ferme !

Quelquefois, le marin, qu'il soit contrôleur-matelot, caissier ou pilote, doit savoir prendre des décisions rapides.

— Un jour que j'étais assis à la caisse et que nous avions déjà quitté le port, dit M. Blanc, une personne qui venait de s'embarquer se présenta au guichet. Elle n'avait pas assez d'argent sur elle pour payer le prix de la course !

Comme tout moyen de transport public, s'il veut survivre, ne peut se permettre d'accorder des faveurs financières à sa clientèle, M. Blanc fut obligé de noter l'adresse de l'infortuné voyageur et de lui envoyer un bulletin postal pour qu'il règle la différence.

Ce sont de petits incidents qui émaillent la vie du marin. Chaque journée qui débute est pour eux un éternel recommencement. Dans leur profession, jamais une croisière ou une traversée du lac n'est semblable à une autre. Et le travail au chantier étant l'occasion de perfectionner ses connaissances, le marin d'eau douce est un homme heureux. Et, voyez-vous, lorsqu'on aime son travail, les semaines passent si vite, qu'on est tout étonné de vieillir...

J.N.



M. Didier Blanc : « Une place stable ».

(Photo J.-P. Baillod)

Conférence de M. Jacques Freymond au TPN-centre de culture

La Suisse ne peut rester au balcon de l'histoire

C'est M. Jacques Freymond, directeur de l'Institut de hautes études internationales de Genève, qui a inauguré jeudi soir la série de quatre conférences organisées par le Centre culturel neuchâtelois. Les suivantes seront données par MM. Denis de Rougemont, Gérard Bauer et Pierre Graber.

Comme l'a dit M. Opiel en l'introduisant, M. Jacques Freymond, Vaudois, 60 ans, docteur en lettres, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge, est un homme d'une grande indépendance d'esprit, une personnalité de premier plan, un rayonnement international, qui séduit par ce qu'il a de non suisse, c'est-à-dire par sa faculté de voir les problèmes de haut, en acceptant de les remettre toujours en question.

LA CHINE

Avant de parler de la politique extérieure de la Suisse, M. Jacques Freymond procède à un vaste tour d'horizon. La situation internationale est caractérisée aujourd'hui par la rentrée spectaculaire de la Chine dans le système mondial. Alors que la Russie soviétique piétine anxieusement, sans pouvoir plus assumer son messianisme révolutionnaire, la Chine, officiellement reconnue comme une grande puissance, manifeste son dynamisme. Mao est un homme

de pensée plus large que Lénine ; pour lui, la synthèse redevient thèse, la révolution doit être permanente, et le mouvement dialectique se poursuit après la révolution. Face à nos sociétés en discussion avec elles-mêmes, et qui souvent ne savent plus très bien de quoi elles discutent, la Chine est une société en construction, où, par exemple, personne n'entre à l'université avant d'avoir fait son service à l'usine et à la campagne.

VERS L'ORIENT

Face aux événements actuels, un désarroi profond règne au Japon qui a perdu le monopole de l'alliance américaine. Parallèlement, l'Europe, déchue de sa position, est rétrécie et ramenée sur elle-même, le centre de gravité des affaires internationales s'étant déplacé vers l'Orient. On ne sait que penser de la désinvolture américaine qui contraint ses partenaires à des concessions spectaculaires. L'inquiétude persiste, entretenue par le contraste entre les buts et les moyens de la politique américaine. Faut-il blâmer l'opportunisme de Nixon ?

VERS L'EUROPE

L'élargissement du Marché commun favorisera-t-il l'Europe ? Sans doute, mais le chemin vers une grande Europe unie reste

bien long. La tension entre tendances européennes et extra-européennes subsiste. L'Europe peut-elle assumer seule le fardeau de sa défense ? Non. Elle n'a au fond ni la volonté d'assumer sa défense militaire, ni l'ambition de redevenir une grande puissance mondiale. L'Europe ne pouvant contrer seule l'URSS, la présence américaine est indispensable à sa sécurité. Ainsi l'Europe atlantique coiffe l'Europe européenne.

Quel est l'avenir de cette Europe en formation ? Au fond, elle ne conduit pas nécessairement à l'unité politique. Elle pratique une politique d'abstention dictée par le souci permanent de minimiser les risques, qui n'est pas si éloignée de celle que pratique la Suisse. On pourrait dire ainsi que ce n'est pas la Suisse qui va à l'Europe, mais l'Europe qui va à la Suisse. L'avenir de l'Europe sera déterminé par sa capacité de résoudre les problèmes économiques.

LA SUISSE

Dans cette situation, que peut faire la Suisse ? Ses objectifs sont modestes et sa liberté de choix limitée. Elle a toutefois la consolation de se dire que les puissances qui l'entourent ne sont pas mieux loties. Notre neutralité est-elle aujourd'hui dépassée, comme certains le prétendent ? Non, elle garde son utilité, tant à l'intérieur, pour éviter la dislocation du lien fédéral, qu'à l'extérieur, pour ne pas se laisser enserrer dans le système occidental. Elle est donc la condition de notre équilibre interne, et elle n'est pas contraire aux intérêts de l'Europe. Mais la Suisse doit s'ouvrir. Or l'Europe occidentale est pour elle une option trop étroite. La Suisse est une nation mondiale, plus naturellement cosmopolite que la France, qui doit pratiquer l'ouverture aux deux Europes, celle de l'Ouest et celle de l'Est, au tiers monde et au monde entier, Chine comprise.

La Suisse a plus d'avantages que d'inconvénients à entrer à l'ONU. En réalité, nous n'avons plus le choix, car la Suisse, du haut de son balcon, ne pourra pas toujours cueillir l'histoire au moment opportun. Pour échapper au provincialisme, la Suisse, tout en préservant ses diversités, doit élaborer une politique extérieure globale qui assure sa présence dans le monde et intègre tous les éléments nécessaires à son rayon-

Récital de Ruth Gagnebin à la Salle des conférences

Incontestablement, ce fut bien meilleur qu'il y a deux ans — je n'ai pas assisté au récital de l'année dernière — et nous avons connu quelques forts beaux moments au cours de cette soirée. En effet, le jeu de Mme Ruth Gagnebin a sensiblement gagné en rigueur rythmique, surtout en cohérence, à en juger par ce visible souci de « reconstruire » chaque œuvre, d'en relater logiquement les divers épisodes. Par ailleurs, nous avons retrouvé son beau toucher, chantant et sensible, et sa technique particulièrement brillante et vélocité pour tout ce qui s'apparente aux traits, gammes et arpegges.

Programme bien conçu, original, avec deux œuvres relativement peu jouées de Schumann et de Brahms. Ce sont précisément les charmantes Variations op. 1 sur le nom « Abegg » de Schumann qui nous ont valu la meilleure interprétation de la soirée. A la fois légère et sensible, à la mesure d'une page souvent proche de Chopin par la couleur et les brillantes arabesques mélodiques.

Jolie exécution (malgré un Rondo final

jeu beaucoup trop vite pour demeurer compréhensible) de la sonate dite « facile » de Mozart, avec son délicat mouvement lent encadré de deux Allegros du genre « boîte à musique ». De la grande sonate op. 2 de Brahms, où Mme Gagnebin s'est montrée souvent convaincante, notamment dans le domaine si typiquement brahmien des demi-teintes, nous retiendrons surtout l'Andante, joué avec une rare intensité expressive.

Justu'ici, nous avons surtout relevé l'aspect positif de cette soirée. Pourtant, il faut bien avouer que, dans l'ensemble, ce n'était pas encore « ça ». Dans la mesure où « ça » c'est le récital digne d'une grande ville, donné — pour en rester aux artistes suisses — par un Engel, un Datner ou un Sigrüst... Ce qui manque encore à Ruth Gagnebin, c'est d'abord la vigueur du toucher, le staccato incisif, bref, la « poigne » que réclament tant de passages en accords ou en octaves, par exemple chez Brahms (Scherzo et Final). Il y a aussi ces dosages de sonorités parfois imprécis, avec des dessins mélodiques quasi recouverts par l'accompagnement — un technicien dirait que le bruit de fond est ici plus élevé que le « signal ».

Il y a surtout que Mme Gagnebin a quel- que peine à « tenir le coup » jusqu'au bout de cette difficile performance que constitue un récital. C'est ainsi que l'exécution de la seconde partie du programme, consacrée aux 12 premières Etudes de Chopin a été marquée par un sensible fléchissement. Sans doute est-ce à la fatigue qu'il faut attribuer ces sonorités brouillées, cette pédale abusive (ou insuffisamment relevée lors des changements ?) ces tempi exagérés dans la poétique sixième Etude et dans la neuvième qui perdait ainsi beaucoup de sa dramatique intensité. C'est d'autant plus dommage qu'on devinait souvent, derrière tout cela, une excellente mise au point technique et une réelle sensibilité. Citons parmi les mieux venues de ces études : la première avec ses difficiles arpegges, la cinquième sur les touches noires, et la huitième.

Un maigre public — d'où l'acoustique assez déficiente — s'est employé à faire oublier à Ruth Gagnebin la tristesse d'une salle peu garnie. Les applaudissements furent vifs et l'interprète nous donna encore quelques « bis » dont « Feux d'artifice » de Cl. Debussy.

L. de Mv.

Plus qu'une seule année de catéchisme dans le canton

(SPP) Le nouveau régime scolaire qui prévoit dès cette année la rentrée à l'automne dans le canton a amené les autorités de l'Eglise réformée neuchâteloise à modifier l'organisation du catéchisme.

Dès l'automne, les enfants qui entrent à ce moment là dans leur neuvième année de scolarité obligatoire (âgés de 15 ans) et qui auront suivi régulièrement les leçons de religion ou des cultes de jeunesse seront admis au catéchisme.

Leur formation se fera de trois manières :

— de la rentrée jusqu'à fin mars, 25 à 28 rencontres hebdomadaires, le mardi en fin d'après-midi ;

— pendant cette période on utilisera soit des jours de vacances, soit des week-ends, pour compléter l'enseignement. Quelque 72 heures sont ainsi prévues pour permettre au catéchumène d'acquiescer les connaissances nécessaires ;

— de Pâques à Pentecôte, le temps sera utilisé librement à la recherche personnelle et à l'intégration à la vie paroissiale. Entre l'Ascension et Pentecôte, une retraite peut être prévue.

La confirmation ou une cérémonie de fin de catéchisme aura lieu à Pentecôte. La solution retenue par l'Eglise neuchâteloise d'un catéchisme concentré sur une année ne va pas du tout dans le même sens que les expériences tentées actuellement dans le canton de Vaud où le catéchisme est étalé sur quatre ans, les deux premières années étant réservées à l'acquisition des connaissances et les deux dernières à leur approfondissement.

Nouveaux experts pour le recrutement

(c) L'école fédérale de gymnastique et de sports vient de publier la liste des experts de gymnastique qui sont nommés pour les opérations de recrutement concernant les années 1972 à 1974. La zone de recrutement II aura à sa tête M. Willy Mischler, inspecteur de gymnastique à Neuchâtel. Parmi la liste des experts figurent le nom des Neuchâtelois suivants : MM. Eric Bastardoz, maître de gymnastique, Couvet ; Gaston Cuhe, professeur de sports, Cernier ; Jean-Pierre Egger, maître de gymnastique, Neuchâtel ; René Jacot, maître d'éducation physique, la Chaux-de-Fonds ; Pierre-André Juvel, maître de gymnastique, Fleurier ; Bernard Lecoultre, fonctionnaire à l'Office jeunesse et sports, Neuchâtel ; Jean Luy, secrétaire au département militaire fédéral, Colombier ; Albert Muller, professeur de gymnastique, Neuchâtel ; André Ramseier, maître de gymnastique, le Locle.

Tragédie du travail à Cornaux

Un monteur est électrocuté par une ligne à haute tension

(c) Hier, peu avant 9 h., un monteur, M. Norbert Ruesch, âgé de 43 ans, domicilié à Oberentfelden, a été électrocuté, alors qu'il vérifiait une ligne à haute tension (de 16.000 Volts), à la Fabrique de ciment Juracime S.A., à Cornaux. Il devait décider à son arrivée à l'hôpital Poutalès. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore connues. Le juge d'instruction s'est rendu

sur les lieux de l'accident et la police cantonale a ouvert une enquête en vue d'établir les responsabilités éventuelles. Signalons qu'à cette période de l'année la fabrique fait appel à une cinquantaine d'ouvriers, en plus de son effectif normal, pour procéder au contrôle de ses installations. Cet événement tragique a provoqué une vive émotion à Cornaux et dans toute la région.

INITIATIVE TOURISTIQUE

Un belvédère ouvert au public sur la tour de la Conciergerie

Du haut de la vieille tour des prisons, à Neuchâtel, le panorama circulaire est incomparable. L'ennui, c'est que l'accès en est interdit, pour des raisons de sécurité et d'ordre.

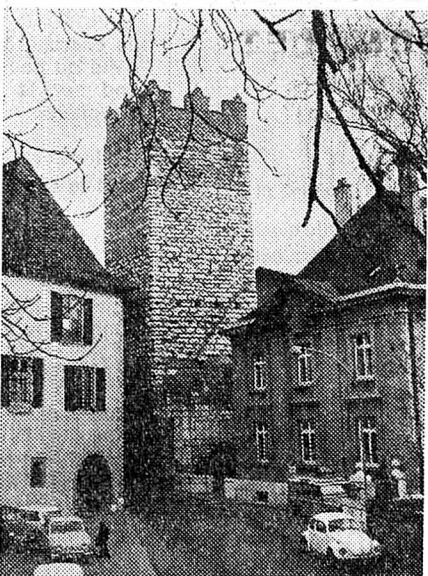
L'ADEN, en l'occurrence son directeur Alex Billeter, toujours à l'affût d'éléments nouveaux susceptibles d'animer le tourisme au chef-lieu, à la belle saison, pense depuis longtemps à faire de cette tour abandonnée un des plus beaux points de vue de la région ; à l'est sur la pittoresque cascade des vieux toits des vieux quartiers, au sud sur le lac et les rives, au nord sur la colline du Château, la Collégiale, les remparts.

C'est une idée intéressante mais, pour la

concrétiser, il fallait résoudre un double problème : la réfection intérieure de cette tour abandonnée depuis longtemps, l'aménagement de la plate-forme supérieure, et trouver quelqu'un qui veuille bien, tous les jours, de Pâques à la Fête des vendanges, assurer l'ouverture et la fermeture quotidiennes de la porte d'entrée de cette tour.

L'affaire, nous a dit Alex Billeter, est en bonne voie. L'intendance des bâtiments des services de l'administration cantonale étudie la rénovation intérieure et les travaux qui ne sont pas de très grande envergure, devraient pouvoir débuter prochainement. Il s'agirait avant tout d'assurer la sécurité du public à l'intérieur de l'édifice et au sommet.

Le gardiennage ? Ce ne fut pas une petite affaire de trouver une personne qui soit prête à jouer ce rôle quotidien durant sept mois. Mais, le directeur de l'ADEN a enfin déniché l'oiseau rare grâce auquel la concrétisation de cette idée sera possible, cette année encore.



Du haut de la tour de la Conciergerie : un panorama unique sur la ville et le lac.

(Avispress - J.-P. Baillod)

COLOMBIER Journée d'Eglise

(c) A l'occasion de la Journée d'Eglise, les paroissiens protestants ont été invités à prendre une part plus active au déroulement du culte. Cette innovation répond à un besoin et a été très bien accueillie. Après les lectures bibliques et la liturgie, des groupes d'une dizaine de personnes étaient répartis sous la conduite de quelques responsables pour répondre à différentes questions concernant la sainte cène. Il était notamment demandé ce qu'elle représente, le témoignage auquel elle engage. Le chœur mixte s'associa au culte par deux magnifiques airs de Haendel. Ainsi que nous le rappelle le rapport du pasteur Berthoud, la constitution de petits groupes de recherche et de dialogue et les expériences de vie communautaire doivent renouveler et stimuler la vie paroissiale.

Bon classement

(c) M. Georges Probst, du Vélo-club Vignoble de Colombier, a remporté la 7me place au championnat romand de cyclo-cross organisé en 5 manches tout au cours de cet hiver.

Les premiers habitants de la région

(c) La conférence donnée jeudi soir par M. Michel Eglhoff, archéologue cantonal, a obtenu un succès attendu. Plus d'une centaine de personnes s'étaient déplacées à la salle du Conseil général de Colombier. L'orateur qui est particulièrement au courant des découvertes archéologiques faites au bord du lac de Neuchâtel et particulièrement dans la région Auvier-Colombier a parlé des premiers habitants de la région, sujet qui a captivé l'auditoire.

Derniers devoirs

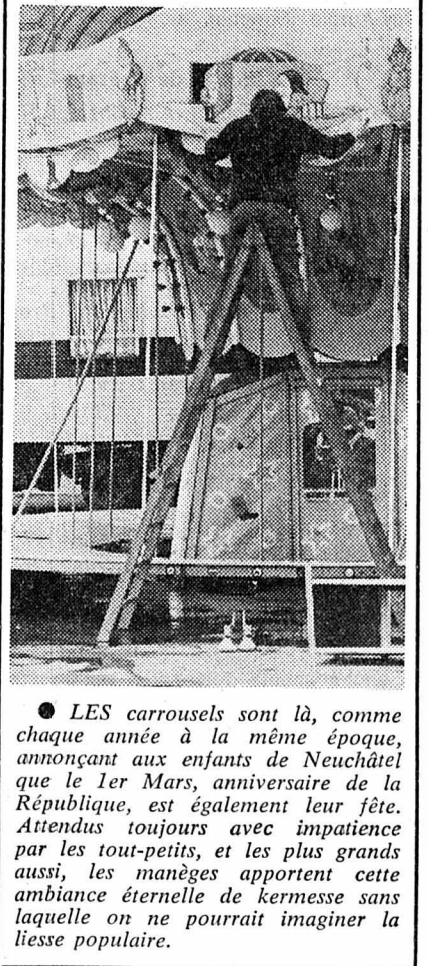
(c) Hier, une foule nombreuse a rendu un dernier hommage à M. Louis Kurth, décédé dans sa 74me année à l'hôpital de Providence. M. Kurth fut membre fondateur de la Société de gymnastique hommes et faisait partie de la société de chant 'l'Union'. Le défunt était fort connu à Colombier où il laisse de nombreux amis.



Collision en chaîne

● Hier, vers 17 h., les véhicules conduits par Mlle J. A., de Bôle, et M. O. C., de Saint-Blaise, se sont heurtés rue du Môle, devant la Banque nationale suisse. Sous l'effet du choc, une voiture pilotée par Mlle L. R., domiciliée à Boudry, a été endommagée. Déglâtés.

Le 1er Mars, c'est aussi la fête des enfants !



● LES carrousels sont là, comme chaque année à la même époque, annonçant aux enfants de Neuchâtel que le 1er Mars, anniversaire de la République, est également leur fête. Attendez toujours avec impatience par les tout-petits, et les plus grands aussi, les manèges apportent cette ambiance éternelle de kermesse sans laquelle on ne pourrait imaginer la liesse populaire.

La « Chaîne du troisième âge »

Voici la liste des dons reçus au compte de chèques postaux 20-1888 à Neuchâtel pour la « Chaîne du troisième âge » :

Report du 24 février 20.236 fr. ; D.

Meylan, Corcelles 10 fr. ; N. Hadorn, Steckhorn 20 fr. ; Ed. Gobat, Neuchâtel 30 fr. ; Anonyme, Neuchâtel 50 fr. ; Anonyme, Berne 100 fr. ; Maison Herzog, Neuchâtel 100 fr. ; total 20.546 francs.

Pas d'apprenti ce printemps

L'adhésion du canton de Neuchâtel au concordat intercantonal sur la coordination scolaire, va bouleverser quelque peu les usages établis : l'année scolaire qui commençait au printemps en pays neuchâtelois, commencera désormais en automne. Il s'ensuit que l'année scolaire de transition 1971-1972 comprendra un trimestre supplémentaire et s'étendra d'avril 1971 à juillet 1972.

Cette longue année aura notamment les incidences suivantes :

— Pour neuf voies d'élèves, la durée de la scolarité obligatoire effective sera de neuf ans et trois mois. Cela signifie que parmi les élèves libérables, les plus âgés qui ont seize ans, en vertu du régime actuel, auront seize ans et trois mois sous le nouveau régime.

— Ce fait ne sera apparemment ressenti que par les élèves libérables au printemps 1972. Lesquels verront leur sortie de l'école reportée à l'été.

— Les élèves nés en mai, juin et juillet qui auront été admis à l'école au printemps effectueront leur huitième année de scolarité au moment où ils atteindront l'âge de quinze ans révolus, seule condition de libération explicitement formulée dans la loi. Il va sans dire que la fréquentation de neuf années de scolarité doit constituer la seconde condition. Cette précision indispensable concernera les neuf voies d'élèves qui seront libérables de l'été 1972 à l'été 1980.

— En principe, aucun élève n'entrera en apprentissage ce printemps, cette entrée étant reportée en août ou septembre. Les enquêtes faites à ce sujet par le département de l'industrie révèlent que les milieux responsables de l'apprentissage acceptent ce report de l'arrivée de nouveaux apprentis. Les écoles professionnelles n'auront donc pas de classes de première année de mai à juillet prochain.

Voir en avant-dernière page :

Omar Kehouadji se présentera-t-il devant la Cour d'assises pour être rejugé ?

Eglise réformée : un dimanche placé sous le signe de l'autocritique

(SPP) A l'occasion de la traditionnelle journée de l'Eglise, la commission d'évangélisation de l'Eglise réformée neuchâteloise proposait dimanche aux paroisses, de faire leur autocritique. Depuis plusieurs mois déjà, des groupes ont étudié dans chaque paroisse l'enquête du pasteur Francis Berthoud, membre du Conseil synodal intitulée « évangéliser aujourd'hui ». Il s'agissait pour ces groupes de partager avec les paroissiens les fruits de leur réflexion. C'est ainsi qu'un peu partout des membres de la Communauté paroissiale ont tenté d'établir un diagnostic de l'authenticité et de l'efficacité de leurs activités, afin que la paroisse s'ouvre davantage aux non-croyants et aux non-pratiquants.

AVIS OFFICIELS



Département de l'Industrie
Office cantonal du travail

Nous rappelons que pour les professions ci-après :

Arts graphiques
Carreleur
Constructeur de bateaux
Conducteur de camion
Dessinateur de menuiserie métallique
Dessinateur en chauffage
Dessinateur en installations sanitaires
Dessinateur-géomètre
Electricien d'automobiles
Employé de laboratoire
Garnisseur en carrosserie
Graphiste
Marbrier
Menuisier-modeleur
Meunier
Opticien-lunetier
Poseur de revêtements de sols
Relieur
Réparateur de machines à écrire
Technicien pour dentistes
Esthéticienne
Photographe
Photographe de laboratoire

cours
à Lausanne

cours à Vevey

dont les cours professionnels sont dispensés dans un autre canton et commencent au printemps, une demande de libération anticipée de l'école obligatoire peut être présentée à l'autorité scolaire, en vertu des dispositions de l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 février 1971. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office soussigné ou aux offices d'orientation scolaire et professionnelle.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Section de la formation professionnelle
Tél. (038) 21 11 81
interne 346



Etablissements publics

A l'occasion de la Fête du 1er Mars, les cafés-restaurants pourront demeurer ouverts jusqu'à 2 heures, la nuit du 29 au 1er mars 1972.

A titre exceptionnel, les orchestres sont autorisés à jouer dans les cafés jusqu'à minuit et, pour les danses publiques, jusqu'à 2 heures.

Direction de la police

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter ou à louer simple

chalet ou appartement de vacances

au bord des lacs de Neuchâtel, Bière ou Morat.
Faire offres sous chiffres S 03-350982 à Publicitas, 4001 Bâle.

Je cherche à Neuchâtel et environs

immeubles ou terrains

Adresser offres écrites à BC 470 au bureau du journal.

A vendre beau terrain à bâtir

6700 m² ne figurant dans aucune zone, mais situé à proximité immédiate du grand projet de construction « Marina Pont de Thielle ». Prix : Fr. 18.— le m². Adresser offres écrites à HK 509 au bureau du journal.

Je cherche à acheter maison familiale

de 4 à 6 pièces, avec ou sans confort, ou terrain à bâtir, région Neuchâtel ou environs. Eventuellement Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à AD 502 au bureau du journal.

A vendre à Saint-Blaise, dans immeuble en construction, attique

de 5 pièces (2 salles d'eau) avec garage. Surface 187 m² avec terrasse. Vue dominante la baie et le lac. Nécessaire pour traiter : Fr. 100.000.— Tél. (038) 33 15 96, ou Eric Guyot, Colombier, Tél. (038) 41 24 56.

A vendre à Chézard, 873 m² de terrain à bâtir

quartier résidentiel. Tous services sur place. Adresser offres écrites à IL 510 au bureau du journal.

On cherche, d'Yverdon à Neuchâtel, petite maison

en bon état d'entretien, tranquille, dans la verdure, vue sur le lac, ou terrain pour chalet, mêmes conditions. Adresser offres écrites à EX 460 au bureau du journal.

A vendre terrains à bâtir

environ 3000 m² et 1600 m². Superbes situations. Adresser offres écrites à CR 432 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Office des poursuites du Val-de-Ruz ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE À CHÉZARD

Le mardi 21 mars 1972, à 15 h, à l'hôtel de la Croix-d'Or, à Chézard, l'Office des poursuites soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier gagiste en 1er rang, l'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Willy-Rémy-Aurèle Simonin, domicilié à Orbe, rue Centrale 16, savoir :

Cadastré de Chézard-Saint-Martin

Article 2452, plan fol. 29, Aux Champs Rinier
No 13 - habitation 65 m²
No 16 - place et jardin 800 m²

Le bâtiment comprend au sous-sol : buanderie, atelier, 2 caves ; au rez-de-chaussée : 3 chambres, W.-C., cuisine, bains, vestibule ; et à l'étage : 2 chambres mansardées, dégagement (avec évier), 2 soupentes (dont l'une avec W.-C. et douche), 1 grand balcon. Il est situé au nord du village, dans un quartier aéré, vue, dégagement. Il a été construit en 1950 environ. Des travaux de finition et d'entretien sont nécessaires.

Estimation cadastrale : (1972) Fr. 65.000.—
Assurance incendie : (1970) Fr. 40.000.— + 75 %
Estimation officielle : (18.01.72) Fr. 65.000.—

Pour une désignation plus complète de l'immeuble (limites, etc.), on se réfère au Registre foncier dont un extrait est déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente de cette unique enchère, qui aura lieu conformément à la loi, et l'état des charges, seront déposés à l'office soussigné, à la disposition de qui de droit dès le 3 mars 1972.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur l'arrêté fédéral du 23 mars 1961 - 30 septembre 1965 instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger. L'immeuble pourra être visité le vendredi 10 mars 1972, de 14 h à 15 heures.

Cernier, le 26 février 1972

OFFICE DES POURSUITES
le préposé :
A. HUGUENIN

A LOUER

A LOUER, à Saint-Aubin, pour le 1er avril 1972 ou date à convenir,

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 4 pièces, tout confort, cuisine entièrement équipée.

Garage ou garage-local à disposition.

S'adresser à :

PIGUET & Cie
Service Immobilier
Plaine 14-18, 1400 Yverdon
Tél. (024) 2 51 71

A louer à Marin, pour le 24 mars,

belle MAISON FAMILIALE

Grand salon - salle à manger, 3 chambres, grande cuisine, vaste terrasse, jardin, garage.

Loyer 850 fr. + charges.

Adresser offres écrites à K. M. 499 au bureau du journal.

A louer, au bord du lac de Neuchâtel,

chalet

4 ou 5 personnes, pour les mois de juillet-août.

G. Stolz,
Sablons 18,
Neuchâtel.

Baux à loyer en vente au bureau du journal

Dem. à louer

Jeune homme cherche

studio

meublé ou non, à Neuchâtel, si possible, appartement 2 pièces, pour le 1er mai 1972. Tél. (066) 66 48 64.

VERBIER

Mars,

appartements libres

dans chalet, 6, 7, 9, 10 lits. Tél. (026) 7 10 53.

Famille américano-suisse, 5 personnes, cherche à louer

chalet-villa-appartement

meublé, 7-8 lits, du 1er juillet au 15 septembre 1972. Région des 3 lacs.

Adresser offres écrites, avec photo, à KN 512 au bureau du journal.

Week-end

Je cherche à louer, pour la saison d'été ou pour juillet et août, week-end sur la rive sud du lac de Neuchâtel.

S'adresser à case postale 39, 2301 la Chaux-de-Fonds.

2, 2 1/2 ou 3 pièces

situés dans le centre ou près d'un moyen de transport public, confort ou mi-confort, loyers raisonnables.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse
d'Assurances Générales
Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 315

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel du Cheval-Blanc, Saint-Blaise engagerait

un garçon de cuisine

Bon gain.
Tél. 33 30 07.

Fabrique de conserves alimentaires cherche

DÉPOSITAIRES

pour la vente et la distribution de produits bien introduits dans les magasins et restaurants, pour les régions du Jura bernois, de Bière, des cantons de Neuchâtel et de Fribourg.

Ecrire sous chiffres PG 900650 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.



2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires engage

chauffeur-livreur

propre et sérieux.

Permis de voitures légères.

Prière de téléphoner au (038) 47 14 74, interne 16.

Si vous désirez apprendre davantage

vous le pouvez en vous présentant ou en écrivant à l'adresse suivante :

MOTEURS MORAND
1635 La Tour-de-Trême

Tél. (029) 2 90 01 (bureau - (029) 2 85 55 (privé)

pour la place de

mécanicien

DIESEL ou ESSENCE

Travail dans les meilleures conditions possibles. Machines, outillages et bancs d'essais modernes. Cours de perfectionnement auprès des grandes fabrications de moteurs.

Place stable et très bien rémunérée — ambiance de travail jeune et dynamique — 3 semaines de vacances — fonds de prévoyance — pour personne sérieuse et stable.

VENDEUR

Vous cherchez

un travail intéressant et varié
un contact permanent avec la clientèle
une activité indépendante
une place d'avenir

Téléphonez à **Masserey** 25 59 12

Semaine de 5 jours

Assurance groupe

Salaires progressifs

URGENT

Nous cherchons pour quelques semaines:

TÉLÉPHONISTES
MONTEUR-ÉLECTRICIEN
AIDE-MONTEUR

Pour tous renseignements, s'adresser à Adia Interim S.A., rue de l'Hôpital 19, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 74 14.

NEUCHÂTEL



engage pour la CITE

une vendeuse

rayon tout pour l'enfant

ainsi qu'une

manutentionnaire

pour la réception et le contrôle de la marchandise.

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4. Tél. (038) 24 02 02, Neuchâtel.

ATELIER DE FERBLANTERIE
ET D'INSTALLATIONS SANITAIRES

cherche

- ferblantiers
- ferblantiers - appareilleurs qualifiés.
- apprentis

Faire offres à la

MAISON ERNEST GEIGER
2000 NEUCHÂTEL, Chavannes 21
Téléphone (038) 25 71 77

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour sa

comptabilité clients et contentieux

un titulaire ayant déjà l'expérience d'une telle activité.

Profil désiré :

- formation d'employé de commerce,
- de l'entregent dans les relations humaines,
- connaissance de l'allemand parlé,
- âge idéal : entre 30 et 40 ans.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à PORTESCAP, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Êtes-vous

une secrétaire

de langue maternelle française ?

Vous plairait-il de travailler à Bâle, centre industriel et commercial important, ville de culture et de tradition ?

Si oui, vous apprécierez sans doute d'être une de nos collaboratrices, dans une entreprise ayant des relations d'affaires dans le monde entier.

Pourquoi ne pas prendre contact avec nous ? Nous pourrions vous offrir un bon salaire, un climat de travail sympathique, des avantages sociaux, un horaire de travail individuel, un restaurant et une cafeteria du personnel modernes et bien tenus.

Pourquoi alors ne pas nous téléphoner au No (061) 25 23 23, Interne 2222, ou nous écrire à l'adresse suivante :



Société de Banque Suisse

1, Aeschenvorstadt
4002 BALE

Café-restaurant du Simplon
cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. 25 29 85.

Carreleurs

sont recherchés pour entrée immédiate ou à convenir ; bons salaires et places stables pour personnes capables. Eventuellement tâcheron soigneux.

Faire offres à Roland Vuilleumier, entreprise de carrelages, Vignier 1, 2072 Saint-Blaise. Tél. 33 41 68.

Nous engagerions, tout de suite ou pour date à convenir, pour notre magasin à Neuchâtel, JEUNE HOMME comme

commissionnaire

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, moto, chambre et pension à disposition. S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

Nous cherchons une

jeune fille

ayant terminé sa scolarité, pour aider au magasin. Faire offres à Elexa S.A., électricité, rue du Syeon 10, Neuchâtel. Tél. 25 45 21.

Nous engagerions, tout de suite ou pour date à convenir,

manœuvre

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.



On cherche

1 fille et 1 garçon de cuisine

pour entrée immédiate. Semaine de 5 jours. Faire offres au Foyer Tissot, le Locle. Tél. (039) 31 18 43.

Je cherche

sommelière

pour entrée immédiate. Bon gain assuré. Congés réguliers. Hôtel de la Couronne, Les Brenets. Tél. (039) 32 11 98.

Laboratoire privé cherche

laborantine

hématologie et chimie clinique. Semaine de 5 jours. Pas de garde. Entrée : 1er mai ou à convenir. Faire offres sous chiffres 140.455 à Publicitas, 1401 Yverdon.



Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.40 le mm. — Réclames Fr. 1.50. Naissances, mortuaires 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Bière, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 15. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits
À l'étranger : frais de port en plus

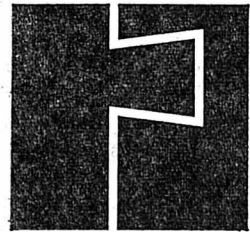
L'EXPRESS



Du moderne accueillant, super-confortable, combinable, élégant...

Salon futuriste C & B AMANTA, conçu par le Designer Bellini et basé sur le principe révolutionnaire du fauteuil-élément. A droite, grand fauteuil pivotant COLOMBO sur coque moulée et garni de cuir naturel, le summum du confort. Vous trouverez aussi dans notre collection de meubles d'actualité les lampes ARTEMIDE SLZ et TS FIGURATION, les fameux sièges MILLER, les éléments-décor et posters DANESE. Soyez modernes et visitez notre grande exposition.

Téléphone: 038/42 10 58



meubles
rossetti
2017
boudry

Réfection de toitures
tuiles

Tous les genres de réparations de couverture.
Traitements contre les parasites du bois et champignons.
Entreprise

H. Bachmann

Les Vuarrens 3, 2056 Dombresson.
Tél. (038) 53 31 52.

Vient d'arriver!



grand choix de PULLS et CASAQUES fantaisie, ROBES et MANTEAUX.

La boutique chic pour dames et messieurs

A donner contre bons soins (dans maison avec jardin) un très gentil

chien

mâle 8 mois, croisé appenzellois.

Amie des bêtes, tél. (038) 61 19 05.

CISEAUX



BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
NEUCHÂTEL

A partir de
Fr. 50.—
par mois

Il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique
Neuchâtel

Tél. 25 72 12

YVES PILLER
PENDULES
BIJOUTERIE
Chavannes 13
Tél. 25 20 19
Vente + Réparation
Ouvert l'après-midi

PERUHAG
brevets
d'invention
Agence à Neuchâtel:
24, rue du
Coc-d'Inde
tél. 036/25 12 18



ETS
RANDAL

G. Christen

Farces et Attrapes

Bombes de tables,
sketches, cotillons

ARTICLES
DE FÊTES

Tél. (038) 53 32 33 2053 CERNIER (NE)

voyages innovation

Un nouveau service de notre clientèle. Des voyages bien organisés vous permettant de découvrir le monde.

De notre programme 1972

MAJORQUE, joyau de la Méditerranée
Une semaine dès Fr. 250.—

L'ITALIE
par l'Express Balnéaire à destination de l'Adriatique. Une semaine dès Fr. 204.—

LA GRÈCE
Athènes, l'Acropole, par Super-Caravelle Jet, chaque samedi. Une semaine dès Fr. 495.—

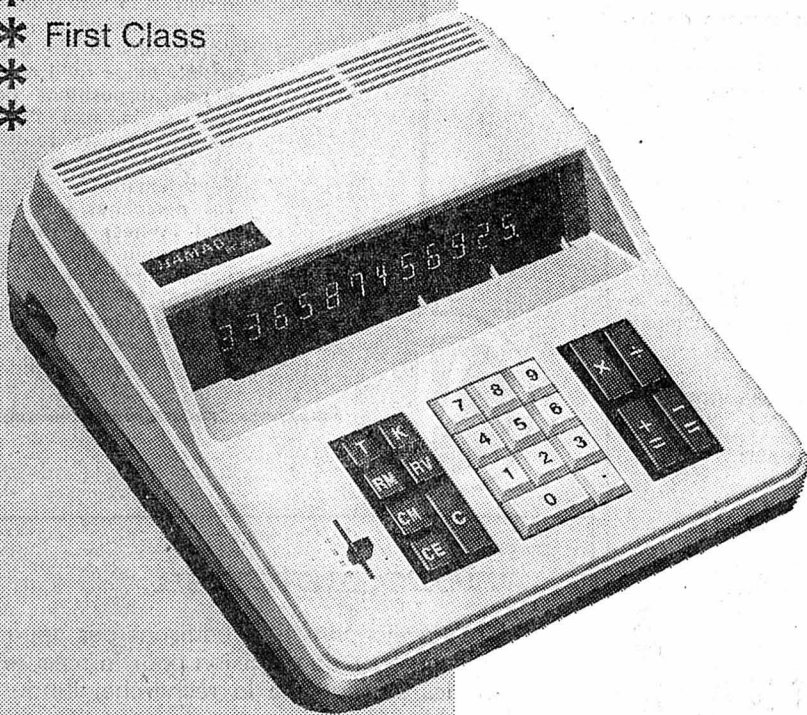
ZOB Pour recevoir gratuitement notre brochure «Découvrez le monde», à retirer à notre agence de voyages ou à demander par poste :

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Localité _____

GRANDS MAGASINS
armourins
NEUCHÂTEL SA
1^{er} étage

HAMAG RS-1203

*
*
* First Class
*
*



- * Calculatrice électronique aux dimensions idéales
- * Logique et d'un maniement simple
- * Des prestations élevées dans sa catégorie
- * Un prix très étudié: Fr. 1775.— net
- * Conditions spéciales: depuis 3 machines 5% de rabais, à partir de 10 machines 10% de rabais. Reprise de votre ancienne machine de Fr. 50.— à Fr. 300.—

Coupon 14

Votre offre Hamag nous semble intéressante

Veuillez donc nous faire parvenir votre prospectus détaillé sans délai

Nous avons une machine à échanger et nous désirons la visite de votre conseiller

Nom/Maison: _____

Adresse: _____

Lieu: _____

A envoyer à René Faigle SA, 32 rue des Noirettes, 1227 Genève

Nous déménageons le 27 février
A partir du 28 février, vous nous trouverez à

1212 Grand-Lancy
3, chemin des Pontets

Tél. (022) 43 39 65



René Faigle AG Zürich

32, rue des Noirettes,
1227 Genève, Tel. 022 42 14 00

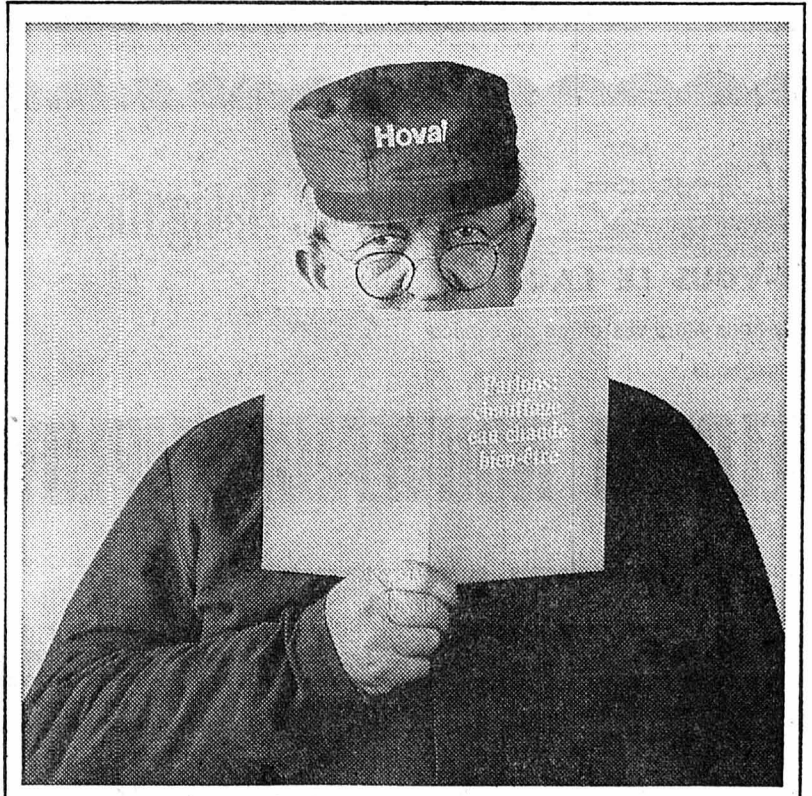
Il ne devrait jamais arriver que le propriétaire d'une maison dise après la fin des travaux de son installation de chauffage et de préparation d'eau chaude: «Si j'avais su...». Seulement par l'investissement qu'elle représente, l'installation de chauffage mérite que vous lui portiez toute votre attention. Jusqu'à ce jour, ce secteur manquait d'informations objectives. Afin de vous faciliter le choix de l'installation de chauffage correspondant mieux à vos besoins, nous avons édité une brochure très intéressante. Elle vous donne des indications sur les points importants tels que réglage du chauffage, eau chaude, choix du combustible, stockage du

Si vous
construisez ou
modernisez
votre maison,
vous devez lire
cette brochure

mazout, service après-vente, etc. ainsi que la contribution que vous pouvez apporter, en tant que propriétaire, à la protection de l'environnement. En nous retournant le bon ci-dessous, vous recevrez gratuitement cette brochure.

Hoval Herzog SA
8706 Feldmeilen
Tél. 01-731282/734242
Bureaux à Lausanne, Bâle, Berne, Lugano

Bon
Veuillez m'adresser gratuitement la brochure à l'adresse suivante:



Hoval®

Hoval—pour chauffage, eau chaude et climatisation

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

MAISON FONDÉE EN 1793

Usine située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds

Si vous avez de l'initiative et si vous aimez les travaux de précision, vous trouverez une occupation moderne correspondant à vos capacités en venant nous visiter

Nous cherchons pour notre service Prototypes :

Mécanicien de précision

Construction et montage outillage :

Mécanicien en étampes

Service mécanique générale, montage et entretien :

Mécanicien de précision

Atelier de fabrication :

Mécanicien régleur

Débutant serait formé.

Personnel féminin

Chaîne assemblage
Machines automatiques Hauser 540-543-570

Personnel masculin

Opérateur sur machines-transferts
Machines automatiques à tailler
Travaux sur presses.

Nous nous ferons un plaisir de vous montrer la place de travail et de vous faire connaître tous nos avantages sociaux. Vous êtes invités à prendre contact ou à soumettre vos offres au service du personnel, tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches S.A.



Nous cherchons, pour le service des lignes aériennes et souterraines de notre division de construction,



des artisans de la métallurgie, de l'industrie du bois ou du bâtiment et branches annexes (avec ou sans certificat d'apprentissage)

en vue de les engager et de les former en qualité de SPÉCIALISTES pour la construction de réseaux téléphoniques souterrains (pose et montage de câbles) ou de lignes aériennes. Pour tous ces emplois, il s'agit de situations stables et de travail en plein air. Les candidats, de nationalité suisse, âgés de 20 à 30 ans, voudront bien s'annoncer à notre service du personnel, qui donnera volontiers des renseignements complémentaires, tél. (038) 22 14 02.

Direction d'arrondissement
des Téléphones
Place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL

ADMINISTRATION FÉDÉRALE À BERNE

cherche

fonctionnaire scientifique II, I ou Ia

Champ d'activité : études juridiques ou dans un autre domaine (par exemple en sociologie, psychologie ou pédagogie), permettant de s'occuper, de manière indépendante, d'activités variées et intéressantes en matière de réadaptation d'invalides. Langue : le français, bonne connaissance de l'allemand.

S'adresser à l'Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, Effingerstrasse 33, 3003 Berne (M. Bornhauser, tél. (031) 61 47 13).

Garage de la région engagerait

mécanicien automobiles

sachant travailler seul. Bon gain assuré. Entrée à convenir. S'adresser à A. Burri, Rochefort. Tél. (038) 45 10 50.

Nous cherchons

pâtissier

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à la confiserie SCHMID S.A., Saint-Maurice 2, Neuchâtel. Tél. 25 14 44.

Entreprise commerciale de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une employée et un employé

pour divers travaux de bureau. Places stables et intéressantes. Semaine de cinq jours. Fonds de prévoyance.

Faire offres sous chiffres BE 503 au bureau du journal.

Nous imaginons volontiers que notre nouvelle

SECRÉTAIRE

- aurait du plaisir à occuper un poste indépendant et varié ;
- qu'elle a une bonne formation professionnelle ;
- qu'elle possède de bonnes connaissances de français et d'allemand, éventuellement aussi de la langue anglaise.

Si vous remplissez ces conditions, nous vous proposons d'examiner ensemble les questions qui pourraient nous intéresser tous les deux.

Veuillez adresser votre offre succincte, avec les documents d'usage, à



COOP. SUISSE

dépt. habillement,
case postale,
4600 Olten 1,
tél. (062) 34 11 22,
interne 422,
bureau du personnel.

ELECTRONA

- Des activités variées et intéressantes
- Une large autonomie personnelle dans le travail
- La possibilité de faire preuve d'initiative et de dynamisme
- Un emploi stable, au sein d'une entreprise en constant développement, sont entre autres, ce que nous sommes en mesure d'offrir à

CONSTRUCTEUR DIPLOMÉ

Notre futur collaborateur aura à participer activement à la conception et à la réalisation du moyen de production, à l'équipement et à l'installation de la nouvelle usine dont nous projetons la construction.

Il devra avoir des connaissances de bases suffisantes et si possible une expérience d'application des techniques suivantes : hydraulique, pneumatique, électromécanique.

Il aura dans son travail l'appui d'une direction dynamique tournée vers l'avenir. Une description plus détaillée des travaux attend d'être discutée avec les personnes intéressées à ce poste.

Les candidats répondant à ces critères, sont priés de nous soumettre leurs offres, qui seront traitées confidentiellement, accompagnées des documents usuels.

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)
Fabrique d'accumulateurs
Tél. (038) 42 15 15, Interne 497.



LE CENTRE DE
PSYCHOLOGIE
APPLIQUÉE
MAURICE JEANNET
NEUCHÂTEL

cherche, pour le département de mécanique d'un important groupe industriel des branches annexes de l'horlogerie, un

CHEF DE BUREAU TECHNIQUE

Immédiatement subordonné à la direction de ce département, le titulaire se verra confier la conduite d'une équipe composée d'une douzaine de collaborateurs de qualifications diverses. L'essentiel de la mission de ce groupe est de construire, de développer et de mettre au point pratiquement des prototypes de machines-outils en vue de leur fabrication en petites séries à l'usage des centres de production de la société.

Le collaborateur cherché devra pouvoir justifier d'une solide formation de base (ingénieur-technicien ETS au moins) et d'une expérience substantielle de la construction mécanique. La nature même de ses activités au sein de la société exige qu'il manifeste l'ensemble d'intérêts et de dispositions personnelles que réclament tout à la fois l'animation d'une équipe et les nombreuses relations qu'il devra entretenir et développer avec les responsables d'autres départements.

Les personnes intéressées par cette perspective sont invitées à faire parvenir leur candidature (curriculum vitae détaillé, copies de certificats, photographie) à M. Jeannot, psychosociologue conseil, Vy-d'Etraz 5, 2014 BOLE.

Nous assurons une entière discrétion et ne transmettrons les dossiers à l'entreprise qu'avec l'assentiment des candidats.



vibro-meter sa

Nous développons et produisons des appareils électroniques et mécaniques de précision pour la mesure et la surveillance dans les secteurs de la recherche, l'industrie et l'aéronautique. Nous sommes une entreprise dynamique, très moderne de grandeur moyenne. Notre sphère d'activité est internationale.

Dans la perspective de l'agrandissement de notre usine, nous cherchons, pour notre département de développement électronique, plusieurs

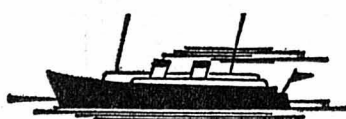
INGÉNIEURS - TECHNICIENS ETS

(courant faible)

ayant plusieurs années d'expérience dans la technique des circuits analogiques, et capables de développer d'une manière indépendante des appareils électroniques de mesure pour l'industrie et l'aviation.

Conditions de travail modernes (horaire de travail libre), salaire selon prestations et avantages sociaux à l'avant-garde. Notre entreprise est située aux abords de Fribourg, proche des régions propices aux promenades et aux sports d'hiver.

Les intéressés sont invités à envoyer leur candidature, avec les documents habituels, à
VIBRO-METER S.A.
1701 Fribourg
Tél. (037) 82 11 41



Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A.

AIMEZ-VOUS LE LAC ?

Adressez-nous alors vos offres de service

Nous engageons

QUELQUES NOUVEAUX EMPLOYÉS À PLEIN TEMPS

pour compléter nos équipages et notre personnel de chantier.

Nous offrons :

- une formation aux frais de l'entreprise
- un traitement convenable
- un travail intéressant et varié
- la possibilité de vous spécialiser et de travailler sur un matériel moderne
- des conditions sociales au-dessus de la moyenne

Nous demandons :

- âge de 18 à 35 ans
- une bonne santé
- une formation, si possible de menuisier, peintre, ferblantier, serrurier ou mécanicien.

Adressez vos offres ou présentez-vous à la Direction de la compagnie, Maison du tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 25 40 12.

LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS

A la Salle de musique

Concert d'abonnement: Martha Argerich

Admirable concert, admirable programme! Après la venue de la pianiste sud-américaine, nous sommes tentés de nous extasier: quel admirable instrument que le Steinway. « Dans l'espace de ses sept octaves, il embrasse l'étendue d'un orchestre et les dix doigts d'un seul homme suffisent à rendre les harmonies produites par le concours de plus de cent instruments concertants ». Liszt en écrivant sa Sonate, connaissait les richesses du piano: Martha Argerich en interprétant une œuvre aussi dense sait qu'elle doit mettre en valeur tout le contenu psychologique que l'aspect stylistique.

Cette artiste n'ignore pas que Liszt n'a pas voulu soumettre son inspiration à une forme pré-établie; elle sait que le génial compositeur voulait créer sa forme au fur et à mesure des besoins, selon un schéma libre et inédit. La pianiste dans ces conditions doit dominer l'œuvre et équilibrer les états d'âme du grand Franz.

Martha Argerich, dans le Bach, fut une

remarquable styliste; dans la Sonate en si mineur de Liszt, elle révéla son intuition. Dans « Gaspard de la nuit », elle montra une maîtrise approfondie de tous les moyens de virtuosité transcendante; elle sait que Ravel ne spéculait pas sur le sentiment, mais qu'il ordonne la sensation. Dans les pièces de Chopin, le caractère intime du Nocturne, l'exubérance du Scherzo furent une nouvelle fois l'occasion de montrer la richesse inépuisable de la grande pianiste.

Si nous eussions dû parler de sa spécialité, nous aurions dit que sa qualité la plus éminente doit être trouvée principalement dans cette intuition que nous avons si fort appréciée dans l'œuvre du musicien hongrois. Il y a plus qu'une recherche; il y a des atomes crochus, comme il y a aussi une sympathie indéfectible. Pendant vingt-cinq minutes, Martha Argerich nous a fait passer de la majesté des « grandiosos » à la tendresse des « andantes ». Son tempérament lyrique et ses immenses possibilités de virtuose nous ont comblés.

M.

Au Club des loisirs

Un programme fait sur mesure...

(sp) En dépit d'un soleil presque printanier, de nombreux membres du Club des loisirs de la Chaux-de-Fonds s'étaient réunis jeudi après-midi dans la grande salle communale et ils n'eurent pas à regretter leur déplacement. En effet, le programme qui leur a été offert était particulièrement intéressant et bien adapté au public d'un club de loisirs.

Il s'agissait d'abord, dans cette séance, du commentaire par le pasteur Sully Perrenoud, d'un film en couleurs qu'il a réalisé aux Puits-de-Martel et qui est intitulé « L'heure du clocher ». Sous le signe de trois moments de la journée marqués par la sonnerie de l'église, soit le matin, à midi et le soir, le pasteur a réussi à présenter avec émotion, la vie dans de nombreuses fermes d'un village mi-campagnard, mi-industriel.

La deuxième partie de la séance était consacrée à un exposé du préfet des Montagnes, M. Jean Haldimann, centré sur le thème: « Autour de la maison: gens et choses d'hier ». A la lumière sensible de son dernier ouvrage si apprécié « Chronique de mon village », le conférencier a tenu ses auditeurs en haleine en leur rappelant mille traits de leur enfance, ce moment de la vie qui reste si profondément ancré dans la mémoire à partir d'un certain âge surtout. Ce fut réellement parfait dans l'expression littéraire et la présentation orale.

Etat civil

La Chaux-de-Fonds jeudi 24 février

PROMESSES DE MARIAGE. — Blanc, François-Jean, horloger et Guggisberg, Josette-Violette; Dubail, André-Lucien-Bernard, monteur et Jeanbourquin, Claudine-Marie-Marguerite; Luchetti, Ivo, maître d'hôtel et Eppner, Josette-Liliane.

MARIAGE CIVIL. — Rodriguez, José-Antonio, chauffeur et Renaud, Eliane-Monique.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds SAMEDI

CINEMAS
Corso: 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Le Casse (16 ans).
Eden: 15 h, 20 h 30 et 23 h 15, Les Bidasses en folie (sans limite d'âge, prolongations).
Plaza: 15 h et 20 h 30, La Mafia du plaisir (18 ans); 17 h 30, Prima ti perdono, poi l'ammazzo (18 ans).
Scala: 15 h et 21 h, La Veuve Couderc (16 ans); 17 h 30, Don Camillo en Russie (dès 12 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72: 21 h - 4 h.
Le Scotch: 21 h - 4 h.
La Boule d'or: 21 h - 4 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux.
Musée d'histoire: ouvert le week-end.
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée d'horlogerie: les collections.
Musée des beaux-arts: ouvert.

Pharmacie d'office. — Versoix, Industrie 1 jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS

Aula du nouveau Gymnase: la Guilde du film à 17 h, 20 h 30 et 22 h: à la découverte de Roger Corman.
Théâtre ABC: spectacle de la troupe allemande.

DIMANCHE

CINEMAS

Corso: même horaire.
Eden: pas de nocturne.
Plaza: même programme.
Scala: même programme.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72: 21 h - 2 h.
La Boule d'or: 21 h - 2 h.
Le Scotch: 21 h - 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Pharmacie d'office. — Versoix, Industrie 1, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS

Sentiers du Doubs: sortie de printemps à la Roche-aux-Chevaux.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL 4,6% DE LA POPULATION ACTIVE S'OCCUPE ENCORE D'AGRICULTURE

De notre correspondant:

Selon les résultats du dernier recensement fédéral de la population fait en décembre 1970, les personnes qui s'adonnent encore à l'agriculture, l'horticulture, la pêche et la sylviculture en Suisse sont au nombre de 229,293 seulement, dont 53,510 femmes. Cela représente une diminution de 35,2% depuis 1960. Alors que les personnes occupant les secteurs primaire de l'économie représentaient encore 13,2% de la population active en 1960 cette proportion est tombée à 7,6% en 1970.

Il y a bien sûr de grandes différences dans l'évolution de la situation selon les régions. C'est le canton d'Appenzel qui compte le plus d'agriculteurs puisqu'ils forment 27,8% de la population active, tandis qu'à Genève, ils ne sont plus que 1,5%. Dans le canton de Neuchâtel la proportion n'est que de 4,6%. C'est dans le canton du Tessin qu'on enregistre la plus forte diminution: 55,6% en 10 ans. Les proportions indiquées se rapportent aux professions principales. Il convient d'y ajouter toutes les personnes qui exercent l'agriculture à titre accessoire et qu'on évaluait en 1969 à 240.000.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Avec les sapeurs-pompiers

(c) Jeudi soir, le capitaine Duvoisin réunissait son état-major afin d'organiser les exercices pour l'année en cours. Quatre cours de cadres sont prévus ainsi que cinq exercices avec l'ensemble des sapeurs; l'un d'entre eux se fera avec la participation de la section des samaritains de l'ouest du Val-de-Ruz.

VALANGIN Conférence

(c) Dans le cadre des veillées féminines, Mlle Anne-Marie Bachmann, infirmière, a présenté en diapositives son récent voyage, « A travers le Pacifique et l'Australie ». A d'autres reprises déjà Mlle Bachmann, véritable globe-trotter, avait captivé ses auditrices.

Journée d'Eglise

(c) Un culte des familles sera célébré dimanche à la collégiale avec la participation des enfants du village; la prédication sera faite entièrement par des laïcs, ceci dans le cadre de la journée d'Eglise.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire: dès samedi 12 h à lundi 8 h tél. 53 21 33 ou No 11.
Chézard: Soirée de la fanfare.

DIMANCHE

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

SALLE DES SPECTACLES BOUDRY

Dès 20 h 30

BENONE DAMIAN

et son ensemble folklorique roumain

Dès 23 heures: BAL

Organisation: F.-C. Boudry

CULTES

EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Fontaines: culte 20 h.
Valangin: culte 10 h 10 (familles).
Bardonnex: culte 9 h 40.
Coffrane: culte 10 h, culte de jeunesse et de l'enfance 9 h.
Les Geneveys-sur-Coffrane: culte de l'enfance 9 h.
Montmolin: culte 20 h, culte de l'enfance 9 h.
Chézard-Saint-Martin: culte 9 h 50, culte de l'enfance 9 h 50, culte de jeunesse 8 h 30.
Dombresson: culte 10 h, culte de l'enfance et culte de jeunesse 8 h 45.
Le Pâquier: culte 20 h.
Fontainemelon: culte 9 h, culte de l'enfance 10 h 05, culte de jeunesse 8 h 15.
Les Hauts-Geneveys: culte 10 h 10, culte de l'enfance 9 h 15.
Cernier: culte 10 h, culte de jeunesse 9 h, culte de l'enfance 9 h.
Savagnier: culte 9 h 15, culte de jeunesse 8 h 30, culte de l'enfance 10 h 15.
Engollon: culte 10 h 20.
Vilars: culte de l'enfance 9 h.
Les Bugnens: culte 11 h 30, messe 12 h en cas de neige.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Cernier: samedi 18 h 15 messe; dimanche messe lue et sermon 7 h 25; grand' messe 10 h; messe pour les Italiens 18 h.
Dombresson: messe lue et sermon 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane: messe lue et sermon 10 h.

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE
Dombresson: Kirchensontag 14 h.

LE LOCLE — LE LOCLE

Le Locle

Casino: 20 h 30, La Maison (16 ans); (dimanche matinée 14 h 30); 17 h, Les Insatiables (18 ans).
Lux: 20 h 30, Ces Messieurs de la gâchette (16 ans) dimanche aussi à 14 h 30, 17 h, Les Neveux du général (18 ans) aussi dimanche.
EXPOSITIONS:
Musée des Beaux-Arts: Claude Mojonnet, peintre.
Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6, Dès 21 h, tél. 17.

Etat civil du Locle

PROMESSE DE MARIAGE. — Pflister, Jacques-Gustave, dessinateur en génie civil, et Curchod, Anne-Marie.
NAISSANCE. — Terranova, Salvatore-Fabio, fils de Giuseppe, manoeuvre-mécanicien, et de Rosa née Pace.

LES BRENETS

Nouveau conseiller général

Considérant qu'il y avait lieu de repouvoier un siège devenu vacant au Conseil général des Brenets par suite de la nomination au Conseil communal de M. Edouard Reichenbach, et au vu d'une décision du P.P.N. de présenter M. Paul Haldimann comme candidat au Conseil général, celui-ci a été proclamé élu à cette fonction.

21.720.000 KILOS DE LAIT

De janvier à octobre 1971, la production suisse de lait commercial a atteint 21.720.000 kg (21.594.000 kg pendant la même période de 1970).

La production se répartit de la façon suivante: lait de consommation 5.005.000 kg (5.122.000 kg), Yoghourt 501.000 kg (459.000 kg), crème 211.700 kg (204.200 kg), beurre 360.700 kg (397.000 kg), conserves de lait 125.600 kg (111.400 kg), fromage 901.200 kg (867.800 kg), autres produits 222.000 kg (209.000 kg). Le rendement brut épuré de l'agriculture suisse a atteint 4829 millions de fr. en 1971 contre 4535 millions en 1970. Cette augmentation a été compromise par la vague de renchérissement. Le lait comprend 30% du revenu de l'agriculture.

PRODUCTION DE VIANDE

En ce qui concerne la production de viande les perspectives sont très bonnes. L'engraissement des bovins procure quant à lui 20% du rendement brut. En 1972, le besoin en gros bétail sera de 460.000 pièces alors que l'offre indigène atteindra seulement 320.000 pièces. Il faudra donc importer 30% de la production nationale. De janvier à novembre 1971 on a abattu en Suisse 405.900 têtes de gros bétail (401.200 en 1970).

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Conseil fédéral a soumis récemment aux cantons et organisations spécialisées un rapport de la division de l'agriculture ainsi qu'un projet de loi modifiant la loi sur l'agriculture. La révision porte sur les chapitres consacrés à la formation professionnelle, aux améliorations foncières, à la protection juridique et aux dispositions pénales.

Le but essentiel de la révision est de stimuler la formation professionnelle sous toutes ses formes. Les dépenses de la Confédération seront augmentées de 30 à 40%. Les subventions en faveur de la formation et de la vulgarisation agricole se sont montées à 1.400.000 fr. en 1950 et à 11.342.000 fr. en 1970.

J. de la H.

LA BRÉVINE

Déjà la Côte d'Azur...

(c) La Côte d'Azur à deux pas de la Sibérie suisse, serait-on tenté d'ajouter en admirant le magnifique arbuste de Bois-Gentil qui est actuellement en pleine floraison dans une propriété de la Brévine. Il est bon de temps en temps que les augures se trompent et n'attribuent pas toujours à la Brévine un caractère sombre. Là aussi, lorsque le soleil brille, il fait chaud...

Concours de ski: les jeunes en piste!

(c) Le Ski-club de la Brévine, dont on connaît le dynamisme, organise ce week-end son concours interne réservé aux O.J. Aujourd'hui samedi aura lieu le slalom spécial en deux manches, lequel sera suivi du slalom géant en deux manches également.

Soixante participants sont déjà inscrits. Les deux catégories sont les suivantes: minimes, de 4 à 9 ans et O.J. de 10 à 16 ans.

Dimanche après-midi, la plupart des jeunes skieurs se retrouveront pour une épreuve de fond sur quatre kilomètres. Les départs se donneront à l'ouest du village. Le nouveau téléski installé dans la région et dont nous avons déjà parlé, fonctionnera.

M. PHILIPPE SCHWED AU CLUB 44

« LA SUISSE, TERRE D'ASILE ? »

C'est à un exposé du plus vif intérêt qu'il nous fut donné de participer jeudi soir au Club 44. M. Philippe Schwed, professeur d'histoire à Genève et traducteur du livre d'Adolf Häslér « Das Boot ist voll » précisément relatif à la question des réfugiés en Suisse pendant la guerre, traite en effet de façon magistrale et dans un esprit remarquablement synthétique de l'un des problèmes les plus dramatiques et les plus douloureux que notre pays ait jamais connus au cours de son histoire. Si le ton de M. Schwed fut délibérément passionné (et partant passionnant), le conférencier ne s'est cependant jamais départi de l'honnêteté de l'historien, en recourant aux documents d'une historicité absolue pour fonder chacune des thèses qu'il avançait.

Avant d'entrer dans le vif de son sujet, M. Schwed prend soin de délimiter son exposé qu'il n'étendra pas au cas des réfugiés militaires, ni des civils internés, pas plus qu'à l'important mouvement de générosité individuelle qui compensa partiellement la carence gouvernementale en la matière. S'arrêtant sur le concept de « droit d'asile », le conférencier note qu'il faudrait plutôt parler de faculté, ou même de devoir comme le fait l'éminent constitutionnaliste neuchâtelois Aubert. En fait, la Suisse a une longue tradition de terre d'asile qui remonte à l'accueil des Huguenots, des émigrés de la Révolution française, des émigrés politiques trotskistes.

L'ÉTERNELLE « UBERFREMDUNG »

Jusqu'à libérale, la politique suisse relative aux réfugiés, va subitement s'infléchir en 1933 à la prise du pouvoir par Hitler. Devant l'arrivée des premiers réfugiés en Suisse, pour l'essentiel des gens hostiles au régime, le département de justice édicte des directives empreintes d'une grande méfiance. Pour en juger seriemment, il faut se référer aux événements, à ce que l'on peut appeler la « malice des temps »: grave crise économique, nombre très élevé de chômeurs, retour assez massif de compatriotes de l'étranger. C'est alors que fleurit un esprit dénouçant l'« Ueberfremdung » aux relents mal déguisés d'antisémitisme. Pourtant, au début des années 30, le taux des étrangers n'avait jamais été si bas depuis 1910, à la suite de la fermeture des frontières pendant la Grande Guerre; de plus, la proportion israéliite de la population n'atteignait que le quatre pour mille. Il n'en reste pas moins que les allégations les plus ignobles et les plus diffamatoires témoignent du plus profond mépris du prochain.

En 38, c'est l'Anschluss; 3000 réfugiés autrichiens entrent en Suisse. Les autorités cherchent à endiguer le flot. Peine perdue, les nazis cherchant précisément à se débarrasser de leurs juifs allemands en les dénaturalisant, les spoliant de leurs biens et les amenant à la frontière helvétique qu'ils les forçait à franchir. Les protestations de la Suisse demeurent sans écho, pas plus que ses interventions à la conférence d'Evian. C'est alors que la politique suisse connaît l'une de ses phases les plus regrettables, puisque le gouvernement helvétique exige de la part des Allemands de munir les passeports de leurs ressortissants israéliites du signe distinctif « J », menaçant de rétablir le visa pour les citoyens allemands en cas de refus. Sur quoi le Conseil fédéral prendra soin de déclarer

que cette mesure est d'origine allemande. Au début de la guerre, on compte environ 7 à 8000 réfugiés dont cinq milliers sont juifs. Dès la guerre déclarée, on ferme la frontière à tous les réfugiés qui ne seraient ni déserteurs ni réfugiés politiques. Mais ce n'est qu'en 42 que l'afflux de réfugiés s'accroît considérablement, suite aux premières déportations dont on aura très vite connaissance en Suisse. Pourtant, le 4 août, le Conseil fédéral considère que l'on ne peut considérer comme réfugiés politiques ceux qui ont pris la fuite en raison de leur race. Le 13 août, la frontière est fermée aux réfugiés civils, ce qui suscite une émotion considérable dans l'opinion publique et dans la presse malgré la censure. Très gêné, le Conseil fédéral consulte les cantons; réponse de leur part peu empreinte à l'exception de Zurich et Bâle-Ville. Le 27 septembre, le conseiller fédéral von Steiger cherche à expliquer au Conseil national en parlant du danger pour la sécurité de l'afflux de réfugiés. Les partis bourgeois accordent leur soutien à la politique gouvernementale, tandis que s'élevaient des voix discordantes de la part de socialistes neuchâtelois, mais aussi de radicaux saint-gallois et bâlois. Néanmoins les mesures du Conseil fédéral seront confirmées en septembre et en décembre, notamment à l'encontre des juifs français pourchassés par les rafles et qui seront renoués à la frontière helvétique.

« SAVAIENT-ON ? VOULAIT-ON SAVOIR ? »
C'est bien sûr la grande question qui se pose devant si peu de générosité, lorsque l'on voit que le sort qui attendait inéluctablement tous les réfugiés refoulés. Von Steiger a tenté de justifier la sévérité de sa politique en se retranchant derrière l'ignorance du drame monstrueux. Mais pouvait-on vraiment ignorer, s'interroge l'orateur du Club 44? Pourtant la solution finale était suffisamment explicite dans « Mein Kampf » et dans la propagande de Goebbels. Pourtant, il y aura ce médecin zuricois délégué de la Croix-Rouge qui rapportera les scènes d'assassinats collectifs sur le front russe durant l'hiver 1941-42. Pourtant la radio anglaise annoncera les faits si incroyables que les juifs eux-mêmes ne pourront y croire tout d'abord. Mais les nouvelles se confirment. Von Steiger commande dès lors un rapport sur les conditions de vie réservées aux déportés; docu-

ment accablant pour les responsables de la politique des réfugiés, puisque ce rapport conclut que l'on ne peut plus prendre la responsabilité de refouler les réfugiés. Néanmoins on décidera le 13 septembre 1942 de refouler les juifs français. En 1943, la victoire change de camp; désormais on ne s'opposera plus à l'immigration de réfugiés israéliites et ce jusqu'à la fin des hostilités.

Le nombre des réfugiés refoulés demeurera à jamais énigmatique. Il est vrai que l'on ne peut juger en toute impartialité des événements qui se déroulent dans une période hors du commun, où les pressions furent considérables. Certes, on ne savait pas alors ce que deviendrait le monde. Certes, on ne pouvait accueillir des réfugiés sans limites. Certes, l'existence du pays fut gravement menacée, encore que la question des réfugiés n'ait pas apparemment inquiété les Allemands qui n'ont jamais adressé de requête à la Suisse à ce sujet. Aussi, conclura le conférencier, il n'en est pas moins vrai que les lois de l'humanité ont été bafouées et que la Suisse porte une part de responsabilité dans l'assassinat collectif des juifs. Paroles qui pourront choquer certaines bonnes consciences. Nous y voyons plutôt la force d'une démocratie qui ose avouer tout haut les erreurs du passé; c'est le plus sûr garant de son authenticité présente et future.

B.Nm

Il brûle un stop

Hier vers 8 h 40, un petit bus piloté par M. S.L., domicilié à la Chaux-de-Fonds, roulait rue de la Fusion en direction sud. A la hauteur de la rue Numa-Droz, le conducteur n'a pas respecté le signal « stop » et a coupé la route à une voiture conduite par M. H.F., de la ville également. Collision et dégâts.

Perte de maîtrise

Un habitant de la ville, M. A. H., circulait en voiture le long de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est avec l'intention d'emprunter le Grand-Pont. En prenant son virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa machine qui vint heurter la barrière située au bord du trottoir puis finit sa course contre la façade de l'immeuble Meyer-Franck. Pas de blessé.

Informations horlogères

Diminution des exportations au cours du mois de janvier

La Chambre suisse de l'horlogerie communique qu'en janvier dernier, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 147.931.917 fr. contre 257.665.288 fr. en décembre 1971 et 152.221.097 fr. en janvier 1971. Par rapport à cette dernière date, la diminution pour janvier 1972 est de 2,8%

montres et mouvements valant 128.186.893 francs ont été livrés à l'étranger, contre 6.925.075 pièces représentant 233.793.099 francs en décembre 1971 et 4.120.134 pièces d'une valeur de 133.920.275 fr. en janvier 1971. Les chiffres de janvier 1972 reflètent une diminution de 3,1% en quantité et une diminution de 4,3% en valeur par rapport aux résultats de janvier 1971.

Durant le mois en question, 3.992.080

Kuoni-vols de jour vers la mer!

Idées Kuoni 72 pour vols de vacances à la mer!

Voici quelques idées de vacances pour 1972. Si vous désirez en savoir davantage, nous vous enverrons volontiers notre documentation sur les différentes destinations. Et, si vous passez chez nous, nous vous renseignerons immédiatement sur les plages, les pays et les gens, les hôtels, la cuisine et tout ce qui pourrait encore vous intéresser. Nos prix s'entendent pour 8 jours, sauf 6 jours pour Majorque.

Nous aimerions que vous profitiez encore plus de vos vacances à la mer.

Majorque
dès **Fr. 198.-**
(au départ de Zurich)

Costa Dorada
dès **Fr. 395.-**
(au départ de Zurich)

Canaries
dès **Fr. 495.-**

Tunisie
dès **Fr. 495.-**

Ibiza
dès **Fr. 395.-**

Costa del Sol
dès **Fr. 425.-**

Grèce (Athènes)
dès **Fr. 495.-**

Grèce (Rhodes)
dès **Fr. 595.-**

Turquie
dès **Fr. 674.-**
(au départ de Zurich)

Bulgarie
dès **Fr. 495.-**
(au départ de Zurich)

Yougoslavie
dès **Fr. 338.-**

Sardaigne
dès **Fr. 635.-**
(au départ de Zurich)

Maroc (Tanger)
dès **Fr. 495.-**

Maroc (Agadir)
dès **Fr. 670.-**

KUONI

Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

USINE DECKER S.A., à NEUCHÂTEL, engagerait un

MAGASINIER

actif et consciencieux, connaissant la branche de la métallurgie, pour tenir son magasin de matière première, préparer les sorties de matière et d'outillage.

Adresser offres à Usine Decker S.A.,
Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel 7.
Tél. (038) 24 55 44.**LOOPING**Réveils et pendulettes.
Vu le développement de notre programme de fabrication, nous cherchons :**Polisseurs****Peintres au pistolet**

sur pièces en métal

Débutants

seraient formés par nos soins

Metteuses en marchesur grandes pièces.
Travaux intéressants et variés. Nous offrons places stables et bien rémunérées. Caisse de retraite et autres avantages sociaux. Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner à

LOOPING S.A.
Manufacture de réveils et de pendulettes.
Rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 77 33.**LE NOUVEL HOPITAL DE ZONE DE MORGES**

sera mis en service dès la fin de cette année, et plusieurs collaborateurs de l'hôpital actuel contribuent déjà au choix de son équipement mobile.

Pour assurer une exploitation normale de notre bloc opératoire jusqu'à l'ouverture des nouvelles salles, nous souhaitons compléter notre équipe par l'engagement d'une

**INFIRMIÈRE
INSTRUMENTISTE**

ayant si possible quelques années de pratique.

Nous offrons un traitement correspondant aux capacités et tous les avantages sociaux.

Entrée en service à convenir.

Les offres complètes seront adressées à la Direction de l'hôpital de Morges, 1110 Morges, tél. (021) 71 26 35, où tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

Portes-Rouges 145
NEUCHÂTEL

engagerait une

secrétaire

connaissant les travaux de bureau et l'anglais.

Travail très varié comprenant entre autres les exportations.

Tél. 25 49 38.

Hildenbrand

engage

AIDE-MONTEUR

Place stable et très bien rémunérée.

Faire offres manuscrites à :

HILDENBRAND & CIE S.A.
Installations sanitaires, ferblanterie.
10, rue de Saint-Nicolas, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 66 86 et 87.**METAUX PRECIEUX S.A.**

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son département EDP,

PERFORATRICE

qualifiée

ou éventuellement

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour la perforation et la vérification sur machines IBM ainsi que pour divers autres travaux administratifs (personne non initiée serait formée par nos soins).

Nous offrons une activité variée et intéressante ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires.

METAUX PRECIEUX S.A., 2000 Neuchâtel 9, avenue du Vignoble 2. Tél. (038) 25 72 31.

Chauffeur-magasinier

parlant si possible le français et l'allemand, trouverait travail intéressant, indépendant, bien rémunéré, pour date à convenir (semaine de 5 jours).

S'adresser à
Marc STETTLER, meubles en gros
Exposition route de Boudry
2016 CORTAILLOD
Tél. (038) 42 19 21 - (032) 92 19 21

NEUCHÂTEL

engage pour LA TREILLE
Alimentation**une vendeuse
caissière**

ainsi que

une vendeuse

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à la Direction
des Grands Magasins, Treille 4.
Tél. (038) 24 02 02, Neuchâtel.**FAVAG S.A. Neuchâtel, cherche pour son
CENTRE DE TRAITEMENTS
DE SURFACES**

un

COLLABORATEUR

pour un poste à responsabilité.

Formation de base requise :

PEINTRE INDUSTRIEL
OU
PEINTRE EN BATIMENTLes personnes qualifiées pour cette activité intéressante et variée, sont priées de faire leurs offres au bureau du personnel de FAVAG S.A. 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 41, int. 338.Nous cherchons, pour notre département de vente
doté d'une installation moderne, un (e)**collaborateur (trice)
commercial (e)**pour le développement de nos exportations dans
tous les pays industriels du monde.Langues demandées : français, allemand et de
bonnes connaissances d'anglais.Les Intéressés (ées) appréciant une activité très
variée avec possibilités de développement selon
capacités sont priés (ées) de faire offres accompa-
gnées des documents habituels à :RMB. ROULEMENTS MINIATURES S.A.
Case postale 121, Boujean, 2500 Blenne 6.Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à
convenir,**accordeur
de pianos**actif et consciencieux, ayant quelques années de
pratique.Place stable très bien rémunérée et semaine de
5 jours.Ecrire ou téléphoner à MUSIQUE SYMPHONIA,
31, rue Centrale, 2501 Blenne. Tél. (032) 3 71 21.Importante entreprise de la branche «appareils»
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,**MÉCANICIEN**

(pour le service externe)

Il sera chargé de l'exécution indépendante des
commandes, ainsi que du service de la clientèle
dans la région Berne - Neuchâtel - Soleure.Cet emploi requiert les conditions indispensables
suivantes :bonnes connaissances de l'électro-mécanique,
initiative,
dynamisme et entretient avec la clientèle.Possibilité, si besoin est pour certains secteurs, de
compléter la formation à l'usine même.Si un tel poste vous intéresse, veuillez adresser
votre offre au mandataire ci-après désigné :FRITZ WILHELM (conseiller du personnel)
Im Gassacher 10, 8307 EFFRETIKON
Tél. (052) 32 33 57Nous désirons engager, pour notre branche
transport, une**secrétaire**de langue maternelle française, possédant de
bonnes connaissances d'anglais.Nous cherchons également, pour notre service
de la comptabilité, un(e)**employé (e)**de commerce aimant les chiffres, de langue
maternelle française ou allemande. Age idéal
23 - 26 ans.Nous prions les personnes intéressées à l'un
de ces postes de prendre contact avec notre
service du personnel. Nous leur fournirons
volontiers tous les renseignements nécessaires.

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales
Bassin 16 — 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71 - int. 315**Fiduciaire de la place de Zurich**cherche, pour son département romand à Zurich,
une bonne**secrétaire**pour dactylographie de rapports et autres travaux
de secrétariat.Nous demandons : travail rapide et soigné ; notions
d'allemand.Nous offrons : avantages sociaux d'une entreprise
moderne, ambiance de travail agréable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae,
photo, certificats et prétentions de salaire, à
M. G. Kürner, directeur de l'Association de révision
de banques régionales et caisses d'épargne suisses,
Börsenstrasse 21, 8001 Zurich. Tél. (01) 23 66 77.

L'hôpital de Montreux

cherche

**une infirmière ou
un infirmier-anesthésiste**
ainsi que
une laborantine médicaleExcellentes conditions d'engagement.
Entrée en service dès que possible.Adresser offres, avec curriculum vitae et copies de
certificats, à la Direction de l'hôpital de Montreux,
1820 Montreux.Pour notre bureau de préparation et contrôle,
nous cherchons**JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU**Ce poste conviendrait à jeune homme ayant
des connaissances d'allemandNous offrons :
Travail varié et intéressant
Horaire libre

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S.A., Musinière 17
2072 SAINT-BLAISE - Tél. (038) 33 23 23

BANQUE PRIVÉE A ZURICH

cherche, pour le 1er mars ou date à convenir, jeune

**EMPLOYÉ (E)
DE COMMERCE**consciencieux(euse), pour la correspondance fran-
çaise et travaux de bureau en général.

Possibilité de se perfectionner en allemand.

Formation commerciale désirée.
Ambiance agréable dans petit cadre, au centre de
la ville, conditions de salaire appropriées.Prière d'adresser offres à la METRO BANK ZURICH,
à l'attention de Mlle Meyer, Badenerstrasse 141,
8026 Zurich, ou de prendre contact par téléphone
(01) 39 71 11.piersa s.a.
2074 marinéléments préfabriqués en béton,
béton précontraint et pierre artificielle

cherche, pour date à convenir une (un)

**secrétaire
aide-comptable**destiné (é) à s'occuper de divers travaux compta-
bles, statistiques et annexes.Transports assurés depuis Neuchâtel ou éventuelle-
ment environs.Piersa S.A., case postale 4
2074 Marin. Tél. (038) 33 10 41.

Si vous avez le sens commercial, le contact facile.

Si vous aimez rouler, être responsable d'un véhicu-
le moderne, proposer des produits de qualité avec
une image de marque très connue. Si vous voulez
gagner un salaire au-dessus de la moyenne, valorisé
périodiquement, vous trouverez un poste de**VENDEUR MOTORISÉ**dans une importante entreprise de la branche ali-
mentaire, avec siège à Neuchâtel.

Nous offrons :

- 1 poste stable
- 1 stage de formation ainsi qu'un perfec-
tionnement permanent.

Nous demandons :

- connaissance de la langue française
- permis de conduire suisse A ou D.

Envoyez s.v.p. le coupon ci-dessous sous chiffres
EH 506 au bureau du journal. Notre discrétion vous
est assurée. Il sera répondu à toute demande
d'emploi.

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
Profession :	Tél. :
Etat civil :	Permis :
ORIGINE :	Lieu :
Activité actuelle :	
Date d'entrée éventuelle :	

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Agriculteur mécontent: la commune de Buttes s'étonne et s'explique

Dans notre édition du 19 février, nous avons publié, sans y ajouter de commentaires, les déclarations faites à notre correspondant régional par un agriculteur de la Montagne-de-Buttes qui n'était pas d'accord de payer la taxe d'épuration des eaux puisqu'il n'y a que de l'eau de citerne ou il habite et qui reprochait à la commune de se désintéresser de la production laitière en n'appuyant pas l'éventuelle construction d'une fromagerie à la Montagne-de-Buttes. L'agriculteur se plaignait encore de devoir ouvrir les chemins en hiver. Le Conseil communal de Buttes nous a fait parvenir à ce propos les explications suivantes:

ponse du 10 mai 1971, le Conseil d'Etat, par le département de l'agriculture a pris note de la position de la commune de Buttes, et l'avis que des que les études seront terminées, les propriétaires et fermiers intéressés (dont M. Huguenin fait partie) seront appelés à choisir la solution définitive entre la construction d'une nouvelle laiterie-fromagerie et la livraison à la tente entre les intéressés eux-mêmes, et nous ne pensons pas que cela soit le cas actuellement. Nous croyons savoir que jusqu'à ce jour M. Huguenin était opposé à cette construction et nous nous félicitons de cet heureux revirement.

c) **Enlèvement de la neige:** La commune de Buttes, par le biais de subventions, prend part au paiement des frais occasionnés par l'enlèvement de la neige. Ceci est d'autant plus remarquable qu'elle n'a aucune obligation de participer à l'entretien de ces chemins, ces derniers étant privés. La aussi, l'esprit de solidarité entre le village et les Montagnes semble jouer. L'intervention de M. Huguenin est d'autant plus inadmissible qu'actuellement, il bénéficie du voisinage de l'entrepreneur chargé de l'enlèvement de la neige au village, et qu'en passant, ce dernier dégage une bonne partie de l'accès à sa propre ferme.

d) **Eau polluée:** Le Conseil communal désapprouve la manière dont cet agriculteur s'approvisionne en eau. Réd. — Quant à nous, nous considérons le débat comme clos, les deux parties s'étant exprimées.

LES BAYARDS

Succès de la marche à skis

(c) La troisième marche à skis des Bayards a connu le succès: 350 participants arboraient la magnifique médaille après avoir suivi, par un temps idéal, l'itinéraire Chapelle, Cernil, la Baume, les Parcs et retour. Le tracé de 12 km, encore amélioré, a permis à de nombreuses familles de participer dans les meilleures conditions à cette manifestation.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Carnet de deuil

(c) M. William Piaget-Juvet est décédé jeudi après quelques heures de maladie dans sa 72^e année. Homme très actif et horloger de talent, il était l'un des associés de la fabrique Arthur Juvet et Cie. Les employés qu'il avait sous ses ordres le regretteront, car il savait les diriger avec efficacité et bonne humeur. Il siégea à deux reprises au Conseil général où ses interventions étaient toujours frappées de bon sens.

La doyenne a 95 ans

(c) Hier, Mlle Regula Audétat, doyenne de la commune, est entrée dans sa 95^e année. Elle vit avec sa sœur, elle-même âgée de 92 ans.

LES VERRIÈRES

Fracture

(sp) Un élève, Bernard Gindroz, s'est fracturé une jambe en skiant.

Le Centre neuchâtelois de documentation pédagogique «C.N.D.P.» au collège de Fleurier

(sp) Après Cernier, la Chaux-de-Fonds et le Locle, Fleurier a accueilli au collège primaire de Longereuse, l'exposition itinérante du Centre neuchâtelois de documentation pédagogique (CNDP) que dirige M. Eric

Histoires américaines: il n'y a pas que l'ivraie

Il est frappant de voir aujourd'hui combien de personnes sont pessimistes quant à tout ce qui vient d'Amérique et aussi quant à la jeunesse en général.

Mais, ce pessimisme est dépassé. Pendant un certain temps, il est vrai, dans le champ de l'humanité, l'ivraie a paru l'emporter, mais maintenant, par la grâce de Dieu, le bon grain renaît vite! La presse, enfin, s'intéresse à ce renouveau qui, comme une vague de fond, porte la jeunesse américaine vers Jésus.

Le grand évangéliste Billy Graham, citant les magazines américains «Time» et «Look» a parlé récemment de ce qu'il appelle «La révolution de Jésus».

Il montre qu'au moment où des milliers de jeunes Américains s'adonnent encore au libertinage, à la drogue et à la violence, un véritable réveil spirituel se fait dans la jeunesse. Ce réveil ne se fait pas systématiquement dans l'une ou l'autre des confessions, mais il anime des jeunes gens et jeunes filles de toutes dénominations chrétiennes et aussi de tous milieux sociaux.

A ce propos le magazine «Time» a écrit: «Il émane (de ce réveil) une fraîcheur matinale, une atmosphère brillante d'espoir et d'amour, accompagnée du zèle révolutionnaire habituel. La plupart des convertis semblent heureux de transposer leur foi dans la vie quotidienne.»

Il convient de faire deux remarques au sujet de ce réveil spirituel dans la jeunesse américaine. La pre-

mière, c'est que ce réveil amène un renouveau de ferveur pour le Christ. La seconde, c'est qu'il contribue au rajeunissement des Eglises.

Pendant deux ans, la presse et la TV américaines ont été «infestées» selon le mot de Billy Graham, par les récits des orgies de meurtres de Charles Manson, le faux messie californien. Linda Kasabian avait dit au tribunal que Manson était son messie. Elle lui avait rendu un culte, elle l'avait adoré. Il y a peu de temps, Lynda a annoncé sa conversion au Christ Jésus. Son mari dont elle était séparée depuis plusieurs années s'est également converti au Christ et l'un et l'autre se sont retrouvés ensemble. Linda Kasabian dit maintenant: «J'ai trouvé mon vrai Messie, le Christ.»

C'est vers Lui que se tournent maintenant, grâce à Dieu, d'innombrables jeunes.

Quant au rajeunissement des Eglises, il est évident que le message reste le même: c'est toujours l'appel à venir au Christ Sauveur et à marcher à sa suite. Mais, la forme des cultes est renouvelée. Ces jeunes provoquent le dialogue et surtout, l'amour et la sympathie régiment!

De voir ainsi la bonne semence reprendre vie est profondément réjouissant. Nous devons être heureux de ce renouveau spirituel qui anime aujourd'hui la jeunesse américaine... Plût à Dieu qu'il pénètre notre vieux continent, ranime et rajeunisse nos Eglises d'Occident. La jeunesse, c'est la vie!

Jean-Pierre BARBIER

Avec «l'Echo du Vallon» de Travers

De notre correspondant régional:

Le club des accordéonistes «l'Echo du Vallon» de Travers a siégé sous la présidence de M. Rémy Barrière. Trente-trois membres étaient présents. Une minute de silence a été observée pour honorer la mémoire de M. André Rufenacht, décédé l'année dernière. Du rapport présidentiel, il ressort que le club a un effectif de 44 membres, qu'il a organisé deux soirées et participé à la Fête cantonale de Bevaux où il a obtenu une excellente critique du point de vue musical et pour la direction de M. Michel Grossen de Fleurier.

Mme A. Krugel a donné connaissance des comptes. La situation financière de la société est saine, malgré de grosses dépenses engagées. M. Michel Grossen releva plusieurs points positifs pour le bien de la société. Sur l'invitation du club des yodleurs «Edelweiss», «l'Echo du Vallon» donnera un grand concert demain soir à Sainte-Croix. En mars il participera à la fête des écoles, puis au 75^e anniversaire du chœur d'hommes «l'Espérance» et en juin à la fête cantonale vaudoise de Renens en qualité de représentant des sociétés neuchâteloises.

RÉCOMPENSES ET NOMINATIONS

Ont été récompensés pour assiduité aux

Bientôt «La Croisée» ouvrira ses portes

(sp) En 1970, le comité de la fondation des «petites familles» faisait don à «Carrefour» de son immeuble de Travers. Le nouveau foyer prendra le nom de «La Croisée» et recevra entre 12 et 15 adolescents. Il a été reconnu par l'Etat et bénéficiera ainsi d'une aide financière du canton.

Un comité s'est constitué. Il est formé de M. Robert Pétremand: président; Mme Anita Presset: vice-présidente; MM. Pierre Decombaz, et Paul Emery: caissiers; Mlle R. Meyer: secrétaire. En font encore partie: Mme P. Borel-Vuille, MM. Richard Barbezat, Philippe Favarger, H. Reber, Jean-Claude Knutti et le pasteur André Clerc. La commission de construction a été formée de MM. Pierre Wyss: président; Gaston Hamel, Charles Jaques, F. Kohler et Jacques-L. Roulet.

D'importants travaux de réfection seront exécutés cette année encore et l'ouverture du foyer est prévue pour 1973. Le directeur a été nommé en la personne de M. M. Staub, de Fleurier, éducateur spécialisé, actuellement à Dakar.

Comptes acceptés au Crédit mutuel

(sp) La caisse de crédit mutuel a siégé au Château de Travers sous la présidence de M. Henri Treuthardt. Un cinquantaine de sociétaires étaient présents. En 1971, les entrées ont été de 1.996.353 fr., les retraits d'épargne de 325.179 fr., les prélèvements en compte courant de 1.058.442 francs. Le roulement a atteint 3.944.816 francs. L'assemblée a approuvé ces comptes sans opposition.

CULTES

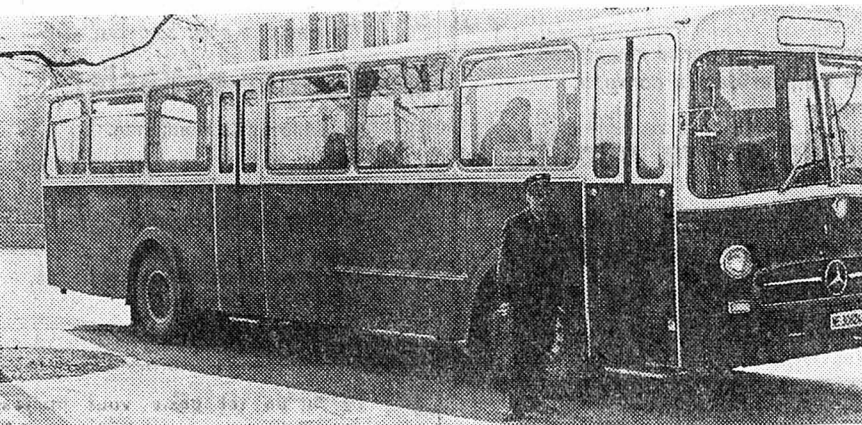
EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Les Bayards: 9 h 45 culte M. Fuchs, 9 h 45, culte des enfants.
Buttes: 9 h 45 culte M. Pinto, 8 h 45 culte de jeunesse, 10 h 45 culte des enfants, samedi 20 h culte et sainte-cène.
La Côte-aux-Fées: 8 h 50 rencontre M. Morier-Genoud, 8 h 50 culte de jeunesse 10 h culte des enfants.
Couvét: 9 h 45 culte adultes-enfants M. Tissot, 8 h 05 culte à l'hôpital 9 h 45 au foyer scolaire culte des tout-petits.
Nouvelle-Censière: 14 h 30 culte M. Perriard.
Fleurier: 9 h 45 culte M. Jacot, 8 h 30 culte de jeunesse 11 h culte des enfants, 9 h 45 à la cure culte des tout-petits, 20 h culte du soir.
Môtiers: 9 h 45 culte M. Perret, 9 h culte de jeunesse, 10 h 45 culte des enfants.
Noiraigue: 9 h 45 culte M. Duruphy, 9 h culte de jeunesse, 11 h culte des enfants.
Saint-Sulpice: 9 h 30 culte M. Perriard, 10 h 30 culte des enfants.
Travers: 10 h culte M. Dintheer, 9 h culte de jeunesse, 11 h culte des enfants.
Les Verrières: 9 h 45 culte M. André 9 h 45 culte des enfants.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
La Côte-aux-Fées: 9 h 30 école du dimanche, 9 h 30 M. Morrier, 20 h au temple rencontre avec M. Morrier, sujet: «Ces problèmes sont les nôtres». Samedi 20 h réunion des jeunes avec Pierre Morrier. Jeudi 20 h réunion de prière.
EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Fleurier: samedi 19 h 45 messe, dimanche 8 h messe, 9 h 45 messe chantée, 19 h 45 messe.
Les Verrières: 9 h messe.
La Côte-aux-Fées: 10 h 30 messe.
Travers: samedi 19 h messe, dimanche 10 h grand-messe.
Noiraigue: 8 h 45 messe.
Couvét: samedi 18 h 15 messe, dimanche 8 h et 10 h messes.

ARMÉE DU SALUT
Fleurier: (rue du Régional), 9 h réunion de prière, 9 h 45 culte 11 h jeune armée, 20 h réunion d'évangélisation.
EGLISE DE RÉVEIL
Couvét: 13 chemin de Plancement 9 h 45 culte et sainte cène, lundi 20 h étude biblique, vendredi 20 h réunion de prière.

EGLISE ADVENTISTE
Couvét: samedi 9 h 30 étude biblique, 10 h 30 culte et prédication. Jeudi 20 h 15 méditation et prière.
TEMOINS DE JÉHOVAH
Couvét: (Grand-Rue 1) samedi 18 h 45, mardi 20 h, jeudi 20 h études bibliques et conférences.

LE NOUVEAU BUS R.V.T.



En service depuis une semaine, et affecté au transport des élèves qui, des Verrières et des Bayards, viennent à Fleurier suivre les cours du collège régional, le nouvel autobus du R.V.T. donne entière satisfaction. Il a une capacité de 50 places assises et de 29 places debout.

(Avipress - Schelling)

COUVET

Assemblée du Ski-Club

(c) Le Ski-Club a siégé jeudi soir sous la présidence de M. André Schmidt. Les membres ont accepté une démission compensée par une admission. Une proposition d'augmentation des cotisations sera étudiée par le comité. Celle de réduire le nombre des assemblées de dix à six séances par année sera discutée lors de l'assemblée générale du mois de mai. Le match au loto de la société aura lieu le 16 décembre 1972. Le président de la commission technique a donné connaissance de résultats de concours de ski et a parlé de la marche à skis de La Blanche Randonnée. La prochaine assemblée a été fixée au 7 avril prochain.

Football:

Couvét - Pontarlier

(c) En nocturne, sur le terrain d'entraînement situé à l'est des Usines Dubied, Couvét a perdu jeudi soir, 2 à 1 contre Pontarlier. Malgré la saison, ce match s'est déroulé dans de bonnes conditions, le sol n'étant même pas gelé.

Sur les traces de Saint-Augustin

(c) La rencontre des personnes âgées de la paroisse réformée de Couvét, a eu lieu jeudi après-midi à la salle de paroisse. M. le pasteur Willy Perriard a parlé de Saint-Augustin et présenté un film en couleur intitulé «Sur les traces de Saint-Augustin».

Pour la piscine des Combes

(c) Jeudi en fin d'après-midi s'est déroulée une importante séance consacrée au projet de transformation et de modernisation de la piscine des Combes. Cette rencontre, convoquée par le comité de la piscine a permis aux représentants de huit communes du Vallon (sur les onze convoquées), aux responsables des services cantonaux de l'hygiène, des eaux, du sport et de la gymnastique et des membres du comité, de faire un large tour d'horizon sur le problème du financement du projet. Nous y reviendrons.

COMMUNIQUÉ

M. C.-F. Ducommun à Couvét

(sp) Invité par la Société d'émulation, c'est ce soir, à la salle Grise de Couvét, que M. Charles-Frédéric Ducommun, ancien directeur général des PTT, prononcera une conférence intitulée: «Le problème des étrangers et nos responsabilités européennes.»

Pour les missions

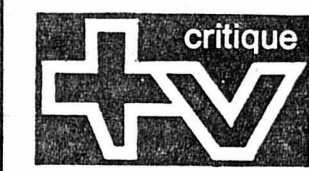
(sp) L'année passée, la paroisse a atteint, sa cible missionnaire en versant une somme de 2140 francs. Cette année, la cible doit atteindre 2000 francs.

Il avait passé sa retraite au Val-de-Travers

Décès du commandant de corps Alfred Guebéli

L'ancien colonel commandant de corps Alfred Guebéli est mort à Lucerne jeudi, dans sa 87^e année. Durant la première guerre mondiale, le défunt a commandé le bataillon d'infanterie de montagne 3. Après avoir fréquenté l'école de guerre de Paris, il a été désigné comme chef d'état-major de l'ancienne 5^e division. Lors de la réorganisation des troupes de 1938, Alfred Guebéli se vit confier le commandement de la 8^e division, créée le 1^{er} janvier 1944, il a été promu au rang de colonel commandant de corps et il a assumé le commandement du deuxième corps d'armée jusqu'à sa retraite, à la fin de 1949.

Durant cette dernière période Alfred Guebéli s'est retiré dans sa propriété du Val-de-Travers et il a exercé durant plusieurs années la charge de président de la Ligue suisse pour la protection de la nature.



L'actualité: un présent du temps

Faut-il crier au miracle parce que «Temps présent» était un peu moins banal et incontestablement moins ennuyeux qu'il n'avait pris l'habitude de l'être. Nous n'irons pas jusque là. Mais indépendamment de l'actualité qui le plus souvent dicte le choix du ou des sujets, la façon de les traiter, comme aussi la variété plus ou moins grande, rend l'émission attrayante, voire même captivante, comme ce fut le cas de jeudi dernier ou alors, hélas, terne et sans vie comme les réalisateurs nous en ont donné l'habitude ces «temps» derniers.

Du domaine de l'actualité brillante sont les deux premiers sujets: «L'affaire Barbie» et «L'initiative des 32». Par contre le dernier «Albert Pellaton, fermier solitaire» appartient incontestablement au domaine de l'anecdote et du pittoresque. Sujet de second plan peut-être et sujet difficilement classable certainement, sinon dans le domaine du plaisant.

«L'affaire Klaus Barbie» rappelle un peu l'affaire Eichmann, à ceci près que le Nazi Eichmann s'il reconnaissait avoir été l'un des chefs de l'Allemagne nationale socialiste, ne se sentait guère responsable des crimes qu'on lui avait reprochés. Barbie a une autre technique. Bien qu'une quantité de coïncidences extrêmement probantes l'accusent quasi formellement, il se retranche derrière un nouveau patronyme «Altmann», et derrière la protection de ses papiers bolchéviques pour déclarer de façon péremptoire «Je ne suis pas celui que vous recherchez». Le tribunal de Lyon, où Barbie a sévi avec la brutalité et le sadisme de tous les agents de la Gestapo, a demandé son extradition à la Bolivie. Mais ce pays n'est pas d'accord dans ce sens avec la France. Il refuse l'extradition; à moins d'une action similaire à celle entreprise par les agents secrets d'Is-

raël pour s'emparer d'Eichmann, le criminel de guerre nazi, coïdera des jours heureux en bon petit bourgeois, bon mari et bon... grand-père.

Coincidence étrange que la rencontre de ces deux ecclésiastiques protestants, le pasteur Jean Rouget et le pasteur Jean Rilliet, que tout semble rapprocher: l'âge, la profession et même le nom et qui pourtant s'affrontent en public dans un dialogue certes courtis, mais non moins bouleversant et douloureux au nom de ce même Seigneur dont ils se veulent tous deux des serviteurs attentifs. Le pasteur Rouget est l'un des 32 signataires de la lettre présentée au conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire, et qui fit la une des journaux, il y a peu de temps.

Le pasteur Rilliet appartient au groupe protestataire qui entend préserver l'ordre établi par la force armée au besoin.

Le dialogue était vif, passionné, autant que passionnant. Les coups bas étaient portés avec l'arme décisive des théologiens, les versets bibliques. Au centurion on comparait la péripatétisme. Bref, ce fut un beau combat à armes égales, mais une pitoyable démonstration de la misère humaine qui prouve combien l'humanité a besoin du grand Médiateur.

«Albert Pellaton, 73 ans, fermier à la Fontanette, près du Bémont à la Brévine» un vieil homme solitaire et philosophe, était propre à nous reconforter et à nous faire espérer en l'homme après les deux premiers sujets présentés à «Temps présent». L'homme dans sa dignité simple et authentique, un homme hors du temps, qui jette un regard sur le temps présent.

L'un de ces sujets trop rares où la beauté de l'image s'allie à la grandeur de l'homme, pour suggérer ou retrouver une dimension à l'humanité.

G.-A. M.

répétitions: Danielle Vaucher, Nicole Simonin, Denise Bapst, Claudine Vautravers, Jocelyne Gattoillat, Sandra Rinaldi, Marceline Junod, Michèle Knutti, Marie Ansermet, Michel Ansermet, Mireille Koenig, Marcelin Montandon, Laurent Giroud, Ma-nuela Serra, Marlyse Delachaux, Josette Monet, Gaetano Giovenco, Claudine Schleiferet, Daniel Monet, Monique Delachaux, Eliane Fluck, Christian Perrinquet, Frédéric Robert, Liliane Blaser, Jeannette Zybach, Charles Vaucher, Angélica Fluck et Patrice Perrinquet. Quant au comité, il a été formé comme suit: M. Rémy Barrière: président; M. Claude Droel: secrétaire; M. Pierre-André Rufenacht: secrétaire; M. Jean-F. Dizernens: secrétaire aux verbaux; Mme A. Krugel: caissière. M. Michel Grossen a été confirmé comme directeur, le sous-directeur étant M. Vital Humbert et l'assesseur au comité M. Charles Vaucher.

CARNET DU JOUR

Couvét, cinéma Colisée, 20 h 30: Rio lobo (16 ans).
Môtiers, salle des spectacles: 20 h 15, soirée de la société de gymnastique.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Médecin de service dès 12 h: Dr Antonio Morales, rue de l'Hôpital, Fleurier, téléphone 61 25 05 ou tél. 61 18 05.
Pharmacie de service dès 16 h: G. Delavy, Grand-Rue Fleurier, tél. 61 10 79 ou téléphone 61 18 31.
Ambulance de jour: tél. 61 12 00; de nuit tél. 61 13 18.
Hôpital de Couvét: tél. 63 25 25, de Fleurier tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Détachement de gendarmerie: tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvét, cinéma Colisée: 14 h 30 Rio lobo (16 ans), 17 h 30, Zorro il dominatore, 20 h 30 Rio lobo (16 ans).
Môtiers musée Rousseau: ouvert.
Couvét, stade des usines Dubied: 15 h Couvét 1 - Xamax 2.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Médecin de service jusqu'à 22 h: Dr Antonio Morales, tél. 61 25 05 ou tél. 61 18 05.
Pharmacie de service jusqu'à lundi 8 h: G. Delavy, Grand-Rue Fleurier, téléphone 61 10 79 ou tél. 61 18 31.
Ambulance de jour tél. 61 12 00; de nuit tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvét: tél. 63 25 25; de Fleurier tél. 61 10 81.
Fleurier service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Détachement de gendarmerie: tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de
Monsieur Paul PATTHEY
exprime sa sincère reconnaissance aux personnes qui l'ont entouré. Leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs lui ont été un précieux réconfort.
Couvét, février 1972.

AVIS DIVERS

CUISINE CHINOISE: soupe chinoise - rouleaux de printemps, riz cantonais, etc.
HONGROISE: goulache, escalope hongroise
ITALIENNE:
Restaurant LA KAWIARNIA
Les Verrières-de-Joux, (France).

Immeubles à vendre à Saint-Sulpice (Neuchâtel)

La fabrique de pâtes de bois de la Doux, à Saint-Sulpice, met en vente de gré à gré les immeubles et biens-fonds suivants qu'elle possède dans le territoire de Saint-Sulpice:

- 1) Une maison de maître dite La Rochette, en parfait état, avec confort, comprenant 12 pièces, chauffage central à mazout avec terrain; surface totale 6454 m²;
- 2) Un bâtiment comprenant les anciens bureaux de la Fabrique de pâtes de bois de la Doux, sis au centre du village;
- 3) Une maison locative dite «Le Tilleul», comprenant 6 appartements;
- 4) Des terrains à bâtir sis à La Joux.

Pur tous renseignements, s'adresser: Etude des notaires Georges Vaucher et André Sutter, à Fleurier, chargés de la vente. Tél. (038) 61 13 12.

MIGROS

Samedi,
26 février 1972
No 297

Par-dessus
le marché

Un Non et deux Oui bien nets !

Dans huit jours, les Suissesses et les Suisses auront à prendre position sur notre politique future concernant la construction des logements. Ils auront à choisir entre une initiative de la Maison Denner et deux contre-propositions de l'Assemblée fédérale. Nous nous sommes, jusqu'à présent, sciemment tenus à l'écart de la discussion, afin de ne pas donner l'impression de combattre, sur le plan politique, une maison concurrente du point de vue économique. Nous désirons également préciser que Migros, en tant que coopérative et sans exportations notables, ne serait pas touchée, comme l'économie en général, que Denner voudrait bien « saigner ».

C'est là justement que commence le côté problématique de la proposition Denner : On désire soutenir des sommes importantes aux « Grands » de l'écono-

mie, spécialement aux maisons d'exportation, aux banques et aux compagnies d'assurances, par un environ 1,5 milliard de francs, jusqu'à obtention, dans dix ans, d'au moins 15 milliards. Et alors on fait comme si « le » secteur économique pouvait supporter ces mesures et comme si ces dernières n'entraîneraient pas une augmentation généralisée du coût de la vie. On fait croire à la population que les grosses fortunes et les revenus élevés seront priés de passer à la caisse, alors que l'homme de la rue, sans rien faire de spécial, recevrait des logements à bon marché. Ce n'est bien sûr qu'une illusion. Les milieux économiques, affaiblis de plusieurs milliards, seraient bien obligés de se « rattraper » et de se procurer de l'argent quelque part ; en refusant les augmentations de salaires, en freinant leur évolution, en augmentant les prix

de façon massive. En tout cas, il ne serait pas question de toucher les directeurs et les conseils d'administration, mais, une fois de plus, les « petits » qui sont dépendants des salaires et des prix et n'ont aucun moyen de leur échapper. Malheureusement on réussit toujours à les aveugler en leur faisant de belles promesses. Denner ne peut que faire des promesses. A cela on peut répondre que, depuis la fin de la guerre, plus d'un million de logements ont été construits. La question des loyers n'est pas encore résolue, ceux-ci ne cessent de monter depuis des années. C'est pourquoi l'Assemblée fédérale a mis au point une contre-proposition. Celle-ci prévoit des mesures pour encourager la construction, plus exactement pour réduire les frais de construction ; pour cela il s'agit d'acquiescer et d'aménager des terrains, d'encourager la construction de logements en faveur des familles, des personnes âgées et des invalides, de rationaliser la construction et de rassembler des capitaux. La législation d'application est mise au point jusque dans les moindres détails, elle a été publiée cette semaine. Il est prévu, en outre, un deuxième article dans la constitution, qui permet au parlement d'établir des prescriptions pour favoriser des règlements communs et éviter des abus dans le domaine des locations et des logements. Par suite, on peut déclarer obligatoires les contrats locatifs de base ou prendre d'autres mesures « en vue de protéger les locataires contre des loyers abusifs et autres exigences des propriétaires ». Là où il existe une forte pénurie des logements, les communes auront les moyens, à l'avenir, d'agir de façon efficace.

Si nous considérons les deux propositions de l'Assemblée fédérale, nous sommes obligés de constater qu'elles sont capables de résoudre à longue échéance le problème des logements. C'est pourquoi nous ne pouvons comprendre pour quelles raisons la Maison Denner n'a pas retiré sa proposition. Il lui revient assurément le mérite d'avoir donné l'impulsion et de permettre ainsi une modification de la constitution en rapport avec la situation actuelle. Mais la Maison Denner ne veut pas se contenter de ce mérite, elle désire

utiliser au maximum les possibilités de propagande. Chaque année nous construisons, maintenant déjà, quelque 60.000 logements. Si l'on veut y ajouter encore plus de 15.000 logements supplémentaires, ceux-ci devront être payés — et construits par un nombre croissant d'ouvriers étrangers. Cela signifie une charge supplémentaire pour notre économie et notre infrastructure, ce qui entraînerait, sans aucun doute, un renchérissement massif du coût de la vie et aggraverait la tendance inflationniste. Finalement, on construirait moins de logements qu'aujourd'hui, et les loyers continueraient à augmenter.

Dans l'intérêt des consommateurs, nous nous sentons non seulement le droit, mais dans l'obligation de mettre en garde contre une expérience qui doit conduire à une autre hausse des prix. Une telle attitude est incompréhensible de la part d'une maison qui ne cesse de prétendre maintenir les prix bas. Si Denner était en mesure de proposer la meilleure solution, nous serions les premiers à la soutenir. Les propositions de l'Assemblée fédérale sont toutefois sensiblement meilleures et nous apportent les logements dont nous avons si grand besoin à des prix avantageux. Pour cette raison :

**Initiative Denner : Non !
Propositions fédérales : 2 fois Oui !**

Poêles et casseroles TEFLON

Vous permettent de rôtir et de cuire les aliments avec ou sans graisse : ils ne brûlent pas, ne collent pas. Vous pouvez aussi utiliser des ustensiles métalliques, car le teflon ne se raye pas. Des casseroles nettoyées en un clin d'œil !

Achetez 2 casseroles, économisez 4 fr. ;
Achetez 3 casseroles, économisez 6 fr., etc.

Le monde des bananes

Les bananes — depuis la Deuxième Guerre mondiale un véritable aliment populaire — sont devenues aujourd'hui une sorte d'article « de marque ». Elles sont tout spécialement entourées de soins constants. Migros, l'un des plus importants commerçants de bananes en Suisse, veille naturellement de manière très stricte à n'offrir que de la marchandise de premier choix présentant un degré de maturité optimal.

Ceci, toutefois, pose bien souvent des problèmes. Par exemple, lorsque plusieurs circonstances défavorables se produisent en même temps, rendant ainsi l'approvisionnement difficile. Un exemple : pour des raisons techniques, tout un transport par bateau doit être supprimé ; 12 à 50 % des autres fruits arrivés dans les ports européens doivent être éliminés car ils ne répondent pas aux exigences élevées de qualité posées par Migros. A cela s'ajoute une série de tempêtes au-dessus des Philippines, si bien qu'il en résulte sur le marché mondial une situation difficile dans les pays acheteurs.

Nous avons prévu ces cas critiques : Migros peut s'approvisionner dans quatre pays de production différents en Amérique centrale, ce qui lui permet de livrer toute l'année à ses clients des bananes Migros de même variété et de même qualité.

Il n'est donc pas étonnant que les bananes Migros — reconnues de haute valeur — soient appréciées pour de si nombreuses raisons : pour la préparation de plats exotiques divers, pour les desserts, pauvres en calories et pourtant nourrissantes comme fournisseurs de vitamines et de sels minéraux, dans certains régimes (en particulier pour perdre les quelques kilos supplémentaires pris en hiver), pour les sportifs, comme repas intermédiaire de prix avantageux durant la saison chaude, et naturellement en tant qu'aliment facile à digérer pour les enfants et les adultes.

Ne serait-ce pas le moment, ces prochains jours, de nous intéresser davantage aux bananes et de les redécouvrir

pour le plus grand bien de notre programme culinaire ? Cela en vaudrait certainement la peine.

Il existe tellement d'excellentes recettes à base de bananes (les magasins Migros les tiennent, à intervalles réguliers, à la disposition de leurs clients ; on peut également les obtenir en s'adressant au département des fruits de la Fédération des Coopératives Migros). Un conseil encore à ce propos : le meilleur moment de consommer les bananes est quand leur pelure est couverte de petits points bruns. Nous trouvons dans les magasins Migros des bananes ayant déjà atteint ce degré de maturité, ou bien alors, si nous les achetons encore légèrement vertes, nous pouvons attendre en les gardant quelques jours à la maison dans la coupe à fruits.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans le monde redécouvert des bananes !

Café « Zaub »

Sans caféine, fraîchement torréfié, plein d'arôme. Maintenant, réduction de prix de 50 c. !
Offre spéciale
Le paquet : maintenant 2.— seulement (au lieu de 2.50)

LA RECETTE DE LA SEMAINE

Omelette fantaisie

Comptez, par omelette, 1 banane que vous écrasez avec la fourchette, et 1 cuillerée à soupe de confiture d'aileries ; chauffez ce mélange et étendez-le sur l'omelette ouverte ; refermez et servez chaud.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau d'ingénieurs de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, plusieurs

DESSINATEURS

NOUS OFFRONS :

Avantages sociaux.
Horaire libre.
Salaires et vacances selon capacités.

Prendre rendez-vous avec

Bureau d'ingénieurs ROTHPLETZ & SIMON,
rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel. Tél. 24 70 59.

Madame, Mademoiselle,

Si vous êtes de langue maternelle allemande, au bénéfice d'une formation commerciale, et que vous cherchez un emploi à temps complet ou partiel, nous pouvons vous proposer un poste de

secrétaire

Des locaux modernes, des relations de travail agréables et des conditions d'engagement intéressantes vous attendent.

Prenez contact avec notre service du personnel qui vous renseignera volontiers.

LA NEUCHATELOISE

Compagnie d'Assurances
sur la Vie
Bassin 16 — 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71 - int. 315

Famille intellectuelle à Soleure (en été à la campagne) cherche

JEUNE FILLE

désireuse d'apprendre le bon allemand en échange de conversation française de deux fillettes de 6 et 3 ans.

Possibilité de partager les vacances avec la famille.

Emoluments et date d'entrée à convenir.

Prière de s'adresser sous chiffres T 20827 à Publicitas, Soleure.

CADRAL S.A.

HAUTERIVE-NEUCHATEL

cherche :

personnel féminin

à temps partiel ou à temps complet

La mise au courant est assurée par nos soins. Travaux faciles à l'atelier

Un mécanicien

ayant si possible pratiqué du cadran

Tél. (038) 33 33 22.

Entreprise de moyenne importance engagerait, tout de suite ou pour date à convenir,

installateur sanitaire qualifié

Place stable, bon salaire, avantages sociaux.
Se présenter ou téléphoner au 25 88 48,

André JACOT, Installations sanitaires, 70, rue de Genève, 1004 Lausanne.



BALANCIERS RÉUNIS S. A. 2024 SAINT-AUBIN

Nous engagerions

CONDUCTEURS DE MACHINES automatiques ou semi-automatiques

qui seraient mis au courant sur place, pour entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou écrire (avec prétentions de salaire), ou téléphoner au (038) 55 24 33.

Entreprise commerciale à Marin engagerait un

AUXILIAIRE

pour exécuter divers travaux faciles au bureau et à l'expédition.

Il s'agit d'un poste de confiance qui requiert du candidat une bonne formation scolaire, des connaissances d'allemand et un permis de conduire. Candidat familiarisé avec la mécanique ou l'électricité aurait la préférence.

Nous offrons place stable avec travail intéressant et varié dans bonne ambiance, traitement en rapport avec prestations, tous avantages sociaux ; semaine de 5 jours (horaire de travail à convenir).

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres CD 471 au bureau du journal, qui garantit une stricte discrétion.

Nous cherchons

TECHNICIENS

en construction horlogère pour conception de calibres échappement à chevilles, intéressés par études de mécanismes pour production en grande série ; expérience souhaitée.
Ecrire à BESSON, No 1007, 17, rue Vivienne, (75) PARIS 2me (France).

Nous vous offrons la possibilité d'obtenir un

GAIN ACCESSOIRE très appréciable, par une collaboration occasionnelle, sous forme de communications d'adresses ou de contacts dans le cercle de vos relations. Pour un renseignement gratuit qui peut vous rapporter beaucoup, il suffit de retourner le coupon sous chiffres P 20472 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nom : _____
Profession : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____ Tél. : _____

On cherche pour le début avril

boulangier-pâtissier

capable et de confiance.

Place stable et bien rétribuée, ambiance de travail agréable.

Ouvrier marié accepté.

Faire offres à A. AGAZZI,
boulangerie-pâtisserie-confiserie,
2520 La Neuveville,
Tél. (038) 51 21 24.

La Neuveville

La place de

pâtissier ou pâtissière

est à repouvoir pour date à convenir dans petite entreprise bien approvisionnée. Il s'agit d'un poste très intéressant avec ambiance de travail agréable et bon salaire.
A. AGAZZI,
boulangerie-pâtisserie-confiserie,
2520 La Neuveville.
Tél. (038) 51 21 24.

Nous cherchons pour un grand chantier des routes nationales dans le canton de Neuchâtel :

surveillant de chantier mètreur

Des dessinateurs (génie civil ou géomètre) ont la possibilité de se familiariser avec le travail de chantier.

Dans le cadre d'un petit groupe de travail indépendant, vous aurez des activités variées et jouerez de bonnes prestations sociales.

CESA, Direction des Travaux,
case postale 29, 2012 Auvier.
Tél. (038) 31 73 59.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un bon

chauffeur-livreur

Nous offrons une place stable à personne sérieuse, avec un bon salaire, semaine de 5 jours, prestations sociales importantes. Appartement de service à disposition.
Faire offres écrites à
Aliments Lacta S.A.,
chef du personnel - 1296 Coppet.

Pour notre bureau d'expédition, nous cherchons

une employée

connaissant la dactylographie. Notre choix se portera sur une personne jeune, dynamique, décidée et rapide. Occasion de se faire une bonne situation.

Prendre rendez-vous au
(038) 31 57 81 ou faire offres à
Bracelet-Union, Grand-Rue 45,
2035 Corcelles.

On cherche

personne de confiance

pour travail partiel ; bon gain (conviendrait à retraité).
Faire offres à
case 729,
2001 Neuchâtel.

On cherche une
sommelière
et une
extra

Hôtel du
Cheval-Blanc,
Columbier.
Tél. 41 34 21.

Je cherche :

un MÉCANICIEN sur automobiles

un MANŒUVRE de garage

Bons salaires.
Avantages sociaux.
Semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres ou se présenter :
Garage Touring. Tél. (038) 33 33 15

On cherche jeune garçon intelligent et honnête ayant terminé sa scolarité, comme

facteur privé

Entrée après Pâques. Nourri, logé, vie de famille. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande.
Faire offres à E. Etter, poste,
3211 Ried, près Châtres.
Tél. (031) 95 51 03.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir,

une débutante de bureau

Formation progressive à un emploi intéressant. Travail varié ; ambiance agréable.
Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres à
Petitpierre & Grisel S.A., avenue de la Gare 49, 2002 Neuchâtel.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employée de bureau

pour divers travaux administratifs.

Faire offres détaillées à
André Gavillet, agent général
« Zurich » assurances
case postale 1145
2001 Neuchâtel.

Les restaurants BEAULAC

cherchent :

chefs de partie commis de cuisine apprenti cuisinier apprenti sommelier

(pour restaurant français)

fille de buffet

débutante sera formée.
Tél. 24 42 42 ou se présenter au restaurant dès 14 heures.

Gagnez... vos vacances votre TV votre voiture

par une activité accessoire que vous pourrez exercer à votre gré.

Si vous êtes un homme actif, d'une parfaite correction et que vous aimez le contact avec autrui, écrivez-nous en nous indiquant votre âge et votre profession. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner sur cette activité.

Faire offres sous chiffres FV 435 au bureau du journal.

Commerce de produits laitiers et alimentation générale à Auvier cherche

VENDEUSE

Entrée immédiate ou date à convenir. Semaine de 5 jours. Très bons gains.
Tél. 31 47 13 ou privé 25 85 29.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

mécanicien

régleur sur machines horlogères. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Se présenter :
Pivotages AUX FRÈNES S.A.
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.

Nous cherchons deux

chauffeurs

de toute confiance dans entreprise de transports à benne basculante. Prière de s'adresser à :

Toni Gutmann, transports
2520 La Neuveville (BE)
Tél. privé (038) 51 27 30
ou (032) 85 13 26.

Nous cherchons, pour notre fils

agé de 16 ans, se préparant à entrer au Gymnase de Neuchâtel, famille ou couple d'éducateurs

institutrice, professeur

Répétition programmes langues vivantes et mathématiques. Séjour : mi-avril à fin juin, du lundi au vendredi soir.
Adresser offres écrites à IC 464 au bureau du journal.

Garage de Neuchâtel engage, pour date à convenir,

bon tôlier en carrosserie

expérimenté, capable de s'occuper d'un atelier de trois ouvriers. Salaire au-dessus de la moyenne. Eventuellement appartement à disposition.

Garage Mario BARDO,
Neuchâtel, tél. 24 18 42.



L'annonce
reflet vivant du marché

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Un aérodrome continental au Grand-Marais ?

M. H. HERMANN : - Le Seeland ne doit pas être sacrifié pour une question de prestige !

En fin d'après-midi, nous avons pu joindre par téléphone M. Hans Herrmann, député au Grand conseil et nouveau président de l'Association de protection du Seeland...

A l'annonce de la décision du Conseil fédéral de donner un « prudent » feu vert à l'aérodrome des Grands-Marais, le nouveau président a convoqué une assemblée de protestation au Palais des congrès le jeudi 6 mars.

— Non et encore non ! Notre Seeland ne doit pas être sacrifié pour une question de pur prestige. Même sans un aéroport aux portes de Berne, le canton ne perdrait rien de son importance économique. Il n'est pas

non plus probable qu'il favoriserait un développement de l'économie car la comparaison entre les dépenses et les immenses sacrifices à consentir d'une part, et le bénéfice éventuel d'autre part, est tout à fait défavorable.

Du point de vue touristique, un tel aéroport n'est certainement pas d'une importance vitale et encore moins un aéroport situé dans le Seeland pour le tourisme et l'hôtellerie de l'Oberland bernois. Aucun aéroport n'est situé aux abords immédiats des cantons du Valais et des Grisons... Cela signifie donc qu'il faut chercher ailleurs les raisons de leur fort développement sur le plan du tourisme tant national qu'international.

Faudra-t-il « mobiliser » comme dans les Franches-Montagnes ?

On connaît la position du conseiller national Arthur Villard, de Bienna, sur la construction d'un aéroport dans les Grands-Marais. « ... Aujourd'hui, la guerre non violente est déclarée, a-t-il fait savoir. Il est inadmissible que l'on cherche à construire un aéroport au Grand-Marais. Alors que partout ailleurs, on interdit les vols de nuit, ce serait à cette région de les accepter. Le gouvernement a pris position sans tenir vraiment compte de toutes les oppositions ou même en les rejetant sans autre forme de procès. J'ai l'impression que cela n'ira pas tout seul, et il faudra lutter par tous les moyens pour que soit respecté ce coin de terre. Les rives du lac sont déjà saccagées ou inaccessibles et il ne faut pas que l'on soustraie encore cette région à tous ceux qui ont de plus en plus besoin de retrouver la nature. Il faudra certainement agir comme les Franches-Montagnards qui se sont élevés contre la construction d'une église d'armes pour préserver l'intégrité de leur région. »

L'expérience des autoroutes...

Voici enfin l'avis d'un membre d'honneur du Club d'aviation : — Que diraient les automobilistes si l'on ne construisait pas d'autoroutes ? Alors, pourquoi tant d'opposition contre cet aéroport ? Ne recommandons pas la triste expérience des routes où la Suisse enregistre passablement de retard sur les autres pays...

Un « tremplin » politique ?

Un ancien politicien : — Je suppose que toute cette affaire de l'aérodrome du Grand-Marais ressort d'une question de prestige pour le canton de Berne. Il en est de même pour certains chefs de file et défenseurs du projet. Que ne ferait-on pas actuellement pour arriver au Grand conseil ? (Recueilli par Ad. G.)

Comment juger sans savoir ?

Un aviateur sportif très connu : — En principe, je n'ai jamais été contre cet aéroport. Je pose simplement la question suivante aux nombreux opposants : que pensez-vous si, dans dix ans, les avions ne faisaient plus de bruit et décollaient à la verticale ? Bref, comment voulez-vous juger aujourd'hui de choses qui se passeront demain ? Dans aucun domaine comme dans l'aviation, on ne lutte parallèlement contre la pollution et contre le bruit. Dans dix ans, aurons-nous encore les terrains indispensables ? Il vaut donc mieux prévoir que géner.

Dans 50 ans, il sera trop tard...

Qu'en pense maintenant un ami de l'aviation ? — Je suis pour la construction de cet aéroport, car l'estime que, dans ce domaine, il faut voir loin et grand. Au rythme où se développe ce moyen de transport, il nous faut des terrains d'atterrissage : dans 50 ans, ce sera trop tard et les terrains seront trop petits. En 1970, on comptait 7 millions de passagers aériens en Suisse. En 1980, ce chiffre sera de 18 millions et en l'an 2000, il faudra compter entre 20 et 25 millions de passagers. Alors, il sera trop tard pour construire des aéroports !

APRÈS LA SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE

Patience et longueur de temps...

L'ordre du jour était pourtant de dimensions réduites : quelques nominations, des développements d'interventions parlementaires, des réponses du Conseil municipal. On était en droit d'espérer que, pour une fois, les débats ne traîneraient pas outre mesure.

Trompeuse illusion : malgré l'effort du président, M. F. Linder, la séance fut interminable. On parvint tout au moins à épuiser l'ordre du jour, dont certains points (pas tous) donnèrent lieu à d'instructifs échanges de vues. Il y eut la discussion qui s'engagea autour d'une interpellation de M. Bieri demandant l'octroi d'un treizième mois de rente aux bénéficiaires des rentes AVS-AI. L'auteur de l'intervention l'avait baptisée « postulat » alors qu'en fait elle sollicitait simplement des renseignements. On discuta longuement, pas toujours en connaissance de cause, pour savoir s'il s'agissait d'un postulat ou d'une interpellation.

Il y eut le débat sur la réglementation des heures supplémentaires données par les enseignants des différents écoles. Un accord avait été réalisé, mais les maîtres de l'Ecole professionnelle réclamèrent après coup des dispositions spéciales en leur faveur. Leur demande fut finalement rejetée.

Il y eut enfin la motion urgente de M. R. Villars sur la démolition de la maison Thellung à la rue Basse : à la suite de l'initiative « Pour la sauvegarde de la vieille ville », le Conseil municipal s'était engagé à intervenir pour empêcher toute atteinte portée à la Vieille-ville, mais on apprenait peu après qu'une autorisation de démolir avait été accordée au propriétaire de l'immeuble historique sis au No 45 de la rue Basse. Le motionnaire demandait au Conseil municipal de prendre les mesures nécessaires pour révoquer ce permis et de refuser désormais toute autorisation de ce genre jusqu'à ce que de nouvelles dispositions légales fussent prises en la matière.

M. H. Kern, directeur des travaux publics, expliqua que le Conseil municipal ne pouvait accepter une motion aussi impérative, d'ailleurs contraire aux dispositions de la loi. Mais, au cours de la discussion, en collabora-

tion entre le motionnaire et le directeur des travaux publics, un texte moins catégorique fut élaboré, auquel se rallièrent finalement l'exécutif et le législatif.

On a d'ailleurs fort bien senti que la volonté de défendre notre Vieille ville a été créée parmi les policiers de toutes les tendances un sentiment de solidarité qui laisse bien augurer de l'avenir. On peut admettre, en particulier, que les nouvelles prescriptions demandées pour sauvegarder la Vieille ville ne tarderont pas trop.

L'ASPHYXIE NOUS GUETTE

Parmi les autres interventions parlementaires, on citera une motion de M. R. Graf, qui demande la correction de la zone du quai du Haut, le recouvrement de la Suze (que les citoyens avaient voté il y a douze ans déjà, mais auquel le canton s'était opposé), enfin la suppression de la circulation motorisée dans le centre de la ville, mesure parfaitement réalisable, selon le motionnaire, si l'on installe des parkings pour 500 à 1000 voitures le long de la Suze une fois celle-ci

recouverte. On empêchera ainsi la désertion de la clientèle des magasins vers les zones périphériques et les supermarchés. D'autres villes ont pris des mesures semblables. A Bâle, une telle interdiction sera introduite le mois prochain.

Ce n'est évidemment pas la première fois que des idées de ce genre sont lancées. Peuvent-elles s'insérer dans le contexte de « Bienna 2000 » ? Il sera intéressant d'entendre sur ce point la réponse des autorités.

En tout cas, à Bienna comme dans la plupart des villes, l'inconscience ridicule et dangereuse des sous-développés de la motorisation s'acharnant à grimper dans leur voiture pour avancer de cinquante mètres dans une cohue exigera à bref délai des mesures draconiennes. Ce n'est d'ailleurs ni l'intérêt des commerçants, ni celui des fabricants d'autos qui doit compter mais celui de la population tout entière, qui ne tient pas à risquer chaque jour sa vie et sa santé.

R.W.

Première au théâtre municipal « Les filles » par les comédiens-copains

De notre correspondant : Fidèle à la tradition, la troupe d'amateurs de théâtre bien connue à Bienna, les comédiens-copains de la Théâtrale, présenteront le 26 février, en première suisse : « Les Filles », de Jean Marsan. Jean Marsan a écrit dix pièces, dont « Aux Quatre Coins », « Zoé », et « Interdit au public ». Il est également l'auteur de 40 films dont : « Les Grandes Manœuvres », « En effeuillant la marguerite », « Ne nous fâchons pas ». Acteur, également, il a joué sur la plupart des scènes parisiennes.

LES FILLES

C'est un phénomène majeur et pourtant méconnu de notre époque : les classes sociales sont de moins en moins discernables. De l'antiquité au XIXe siècle, les « femmes honnêtes » et « les autres » étaient nettement reconnues à leur toilette ; à cela s'ajoutaient leur tenue en public, leur voca-

bulaire, leur comportement, etc. Mais avec les brassages sociaux, les bourgeois parlant argot, menant joyeuse vie et s'habillant court sont en tous points semblables aux « filles ». Des erreurs peuvent alors se produire : tel est le sujet de cette farce.

Cette comédie en 2 actes sera interprétée par 8 membres de la Théâtrale, 4 filles, 4 garçons. La mise en scène, les décors, les costumes ont tous été confiés à des membres de la troupe.

Nouveau médecin-chef à la Maternité cantonale

Le Conseil exécutif a accepté, avec remerciements pour les services rendus, le retrait du docteur Hugo Cimber, en tant que médecin-chef de la Maternité cantonale à partir de la fin février 1972. Son successeur a été élu en la personne de Josef Hibo, dr. méd., né en 1938, de Köniz.

Le casse-tête des années longues et courtes

En présence de M. Fritz Staehli, maire, des directeurs et recteurs des différentes écoles, M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles biennaises a présenté cet important problème. On le sait, Bienna a opté pour les années longues pour les Romands et pour les années courtes pour les Allemands. Cette situation est bien faite pour compliquer la situation et est fort désagréable pour les écoles bilingues. Mais, comme le disait M. Graf, elle n'est toutefois pas catastrophique si chacun y met de la bonne volonté.

Au cours de la discussion qui suivit prirent la parole tous les directeurs et recteurs des différentes écoles où la situation se complique, soit le Technicum, le gymnase commercial, l'école de commerce et l'école ménagère, où l'enseignement est donné dans les deux langues. On ne voit pas très clair, pour l'instant, sur la manière dont seront donnés les cours et comment auront lieu les examens d'entrée et finaux.

Nouveau régime de vacances pour le personnel de l'Etat

Le Conseil exécutif du canton de Berne a modifié l'ordonnance sur les vacances pour le personnel de l'Etat. A partir de 55 ans révolus, et avec au moins cinq années de service, le nombre de semaines de vacances est porté à cinq.

Collision

Hier, deux collisions se sont produites qui n'ont fait que des dégâts matériels. La première a eu lieu rue du Marché-Neuf à 16 h 35, la seconde à 17 h, rue Leinhardt.

Cyclomotoriste blessé

Hier à 15 h, M. Daniel Holz, domicilié à Nidau, qui circulait à cyclomotor a été renversé par une voiture. Il a été blessé à la tête et conduit à Wildermeth.

JURA - JURA - JURA - JURA

Réforme scolaire jurassienne : il y a des oppositions, mais on l'avait prévu

De notre correspondant : Le 7 mars prochain doit avoir lieu, à Bienna, un congrès extraordinaire de la Société pédagogique jurassienne (SPJ) consacré à la discussion du rapport de la commission SPJ pour la réforme des structures scolaires, rapport intitulé « Changer l'école ». Le « changement » en question, comme nous avons eu l'occasion de l'exposer est total. Il s'agit d'introduire dans le Jura ce qui est déjà pratiqué ailleurs, à titre expérimental ou définitif : — réaliser l'égalité des chances devant l'école en introduisant un enseignement préscolaire de deux ans pour combler les déficits des enfants issus de milieux socio-culturels dévalorisés.

— regrouper les classes de plusieurs localités pour permettre la constitution de classes ne comptant qu'une seule année scolaire, — abandonner — et c'est ici surtout le point important — tout sélectivité au profit de l'auto-orientation des élèves, introduire une école globale unifiée avec des cours à niveau allié à des cours à option.

En pratique, la commission de la SPJ propose le maintien, durant 6 années, des classes de base, qui constitueraient l'école « première », puis le passage, pendant les trois dernières années de la scolarité, à une école « seconde » où seraient regroupés tous les élèves. Ainsi, plus d'école secondaire du type actuel, à laquelle l'enfant n'a accès qu'après avoir passé et réussi un examen décisif qui lui ouvre toutes les portes, alors que son avenir est sérieusement compromis si l'examen a été raté.

l'école secondaire dans sa conception actuelle qui a incité la société des maîtres aux écoles moyennes (SBMEM) à écrire récemment à ses membres pour leur demander leur avis sur l'attitude à adopter face au rapport et au congrès fixe au 7 mars ? Le fait est que le SBMEM a l'intention de proposer le renvoi du Congrès au début de l'année scolaire 1972-1973, afin que ses membres aient le temps d'étudier le rapport qui leur a été remis il y a une quinzaine de jours.

Si le congrès de Bienna est maintenu il faudrait, dans l'optique de la SBMEM, qu'il ne constitue qu'une séance d'information, à l'issue de laquelle aucune décision ne serait prise, même pas sous forme de vote d'une résolution.

BOYCOTT ?

Dans sa lettre, la SBMEM entrevoit le pire : elle demande à ses membres de se prononcer, pour le cas où le comité de la SPJ refuserait de renvoyer le congrès, sur le boycott pur et simple de cette manifestation, sur la désertion de la salle des délibérations au cas où l'assemblée aurait à voter des thèses ou des résolutions, éventuellement même sur le retrait global des enseignants secondaires de la Société pédagogique jurassienne.

La commission de 12 membres — dont 3 maîtres secondaires — qui a préparé le rapport « Changer l'école » s'attendait certes à ce que tout n'aille pas comme sur des roulettes, surtout du côté pédagogique. Elle écrivait en effet dans son rapport : « Un tel bouleversement de nos structures actuelles paraît d'emblée utopique, non seulement aux membres des autorités communales, mais aussi à bon nombre de nos collègues enseignants. Nous ne pouvons cependant pas, par crainte d'un changement fondamental, nous cantonner dans nos habitudes et laisser passer le moment favorable à ces profondes réformes. »

Les oppositions attendues se manifesteront, et la tâche des promoteurs de la réforme scolaire sera de convaincre enseignants, parents, autorités communales, milieux économiques de la nécessité d'une refonte totale du système. Il va de soi que cette tâche serait plus facile si, dans les milieux pédagogiques au moins, on parvenait à accorder les violons.

Prochainement une assemblée réunira le comité central de la SPJ, le président de la SBMEM et les présidents des sections. C'est à cette occasion qu'une décision sera prise sur le maintien ou le renvoi du congrès pédagogique extraordinaire de Bienna.

BEVI

Chaque jour, 30.000 travailleurs frontaliers français passent la frontière suisse

En 1971, 52.000 travailleurs provenant des départements français frontaliers travaillaient à l'étranger : 30.000 allaient en Suisse, 20.000 en Allemagne, 2000 au Luxembourg. Près de 40 % de ces frontaliers sont originaires des départements alsaciens dont ils représentent 3,5 % de la population active.

Claude Luter avec un orchestre jurassien

Claude Luter, sans doute le plus populaire des musiciens de jazz européens a inscrit Moutier et Porrentruy sur l'agenda de ses tournées. C'est le 28 et 29 février qu'il s'y produira, accompagné d'un orchestre qui a déjà fait parler de lui : le New Ragtime Band.

Etroitement lié à la « naissance » du jazz new-Orléans en Europe, Claude Luter accompagna, avec son orchestre de la cave rive-gauche Le Lorientais, des musiciens aussi célèbres que Louis Armstrong, Earl Hines et Jack Teagarden. S'il n'est plus le gendarme fou de musique qu'il était dans l'immédiat après-guerre, Claude Luter n'en a pas moins conservé tout son enthousiasme et son talent. Il y a donc fort à parier que les amateurs de jazz seront nombreux à ses deux uniques concerts jurassiens.

et le Territoire-de-Belfort. Les femmes et les jeunes fournissent le gros des bataillons des frontaliers : 59 % des travailleurs allant en Suisse ont moins de 30 ans, 40 % de ceux se dirigeant vers l'Allemagne ont moins de 40 ans. Cette main-d'œuvre est stable.

Outre déjà les raisons touchant aux rémunérations et à la durée du travail plus favorables en Suisse et en Allemagne qu'en France et qui de ce fait engagent les demandeurs d'emplois à se rendre dans ces pays, il faut relever celles provenant tout simplement du manque de travail sur place. Du fait de l'émigration quotidienne des frontaliers, le taux de chômage des départements de l'Est est particulièrement bas, d'autant que les industriels allemands ou suisses s'installent dans ces régions pour y profiter des coûts salariaux avantageux : les investissements allemands sont ainsi importants dans le Bas-Rhin et ceux des Suisses dans la région de Saint-Louis-Huningue proche de Bâle.

PONTENET Opposition à une zone de protection

(c) A la suite de l'opposition du Conseil municipal de Pontenet qui avait été faite en mars 1971 à l'établissement d'une zone de protection de la source de la Foule à Moutier une entrevue entre les délégués des services industriels de Moutier et de la municipalité de Pontenet a eu lieu dans cette dernière localité et un projet de levée d'opposition a été préparé. Celui-ci n'a toutefois pas encore été signé par le conseil qui désire étudier ce problème de manière approfondie.

VICQUES

Episode de la « Guerre des boutons » et fugue de trois garçons

(c) Dimanche dernier, quelques enfants des dernières années scolaires de Vicques et de Courcelon, deux localités voisines du cal Terbi, se rencontrèrent dans une forêt de la région. De « mots » en « mots », ils en vinrent à des jets de pierres. Un des projectiles blessa un écolier de Courcelon à la tête, blessure toutefois sans gravité, mais qui nécessita le recours à un médecin. L'incident en demeura là jusqu'à mardi matin. C'est alors que trois des adolescents de Vicques, apprenant que le père du blessé allait déposer une plainte — ce qui, semblait-il, n'a pas encore été fait — se concentrèrent, abandonnèrent leurs serviettes au domicile d'un des trois et quittèrent la localité. Ne voyant pas leurs fils rentrer, les parents s'inquiétèrent, prirent contact avec l'école et apprirent qu'ils n'y avaient pas paru de la matinée. La fugue se confirmait. Depuis mardi, on est sans nouvelles des trois jeunes gens. On pense qu'ils ont passé la frontière française, car ils s'étaient tous trois munis de cartes d'identité.

COURTELARY

Examens d'admission à l'école secondaire

(sp) Trente-deux élèves de la communauté scolaire secondaire se présenteront aux examens d'admission, les 28 et 29 février. Ce sont 19 filles et 13 garçons ; 16 de Courtelary, 8 de Cormoret et 8 de Villeret.

CORMORET

Assemblée municipale extraordinaire

(sp) Les citoyens sont convoqués en assemblée municipale extraordinaire pour le 10 mars. A l'ordre du jour : le budget 1972 (qui avait été refusé en assemblée de fin d'année), l'étude d'une modification relative au traitement des employés communaux et la réfection du chemin « Les Crêts ».

SAINT-IMIER

Les promotions en 1972

(c) Selon décision de la commission des promotions, la fête de cette année aura lieu au Mont-Soleil le 25 juin 1972.

Nonagénaire fêtée

(c) Mme Léon Mester-Nicolet a fêté son 90me anniversaire. Outre les témoignages d'amitié de ses parents connaissances et amis, elle a reçu les cadeaux et les félicitations d'usage des autorités municipales et paroissiales.

Approbations

(c) Les autorités cantonales ont approuvé l'ouverture d'une nouvelle classe de 4me année au collège primaire et une nouvelle classe auxiliaire au dit collège. Le crédit supplémentaire de 149.733 fr. 20 voté par le corps électoral pour paiement du solde des dépenses de construction du hangar des pompes, a également été approuvé par le canton.

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

FRIBOURG - FRIBOURG

Nouvel hôpital cantonal : transfert des maternités

(c) La mise en service du nouvel hôpital cantonal de Bertigny se poursuit. Au début de ce mois, la maternité cantonale de Pérolles avait fermé ses portes. Son service de pédiatrie avait été transféré au nouvel hôpital, tandis que le service de gynécologie et d'obstétrique était provisoirement exploité en commun avec celui de l'hôpital des Bourgeois.

La Glâne en marche vers l'école romande

M. Decrind, inspecteur scolaire, a informé les commissions scolaires du district de la Glâne de plusieurs mesures importantes prises ou à prendre dans l'optique de la réalisation de l'école romande. De telles séances d'information sont organisées dans les divers arrondissements.

L'inspectrice cantonale des écoles enfantines, Mlle Monique Gobet, a parlé de l'ouverture de nouvelles classes enfantines. Actuellement, quelque 40 % des enfants accèdent à ces classes dans la Glâne. Une nouvelle formule sera introduite pour les examens de fin d'année scolaire. L'inspecteur sera surtout un observateur, l'examen lui-même étant confié aux instituteurs. Des classes d'orientation seront ouvertes dans la Glâne et centralisées cet automne, trois autres ultérieurement.

De nouveaux regroupements scolaires sont annoncés. Les commissions scolaires ont été nantées, d'autre part, de mesures de coordination diverses qui vont être introduites.

Tribunal criminel de la Broye Cambrioleur condamné

(c) Hier, le tribunal criminel siégeant à Estavayer-le-Lac, a condamné D. Th., 28 ans, à six mois d'emprisonnement ferme. Th., titulaire de huit condamnations déjà, était accusé de vol, escroquerie, violation de domicile et dommages à la propriété. En octobre 1970, il s'était introduit par effraction dans une villa de Corbières et y avait dérobé des objets valant quelque 6000 fr., qu'il revendit à vil prix.

Le même tribunal a infligé une peine de six mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, à un jeune homme de Léchelles, accusé de faux dans les titres et d'escroquerie. Il avait commis des falsifications en obtenant un prêt d'un établissement de Genève, pour l'achat d'une voiture. Une cession de salaire était censée avoir été consentie par la femme de l'accusé. Or, ce dernier avait falsifié la signature de sa femme.

Deux industries sans « ouvriers »

(c) Deux industries importantes de Fribourg, « Condensateurs SA » et « Metar SA », se sont « débarrassées » de leurs ouvriers à la fin de l'année dernière. Il n'y a pourtant eu aucun licenciement dans ces maisons. Les travailleurs, hommes et femmes, se trouvent toujours aux mêmes places de travail. Mais tous ont accédé à la qualité d'employés et employés. Finie, pour eux, la rémunération à l'heure ou aux pièces. Tous recevront les primes de fin d'année et bénéficieront du même régime de vacances. On fait ainsi table rase des différences au point de vue social, entre un travailleur d'atelier et de bureau, un manuel et un intellectuel.

Les deux entreprises de Fribourg avaient été les premières du canton, il y a un an et demi, à introduire l'horaire libre.

Il reste de la neige dans le canton

Bellegarde - Jura : 5 - 20 cm, piste praticable. La Berra : 15 - 40 cm, à partir de la station de Montsofloz, neige de printemps, pistes bonnes. — Bulle - La Chia : 10 - 20 cm, neige dure, pistes bonnes. — Charmey - Vounet : 20 - 50 cm, descente sur Charmey fermée, neige dure et de printemps, pistes bonnes à Vounet. — Châtel-Saint-Denis - Les Pacotts : 20 -

40 cm, neige de printemps, pistes bonnes, piste de fond de la Rondonne ouverte. — Gibloux - Vuisternaz : fermé. — Lac-Noir : 15 - 50 cm, neige dure et de printemps, pistes bonnes. — Moléson : 10 - 40 cm, neige dure et de printemps, pistes bonnes. — Sorens : fermé. Enfin, la Villette - Im Fang : piste de fond éclairée ouverte.

Jeune cycliste grièvement blessé à Malleray

(c) Hier, vers 16 h, deux jeunes cyclistes de Malleray circulaient de front en direction de Reconville. A un certain moment, l'un d'eux bifurqua à gauche au moment où arrivait une voiture conduite par M. André Sperisen, de Bienna, qui, malgré un coup de frein, ne put l'éviter. Marc-André Gerber, âgé de 9 ans, fut transporté à l'hôpital de Moutier. Vu la gravité de ses blessures, il dut être transféré à Berne.

GRAPILLON pur jus de raisin naturel. C'est si bon...



Les épreuves automobiles les plus sévères ont fait sa renommée: Ford Cortina.

Pour les voitures, les circuits automobiles et les grands rallyes européens sont les bancs d'essai les plus sévères. La Ford Cortina y a fait ses preuves — des centaines de fois — et y a acquis sa renommée grâce à ses performances, son endurance, sa tenue de route et sa maniabilité.

Pour ceux qui exigent encore plus, la Ford Cortina offre d'autres avantages: espace généreux pour cinq adultes — coffre d'une capacité surprenante et haut standard de sécurité avec système de freinage à double circuit — volant et colonne de direction de sécurité.

La Ford Cortina peut être équipée avec quatre moteurs au choix:

1300 cm ³	57 CV/DIN	137 km/h
1600 cm ³	68 CV/DIN	149 km/h
2000 cm ³ GT (ACT)	88 CV/DIN	163 km/h
2000 cm ³ (ACT)	98 CV/DIN	166 km/h

Son agencement «sur mesure» vous permet de choisir entre les versions: Cortina, Cortina L, Cortina XL, Cortina GT et Cortina GXL.

Toutes les Cortina sont livrables en versions: deux ou quatre portes, en plus la gamme Cortina offre un stationwagon 5 portes en versions L et XL. Laquelle choisir? Votre concessionnaire Ford vous conseillera dans le choix de votre Cortina... mais avant de choisir demandez-lui donc de faire un essai.

Large de vue, large de voie.

Ford Cortina

à partir de

Fr. 9010.- FORD RESTE LE PIONNIER



Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. — La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102. — Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortailod: Daniel Lanthemann, garage, chemin de la Baume. — Môtiers: Alain Dürig, garage, rue du Ried. — Saint-Imier: garage Mérija S. à r. l., rue de Châtillon 24, tél. (039) 41 16 13.

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FN

Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

A Rome c'est déjà le printemps!

Si vous désirez un séjour tranquille, au centre, parmi la verdure, venez à la **PENSION-VILLA « LA FORESTIERA »** Via Nomentana 28 (Porta Pia) 00161 Rome. Tél. 85 81 38. Prix modiques.

Nous travaillons pour vous procurer d'agréables vacances, organisons un bon service et préparons une bonne cuisine

l'hôtel Reno

à Lido di Savio, case postale 11, Milano-Marittima, Adria (Italie), de construction moderne, avec tout confort, est situé tout au bord de la mer. Toutes les chambres possèdent: douche, W.-C., balcon avec vue sur la mer, et téléphone. Menus à la carte. Parc à autos couvert. Mai Lit. 2800.—, juin et septembre Lit. 3200.—, juillet Lit. 4000.—, août Lit. 4500.— (tout compris). Offre spéciale. Nos hôtes bénéficieront gratuitement, à la plage, de cabines, parasols et chaises longues.

Direction: Giunchi

SANDOZ & Cie
ses vins fins de France
PESEUX Tél. 31 51 77

ANTIQUITÉS SCHNEIDER

Evoles 9 — Neuchâtel
Achat — Vente — Evaluation

Nous nous occuperons volontiers de remplir votre

déclaration d'impôt 1972

Veuillez prendre rendez-vous avec l'Agence du Vignoble Pierre GIRARDIER, route de l'Areuse 25, 2016 Cortailod. Tél. 42 15 87.

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s.à.r.l.
1510 Moudon

Déménagements CHAPUIS & Cie.
NEUCHÂTEL — Place de la Gare
Téléphone (038) 25 18 19

- DÉMÉNAGEMENTS dans toutes les directions
- GARDE-MEUBLES
- CAMIONNAGES

Alubau-Alcan

Revêtements de façades

Renseignements sans engagement: GERBER Charles Ch. Montant 8 2017 Boudry. Tél. (038) 42 12 73.

COMMERCES

A remettre à Neuchâtel

salon de coiffure mixte

pour date à convenir. Adresser offres écrites à MN 481 au bureau du journal.

BOUTIQUE

à remettre

au centre de Neuchâtel

Excellente affaire pour personne dynamique.

Adresser offres écrites à RS 485 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Pour avril ou septembre 1972, nous cherchons

APPRENTIE VENDEUSE en confection dames



Il s'agit d'un travail intéressant dans un magasin spécialisé et une ambiance agréable.

Se présenter ou faire offre à Mme Meier, gérante, La Maison du Tricot S.A., 20, rue de l'Hôpital. Tél. 25 35 25.

Nous cherchons, pour l'été prochain, deux jeunes garçons finissant leur scolarité comme

apprenti de bureau

et apprenti mécanicien-auto

Bonne formation assurée par personnel spécialisé.

Se présenter au garage Mario Bardo, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire médicale

terminant son diplôme cherche emploi pour avril 1972.

Adresser offres écrites à ST 486 au bureau du journal.

Deux jeunes filles bâloises

désirant se perfectionner en langue française, cherchent places dans famille privée avec enfants comme aides de ménage, à Neuchâtel ou aux environs.

Prière de s'adresser à Mme Matthey, Karl-Barth-Platz 9, 4052 Bâle.

Jeune coiffeur cherche place

dans salon de coiffure pour dames et messieurs, à Neuchâtel. Tél. (056) 94 82 61.

Professeur commercial

de nationalité suisse, d'âge moyen, ayant longue expérience dans le domaine de la direction et de l'administration, également dans de grands ensembles scolaires internationaux, aimerait examiner des offres d'emploi intéressantes et à responsabilités en Suisse romande ou en France.

Transmettre propositions concrètes sous chiffre A 301765, 6901 Lugano (Suisse).



L'annonce reflète le marché dans votre journal

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE FRUITS D'OR CHEZ-LE-BART

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

UN (E) SECRÉTAIRE-AIDE-COMPTABLE

pour travaux de facturation, correspondance, mise à jour de statistiques et divers.

Des connaissances d'allemand seraient désirées. Le travail conviendrait à une personne douée d'initiative. Ambiance agréable au sein d'un petit groupe jeune et dynamique. Avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone, à la Société coopérative FRUITS D'OR 2025 CHEZ-LE-BART. Tél. (038) 55 13 24.

Je cherche

vendeuse

dans entreprise bien approvisionnée, au centre de la ville. Gain bien au-dessus de la moyenne. Sur désir, studio ou chambre indépendante à disposition.

Faire offres à: Charcuterie payernoise, J. Imfeld, 43, rue Neuve, 2500 Bienne. Tél. (032) 2 18 37, à partir de 19 h 30.

Nous cherchons une

assistante

pour notre département jeux éducatifs et travaux manuels.

Convierait à personne indépendante, celle-ci étant appelée à se déplacer en Suisse romande 1 à 3 jours par semaine. Formation par nos soins.

Faire offres sous chiffres H 60.438-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Atelier d'horlogerie de Pesewer cherche

remonteur (euse) de finissages

qualifié (e).

Tél. 31 38 48.

Metro Bar à Neuchâtel cherche, pour date à convenir,

sommelière

deux horaires.

Congé le dimanche.

Tél. (038) 25 18 88.

On cherche

sommelière

Débutante acceptée. Nourrie et logée (chambre indépendante), bon gain.

S'adresser au

Restaurant du Cheval-Blanc 1530 Payerne.

Tél. (037) 61 21 31.

On demande

sommelière

éventuellement débutante, pour entrée immédiate.

Le Carillon, Saint-Aubin, tél. 55 15 50.

Hôtel de la Paix, cherche

sommelière

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 53 21 43.

On cherche

dame

pour garder deux enfants espagnols pendant la journée, à Cortailod-village.

S'adresser au Service social des Câbles de Cortailod. Tél. 42 12 42.

1re coiffeuse dames

est cherchée dans salon des environs de Neuchâtel. Bon salaire. Faire offres sous chiffres CF 504 au bureau du journal.

On cherche

personne

comme aide de cuisine et de buffet. Tél. 42 11 40.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte! Automobilistes: **71 Aarau** 1000 **Paradis des enfants** Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—



Heures de départ:

Le Locle, Place du Marché 8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles: **RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!**

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:
Tél. 038 - 25 79 14

LOTÉRIE ROMANDE

4 MARS



2001 NEUCHÂTEL Faubourg du Lac 2
Ch. post. 20 - 2002



Société philatélique de Neuchâtel Grande Bourse-Exposition

dimanche 5 mars 9-12 h - 14-18 h
grande salle de la Rotonde
(entrée gratuite)

CONCOURS GRATUIT réservé aux visiteurs

- 1) Combien de timbres-poste suisses représentant un motif se rapportant aux CHEMINS DE FER, même à titre accessoire, ont-ils été émis jusqu'à ce jour ? (à l'exclusion des timbres « de chemin de fer » proprement dits, donc sans valeur postale)
- 2) Quelles sont les années d'émission des timbres Pro Juventute illustrant des papillons et autres insectes ?

3) Question subsidiaire : Combien de réponses recevrons-nous à ce concours ? (en 1971 = 433)

Pour être valable, ce bulletin doit être glissé le dimanche 5 mars, aux heures fixées plus haut, dans la boîte aux lettres se trouvant dans la grande salle de la Rotonde.

Une seule réponse par personne sera admise.
5 beaux prix récompenseront les heureux gagnants.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Pour les mineurs, indiquer l'âge : _____

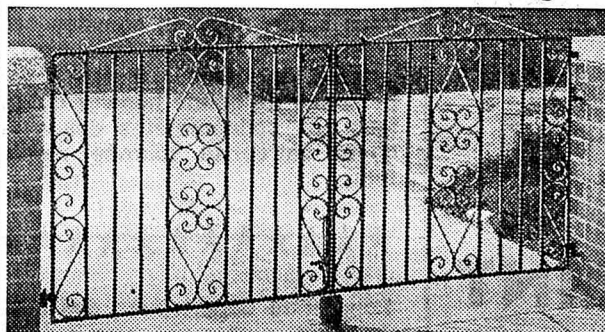
AUORE ÉCOLE D'INSTITUTRICES
de Jardinières d'enfants
d'éducatrices des petits

Fondée en 1928

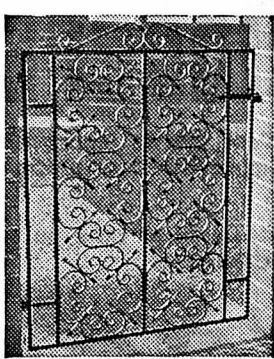
PRÉPARE aux carrières éducatives
ENSEIGNE pédagogie et psychologie
APPLIQUE les connaissances acquises dans
ses classes enfantines et préparatoires.

Dir. Mmes LOWIS, ex-prof. Ecole normale
diplômées Université.
Rue Aurore 1, Lausanne - Tél. (021) 23 83 77.

Embellissez vos villas avec le fer forgé



Portail double mod. 1077 Fr. 230.—
Autre modèles dès Fr. 168.—



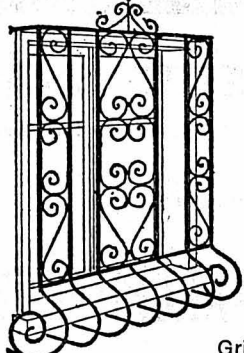
Portail No 1037 Fr. 144.—



Portail No 1047 Fr. 96.—



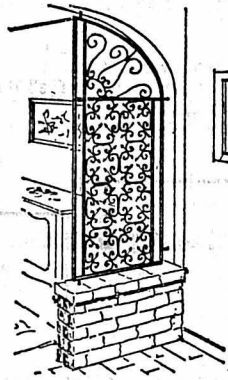
Grille de fenêtre en applique dep. Fr. 90.—



Grille de fenêtre style « Provençal » dep. Fr. 170.—



Jardinière avec ou sans roulettes, hauteur 170 cm, dep. Fr. 185.—



Panneaux décoratifs pour l'intérieur dep. Fr. 120.—

Portails — Balustrades — Grilles pour fenêtres
Demandez la documentation pour modèles standard et devis pour modèles spéciaux.
Livraison immédiate de plusieurs modèles en stock.
R. WOOLF & CIE, ch. des Pyramides,
1016 Malley-Lausanne Tél. (021) 24 97 83

PRÊTS

sans caution, de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.

BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

Demoiselle

dans la cinquantaine désire rencontrer compagnon pour amitié sincère.

Ecrire à GJ 508, au bureau du Journal, en joignant photo.

PRÊTS

sans caution jusqu'à Fr. 10.000.— à toute personne salariée, remboursement mensuel, discrétion absolue.

Orcrega S.A., av. Gare 25
Lausanne, Tél. (021) 23 30 87, 11 h à 14 h 30.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

OPÉRATION DIALOGUE DU PARTI RADICAL

Vivre mieux à Neuchâtel AVEC...

11. UNE JEUNESSE INSTRUITE

L'enseignement, à ses différents stades (primaire, secondaire, professionnel et universitaire), est l'objet d'importantes mutations : démocratisation des études, réformes scolaires, revalorisation de la formation et de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage, formation continue, etc.

Ces mutations diverses, qui entraînent une augmentation de certains effectifs et des modifications



Photo J.-P. Baillod

dans leur répartition, grèvent singulièrement les postes suivants des budgets de l'Instruction publique : 1) personnel enseignant ; 2) matériel ; 3) bourses scolaires ; 4) locaux.

Certes, de gros efforts ont déjà été faits dans le domaine des constructions scolaires primaires et secondaires. Toutefois — preuve en est le gros travail de révision actuellement en cours — la formation professionnelle, sous toutes ses formes, prend de plus en plus d'importance. Elle exige, elle aussi, de nouvelles constructions qui bénéficient, d'ailleurs, de l'aide financière de la Confédération et du canton. Qu'on se rappelle le crédit de 19.234.000 fr. voté le 7 février dernier par le Conseil général.

Mais d'autres problèmes devront être résolus. On manque encore de jardins d'enfants. L'Ecole supérieure de commerce attend toujours son nouveau bâtiment. Il serait vain, on l'admettra, de nantir l'enseignement primaire et secondaire des instruments adéquats à sa mission si, à l'échelon final (formation professionnelle et préparation à la vie), on ne faisait le même effort.

Notre avenir dépend de la préparation et de la qualification de notre jeunesse : il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de vrais hommes. Il conviendra de s'en souvenir en établissant la liste des réalisations prioritaires.

Gustave Misteli
Conseiller général
Directeur

De nombreuses réalisations s'imposent pour compléter l'équipement social, culturel et sportif de la ville de Neuchâtel.

Pour des raisons financières, toutes ne peuvent cependant être entreprises dans l'immédiat.

Des choix s'imposent. Découpez donc — ✂ — l'article ci-dessus car, chaque lundi et chaque samedi, dans ce journal, une personnalité radicale présente un projet différent. A la fin de la série, vous pourrez faire savoir quel ordre d'urgence vous paraît souhaitable.

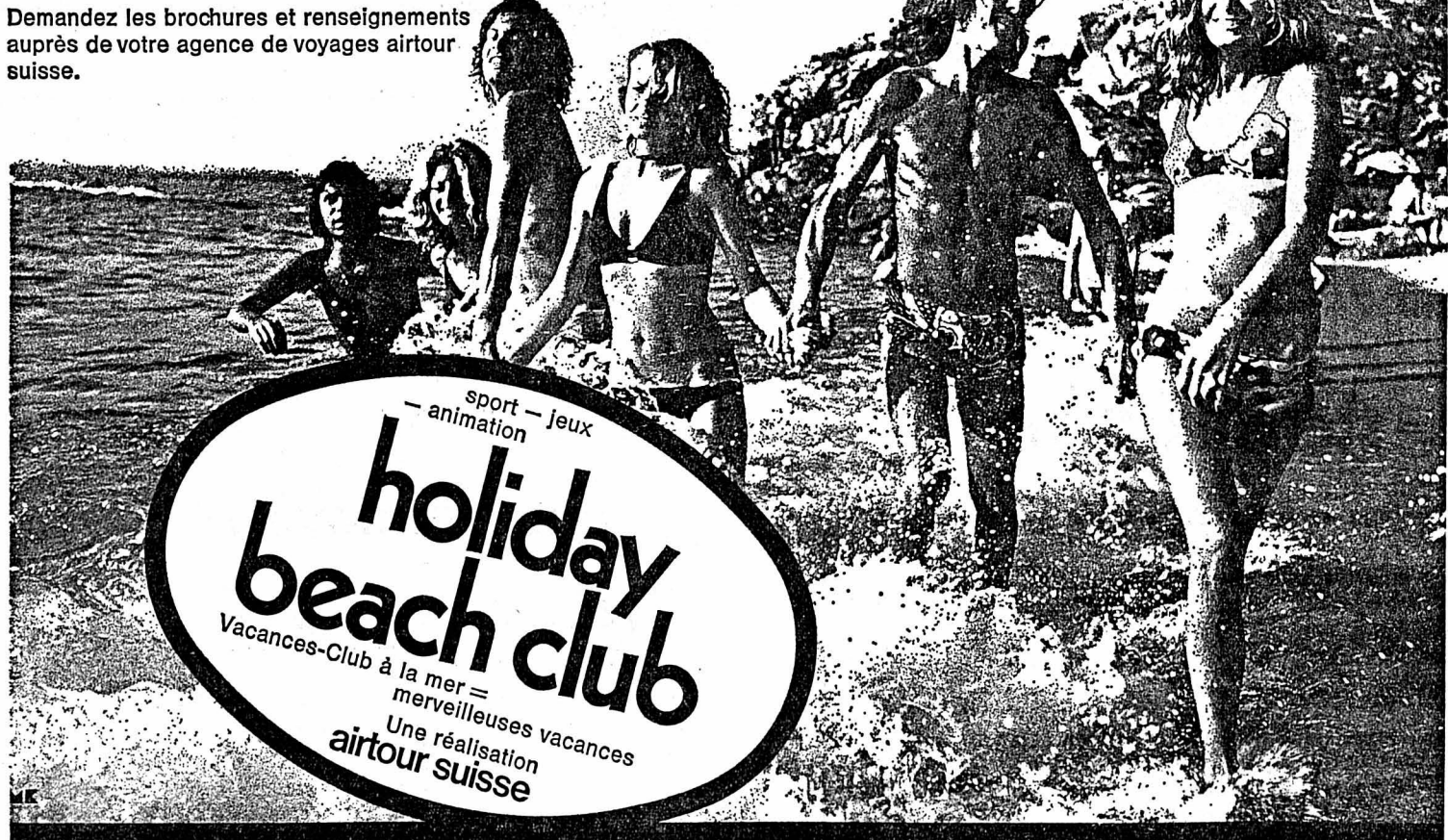


Participez au développement de votre ville avec l'opération dialogue du parti radical

	1 semaine de Genève	2 semaines de Genève
Playa Romantica (Majorque)	dès Fr. 515.—	dès Fr. 715.—
Playa Tropicana (Majorque)	dès Fr. 515.—	dès Fr. 715.—
Punta Arabi (Ibiza)	dès Fr. 521.—	dès Fr. 705.—
Intersport Playamar (Costa del Sol)	dès Fr. 580.—	dès Fr. 764.—
San Bastiano (Corse)		dès Fr. 1285.—
Fort Village (Sardaigne)		dès Fr. 917.—
Stella Maris Nautic Club (Grèce)	dès Fr. 745.—	dès Fr. 978.—
El Kantaoui (Tunisie)	dès Fr. 590.—	dès Fr. 827.—
Village de Raouad (Tunisie)	dès Fr. 590.—	dès Fr. 827.—

9 Villages-Club pleins d'entrain dispensent la joie de vivre aux jeunes et à ceux qui le sont restés!

Demandez les brochures et renseignements auprès de votre agence de voyages airtour suisse.



sport — jeux — animation

holiday beach club

Vacances-Club à la mer = merveilleuses vacances
Une réalisation airtour suisse

Votre agence de voyages airtour suisse

NEUCHÂTEL : Voyages et Transports S. A., faubourg de l'Hôpital 5, ☎ 25 80 44 — Wagons-Lits/Cook, place Pury 1, ☎ 24 41 51 — Natural S. A., rue Saint-Honoré 2, ☎ 24 28 28 — TCS-Voyages, Promenade-Noire 1, ☎ 24 15 31 — Popularis Tours, rue de la Treille 4, ☎ 24 02 02 — AVY-Voyages, rue des Moulins 9, ☎ 24 46 86

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON

25

Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 MARIN NEUCHÂTEL TÉL. 33 44 33
succursales à : la Chaux-de-Fonds,
Montilier (FR) et le Landeron.

Pour notre bureau technique, nous cherchons encore un

DESSINATEUR EN MACHINES

Nous confierons des travaux variés et intéressants à notre nouveau collaborateur qui trouvera chez nous un emploi stable dans le cadre d'un groupe jeune et dynamique.

★★★★★★★★★★★★★★★★

Pour

ENTRETIEN
ET
MISE AU POINT

des postes d'assemblage de nos divers calibres électroniques, nous engageons un

mécanicien
de précision

désirant trouver un travail varié et intéressant dans un secteur industriel en pleine expansion.

Vous plairait-il d'apporter vos connaissances et votre sourire au service d'une entreprise d'avant-garde ?

Nous organisons vos transports gratuitement, nous vous offrons la possibilité de prendre vos repas à notre restaurant, nous vous proposons un horaire de travail intéressant et nous avons envie de connaître au plus tôt notre nouvelle

HÔTESSE - RÉCEPTIONNISTE

Vous serez, nous en sommes certains, la jeune personne qui saura souhaiter, en plusieurs langues, le bonjour à nos visiteurs ; la jeune personne de bonne humeur qui profitera comme tous nos collaborateurs des avantages sociaux d'une entreprise tournée résolument vers le futur.

★★★★★★★★★★★★★★★★

Pour notre département des achats, nous cherchons un

collaborateur

capable d'assumer la responsabilité des achats et de l'approvisionnement dans notre secteur habillage.

Poste intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Des travaux propres et faciles dans les différents secteurs de l'horlogerie électronique, n'est-ce pas ce que vous cherchez,

MADAME OU MADEMOISELLE ?

Vous trouverez chez nous une occupation régulière qui correspond à vos aspirations et tous les avantages sociaux d'une grande maison.

(N'oubliez pas que vos déplacements sont facilités par notre service de transport gratuit !)

★★★★★★★★★★★★★★★★

Pour notre département d'outillages nécessaires à la production de nos mouvements électroniques, nous engageons un

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

cherchant une place intéressante et stable.

Si vous désirez assurer votre avenir dans un secteur industriel en pleine expansion et bénéficier de la stabilité d'une entreprise de format international, nous vous invitons à faire vos offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel.

★★★★★★★★★★★★★★★★

DERBY
SWISSONIC

La Division des travaux des CFF, à Lausanne, cherche

un dessinateur
en bâtiment

possesseur d'un certificat fédéral de capacité. Possibilités d'avancement intéressantes.

Semaine de 5 jours et avantages sociaux d'une administration fédérale.

S'annoncer par lettre autographe à la Division des travaux CFF, service du personnel, case postale 1044, 1001 Lausanne.

MEYSTRE, architecte F.A.S.-S.I.A.

Saint-Maurice 12 - 2000 Neuchâtel

engagerait :

TECHNICIEN-ARCHITECTE

et

DESSINATEUR-ARCHITECTE expérimenté

Travail varié, touchant des programmes industriels, commerciaux, scolaires et d'habitation. Situation stable dans climat de travail agréable ; semaine de cinq jours. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 38 45.

Importante fabrique d'horlogerie à Bienne cherche

employé de commerce

pour son département de vente dans les pays latins.

Correspondance espagnole. Bonnes connaissances de la langue italienne désirées.

Il s'agit d'une place intéressante et très variée, au sein de notre département de vente.

Place stable, bien rétribuée. Prestations sociales de 1er ordre.

Prière de faire offres, accompagnées des documents habituels, sous chiffres Q 920106, à Publicitas S. A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Institution d'assurance sociale cherche, pour son siège central à Lucerne, une

SECRÉTAIRE

de langue française et de nationalité suisse (ou avec permis C), pour la correspondance d'un chef de service.

Nous offrons un travail intéressant dans un département bilingue (excellente occasion d'apprendre l'allemand). Semaine de 5 jours avec horaire individuel.

Prière d'adresser les offres de service sous chiffres 9818, à Orell Füssli Publicité S. A., 6002 Lucerne.

Nous cherchons

un collaborateur du service extérieur

bilingue (français-allemand), âgé de 35 ans au maximum, pour visiter notre clientèle grands consommateurs de « toute la Suisse romande » (hôtels, restaurants, réfectoires, hôpitaux, etc.). Un stage d'introduction dans votre rayon d'activité, une formation continue et un appui actif de la part de la direction des ventes et de la publicité vous seront une aide efficace dans l'exercice de vos fonctions.

Nous vous demandons une bonne expérience de la vente, la connaissance parfaite du français et de l'allemand, de l'initiative et le sens des responsabilités. De précieux atouts seront en outre votre facilité à créer des contacts et votre habileté à mener une discussion à terme.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur offre à notre service du personnel.

KNORR S.A. des produits alimentaires, Stockerstrasse 33, 8039 Zurich.

Importante fabrique de machines textiles située dans une localité des bords du lac de Zurich désire engager, pour son département de vente, une

secrétaire - sténodactylo

d'expression française ou ayant des connaissances suffisantes de cette langue.

- Travail en partie seule et sous dictée.
- Ambiance agréable.
- Emploi stable.
- Avantages sociaux.
- Réfectoire.

Prière d'adresser offres, avec documents habituels et photographie, à GROB & CIE S.A., 8810 HORGEN. Tél. (01) 82 24 22.

GRANDE ENTREPRISE FINANCIÈRE À GENÈVE

offre à un(e)

COLLABORATEUR (TRICE)

COMMERCIAL (E)

un poste à son

service du personnel

(administration des salaires, y compris la préparation pour leur traitement électronique et caisses de pensions).

La fonction de caractère comptable, largement indépendante et à responsabilité, nécessite :

- une formation commerciale,
- le goût des opérations chiffrées,
- le désir de se créer une situation professionnelle stable.

Date d'entrée à convenir.

Les candidats(tes), entre 25 et 35 ans, sont priés(ées) d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, sous chiffres G 920092 - 18, Publicitas, 1211 Genève 3.

Importante entreprise de construction de MACHINES de la région lémanique cherche, pour son centre de formation d'apprentis dessinateurs,

moniteur d'apprentissage

ayant des connaissances professionnelles complètes et approfondies, du goût pour l'enseignement.

- Ce collaborateur aura la responsabilité des tâches suivantes :
- enseignement du dessin technique aux apprentis de première année,
 - organisation et surveillance des stages pratiques faits ultérieurement en usine et dans les bureaux techniques,
 - préparation et diffusion de cours d'instruction générale destinés à l'ensemble des apprentis,
 - contacts avec le Centre d'enseignement professionnel et les parents des apprentis.

Semaine de 5 jours.

Avantages sociaux.

Les candidats voudront bien nous adresser leurs offres manuscrites détaillées, accompagnées des documents habituels, sous chiffres 277-18/40, Publicitas, 1000 Lausanne. Elles seront traitées avec la plus grande discrétion.

HANRO

Qu'y a-t-il de plus intéressant pour une jeune femme dynamique que la mode !

Nous cherchons pour notre service des ventes

une employée

qui s'occupera des commandes de notre clientèle suisse. Elle devra, outre les contacts téléphoniques, assurer la correspondance en français et en allemand

Si ce genre de travail vous plaît et si vous désirez faire partie de notre jeune équipe, notre service du personnel recevra avec plaisir soit votre communication téléphonique soit votre offre d'emploi écrite.

Handschin & Ronus AG,
4410 Liestal
Tél. (061) 91 00 11

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

En vue du scrutin sur le logement

L'initiative Denner et son double objectif

A peine venait-il d'entrer en charge que le nouveau chef du département fédéral de l'économie publique déclarait: l'encouragement à la construction de logements doit devenir une tâche permanente de la Confédération.

M. Brugger annonçait ainsi son intention de rompre avec une politique qui avait consisté jusqu'à s'en remettre aux lois du marché pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. A l'expérience, sous les effets d'une expansion économique trop longtemps anarchique, cette méthode toute pragmatique n'avait abouti qu'à accentuer la crise dans les grandes agglomérations urbaines et les régions fortement industrialisées. Au long des cinq dernières années, les loyers dans les immeubles neufs et — à mesure que contrôle et surveillance se relâchaient — ceux des immeubles réputés anciens montaient en flèche.

On voulait donc une politique plus active, mais tout aussitôt, il apparut qu'elle ne pourrait s'édifier que sur une base constitutionnelle solide. Le Conseil fédéral engagea donc la procédure visant à introduire de nouvelles dispositions dans la charte nationale. Toutefois, gagnant le gouvernement de vitesse, une grande entreprise de distribution, la maison Denner, lançait une initiative populaire « en vue de la construction d'un fonds pour la construction de logements ». Les promoteurs trouvèrent l'appui de quelque 60.000 citoyens et déposèrent leur projet le 4 février 1971. Voyons d'abord ce qu'ils nous proposent.

Il s'agirait de compléter la constitution fédérale par un article 34 sexties fixant la règle suivante:

« En vue d'encourager la construction et l'accès à la propriété de logements à des taux adaptés à la capacité financière des familles et des particuliers, la Confédération institue un fonds national pour la construction. »

Suivent les dispositions d'un caractère essentiellement technique et qui définissent les tâches de ce fonds dont il ressort, pour l'essentiel que les réserves accumulées devraient faciliter la construction de logements à loyer modéré par le moyen de prêts hypothécaires à des taux fortement réduits et pouvant atteindre 90 % de la valeur vénale de l'immeuble.

En soi, un tel projet mérite attention, reste à savoir comment serait alimenté ce fonds qui devrait recevoir au moins un milliard et demi de francs chaque année, dès le 1er janvier 1973.

Pour moitié, ce serait l'industrie qui serait mise à contribution et pour moitié on recourrait à l'emprunt. De la sorte, il serait possible d'accumuler 30 milliards en dix ans.

Voyons ce qu'on attend de l'industrie. D'abord, les entreprises dont le capital et les réserves dépassent dix millions de francs devraient payer sur ce capital et

crédites une taxe dont le taux irait de 1 à 1,5 %.

Ensuite, toute exportation serait frappée d'une taxe de 8 % au maximum.

Enfin, toute entreprise occupant plus de cinq travailleurs étrangers devrait payer une taxe annuelle de 500 francs par ouvrier étranger à son service.

Les auteurs de l'initiative justifient ces propositions en faisant valoir que la pénurie de logements est due, pour une part appréciable, à une « surchauffe économique » dont l'un des facteurs réside dans une immigration massive de main-d'œuvre. C'est donc, affirment les promoteurs, la grande industrie qui est la première responsable de la situation critique à laquelle les autorités doivent maintenant trouver un remède. A elle donc de payer une part au moins de la facture.

Le Conseil fédéral et les Chambres recommandent de rejeter l'initiative Denner, non point parce qu'elle irait, quant au but qu'elle voudrait atteindre, à l'encontre des vues officielles, mais parce que les moyens proposés et surtout le mode de financement, auraient des conséquences fâcheuses pour l'économie générale du pays.

Si simple qu'il paraisse, l'impôt sur le capital et les réserves serait injuste dans son application, car il frapperait particulièrement les entreprises qui, par leur nature même, ont besoin d'une forte assise financière.

Quant à la taxe à l'exportation, elle réduirait sensiblement le pouvoir de concurrence de l'économie suisse sur les marchés étrangers, d'autant plus, qu'entre-temps, la réévaluation du franc suisse

a déjà renchéri en fait les produits suisses exportés. D'ailleurs, le Conseil fédéral lui-même n'a-t-il pas dû renoncer à une taxe de cette nature, encore que beaucoup plus faible, parce qu'il s'est rendu compte que, dans la conjoncture actuelle, elle aurait été souvent un obstacle à notre commerce extérieur? Les raisons qui lui ont commandé de s'abstenir alors sont encore plus fortes aujourd'hui.

Mais surtout, comment prétendre trouver des moyens pour combattre la pénurie de logements à loyer raisonnable en frappant d'une charge de 500 francs par ouvrier étranger cette industrie du bâtiment qui, de tout temps et aujourd'hui plus que jamais, est obligée de recourir dans une très forte mesure à une main-d'œuvre importée? Ce serait aller à fin contraire.

Nous avons affaire ici, sous une forme astucieuse certes, mais tout aussi dangereuse, à une réédition de l'initiative Schwarzenbach, et cela au moment même où le Conseil fédéral doit poursuivre de difficiles négociations avec l'Italie.

On comprend, dans ces conditions, que seule de tous les partis politiques, l'Action nationale contre l'emprise étrangère soutienne l'initiative Denner. Tous les autres partis comme les grandes associations économiques et professionnelles la combattent et recommandent, en revanche, le contre-projet mis au point par les Chambres en décembre dernier.

C'est de ce texte et des dispositions qui le complètent qu'il sera question dans un prochain article.

Georges PERRIN

Crise de la presse d'opinion: l'ASEJ et l'APS prennent position

BERNE (ATS). — Mercredi, au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a invité les milieux du journalisme et de l'édition à se pencher sur le problème de la crise que traverse actuellement la presse d'opinion et à présenter des propositions en vue d'une solution. Répondant à cette invitation, l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) et l'Association de la presse suisse (APS) ont publié hier un communiqué dans lequel elles annoncent leur intention d'élaborer, en collaboration avec les partis politiques, un catalogue de leurs vœux et doléances, premier pas vers un règlement de la question.

Voici le texte du communiqué de l'ASEJ-APS: « L'Association suisse des éditeurs de journaux et l'Association de la presse suisse » ont pris connaissance avec satisfaction de l'offre qui leur a été faite par le Conseil fédéral de proposer des solutions concrètes au sujet des mesures à prendre sur le plan fédéral en faveur du maintien et du développement d'une presse suisse indépendante et diverse, dont l'existence est indispensable à la formation de l'opinion.

Les deux associations considèrent cette proposition comme une incitation à poursuivre inlassablement leurs efforts pour que les vœux de la presse d'opinion trouvent l'audience appropriée. Elles se feront un devoir d'établir, en collaboration avec les partis politiques, un catalogue de ces requêtes, semblable à celui qui a déjà été présenté au Conseil fédéral au mois d'avril 1969 par l'ASEJ et devant servir de document de base pour la mise au point de propositions plus étendues.

La question des taxes des PTT pour les journaux et périodiques aura également sa place dans ce catalogue. L'ASEJ et l'APS reconnaissent par ailleurs que les autorités et les commissions chargées de préparer le message sur la modification de la loi sur le trafic postal sont allées à l'encontre des vœux des journaux dans une mesure importante. L'ASEJ et l'APS ont pleine confiance dans la compréhension que manifestent le Conseil fédéral et les Chambres pour l'importance que revêt une presse indépendante à tous égards et diversifiée.

Net accroissement des échanges commerciaux avec l'AELE

ZURICH (ATS). — Le commerce extérieur suisse a progressé, au cours des dix dernières années, de quelque 160 % pour atteindre près de 53,3 milliards de francs. Selon les notices économiques de l'Union de banques suisses, le volume d'échanges a passé de 3700 fr. par habitant en 1961, à 8600 fr. en 1971. De toutes les nations industrielles du monde occidental, seuls l'Union économique belgo-luxembourgeoise (10.500 fr.) et les Pays-Bas (9000 fr.) devancent la Suisse. En revanche, des pays tels que la Suède (7300 francs) la Norvège (6900 fr.) et le Danemark (6800 fr.) dont l'économie est aussi fortement tributaire de l'étranger se classent derrière la Suisse.

La vive expansion du commerce extérieur suisse tient en premier lieu au rétablissement, à la fin de 1958, de la convertibilité intégrale des principales monnaies, à la large libéralisation des échanges internationaux de marchandises et des mouvements de capitaux et à l'essor continu de l'économie eu-

ropéenne. La formation de deux blocs économiques et les disparités douanières qui s'ensuivent, entraînent des modifications dans les relations de la Suisse avec ses partenaires commerciaux.

DAVANTAGE D'IMPORTATIONS DE L'AELE

Les achats de la Suisse à l'étranger ont augmenté, de 1961 à 1971, de plus de 150 %, passant à 29,6 milliards de francs. La part des importations en provenance des pays de l'AELE, dans les importations globales, s'est élevée de 12,5 % à 19 % tandis que les achats dans les pays de la CEE ont reculé de 62,5 % à 59 %. En outre, la part des marchandises achetées à d'autres pays du monde, a diminué de 25 à 22 %.

En ce qui concerne les exportations suisses, qui ont progressé de 170 % à 23,6 milliards de francs de 1961 à 1971, la part des livraisons aux pays de l'AELE s'est

également accrue au dépens de celle de la CEE. Les relations commerciales de la Suisse avec la CEE ont atteint leur point culminant en 1964, année où les Six ont absorbé 42,3 % des marchandises exportées par la Suisse. Jusqu'en 1968, leur part aux exportations, avait reculé à 36,3 %, mais est remontée à 37,6 % en 1971. En 10 ans, les pays de l'AELE ont accru leurs achats en Suisse, si bien que leur part a passé de 17,2 à 22,1 %.

Imitera-t-on l'Autriche en ce domaine? Pas d'enfants sur le siège avant des automobiles

BERNE (ATS). — « L'Autriche fait œuvre de pionnier en matière de législation », c'est en ces termes que le bureau suisse de prévention des accidents (BPA) qualifie la décision, prise récemment par l'Autriche, d'interdire, avec effet immédiat, de transporter des enfants de moins de 12 ans sur le siège avant des automobiles. Malgré l'absence en Suisse de dispositions légales à ce sujet, les enfants en âge de scolarité primaire devraient en toute circonstance prendre place sur le siège arrière, les petits enfants étant assis dans un siège spécial, solidement fixé, déclare le BPA.

Les enfants qui, dans une automobile, restent debout à côté du chauffeur, assis sur le siège avant ou sur les genoux d'un adulte ayant pris place sur ce siège, courent de grands dangers déjà lors de collisions relativement légères, pour ne pas parler des carambolages importants. Même

si le passager est correctement attaché, l'enfant qu'il tient sur son ventre, arraché de ses bras à la moindre collision. Les enfants assis sur le siège avant ou tenus sur les genoux d'un adulte y ayant pris place, sont souvent les victimes de blessures graves, parce qu'ils sont projetés avec force contre le tableau de bord ou le pare-brise. Les suites peuvent être mortelles (fractures de la base du crâne).

Prochains essais d'hélicoptères militaires

BERNE (ATS). — Le groupement de l'armement procédera ces prochaines semaines, avec la collaboration de la troupe, à des essais de deux modèles d'hélicoptères. Il s'agit du type français SA-330 « Puma » de l'aérospatiale et du type italien AB-212 de l'Agusta. Les essais et exercices d'engagement se dérouleront essentiellement dans la zone alpine entre Interlaken et Coire. Le programme prévoit notamment des transports en montagne de troupe et de matériel et des atterrissages dans des régions de roche, neige et glace. On décidera ultérieurement si et dans quelle mesure une acquisition de tels engins de transport entrerait en considération.

Pilotes d'« Air Zermatt » : indépendants indignés

BERNE (ATS). — Le groupe des indépendants de l'assemblée fédérale est indigné par la détention de deux pilotes de la garde aérienne suisse de sauvetage par les autorités italiennes, déclare un communiqué du groupe. Il attend du Conseil fédéral une intervention diplomatique énergique afin d'empêcher que le sauvetage de personnes accidentées ou bloquées dans les montagnes, même au-delà de nos frontières, puisse être contrecarré par des mesures bureaucratiques.

GENEVE

Hausse des loyers de... 54 % ! 55 locataires de Meyrin s'indignent

GENEVE (ATS). — La plupart des locataires de deux immeubles de Meyrin, près de Genève, se sont constitués en association et se sont adressés aux autorités cantonales et fédérales pour s'opposer à une hausse de leurs loyers de 54 %, qui leur avait été signifiée par leur régisseur au début du mois. La régisseuse avait envoyé une lettre à 75 locataires en les informant de l'augmentation et en affirmant que les loyers ne correspondaient plus aux charges ni à l'index du coût de la vie. Cinquante-cinq de ces locataires ont adressé une pétition au Grand conseil de Genève pour lui demander d'intervenir auprès des instances responsables et d'organiser une entrevue avec la régisseuse. Des copies de ce document

ont été adressées au conseiller fédéral chargé de la surveillance des loyers, à la presse et à divers organismes. La régisseuse affirme qu'elle s'attendait à des remous, mais qu'elle avait envoyé cette lettre afin de susciter une discussion et de parvenir à un accord. Elle précise que Meyrin était en zone d'expansion, et que les loyers ont donc été bloqués pendant dix ans: « Maintenant la surveillance de l'Etat cesse et nous devons réajuster nos prix ». Quant au Mouvement populaire des familles, qui s'occupe de l'affaire, il s'étonne d'un certain nombre d'irrégularités, notamment du fait que ces immeubles ont des loyers bloqués jusqu'en juillet pour l'un et octobre pour l'autre.

Remous dans la presse

« L'Impartial » annonçait hier dans un quotidien du matin que les Editions Ringier et Zofingue qui éditent entre autres l'« Illustré » et Blick devaient procéder dans la journée à l'acquisition d'une part importante du capital actions de la société d'édition de la Tribune de Genève. Cette part qui représenterait le tiers de l'ensemble serait cédée par un des cinq principaux actionnaires, un Bâlois en l'occurrence. Lorsque ce dernier aurait cherché à remettre ses actions, seule d'ailleurs la Maison Ringier se serait intéressée au rachat. De cette information brûlante, nous n'avons hier matin pas pu obtenir confirmation de la bouche du président de la Tribune de Genève, M. Malche, qui s'est déclaré totalement surpris de cette nouvelle. Il a déclaré en effet ignorer absolu-

ment tout de semblable transaction. En tout cas, précisa-t-il, il n'y a actuellement aucun pourparler officiel, quant à la cession à un groupe d'une partie du capital de la société éditrice. De nombreux autres ont circulé certes ces derniers temps relatifs aux difficultés résultant des mutations en cours dans la presse en général, et la Tribune de Genève en particulier. En de semblables circonstances, l'imagination va souvent plus vite que les faits. En tout cas, du côté officiel, le président, premier intéressé dans l'affaire, nous affirmerait formellement dans la matinée que l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration prévue pour l'après-midi ne comportait aucun transfert d'actions. Ces actions d'ailleurs sont toutes nominatives et la cession d'actions doit nécessairement être signée du président. Ajoutons cependant que la majorité du capital-actions est actuellement détenue par la Maison Vogt-Schild de Soleure et l'on n'a pas connaissance que celle-ci désire abandonner la part de la Tribune de Genève.

DEMENTI FORMEL

M. Malche pouvait nous opposer hier soir un démenti formel aux nouvelles qui avaient circulé pendant la journée. Les deux fils de M. Schwabe, de Bâle, qui détiennent le tiers du capital, siégeant à la séance d'hier du conseil. Ils ont déclaré pour leur part, catégoriquement, qu'aucune ouverture n'avait été faite aux éditions Ringier. Quant à la maison Vogt, sa part d'actions n'exède pas 2 %. La ligne de la Tribune de Genève ne semble donc pas menacée et son président nous a assuré qu'il n'accepterait pas de la changer dans le sens qu'on pouvait craindre. J.-P. G.

Procès de Mattmark: la journée des répliques et des derniers arguments

De notre correspondant:

Hier sur le coup de midi, après quatre jours de débats, a pris fin à Viège le « procès de Mattmark », procès qu'entraîna la catastrophe qui, en août 1965, causa la mort de 88 personnes sur le chantier de Mattmark lors de l'effondrement du glacier de l'Allalin. Cette ultime journée fut celle des répliques, des dernières attaques des parties civiles et des ultimes arguments de la défense.

Une défense qui n'a pas craint de déclarer: « Si l'on tient à retenir ici comme accusés les fonctionnaires des services sociaux, il faudrait en faire de même des membres du Conseil d'Etat. » Cette même défense trouva la formule qui résuma assez bien l'atmosphère de ces longs jours de débats: « Ce qui importe, c'est de prévoir le prévisible, mais on ne peut pas prévoir l'imprévisible. » Au cours de cette dernière audience, les avocats de la partie civile, après que le procureur eut maintenu ses conclusions soit « culpabilité et amendes » restèrent sur leurs positions tandis que la défense unanime demanda l'acquiescement et la mise des frais sur le compte du fisc.

DANS LE CALME...

La matinée fut animée surtout par M. Lehner au nom des parties civiles tandis que MM. Bodenmann, Taugwalder et Ambort, rompaient d'ultimes lancées en faveur des 17 accusés. Lorsque le président Ruppen demanda à chacun des 17 s'il avait quelque chose à ajouter aucun d'eux ne le fit. Les 17 réponses montrèrent dans la salle silencieuse: « Je n'ai rien à dire. » Le président suspendit alors les débats, en annonçant que le jugement serait connu « dans le courant de la semaine prochaine ». On pense qu'il le sera au plus tard mercredi.

Comment ne pas souligner, au terme de ces assises, le calme dans lequel ce procès s'est déroulé? Le président Ruppen ne dut qu'à une reprise agiter sa clochette pour inviter le procureur à plus de modération, un procureur qui

tentait d'interrompre M. Ambort qui s'en était pris à lui vertement au sujet d'une erreur qu'il qualifia de « mal-honnête ». Le président dut également intervenir auprès d'un photographe qui prit un cliché des débats alors qu'il avait demandé de s'en abstenir.

PLUS QU'A ATTENDRE

L'impression générale hier à Viège était que le procès fut de loin préférable à tout non-lieu, indépendamment de toute question de justice, mais également pour qu'on débâte une fois au grand jour cette affaire de Mattmark qui secoua l'opinion durant tant d'an-

nées. Il ne restait plus qu'à attendre le verdict. Rappelons que le procureur, de l'avis de la plupart des commentateurs, avait fait preuve de beaucoup de clémence après la sévérité de son réquisitoire. Ce n'est que mercredi, en principe, que le tribunal composé de MM. Mario Ruppen, Max Arnold et Alain Zen-Ruffinen prononcera son jugement.



Ils attendent aussi le verdict, ces trois ressortissants italiens qui perdirent un membre de leur famille en août 1965. (Avipress M. F.)

SUISSE ALÉMANIQUE

Alerte à la drogue en Argovie et à Lucerne

Le commerce fleurit même dans les écoles

D'une enquête, entreprise par des spécialistes, il ressort que la consommation de la drogue prend de plus en plus d'ampleur en Argovie, où les écoliers, — même primaires — ont déjà passé le stade d'essai. Le personnel enseignant et les services médico-sociaux sont totalement débordés. Aussi on va mettre sur pied un service spécial pour s'occuper des écoliers. Une psychologue a été engagée, les autorités argoviennes, donnant suite à l'exemple de Zurich et de Bâle, espérant ainsi mettre fin à cette vague.

En Suisse centrale et notamment à Lucerne, la situation est tout aussi grave. De source bien informée, nous avons appris que le commerce de la drogue fleurissait même dans les écoles. Comme devait le préciser un collaborateur de la brigade anti-stupéfiants, les inspecteurs sont débordés. Il en va de même du service médico-social de la ville

de Lucerne et du centre d'information « contact », inauguré il y a six mois.

Mais un problème encore bien plus grave préoccupe les autorités compétentes. La station psychosomatique de l'hôpital cantonal de Lucerne, l'une des premières d'Europe à s'occuper non seulement des alcooliques, mais aussi des drogués, ne compte qu'une douzaine de lits. Une activité intense sur le plan politique permettra-t-elle de trouver une solution? Certains ont même proposé de construire à la prison du Sédul, — le bâtiment est vide depuis le 1er janvier, les pensionnaires ayant été transférés à Wauwil — un véritable centre de traitement. Pour corser encore le problème, il faudra remplacer le médecin en chef du centre psychosomatique, qui quittera Lucerne cet été pour prendre la direction d'un centre spécialisé en Argovie.

Non loin de Pontresina: deux skieurs sauvés in extremis

PONTRESINA (ATS). — C'est vraisemblablement sous l'effet du soleil assez chaud du début de l'après-midi qu'une importante quantité de neige s'est ébréchée sur un couloir très raide du Piz-Languard, près de Pontresina, provoquant une avalanche qui vint terminer sa course sur la piste de ski. Deux skieurs ont été recouverts par la tête de l'avalanche et auraient certainement péri sans la prompte intervention de nombreux skieurs qui avaient assisté à l'accident. Immédiatement dégagés, ils ont été conduits chez un médecin, car ils étaient tous deux légèrement commotionnés.

Il semble probable que personne d'autre ne se trouvait sur la trajectoire de l'avalanche. Néanmoins, une opération de recherche a été entreprise avec l'aide de cinq chiens d'avalanche.

Cycliste de 10 ans tué

RUETHI (SG) (ATS). — Le petit Markus Heritsch de Wilsen dans la commune de Ruethi (Rheinthal Saint-Gallois) 10 ans, a été hier la victime d'un accident de la circulation. Alors qu'il se déplaçait à bicyclette, un automobiliste, malgré un coup de frein brutal, n'a pas pu éviter l'enfant qui a été tué sur le coup.

Onze mères de famille lancent une initiative populaire

(c) « Nous voulons lutter contre les accidents de la route et nous demandons que l'aménagement de nos villes soit digne d'être humains »! Voilà l'étonnante résolution que viennent de prendre onze habitantes de Wettingen (AG), qui veulent lancer une initiative populaire. « Les autorités compétentes doivent prendre des décisions immédiates, afin de mieux protéger les piétons », précisent les habitantes de Wettingen.

Ce qui est particulièrement intéressant est que ces femmes, qui habitent différents quartiers de la ville, veulent soumettre à qui de droit des plans détaillés, grâce auxquels elles veulent prouver que trop peu est fait pour garantir la sécurité des piétons. S'appuyant sur la statistique des accidents de la route, des suites et leurs origines, les onze représentantes du sexe faible ne veulent pas se laisser influencer. « Nous lutterons jusqu'au bout et sommes persuadées trouver beaucoup de sympathisants »

1000 litres de mazout dans le sol en Argovie

(c) Plus de 1000 litres de mazout se sont écoulés d'un réservoir à Graichenen, (AG) forçant les pompiers et d'autres spécialistes à travailler nuit et jour, dans l'espoir d'éviter que l'eau potable de la commune ne soit souillée. L'incident s'est produit lorsque des ouvriers transvasaient l'huile de chauffage de la citerne principale dans des citernes de réserve. Dans cette région, la canalisation d'eau potable ne se trouve que 19 mètres sous la surface du sol. Selon les spécialistes, une catastrophe doit pouvoir être évitée, les hommes travaillant même la nuit à la lumière des projecteurs.

Les députés lucernois et la santé des écoliers

(c) Vingt-deux membres du Grand conseil lucernois ont signé une interpellation, qui a été déposée hier à la chancellerie d'Etat du canton. Les interpellants se préoccupent des camps de skis des étudiants de l'école cantonale victimes de la coordination scolaire. Pour la première fois dans l'histoire scolaire lucernoise, les écoles primaires et cantonales seront coordonnées, l'école cantonale ayant une semaine de vacances de moins que jusqu'à maintenant. C'est précisément pendant cette semaine que quelque 800 élèves participaient aux camps de skis. Les membres du Grand conseil lucernois s'insurgent contre le fait que la santé des écoliers passe au second plan, à une époque où on intensifie la pratique du sport dans le cadre des lois fédérales.

VALAIS

Collombin sera reçu en grand seigneur

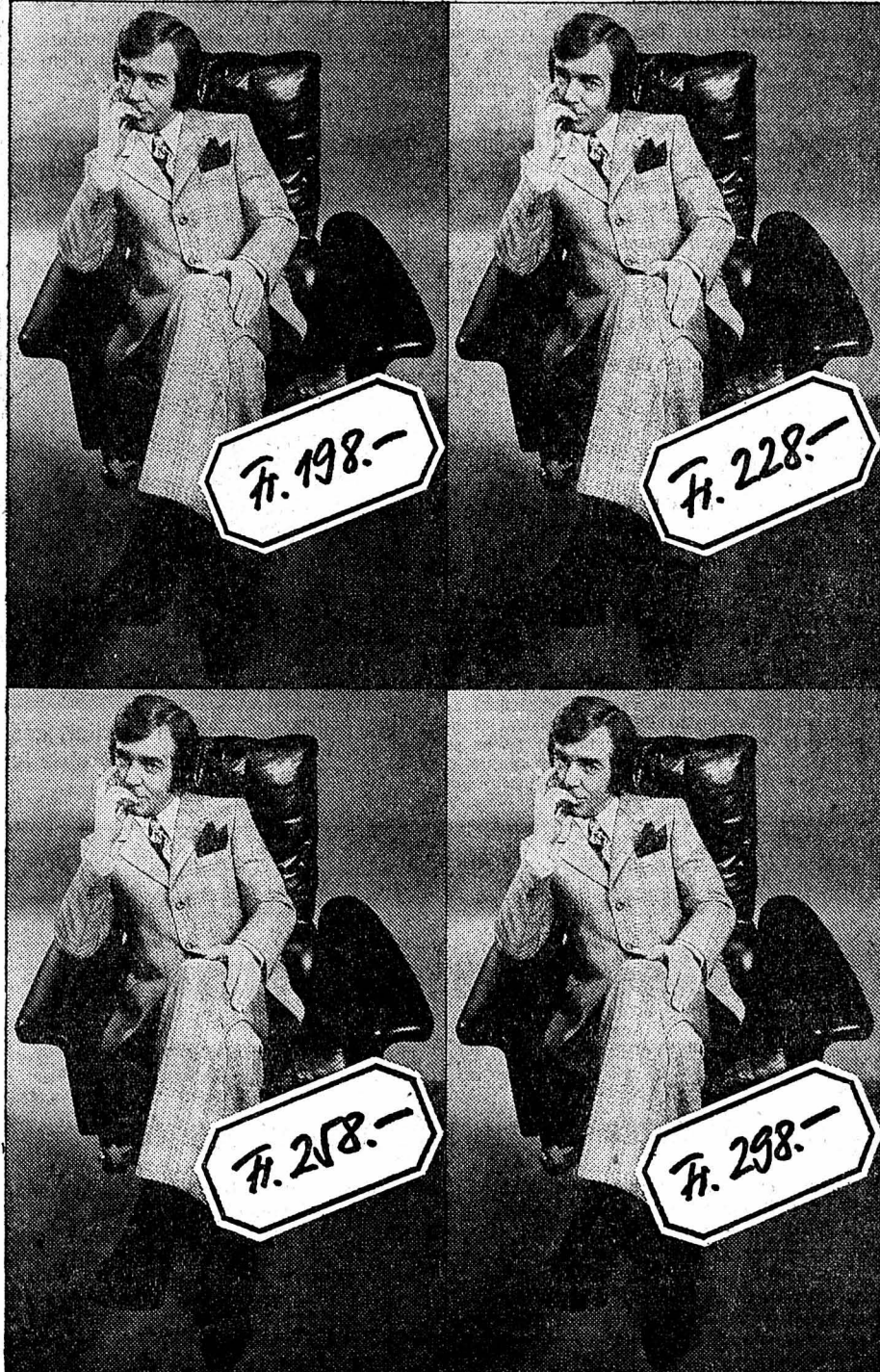
(c) La décision a été prise d'organiser le vendredi 17 mars, au Châble, la réception officielle de Roland Collombin, médaillé d'argent olympique à Sapporo. Un comité d'organisation a été mis sur pied. Tous les participants et médaillés valaisans aux Jeux olympiques depuis 1924 et tous les médaillés suisses de Sapporo seront invités.

Cette manifestation, organisée principalement par l'Association valaisanne des clubs de ski, débutera à Martigny. Entourant Collombin, les participants prendront ensuite le chemin de la vallée de l'Entremont. On a prévu des arrêts à Boverrier, Sembrancher, le Châble et Versegères.

QUESTION DE PRIX:

QUE COÛTE UN COMPLET FREY?

ON NE VOIT PAS À PREMIÈRE VUE SI UN COMPLET FREY COÛTE FR. 198.—, FR. 228.—, FR. 258.— OU FR. 298.—. ILS SONT TOUS AVANTAGEUX. CHEZ NOUS, IL N'Y A PAS DE VÊTEMENTS BON MARCHÉ OU CHERS! — SEULEMENT AVANTAGEUX. PARMI NOTRE CHOIX SENSATIONNEL, VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT UN COMPLET COUPÉ À LA MESURE DE VOTRE BOURSE. VOULEZ-VOUS PARIER?



COMBIEN VOTRE COMPLET PEUT-IL COÛTER?

Il ne s'agit pas de vous vendre un complet à tout prix, mais seulement de vous démontrer que vous pouvez trouver un complet Frey à chaque prix. Il y a des habits comme des autos: une VW et une Mercedes sont toutes deux de bonnes voitures. Mais la question est de savoir combien on est prêt à investir pour son extérieur.

QUE RECEVEZ-VOUS POUR FR. 198.—, QUE RECEVEZ-VOUS POUR FR. 228.—?

Vous pouvez déjà obtenir un complet Frey à moins de 200 francs et pour un complet de bon moyen vous payez 228 francs. Mais n'allez pas croire que si vous économisez de l'argent, nous économisons sur le complet. Vous y découvrirez déjà bien des finesses telles que doublure aux genoux, poches pour les billets ou le peigne. Tissu et coupe sont impeccables. Le complet Frey est le plus avantageux est confectionné et contrôlé avec autant de soin que le plus coûteux.

MAISSI VOUS METTEZ FR. 258.— OU MÊME FR. 298.—,

vous avez pour votre argent une pure laine de tonte IWS et d'autres tissus de valeur, qui donnent à la coupe le dernier chic, tout en étant en même temps de véritables thermostats. Il est difficile de décrire la légèreté et la sensation de bien-être que procurent de tels complets. Le mieux est de venir en essayer un... au risque de ne plus vouloir l'enlever.

VOULEZ-VOUS PARIER?

Vous le savez, vous ne venez pas pour rien dans une de nos 30 succursales? Que vous trouvez un complet Frey à votre convenance dans les prix mentionnés?

Si nous perdons le pari, vous pouvez prendre le vendeur au mot. Exigez qu'il mette dans la tirelire, et sous vos yeux, les cent sous d'enjeu au profit de l'aide sportive suisse. En guise de quittance, vous recevrez la vignette rouge de l'aide sportive suisse.

Si nous gagnons le pari, vous gagnez vous aussi. C'est-à-dire, que vous avez trouvé ce que vous cherchiez: un complet de qualité avantageux.



Le pari est valable jusqu'à fin mars 1972. Le dernier jour du mois, les tirelires seront vidées et la totalité de la somme sera versée immédiatement et sans déductions à l'aide sportive suisse.



VÊTEMENTS FREY, NEUCHÂTEL, 2, passage St-Honoré, tél. 252667

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

CUISINIÈRE ELECTRIQUE, ancien modèle, parfait état. Tél. 31 34 66, heures des repas.

CAUSE DEMENAGEMENT, 2 lits jumeaux modernes avec 5 sommiers, tête amovible, sans matelas, 2 tables de nuit, dessus verre, plusieurs seilles galvanisées. Tél. 25 68 71.

HORLOGERIE: établi, chaise, layette, avec outils d'horloger, fournitures d'horlogerie. Tél. (038) 33 32 72.

KIMONO DE JUDO, enfant 8 à 12 ans. Téléphone 31 34 66, heures des repas.

JANTES CORTINA avec pneus d'été, 13 x 165, usées à 50%. Prix par pièce, 50 fr. Téléphone (038) 33 50 87.

CHAÎNE STEREOHONIQUE Pioneer neuve, garantie 2 ans, prix normal 3400 fr. cédée à 2100 fr. Tél. 33 21 92.

AUTORADIO UKW STEREO lecteur, 8 pistes Pioneer, moitié prix. Tél. 33 21 92.

REVOX A 77 stéréo, 4 pistes, garantie de fabrication. Tél. 33 21 92.

CHIENNE DE 3 MOIS, 30 fr. Téléphone (038) 41 20 84.

GARAGE DEMONTABLE 4 x 6 m. Téléphone 51 26 58.

GRANDE VOLIÈRE. Prix 100 fr. Tél. 41 27 09.

SALON COMPRENANT 2 fauteuils et 1 divan-lit. Tél. 31 48 47.

1 MACHINE A TRICOTER moderne, ainsi qu'une machine complète à décalquer. Téléphone 25 16 80.

TIMBRES-POSTE suisses et étrangers, détail. Tél. 25 43 96.

OCCASION: 2 BUREAUX de dactylo, en bon état, prix à discuter. Tél. 25 82 82.

SALLE A MANGER espagnole, neuve: 1 buffet, 1 table ronde, 4 chaises. Prix unique. 995 fr. Tél. 31 45 72.

REVOX A 77 MK III magnétophone 4 pistes, neuf, garanti. Tél. (038) 33 40 12, du lundi au vendredi.

HAUT-PARLEURS HI-FI, qualité professionnelle, 30, 40 et 60 watts. Tél. (038) 33 40 12 du lundi au vendredi.

UNE TABLE DE SALLE A MANGER avec 6 chaises. Tél. 24 28 37, après 19 heures.

BATEAU PLASTIQUE, 4 places, complètement équipé. Tél. 24 06 54.

POUR CAUSE DE DEPART, 1600 fr., chambre à coucher complète, 1 salon, 1 table de cuisine avec 4 chaises, 1 petit lit d'enfant et 1 commode. Tél. 25 17 95, dès 11 heures.

BOILER ELECTRIQUE 100 litres. Téléphone 33 19 93.

BEAU SALON MODERNE beige et brun: 2 fauteuils mobiles et un canapé arrondi de 5 places, avec hauts dossiers. Tél. 24 53 48, dès 18 heures.

TABLE RONDE LOUIS-PHILIPPE; poussepousse poussette bleu marine. Tél. 31 51 74.

SOULIERS DE SKI Bally No 37-38, état de neuf, 80 fr., (valeur 178 fr.). Tél. 24 48 62.

1 PORTEMANTEAU, 1 divan-lit, avec matelas crin, 2 chaises Louis-Philippe, 1 lampadaire, 1 sellette, 2 fauteuils, 1 divan transformable, 1 commode, 1 table à ouvrage 2 tabourets tube acier, 1 lot de tapis, 10 peintures à l'huile. Tél. (038) 55 29 13.

Demandes à acheter

1 LIT-ARMOIRE horizontal. Tél. 53 13 53.

LIT FRANÇAIS d'occasion. Tél. 51 37 16, aux heures des repas.

DISQUES D'ENFANT et autres. Tél. 24 16 44.

VELO DAME 3 vitesses, bon état. Téléphone 42 17 38.

UNE BONBONNE butagaz, sans détenteur. Tél. 31 17 55.

PIANO BRUN moderne, paiement comptant. Faire offres détaillées à case postale 18, 2056 Dombresson.

JE PAIE BON PRIX pour sabres, fusils, pistolets, képis, même en mauvais état. Téléphone (024) 3 17 49.

POUSSETTE POUR JUMENTS en bon état. Tél. 33 32 71.

Perdus-Trouvés

PERDU JEUNE CHATTE noire et blanche, région Areuse. Tél. 41 18 33.

Demandes à louer

A L'ANNEE, PETIT LOGEMENT de WEEK-END (2 ou 3 chambres), région versant du Jura de Chaumont à Yverdon, ou Vully. Tél. (038) 33 12 73, heures des repas.

APPARTEMENT 3 A 5 PIECES, si possible jardin, tout de suite ou date à convenir. Tél. 31 50 96.

JEUNE FILLE diabétique cherche, pour le 15 avril, chambre meublée avec part à la cuisine en ville, près de la gare. Téléphone (038) 73 16 77.

RECOMPENSE DE 100 FR. à qui me procurera appartement de 3 1/2 ou 4 pièces confort, région Cortaillod, Areuse, Auvier, pour le 24 mai. Adresser offres écrites à JM 511 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 PIECES, région Colombar. Adresser offres écrites à 232-249 au bureau du journal.

APPARTEMENT OU FERME de 4 à 5 pièces, pour juillet ou août, à Colombar ou dans les environs. Adresser offres écrites à MI 476 au bureau du journal.

A louer

CHAMBRE MEUBLEE, centre de la ville. Tél. 24 05 17.

PETITE CHAMBRE haute, soleil et chauffée, à personne sérieuse. Louis-Favre 32, téléphone 25 59 38.

CORCELLES, JOLI STUDIO non meublé, pour le 24 avril. Tél. 31 68 36, entre 18 et 19 heures et dimanche matin.

BEVAIX, CHAMBRES indépendantes et cuisine. Tél. 46 14 48.

CHAMBRE TOUT CONFORT, douche. Téléphone 25 06 35.

CRESSIER, BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE avec confort. Tél. 47 18 18.

CHAMBRES INDEPENDANTES avec part à la salle de bains, à monsieur, à Neuchâtel. Libre immédiatement. Tél. 24 70 23.

CHAMBRE avec confort à jeune homme. Tél. 25 04 61.

APPARTEMENT MEUBLE, 1 pièce, bain, cuisine, 300 fr. + charges. Tél. 25 27 57.

JOLIE CHAMBRE en ville, à monsieur. Téléphone 25 00 60, de 9 à 14 heures.

STUDIO non meublé, à Cortaillod. Libre immédiatement, 210 fr. Tél. 41 15 00.

CHAMBRE INDEPENDANTE chauffée, non meublée, près de la gare. Tél. 25 56 86.

A LA NEUVEVILLE, studio meublé avec cuisine, confort. Tél. (038) 51 13 48.

CHAMBRE INDEPENDANTE au centre. Libre immédiatement. Tél. 25 61 14.

CHAMBRES MEUBLEES, bains, à demoielles, près du centre. Tél. 24 34 40.

COSTA-BRAVA, août et septembre, maison de vacances, tout confort. Situation tranquille, à quelques minutes de la plage. Téléphone 42 15 00 (repas).

CHAMBRES avec confort, rue des Draizes. Tél. 31 38 38.

A CORCELLES, STUDIO NON MEUBLE, libre immédiatement. Tél. 24 44 67.

Offres d'emplois

BONNE REPASSEUSE est demandée un matin par semaine. Tél. 25 54 32.

BOUDRY, QUELLE PERSONNE garderait petite fille 4 après-midi par semaine. Téléphone 41 15 14, heures des repas.

ON CHERCHE DEMOISELLE OU DAME pour faire le ménage d'une dame âgée, en santé. Appartement 3 pièces confortable, été chat à Chaumont. Place facile, bien rétribuée. Vie de famille. Congés réguliers. Poste restante AZ 2003 Neuchâtel.

FEMME DE MENAGE EST DEMANDEE pour 5 x 3 heures par semaine. Mme Marx, Roussette 2, Cortaillod. Tél. 42 16 44.

QUELLE MAMAN garderait bébé à la journée. Quartier haut de Serrières. Téléphone 31 32 00.

Demandes d'emplois

DAME CHERCHE à faire chez elle travaux de repassage. Adresser offres écrites à 262-261 au bureau du journal.

DAME FAIT REPRISES à la machine pour particuliers, cliniques, etc. Travail soigné. Région la Béroche. Tél. 55 10 71, après 18 heures.

HABILE STENOACTYLO cherche emploi comme secrétaire dans bureau, avec horaire libre, dès avril 1972. Adresser offres écrites à 262-262 au bureau du journal.

HABILE STENOACTYLO cherche travail à domicile pour correspondance française et divers travaux de bureau dès avril 1972. Adresser offres écrites à 262-263 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche emploi de gérante dans magasin, teinturerie ou kiosque. A la même adresse, jeune fille cherche travail le matin pour 1 à 2 mois. Adresser offres écrites à 262-264 au bureau du journal.

DAME GARDERAIT ENFANT, du lundi au vendredi. Mme Perez, Louis-Favre 27, Neuchâtel.

EMPLOYEE DE BUREAU, langue maternelle allemande, connaissances de français, cherche place à Neuchâtel. Adresser offres écrites à DG 505 au bureau du journal.

DAME CHERCHE TRAVAIL à domicile. Adresser offres écrites à FI 507 au bureau du journal.

JE REMPLIS VOS DECLARATIONS D'IMPOT, dès 10 fr. Tél. 25 81 03.

PEINTURES, PAPIERS PEINTS. Tous travaux sont exécutés par peintre de métier. Téléphone (038) 24 10 46.

JEUNE FILLE TERMINANT SON APPRENTISSAGE d'aide en médecine dentaire cherche place à partir du 15 mai. Adresser offres écrites à GH 475 au bureau du journal.

ETUDIANT (PERMIS DE CONDUIRE) cherche travail jusqu'au 30 juin. Téléphone 25 81 91.

ETUDIANT DE L'ECOLE DE MUSIQUE, à Lausanne, donnerait leçons de piano. Téléphone 31 52 31 de 8 à 12 heures.

MAÇON INDEPENDANT cherche travaux de maçonnerie en général, réfections de murs en pierre de taille, de façades, petites transformations, etc. Tél. (038) 55 20 72, après 19 heures.

Divers

« AIDE-MOI A GARDER en mon cœur les perles de Ton Amour que tu as voulu y déposer. » Communauté baha'ie, case postale 613, tél. 31 23 62.

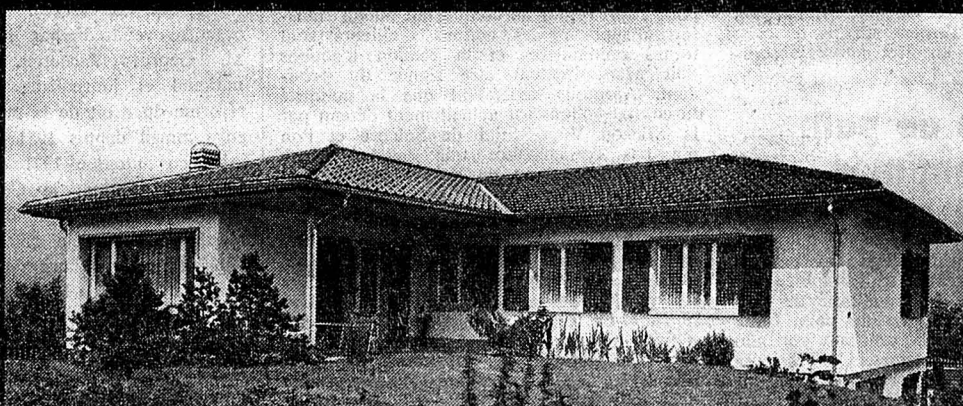
INFIRMIERE reçoit en vacances, en convalescence, adultes et personnes âgées, longs et courts séjours. Tél. 57 16 56.

QUELLE JEUNE FEMME aimant la photographie poserait comme modèle? Ecrire à case 1075, 2001 Neuchâtel.

ROBES DE MARIEE et accessoires en location chez Mme Geuggis, Chanet 37, Bôle. Tél. 41 13 48.

Ne manquez pas notre spot publicitaire à la télévision du 28 février au 23 mars 1972

Horaires 1972 de notre spot publicitaire
28 février 20.15 h
4 mars 19.35 h
8 mars 18.55 h
11 mars 19.55 h
15 mars 18.55 h
17 mars 19.55 h
20 mars 19.55 h
23 mars 20.15 h



Coopérative de construction
HOME + FOYER
3360 Herzogenbuchsee
Téléphone 063 527 31

Baden Berne Bienne
Lausanne Lucerne Sissach

Construit par nos soins
construit avec soin!

Bon 17

pour recevoir gratuitement
notre prospectus en couleur

Nom

Prénom

Rue

No postal Lieu

FAN SPORTS



L'EXPRESS

football

Dernier entraînement pour les Neuchâtelois

Les Young Boys à la Maladière Un «test» pour Neuchâtel Xamax

NEUCHÂTEL XAMAX

Depuis qu'il a repris Neuchâtel Xamax en main, José Artimovicz a procédé de nombreux essais. L'Autrichien, qui tient à choisir ses joueurs en tenant compte de leur forme actuelle et non de leur réputation ou de leur appartenance traditionnelle à l'équipe fanion, s'est livré à plusieurs expériences.

Cette façon de faire semble n'avoir pas plu à tout le monde, et certains ont dû grincer des dents. Peu importe, après tout, car l'essentiel est que soient sur le terrain les meilleurs du moment, ceux

aussi qui ont vraiment envie de se livrer sans restriction au sport qu'ils ont choisi (ne nous faisons pas d'illusions: ces derniers sont certainement plus rares que nous croyons).

L'ABSENCE DE MONNIER

Une sorte de «sélection naturelle» s'est donc produite en ce début d'année, si bien que la composition de l'équipe qui commencera le second tour du championnat pourra surprendre, comme elle pourra paraître tout à fait normale et «conventionnelle».

En fait, une seule chose est certaine à ce jour: l'absence de Monnier, qui a demandé à être libéré partiellement de ses obligations afin de pouvoir préparer des examens universitaires. Le talentueux arrière gauche doit donc être remplacé. Ce n'est sans doute pas là le problème le plus simple pour Artimovicz, qui espère encore trouver des attaquants capables de pourfendre les défenses adverses; Rub, aussi volontaire soit-il, ne peut pas tout faire. Dans ce secteur, on attend Amez-Droz, qui avait montré un regain de forme réjouissant l'automne passé.

YOUNG BOYS REDOUTABLE

Le match de cet après-midi, qui constituera l'ultime examen difficile avant la reprise du championnat, donnera à l'entraîneur des Neuchâtelois de précieuses indications sur l'état et la valeur de sa troupe.

Young Boys, en effet, s'annonce très redoutable. Assise sur une défense peu encline à faire des cadeaux, la formation de Schneider, grâce aux Brenninger, Pe-

ters, Theunissen, Muller, Marti et autres Anderegg, qui en composent l'ossature, devrait réussir des performances de valeur ce printemps. Mercredi dernier, à Fribourg, Young Boys a fortement impressionné et a donné le sentiment de ne pas pouvoir perdre. C'est un compliment.

Neuchâtel Xamax ne doit donc pas se faire d'illusions: il va au-devant d'un difficile pensum. Après cette rencontre, le jugement sera possible... mais pas définitif, car rien ne l'est, en football.

Pour les fervents du ballon rond, cette partie constitue une affiche alléchante. Les deux partenaires sont capables de présenter un jeu de qualité. Il y a donc une heure et demie agréable en vue à la Maladière, en cette fin de journée.

F.P.

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres des demi-finales des compétitions européennes interclubs (Coupe des champions, coupe des vainqueurs de coupe et coupe de l'UEFA) aura lieu le 24 mars à l'hôtel Gotthard à Zurich (12 heures).

Au cours d'une conférence de presse tenue peu après son élection comme président de la Confédération africaine de football, M. Tessema (Ethiopie) a revendiqué une plus forte représentation africaine à la phase finale de la coupe du monde (un qualifié actuellement) compte tenu du niveau actuel du football africain. M. Tessema estime également que la représentation des continents au comité exécutif de la FIFA devrait être plus équilibrée (sur 21 membres, 8 sont européens, chaque autre continent ayant trois représentants).



TROP SEUL.— Jean-Robert Rub, dont le coup de tête est renvoyé, ici, par le gardien servettien Marti, est, hélas! trop souvent esseulé dans la défense adverse. (Avispers - Baillod.)

Superga à Serrières

Audax et son style

Après avoir partagé les points avec Renens (2-2), perdu contre La Chaux-de-Fonds (4-3) et nettement battu Malley (4-1), Audax poursuit sa phase de préparation en recevant Superga à Serrières dimanche après-midi.

Pour l'heure il s'agit de poursuivre dans la voie tracée à la fin du premier tour de championnat: trouver un style confie Bertschi. C'est dire que les «poulains» de Long traversent une période transitoire devant déboucher sur le championnat dont le premier match du second tour est fixé à dimanche prochain avec la venue de Meyrin. Dimanche, pour affronter Superga, Audax se privera des services de Lino Mantovan (malade), il n'a repris l'entraînement que jeudi passé et Planas (infection rénale). Un match nullement dénué d'intérêt de par les racines transalpines des deux formations.

P.-H. B.

tir

Championnats d'Europe à Belgrade

Les Suisses ont à peine limité les dégâts

Si les Suisses n'ont pas pu jouer les premiers rôles aux championnats d'Europe de Belgrade armés à air comprimé et s'ils ne figurent même pas au classement officiel, ils ont eu le mérite de limiter les dégâts. L'admirable défenseur d'Adolphe Favetto, champion national de la spécialité au fusil, le junior Hans Braechm a néanmoins terminé son programme avec 361 p., battant là Emile Kohler (en élite) de 2 p. Il n'est pourtant que 21me sur 37. La palme est revenue à l'Allemand de l'Ouest Karl-Heinz Eberl, dont les 380 p. n'ont pas eu d'imitateurs. Il précède de 3 p. l'excellent Soviétique Alexandre Mitrofanow, qui n'est pas à son coup d'essai sur le plan international. A noter que les Allemands de l'Ouest toujours ont aligné un jeune tireur de 14 ans, Hillebrandt, aux 372 p. déjà prometteurs!

Bref, ces mêmes Allemands ont remporté la médaille d'or en équipe à la barbe des Russes et des Allemands de l'Est: pour eux, 1119 p. contre 1117 à leurs deux adversaires!

Au pistolet à air comprimé, toujours chez les messieurs, en l'absence des Suisses, les

Soviétiques ont amélioré quelque peu le record du monde en équipe en le portant à 1517 p., tandis que les Allemands de l'Est les suivaient à un point, les Suédois à 4, les Polonais à 5, les Tchèques à 9... La victoire a pourtant souri assez étonnamment au Roumain Dan Juga, bien connu déjà par ses performances dans le tir à 25 m. aux armes de poing, qui s'est payé le luxe d'atteindre le cap des 386 p., contre 383 à Ernest Müller, leader des Allemands de l'Est, 382 p. ou Polonais Joseph Zapetski, l'un des plus grands pistolets du moment, 382 à l'Allemand de l'Ouest Klaus Brammer, ex-aequo là avec le Polonais Pawel Malek.

Au pistolet toujours, les juniors n'ont pas égalé leurs aînés. Peter Schumann, champion d'Europe 1972 et leader de la formation de la République démocratique allemande, n'a en effet pas dépassé la limite des 373 p., ex-aequo qu'il fut encore avec son coéquipier Christian Lahr et avec le Polonais Zbigniew Fedyczak. Ce sont d'ailleurs les Polonais qui ont remporté la palme en équipe avec leurs 1108 p., contre

1106 aux Allemands de l'Est et 1101 aux Russes!

Les dames, tant au fusil qu'au pistolet, se sont battues avec un réel bonheur. Au fusil, pour commencer, on doit relever la brillante prestation de l'Allemande (de l'Ouest) Monika Riesterer, qui a porté le record du monde à 382 p., l'améliorant ainsi de 3 p. Il est vrai qu'elle n'a fait que renouveler son succès de 1969. Toujours est-il que Tamara Tscherkassowa, en tête l'an passé, se retrouve aujourd'hui au 15me rang Monika Riesterer a ainsi distancé la Soviétique Tatiana Ratnikowa de 4 p., tandis que trois concurrentes ont par la suite aligné 373 p., la médaille de bronze revenant à Baiba Zarina, grâce à sa dernière passe de 94 p. La tireuse russe a ainsi pu se défaire des deux Polonaises Elsbeth Kowalewska et Irena Wyrzbowaska, qui n'en ont pas moins donné le titre par équipe à leur pays. Les Polonais, en effet, ont établi un nouveau record du monde en obtenant 1118 p., contre 1115 aux Russes et 1113 aux Allemands de l'Ouest. Et 1057 aux Suisses, 8mes en l'occurrence, compte tenu des 362 p. de Yolanda Wyser, des 349 p. de Sonja Vuille, des 346 p. de Maria Grossglauser. En d'autres termes, nos représentants ont perdu quelques points sur leurs résultats acquis à l'entraînement. Il est vrai que notre équipe féminine allait à Belgrade pour accumuler les expériences.

Enfin, au pistolet, encore chez les dames, trois Russes parmi les six premières et un nouveau record du monde pour elles, chiffré à 1125 p., alors que les Polonaises, secondes ici, se contentaient de 1094 p. La médaille d'or à Nina Stoljarowa, qui a égalé avec ses 379 p. le record du monde! L.N.

rugby

Les «cinq nations»

L'équipe de France face aux Britanniques: l'inspiration au secours des Tricolores?

Lanterne rouge ou cuillère de bois? C'est du pareil au même. Et samedi, à Colombes, c'est ce qui attend Anglais et Français, selon ce que le sort et, qui sait, la qualité du jeu en auront décidé. Curieusement, en un seul match, les deux équipes ont tout à perdre. Match gagné? Et ma foi, on pourra toujours accuser l'adversité et, en rentrant au bercail, se dire que les matches perdus furent surtout des occasions manquées. L'équipe vaincue samedi, aura, elle aussi, son grand «chelem», celui de toutes ses défaites successives.

On a dit que l'équipe de France s'était relâchée dans ses habitudes. On a ajouté, et qui l'était temps, pour les sélectionneurs, et pour les joueurs, de passer du pri-

maire au secondaire. Nous voulons bien tout cela. Mais, le malheur veut, que, pour expliquer leurs défaites, les joueurs anglais développent des théories très exactement opposées.

Les rugbymen français sont battus parce que trop indolents? Bon. Mais les internationaux anglais expliquent leurs mésaventures par le surmenage. Le prestigieux Barry John n'a-t-il pas déclaré: «Nos obligations sont devenues intolérables. Et, à un jour plus les supporter.» Et, à un journaliste qui s'obstina de pareils propos, Barry John a confié: «Laissez moi respirer ou j'abandonnerai tout simplement le rugby.»

Barry John protestait contre les effets d'un entraînement trop intensif qui a été selon lui la cause des défaites de l'équipe d'Angleterre. Les Français de Benoit Duga ont subi le même sort mais, selon les spécialistes, c'est parce qu'ils ont un peu trop «navigué dans la vague!» Et alors que se passera-t-il samedi à Colombes? Comment d'abord, se comportera la nouvelle vague Spanghero venue prendre la relève de la bande à Duga? Devant leur public qui, on peut le croire, les soutient de la voix et du geste, les joueurs français paraissent légèrement favorisés. Favoris mais...

Nous avons vu jouer les deux équipes, et à part Bob Hillier qui a cédé son poste d'arrière à Knight, l'équipe d'Angleterre sera tout de même celle qui, à une minute près, failit vaincre l'Irlande, et résista fort honorablement aux talents de Ghallois.

Le XV anglais à la mêlée et à la touche est d'une efficacité rare. Il a en Pullin un talonneur qui a battu bien des fois, voici quinze jours, son vis-à-vis irlandais. Les Anglais ont enfin en Webster, un joueur hors de pair, à un poste de choix. Derrière sa mêlée, Webster joue très exactement comme opérait naguère la tribu des Camberbergo, ce qui n'est pas peu dire. Webster rappelle à ceux qui auraient tendance à oublier qu'un demi de mêlée avisé peut faire gagner un match à son équipe. Ses coups de pied de recatrage sont ce qui se fait de mieux en fait de rugby international. Ajoutons que les Janin, Beese, Deckham et Fideley nous ont paru bien supérieurs à la cavalerie française avec les Dourthe, et autres Mazo.

Pour tout dire, il y aura samedi face à face à Colombes, une équipe pourvue d'une méthode bien définie, et une formation à la recherche d'une inspiration. Walter Spanghero et ses complices pourront peut-être la lui rendre. C'est, en tout cas, la seule chance des Français.

L. GRANGER

boxe

Le titre mondial des légers vacant

Le conseil mondial de la boxe a annulé le résultat du championnat du monde des poids légers (W.B.C.) organisé le 18 février à Los Angeles et il a décidé qu'une nouvelle rencontre aurait lieu entre l'Américain Mando Ramos et l'Espagnol Pedro Carrasco. L'annonce a été faite par le président de la W.B.C., Ramon Velasquez, qui a précisé que le titre mondial des poids légers était désormais vacant.

Le 18 février, la victoire avait été attribuée à Ramos alors que l'Espagnol avait dominé le combat. L'an dernier à Madrid, c'est exactement le contraire qui s'était produit.

Le champion du monde des poids moyens, l'Argentin Carlos Monzon, mettra son titre en jeu contre le Danois Tom Bogs le 19 août à Copenhague, a révélé le manager du Scandinave. Ce dernier a précisé que le contrat a été signé à Rome, où le Sud-Américain rencontrera titre en jeu Denny Moyer le 4 mars, entre le promoteur Dan Moynens Pallo et le représentant de Monzon, M. Tito Lectoure, directeur du Luna Park de Buenos Aires qui était dans la capitale italienne depuis le 16 février.

L'ancien champion d'Europe des poids moyens Tom Bogs doit également rencontrer pour le titre actuel détenteur, le Français Jean-Claude Bouttier, à une date encore indéterminée.

olympisme

UN TÉMOIGNAGE CONCRET DES PROGRÈS DE LA TECHNIQUE

Les Jeux olympiques de Munich et des ordinateurs

Les perfectionnements de l'informatique permettront pour la première fois, à l'occasion des Jeux olympiques qui se dérouleront à Munich en août-septembre 1972, la transmission instantanée de certains résultats sans aucune intervention humaine.

D'UN «TOP» A L'AUTRE

Ainsi, dans les épreuves de natation, le «top» de départ sera enregistré automatiquement ainsi que le «top» d'arrivée de chaque nageur lorsque celui-ci aura touché le bord de la piscine. Un centre de calcul, situé dans les sous-sols du stade olympique, analysera ces données, calculera immédiatement le temps de chaque nageur pour chacune des huit lignes d'eau et établira le classement complet, la programmation initiale permettant de faire correspondre à chacune de ces huit lignes le nom et les caractéristiques de chacun des nageurs.

Ce centre de calcul comprendra trois ordinateurs dotés de plusieurs mémoires à disque et à tambour qui emmagasineront les résultats ou données venant de 53 postes de transmission situés sur les lieux des épreuves ou auprès des jurys. Il traitera ces éléments et les répercutera immédiatement au moyen de téléscripteurs à vitesse accélérée (100 bauds) sur tous les utilisateurs, c'est-à-dire essentiellement dans les bureaux des 102 organismes de presse qui seront représentés à Munich.

Des contrôles dits de «vraisemblance» permettront à l'organisateur de «protester»

si on lui présente des données erronées: ainsi, l'ordinateur sait que le temps réalisé sur 100 mètres doit être de l'ordre de dix secondes. Si on introduit une information indiquant qu'un concurrent a couru le 100 m en six secondes, le résultat ne sera pas enregistré et l'erreur sera signalée.

Le jour même de la fin des jeux, le matériel rassemblé par le centre de calcul permettra l'impression en 10.000 exemplaires du rapport final des Jeux comprenant un catalogue complet des résultats de toutes les épreuves, progrès digne d'être signalé si l'on considère qu'il avait fallu deux ans pour mettre au point le compte rendu officiel final des Jeux de Tokio en 1964.

Une banque de données est d'autre part en cours d'installation à Munich. Fonctionnant à partir de deux ordinateurs qui auront absorbé sur mémoire à disque d'ici à l'ouverture des Jeux environ quatre millions de fiches de renseignements concernant les Jeux olympiques depuis leur création en 1896. Ces renseignements sont aussi bien d'ordre général et portant sur les différentes épreuves inscrites au programme des Jeux depuis leur création, les résultats des épreuves, les règles de telle ou telle discipline, que d'ordre particulier et concernant individuellement les athlètes: nom, âge, taille, poids, situation de famille, palmarès, etc...

Un service de traduction rassemblant tous les termes allemands, anglais, français, italiens et peut-être espagnols relatifs aux diverses épreuves olympiques sera mis également en mémoire.

Les ordinateurs seront reliés par lignes téléphoniques à 72 postes périphériques de renseignements situés dans les centres et les sous-centres de presse, ainsi qu'en divers points d'affluence des touristes (gare centrale, aéroport, etc). En chacun de ces 72 postes, une hôtesse aura à sa disposition un clavier pour interroger la banque de données et pourra faire apparaître le renseignement demandé sur un écran ou sur un téléscripteur.

De quatre en quatre ans, les Jeux olympiques apportent un témoignage concret des progrès de la technique moderne. Les Jeux de Munich promettent d'être une illustration éclatante de ce que l'on peut aujourd'hui attendre de l'informatique et de l'ordinateur.



LE SPORT VU PAR UNE FEMME

Le tir est un sport dangereux. Ou plutôt, ce n'est pas ce sport qui est à craindre, mais bien les engins qu'il faut utiliser pour le pratiquer. Juguruncu, vous connaissez? Non? Eh bien sachez, femmes mes sœurs, que c'est une petite ville plantée quelque part au Brésil. C'est là qu'un drame du tir s'est déroulé sur un stade de football. Vous me direz que généralement les coups de fusil se font dans des stands spécialement aménagés, voire dans certains restaurants, mais il y a des exceptions.

Or, donc, au cours d'une rencontre de ce pacifique sport qu'est le football, les joueurs se ruèrent sur l'arbitre. C'est «l'homme à abattre» sur un terrain lorsque l'on n'est pas content. Mais celui-ci ne tint pas à être abattu et, pour le prouver, il sortit tout simplement un revolver dont il menaçait les sportifs.

Vous savez probablement que les cuissottes de nos footballeurs à nous sont mignonnes. Au Brésil, elles sont dotées de poches à revolvers...

L'arbitre fut désarmé et il perdit la partie sous les coups de pieds et les coups de poings expédiés par vingt-deux joueurs. On frémit en pensant au nombre de «bleus» que sa femme est en train de soigner à l'heure actuelle.

Mais tout cela regarde les Brésiliens.

Seulement, ce fait me fait trembler. Dans quelques jours, des hommes vont, à Neuchâtel, tirer des coups de canons pour manquer bruyamment la date du 1er mars.

Imaginez, femmes mes sœurs, que des sportifs se trouvent dans les environs. Que va-t-il arriver à ces braves artilleurs? Seront-ils eux aussi roués de coups, battus, mordus, brigandés pour avoir joué avec une arme à feu qu'ils ne sortirent certes pas, eux, de leurs cuissottes?

ARMÈNE

NEUCHÂTEL XAMAX - **YOUNG-BOYS**

STADE DE LA MALADIÈRE
Samedi 26 février, à 17 heures
MATCH AMICAL

MATCH DES RÉSERVES à 15 heures
Cartes de membres valables
EN DESSOUS DE 18 ANS ENTREE GRATUITE (pièces d'identité)

De plus en plus de personnes s'intéressant à l'achat d'une voiture l'achètent au

DRIVE-IN SENN - NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 43 - Téléphones (038) 25 94 12 - 24 72 72

RN 5 EST

Pourquoi ! Parce que

- Il offre un choix très grand et très varié
- Les clients sont toujours bien conseillés par un personnel compétent et aimable
- Grâce à la grande quantité de ses achats, il est à même de vous offrir des prix extrêmement avantageux
- Chaque voiture est testée scrupuleusement avant d'être achetée, remise en état soigneusement, expertisée par le service cantonal des autos et enfin mise en vente

Certes !!! LA MEILLEURE GARANTIE POUR NOS CLIENTS

VOILA CE QUE SENN VOUS OFFRE !

Tout le monde en parle

ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H



Demain, un excellent **POULET!**
ou... mais un poulet frais du pays
(abattage quotidien)
le magasin spécialisé vous donnera satisfaction

Lehnherr frères
GROS ET DÉTAIL COMMERCE DE VOLAILLE
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

ENTREPRISE A. SOCCHI

se charge de vos nouvelles constructions, transformations et réparations.

**Terrassement
Béton armé
Maçonnerie
Carrelage
Echafaudages
tubulaires**

Neuchâtel - W-Röthlisberger 8 - Tél. 24 44 66

A vendre
Fiat 124 Coupé Sport
1600, modèle 1971, 20.000 km.
Enéa Borgna, Cressier.
Tél. (038) 47 11 94.

A vendre
Combi VW
9 places, modèle 1970, 50.000 km, expertisée, garantie.
Tél. 24 58 38.

A vendre des bonnes occasions :

Dino Fiat
coupé, 1968

Fiat 124
coupé, 1968

Fiat 500 L
1971

Fiat 850
1967

Fiat 1500
1966

Alfa Romeo 1600
Super, 1968

En liquidation :

Ford Corsair V 4
1967

VW 1200
1963

VW 1500 S
1964

Simca 1300
1963

A vendre
VW 1200
VW 1300
Simca 1000
en parfait état.
Expertisées.
Garage des Draizes
Tél. 31 38 38.

A vendre, pour cause de mariage,
Kawasaki
500 cm3
14.000 km.
Tél. 33 54 66.

A vendre
camion Mercedes
année 1968, ainsi qu'une épave Peugeot J.7.
Tél. (038) 45 10 10 ou 45 10 80.

A vendre
Ford Consul 315
Coupé, année 1964 ; expertisée.
Tél. (038) 41 24 38.

A vendre moto
Honda 250
parfait état, 19.000 km.
Prix : Fr. 1600.—
Tél. (038) 31 36 54.

A vendre
VW 1300
1968, 43.000 km.
Expertisée, parfait état.
Garage Bernard DUC, Nods.
Tél. (038) 51 26 17.

A vendre
Alfa Romeo GT Junior 1300
modèle 1970, 25.000 km.
Tél. (038) 61 10 50.

Echange
Pour cause de taille, Austin mini rouge, expertisée, excellent état, pneus neufs neige, chaînes, contre 204 décapotable ou Dyane 6.
Tél. (038) 33 41 73.

A vendre
Fiat 125
Juin 1970, 31.000 km, expertisée, 7000 fr.
Tél. 41 17 15 ou 25 16 23.

A vendre
Alfa Romeo
1600 Super, 1967, 5200 fr.
Expertisée.
Tél. 42 12 48.

A vendre
Ford Cortina 1300
1967, 44.000 km, grisé, état impeccable, expertisée.
Tél. 41 15 07.

A vendre
VW 1300 L
verte, 10.000 km, 1970 ; échange éventuel.
Prix intéressant.
Tél. (038) 24 03 72.

A vendre
Lancia Fulvia
Zagato, modèle 1970, 20.000 km, état de neuf. Expertisée.
Tél. 33 37 56, après 17 heures.

OCCASIONS EXPERTISÉES
Autobianchi Primula
1965, verte, 70.000 km, Fr. 2200.—

Austin 1100
1964, blanc-noir, 83.000 km, Fr. 1700.—

Ford Taunus 12 M
1965, blanche, 102.000 km, Fr. 2000.—

Opel Kadett
1963, blanche, Fr. 2000.—
1963, blanche, Fr. 2000.—

NSU 110 SC
1967, rouge, 109.000 km, Fr. 2600.—

Triumph 2000
1964, blanche, 77.000 km, Fr. 2900.—

VW 1200
1964, grise, 125.000 km, Fr. 2200.—

Expertisées.
Etat impeccable.
Prix intéressants.
Crédit, reprise.
Ouvre le samedi tout le jour.
Agence Datsun
Garage M. BARDO
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.



Une belle occasion s'achète au
GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL

Service vente : B. KALTENRIEDER
Qual Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT 16 GL, 50.000 km Modèle 1970

RENAULT 16 LUXE, 67.000 km Modèle 1969

RENAULT 12 TL, 15.000 km Modèle 1971

RENAULT 8 MAJOR, 85.000 km Modèle 1965

RENAULT 6-850, 21.000 km Modèle 1970

RENAULT 6-850, 26.000 km Modèle 1970

RENAULT 4 EXPORT, 50.000 km Modèle 1969

FIAT 124 BEAK, 69.000 km Modèle 1969

PEUGEOT 404 LUXE-CUIR, 103.000 km Modèle 1967

OPEL CADETTE AUTOMATIQUE, 37.000 km - Modèle 1970

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties par le

concessionnaire officiel **RENAULT**

A vendre, de particulier,
SAAB 95 Combi 1970
rouge (7 places), 30.000 km, 8500 fr.
Tél. (038) 57 15 45.

A vendre
Morris Clubman
Modèle 1971.
GARANTIE DE FABRIQUE.
Prix : Fr. 5900.—

Garage **ROBERT WASER**
Rue du Seyon 34-38
Tél. (038) 25 16 28
2000 NEUCHÂTEL.

A vendre pour raison d'âge
voilier
dériveur en bois type Yole, ponté, nécessitant quelques réparations.
15 m2, gr. voile dacron, foc térylène.
Prix à discuter.
Tél. 42 12 01, en dehors des heures de travail.

A vendre, pour cause de double emploi, moto
Suzuki
250 cc ainsi qu'un compresseur.
Tél. (038) 51 28 96.

OCCASIONS EXPERTISÉES
Austin 1000
1970, rouge, 22.000 km.

Citroën Ami 8
1970, rouge, 23.000 km.

Datsun 1600
1968, grise, 60.000 km.

Fiat 850 Coupé
1966, beige, 95.000 km.

Fiat 124 Spécial
1970, blanche, 73.000 km.

Opel Record 1900
1969, rouge foncé, 60.000 km.

Opel Commodore GS
1968, beige-noire, 81.000 km.

Renault R 4
1967, rouge, 48.000 km.

Renault R 8
1969, rouge, 45.000 km.

Renault R 10
1966, rouge, 86.000 km.

Vauxhall Victor
1968, bleu, 108.000 km.

VW 1300
1968, bleue, 43.000 km.
Etat impeccable.
Prix intéressant.
Crédit, reprise.
Agence Datsun
Garage M. BARDO
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

Triumph 2000
Automatique
48.000 km, radio, ceintures, etc.
Expertisée en 1972.
Prix : Fr. 5000.—
Tél. (038) 25 83 78.

A vendre
Opel Record de Luxe
4 portes, 1969, 74.000 km, garantie et expertisée.
Garage BELCAR
Reto Gabriel
2520 la Neuveville
Tél. (038) 51 25 59, 51 20 58.

A vendre
Opel Manta 1600 Luxe
1971, 15.000 km, de première main, état de neuf, rouge, expertisée.
Tél. 31 33 37, heures des repas.

A vendre
Alfa Romeo Giulia TI
moteur refait, année 1967, expertisée.
Tél. 31 50 84.

Je vend
moteur R 16
60.000 km, impeccable, complet avec boîte de vitesses, alternateur, démarreur, etc.
Tél. 25 97 77.

A vendre tout de suite ou pour le printemps
Mazda 1300
1971, 13.000 km, état de neuf.
Tél. (038) 51 36 73.

A vendre
Ford Cortina 1200
modèle 1966, expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Boudvilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
Austin 1300
modèle 1969, expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Boudvilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

OCCASIONS

VOLVO 144 - 1967 - blanche	- 66.470 km	Fr. 8300.-
VOLVO 144 - 1970 - bleu métall.	- 26.500 km	Fr. 11400.-
VOLVO 144 S - 1967 - blanche	- 73.800 km	Fr. 7900.-
VOLVO 144 S - 1970 - grise	- 38.050 km	Fr. 10800.-
VOLVO 144 S - 1971 - blanche	- 28.850 km	Fr. 12000.-
VOLVO 164 - 1970 - grenat	- 17.530 km	Fr. 15800.-
VOLVO Combi - 1967 - blanche	- 104.000 km	Fr. 6400.-
VOLVO Combi - 1970 - jaune	- 75.000 km	Fr. 9300.-

VOITURES GARANTIES 3 MOIS

GARAGES SCHENKER

agence VOLVO, HAUTERIVE
Tél. 33 13 45 Ouvert jusqu'à 20 heures

Avant de choisir une voiture d'occasion

Visitez à Colombier (en face du triangle des Allées) notre véritable

foire aux occasions

Affaire sensationnelle
Reprise - Crédit

Garage de la Côte S.A.
Pesex

Tél. 41 10 85 Tél. 31 23 85

A vendre
Fiat 850
coupé sport
1 tôle arrière avec pare-choc
1 démarreur
3 jantes larges en acier Albarth
2 sièges avant
2 boîtes à vitesses 1 tableau de bord.
4 jantes à rayon pour SIMCA 1000
Bas prix.
Tél. (038) 41 10 67.

A vendre
Opel 1700
1966, expertisée, en parfait état.
Garage Bernard DUC Nods.
Tél. (038) 51 26 17.

A vendre
NSU Prinz 4
1965, 70.000 km, à réviser, sauf moteur ;
1 vélo dame, 50 fr. ;
1 lit enfant 30 fr. ;
1 établi réglable 75 fr. ;
Tél. (032) 85 17 32, après 15 heures.

A vendre
Moylette
état de neuf, 500 fr.
Tél. (038) 51 29 51.

Nos "occasions"

MG 1100	1966
AUSTIN Caravan 850	1967
AUSTIN 1000	1968
FORD MUSTANG	1968
OPEL Commodore	1970
GSE automatique	1970
AUSTIN 850	1970

Facilités de paiement.

Garage Touring U. Dall'Acqua

2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 33 15.

Agence : MERCEDES-BENZ et RENAULT

GARAGE DES FALAISES S.A.

MERCEDES 250 S, 1966, verte.
RENAULT R 16, 1970, blanche.
BMW 2000, 1968, grise.
VW 1200, 1967, beige.
RENAULT R 4, 1971, blanche.
RENAULT R 4, 1970, rouge.
DAF 55, 1969, Break.
RENAULT R 12, 1971, Break.

GARAGE DES FALAISES S.A.

94, route des Falaises
Tél. 25 02 72

OCCASIONS

OPEL Record 1700
année 1969 - 70.000 km
4 portes - bleue

VW 1500
année 1969 - 70.000 km
2 portes - bleue

OPEL Record 1900
Luxe
année 1967 - 91.000 km
2 portes - verte

OPEL Kadett
année 1969 - 42.000 km
2 portes - blanche

FORD Taunus 20 M
année 1965 - 56.460 km
4 portes - rouge

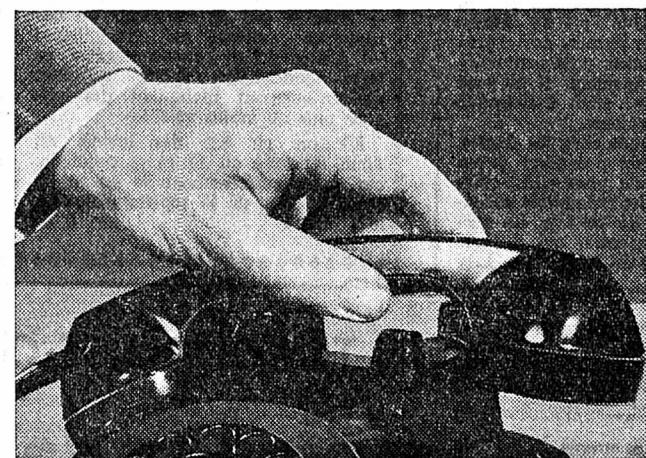
OPEL Record 1900
année 1970 - 25.185 km
4 portes - bleue
TRIUMPH Spitfire
année 1969 - 43.000 km
verte - cabriolet
hard-top - radio - toile
4 pneus clous

OPEL Kadett
année 1966 - 96.000 km
4 portes - blanche

RENAULT R10
année 1967 - 85.300 km
4 portes - silver

OPEL Record 1700
année 1969 - 61.600 km
2 portes - beige
Etat impeccable.
Reprise. Expertisées.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL 33114



Pour choisir une bonne automobile d'occasion
téléphonez au 25 99 91

Vous recevrez immédiatement et sans engagement une liste de prix de voitures diverses expertisées et garanties.

	1969-70-71
PEUGEOT 204/304/404/504	54.000 km 1970
AUDI 60 L	34.000 km 1970
AUDI 100 LS	27.000 km 1969
VOLVO 122 S	36.000 km 1967
VW 1500 SCARABÉE	25.000 km 1970
VW 1500 AUTOMATIQUE	56.000 km 1966
DAF 33 Luxe	32.000 km 1969
VW 1300	42.000 km 1968
AUSTIN 1300	19.000 km 1970
AUSTIN 1300 Cbi	26.000 km 1969
VAUXHALL Cbi	40.000 km 1968
FIAT 125	43.000 km 1970
RENAULT 16	42.000 km 1970
CITROEN AMI 8 BREAK	50.000 km 1967
SIMCA 1501 GLS	32.000 km 1969
VW 1300	33.000 km 1971
NSU 1200 C	

Quelques voitures à bas prix :

VOLVO 122 S	9 CV	1961
VAUXHALL Cbi	6 CV	1968
RENAULT 16	8 CV	1966
RENAULT 16 TS	8 CV	1968
SIMCA 1000 GLS	5 CV	1966

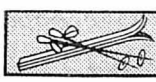
FACILITÉS DE PAIEMENT
Venez les voir et les essayer à l'agence PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie - GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises

OCCASIONS

CITROEN D SPÉCIAL 1971, blanche, 42.000 km.
RENAULT R4 , 1969, verte, 39.000 km.
CITROEN GS , 1971, jaune, 15.000 km.
VAUXHALL 2000 , 1969, blanche, 29.000 km.
FORD 15 M COUPÉ , 1966, blanc, 45.000 km.
CITROEN DW 21 , 1966, bleu foncé.
VW 1302 , 1971, orange, 12.000 km.
FIAT 850 , 1966, beige.
CITROEN DYANE 6 , 1971, beige, 17.000 km.
MERCEDES 220 SEL , 1965, bleu foncé.
FORD ESCORT , 1968, blanche, 55.000 km.
CITROEN DYANE 6 , 1968, rouge.
PEUGEOT 404 , 1968, blanche, radio.
MG 1100 , 1964, limousine 4 portes, blanche.
ALFA 1750 , 1970, bleu foncé, 34.000 km.
KADETT RALLYE , 1970, gris métallisé, 36.000 km.
LANCIA FLAMINIA COUPÉ , 1967, gris métallisé.
CORTINA 1600 GT , 1968, blanche, 42.000 km.
CAPITAINE , 1965, blanche.
BMW 1800 , 1967, grise.
VAUXHALL VX 4-90 , 1967, grise.
CITROEN PALLAS , 1969, gris métallisé.
SUNBEAM ALPINE GT , 1970, blanche.



ski Les descentes de Crystal Mountain



Bernard Russi confirme ses titres de noblesse

Champion olympique de la spécialité, Bernard Russi s'est imposé dans la première des deux descentes de coupe du monde de Crystal Mountain. Sur un parcours sensiblement aussi court que celui de la descente féminine, l'athlète skieur d'Andermatt s'est imposé en 85'97, battant le surprenant américain Mike Lafferty de 87 centèmes et Jean-Daniel Daetwyler de 95 centèmes.

En terminant troisième, Jean-Daniel Daetwyler (qui avait réalisé le meilleur temps dans la « non stop ») a atteint son but. Il a démontré que c'est injustement qu'il avait été évincé de la descente de Sapporo.

Son succès a permis à Bernard Russi de passer à la deuxième place du classement de la coupe du monde de descente où il compte désormais 76 points contre 83 à Carl Schranz, vainqueur cette saison à Val-d'Isère et deux fois à Kitzbühel.

Classement de la 1re descente masculine de Crystal Mountain : 1. Bernard Russi (S) 1'25'97; 2. Mike Lafferty (E-U) 1'26'84; 3. Jean-Daniel Daetwyler (S) 1'26'92; 4. Andreas Sprecher (S) 1'26'95; 5. Franz Vogler (AII-O) 1'27'13; 6. Michel Daetwyler (S) 1'27'16; 7. Joseph Leidl (Aut) 1'27'36; 8. René Berthod (S) 1'27'41; 9. Werner Bleiner (Aut) 1'27'61; 10. Marcello Varallo (It) 1'27'74; 11. Bob Cochran (E-U) 1'27'75; 12. Rued Piles (E-U) 1'27'83; 13. Carl Coradin (Aut) 1'27'85; 14. Heini Messner (Aut) 1'27'88; 15. Bernard Charvaz (Fr) 1'28'06, etc.



LA CLASSE. — Après Sapporo, Crystal Mountain ! Bernard Russi a une classe indéniable. (Téléphoto AP)

Marie-Thérèse NADIG cède d'un rien devant A. PROELL

L'Autrichienne Annemarie Proell a profité de la première descente de coupe du monde organisée après les Jeux olympiques pour prendre sa revanche sur Marie-Thérèse Nadig, qui l'avait battue deux fois à Sapporo.

En dépit de la longueur restreinte du parcours, des écarts importants ont été enregistrés. La Française Isabelle Mir, cinquième, a terminé à 1'44 d'Annemarie Proell qui, comme Marie-Thérèse Nadig à Sapporo, portait le dossard No 13. L'ordre des valeurs a été respecté en ce qui concerne les cinq premières.

Sur un parcours très court, la Salzbourgeoise a devancé la Saint-Galloise de 27 centèmes de seconde seulement. Marie-Thérèse Nadig a dû toutefois partager la deuxième place avec une autre Autrichienne, Wiltrud Drexel.

Pour Annemarie Proell, il s'agit de la cinquième victoire en descente de la saison. Victorieuse auparavant à Saint-Moritz, Sestrière, Badgasteln et Grindelwald, elle n'a marqué que cinq points en coupe du monde. Ce nouveau succès ne lui a en effet permis que d'éliminer sa deuxième place de Val-d'Isère (où elle avait été battue par la Française Jacqueline Rouvier).

BRAVO BERNADETTE Cette défaite de la double championne olympique n'a causé aucun désarroi au sein de l'équipe suisse qui a trouvé une magnifique consolation avec la quatrième place de la jeune valaisanne Bernadette Zurbriggen, qui s'est payé le luxe de devancer des skieuses réputées comme la Française Isabelle Mir et l'Américaine Susan Corroek, médaillée de bronze à Sapporo. La jeune skieuse de Saas Grund, qui aura seize ans en août prochain, a réussi cet exploit en partant en 28me position. Malgré ce handicap indiscutable, elle n'a concédé que 1'06 à la gagnante, confirmant ainsi pleinement son excellent comportement de Sapporo (septième de la descente).

Descente féminine : 1. Annemarie Proell (Aut) 1'32'82; 2. Ex-aequo : Marie-Thérèse Nadig (S) et Wiltrud Drexel (Aut) 1'33'09; 4. Bernadette Zurbriggen (S) 1'33'88; 5. Isabelle Mir (Fr) 1'34'26; 6. Laurie Kreiner (Can) 1'34'70; 7. Susan Corroek (EU) 1'35'18; 8. Sandra Poulsen (EU) et Berni Rauter (Aut) 1'35'35; 10. Michèle Jacot (Fr) 1'35'48; 11. Danièle Debernard (Fr) 1'35'60; 12. Rosi Speiser (AII-O) 1'35'98; 13. Rosi Mittermaier (AII-O) 1'35'99; 14. Florence Steurer (Fr) 1'36'16; 15. Susan Patterson (EU) 1'36'17.

CHAMPIONNAT DE SAUT DU GIRON QUI SUCCÉDERA À ERIC AUBERT ?

Dimanche après-midi, le tremplin des Prés d'Orvin accueillera les meilleurs sauteurs du Giron jurassien à l'occasion du championnat annuel de saut; championnat organisé dans le cadre de la coupe de Biemme (slalom hommes et dames, saut spécial). En l'absence du tenant du titre, le Loclois Eric Aubert retenu à Tarvisio aux championnats d'Europe juniors nordiques, la lutte est ouverte pour l'obtention de la médaille d'or. De plus, la faible participation (4 seniors) offre peu de possibilités de surprise. En revanche, la lutte sera plus chaude chez les juniors (dix) et les OJ (16). Or, les Jurassiens auront à affronter une forte coalition de Bernois pour l'obtention de la coupe biennoise détenue par le Biennois Urs Schoeni. Ce sont finalement près de 30 sauteurs qui s'affronteront sur ce tremplin dont le point critique est situé à 45 mètres.

Ainsi, si la participation est très faible pour l'obtention du titre jurassien au niveau des seniors il convient surtout de se réjouir de la présence d'une phalange de jeunes sauteurs dont la grande majorité vient du Locle et de Biemme. Nul doute qu'après la médaille d'argent de Steiner, à Sapporo, le saut va connaître une nouvelle poussée en Suisse; poussée qui ne peut être que bénéfique pour l'avenir. R.N.

Giger favori de l'épreuve des 30 km de Mont-Soleil sur Saint-Imier

Le Ski-Club de Mont-Soleil organise dimanche matin sa traditionnelle course de grand fond sur 30 km. Pour cette 22me édition, plus de 150 concurrents seront au départ, soit environ 50 seniors de élites, une vingtaine de dames, 33 vétérans et plus de 50 juniors I et II. Plusieurs grands noms du ski de fond helvétique seront présents. En catégorie élites, on relève notamment les noms de Albert Gyger, Saint-Moritz, médaillé de bronze avec l'équipe suisse de relais 4 fois 10 km à Sapporo, il verra avec son camarade de club Roberto Parolini, qui lui fait partie des cadres de l'équipe suisse B. Robert Fatton des Cernets et Thomas Wild de Riedern seront aussi de la partie tout comme Georges-André Ducommun de La Sagne ainsi que J.-P. Schneider de La Brévine.

Le parcours comprend une boucle de dix kilomètres que les dames et les juniors auront à couvrir une fois, alors que les concurrents des autres catégories la parcourront trois fois.

Chez les dames on note la présence de Chantal Bueche de Chaumont championne jurassienne, tandis que Jacqueline Frey

devrait être particulièrement à l'aise sur un parcours qu'elle connaît bien, étant donné qu'elle est de Mont-Soleil. Hansruedi Stampfli de Langnau sera un des grands favoris dans la catégorie juniors, mais il devra s'employer à fond pour venir à bout de « fondeurs » comme Alain Guay de Daviaz, sans oublier les Walther Kunzi de Biemme, Laurent Québatte des Cernets ou encore Charles Benoit de La Brévine.

Les plus en vue dans la catégorie vétérans seront certainement le toujours jeune Werner Zwingli et Willy Junod. Malgré le temps doux de ces derniers jours la piste est en excellent état et l'épreuve se déroulera dans les meilleures conditions.

hockey sur glace

Bienne favori du premier tournoi de Serrières

Créé voilà six ans, le H.C. Serrières se lance, ce week-end, dans l'organisation de son premier tournoi. Pour une première, il

Ce week-end sur la patinoire de Monruz

Championnat 1re ligue Saint-Imier finaliste

MARTIGNY - SAINT-IMIER 3-4 (2-2 1-1 0-1) MARQUEURS : Pour Saint-Imier : Wittmer (2), Martini, R. Perret. Pour Martigny : P.-A. Pillet, R. Pillet, Fellay. MARTIGNY : Michellod; P. Grand, Fellay; Vallotton, Udriot; R. Pillet, Bovier, R. Grand; P. A. Pillet, Baumann, Grelon; Lambiel, Moret. Entraîneur : H. Pillet. SAINT-IMIER : Bourquin; Montandon, Martini; Vuilleumier, Berger; Baume, R. Perret, P. A. Perret; Wittmer, Dreyer, Jeanrenaud; Luthi, Kistler, Von Gunten. Entraîneur : Martini. ARBITRES : MM. Haury, de Genève et Von Kaenel, de La Chaux-de-Fonds. NOTES : Patinoire d'Yverdon. 1400 spectateurs. Température agréable. Promu en première ligue cette saison, Saint-Imier aura réussi l'exploit de remporter le titre de champion de groupe. Cette réussite est la juste récompense du travail de l'entraîneur Martini qui a su donner à ses joueurs un moral et une volonté de tout instant. Menés par deux buts à zéro en début de partie, les Jurassiens se sont battus comme de beaux diables pour combler leur retard. Une fois la victoire à sa portée, Saint-Imier passa une fin de match des plus difficiles. Mais avec Martini en défense, les Jurassiens ont fait de l'impossible une réalité qui a enthousiasmé les spectateurs. J.-P. G.

Championnat 1le ligue Serrières sur la bonne voie

AYER - SERRIÈRES 3-5 (1-3 0-1 2-1) MARQUEURS : pour Serrières : Gendre (2), Sorg, Favre, Kehrl. Serrières a rencontré une coriace résistance face à Ayer qui, pourtant, avait perdu toute chance de promotion. L'équipe valaisanne a joué le jeu avec beaucoup de sympathie. Pouvant compter sur un gardien en grande forme, Ayer imprima un rythme très rapide à la partie. Mais Serrières se révéla néanmoins supérieur et s'imposa tout à fait régulièrement. Serrières est ainsi très bien placé pour l'ascension. Fêtera-t-il cet événement mardi soir, contre Guint ?

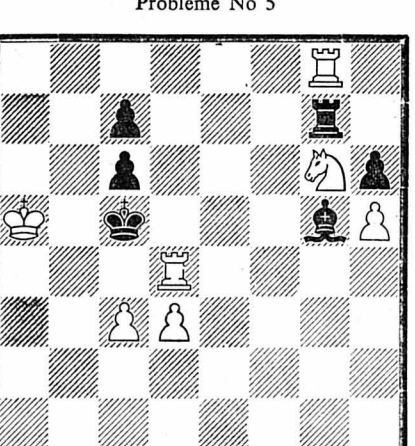
Championnat 1re ligue Saint-Imier finaliste

MARTIGNY - SAINT-IMIER 3-4 (2-2 1-1 0-1) MARQUEURS : Pour Saint-Imier : Wittmer (2), Martini, R. Perret. Pour Martigny : P.-A. Pillet, R. Pillet, Fellay. MARTIGNY : Michellod; P. Grand, Fellay; Vallotton, Udriot; R. Pillet, Bovier, R. Grand; P. A. Pillet, Baumann, Grelon; Lambiel, Moret. Entraîneur : H. Pillet. SAINT-IMIER : Bourquin; Montandon, Martini; Vuilleumier, Berger; Baume, R. Perret, P. A. Perret; Wittmer, Dreyer, Jeanrenaud; Luthi, Kistler, Von Gunten. Entraîneur : Martini. ARBITRES : MM. Haury, de Genève et Von Kaenel, de La Chaux-de-Fonds. NOTES : Patinoire d'Yverdon. 1400 spectateurs. Température agréable. Promu en première ligue cette saison, Saint-Imier aura réussi l'exploit de remporter le titre de champion de groupe. Cette réussite est la juste récompense du travail de l'entraîneur Martini qui a su donner à ses joueurs un moral et une volonté de tout instant. Menés par deux buts à zéro en début de partie, les Jurassiens se sont battus comme de beaux diables pour combler leur retard. Une fois la victoire à sa portée, Saint-Imier passa une fin de match des plus difficiles. Mais avec Martini en défense, les Jurassiens ont fait de l'impossible une réalité qui a enthousiasmé les spectateurs. J.-P. G.

échecs

Les Blancs font mat en quatre coups ?

A propos du N° 3... ou l'histoire d'un problème ! Problème N° 4



Les Blancs font mat en 4 coups. Blancs : Ra5, Td4, Tg8, Cg6, pions c3, d3, h5. Noirs : Rc5, Tg7, Fg5, pions c6, c7, h6.

Concours permanent

Quatre coups ne signifient pas qu'il s'agit d'un problème particulièrement difficile. Nous invitons donc nos lecteurs à nous adresser leur solution sur carte postale, en indiquant les variantes, jusqu'à vendredi 3 mars 1972. Nous nous réjouissons en outre de connaître leur avis à propos de ce problème. Notre adresse : Rubrique des ECHECS de la Feuille d'Avis 2000 Neuchâtel. Nous remercions vivement M. André Schönholzer, de Zollikofen, pour les renseignements qu'il nous a fait parvenir. Chaque fois que nous avons un problème en 3 coups, de Loyd, avait malheureusement deux solutions. Or, notre aimable collaborateur bernois nous signale que l'erreur devait probablement venir de Loyd, qui a publié ce problème une seconde fois, sous une forme un peu différente. Voici la version remaniée : Blancs : Rh2, Da7, Fc3, Fd1. Noirs : Rd5, pion d6. Solution : 1. Fb3+. 61. Da6 2 ne marche plus et toutes les pièces collaborent dans toutes les variantes.) Nous avons enregistré 14 réponses fautes (!) et 31 réponses justes. Nos félicitations aux lecteurs suivants : MM. W. Bornand; Dr. M.A. Nicolet, G. Ruedin, A. Morel, W. Schneider, J. Troxler, V. Mouglin, A. Meister, W. Koller, H. Rey, de Neuchâtel; R. Calame, Dietikon; P.A. Richard, Delémont; E. Eugster, Berne; P. Grunder, Bevaix; D. Besson, Fleurier; R. Klausner, Cormondrèche; L. Hirschy, C. Richard, Les Gen. sur Coffrane; J. Tissot, Les Grattes; M. Berger, J.M. Durand, Hauterive; P. Deschenaux, Broc; A. Roth, Marin; U. Grezet, Le Landeron; R. Péter, Dr H. Robert, R. Maerki, Pesoux; A. Schönholzer, Zollikofen; J.M. Pache, Orbe; F.B. Jeanrenaud, St-Blaise; R. Galley, Travers. chm.

cyclocross

Les Belges conserveront-ils leurs titres à Prague ?

On ne peut guère escompter un bouleversement de la hiérarchie, que ce soit chez les amateurs ou chez les professionnels, aux 23mes championnats du monde de cyclocross qui se dérouleront dimanche à Prague. C'est la première fois que ces deux compétitions se déroulent ensemble dans un pays du bloc socialiste et deux hommes semblent cette année encore au-dessus du lot : le Belge Eric de Vlaeminck (cinq fois champion du monde professionnel) et son compatriote Robert Vermeire (deux fois champion du monde amateur ces deux dernières années). Les spectateurs tchécoslovaques du Parc Rieger — au cœur de Prague — ont donc de bonnes chances de voir les deux Belges conserver leurs titres respectifs.

Championnat du monde professionnels et amateurs

Les Belges conserveront-ils leurs titres à Prague ?

Une centaine de coureurs, représentant 14 pays (Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Luxembourg, Pologne, Allemagne de l'Ouest, Suisse et Tchécoslovaquie) est engagée.

Mais il y a lieu de mentionner également de nombreux outsiders en particulier l'Allemand de l'Ouest Rolf Wolfshohl (vainqueur en 1960, 1961 et 1963) et qui vient de remporter le championnat d'Allemagne sans adversaire, l'italien Renato Longo, le plus titré de tous avec ses victoires de 1959, 1962, 1965, 1966 et 1967 mais qui commença toutefois à subir le poids des ans, et surtout l'Espagnol Basualdo, deuxième chez les amateurs il y a deux ans et que les Belges voient comme un des principaux dangers pour Eric de Vlaeminck. Enfin l'équipe des professionnels suisses sera complétée par Max Gretener et Richard Steiner alors que le meilleur routier-sprinter Français actuel Cyrille Guimard, qui tente une reconversion, portera les principaux espoirs français.

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

● L'Autrichienne Ilona Gusenbauer, détentrice du record du monde du saut en hauteur féminin depuis le 4 septembre 1971 avec un bon de 1 m 92, a amélioré d'un centimètre sa meilleure performance mondiale en salle. Au cours d'une réunion nationale organisée à Vienne, elle a passé 1 m 89.

CYCLISME

● Le 2me Grand prix international de Menton a été remporté par le Belge Georges Pintens.

LES AMATEURS

SANS ADVERSAIRE ?

Pour la course des professionnels, Eric de Vlaeminck ne devrait pas être inquiété, tout comme il ne l'a pas été lors du championnat de Belgique quand il battit son grand rival Albert van Damme. Celui-ci était le seul à véritablement le menacer aussi bien sur le plan national qu'international. Mais, depuis une blessure l'a handicapé et ce n'est pas avec tous ses moyens qu'il s'alignera au départ. C'est finalement la lutte pour les places d'honneur qui promet le plus beau spectacle. Là, beaucoup semblent très près les uns des autres. On suivra particulièrement le champion suisse Hermann Gretener, médaillé de bronze à Luxembourg en 1968 et son compatriote Peter Frischknecht, également chez les amateurs à Luxembourg également.

Le pronostic est plus risqué chez les amateurs ou la supériorité de Robert Vermeire est moins nette. C'est dans son équipe que le champion du monde en titre trouvera le pire adversaire avec Norbert de Deckere. Il l'a battu lors du championnat de Belgique mais sur l'ensemble de la saison ce dernier a eu de meilleurs résultats. Aux côtés de Deckere, les candidats sont nombreux avec en particulier les Tchécoslovaques Milos Fiser, Voitek Cervinek et Jiri Murdych. Ces derniers auront à cœur de se surpasser et ils connaissent évidemment bien le parcours. Les espoirs des Suisses se reposeront principalement sur les épaules d'Albert Zweifel. Le Zurichois s'est souvent mis en évidence au cours de la saison et il possède déjà l'expérience des courses internationales. Avec lui, Fritz Schaerer, Ueli et Walter Muller seront également au départ.

La grande campagne d'information sur l'Investplan de la Banque Populaire Suisse a suscité chez beaucoup de gens le désir d'avoir à leur disposition des informations plus détaillées encore à ce sujet.

Nous tenons donc à leur donner aujourd'hui l'occasion de se procurer ces informations sans difficultés.

Assurer votre bien-être — objectif de notre banque. [Form with checkboxes for investment options and contact information]

Stade de la Matatière Samedi 26 février à 17 h REÇOIT YOUNG BOYS Match des réserves à 15 heures Cartes de membres valables EN DESSOUS DE 18 ANS ENTRÉE GRATUITE (pièces d'identité)

Cette fois, les grands devront passer à la caisse!

L'initiative DENNER apporte la solution du problème du logement pour tout le monde dans notre pays. Pour jeunes et vieux. Elle crée la justice. Elle prie les grandes entreprises et les banques de notre pays qui sont directement responsables de la pénurie de logement de se charger de régulariser la situation actuelle. Ce sont les grandes entreprises de l'industrie et les grandes banques, qui ont fait appel à des centaines de milliers d'étrangers pour qu'ils viennent travailler dans notre pays, en vue de réaliser des bénéfices encore plus élevés. Maintenant, l'initiative DENNER transmet à ces entreprises les charges qu'elles sont par ailleurs en mesure de porter grâce à leurs bénéfices surélevés. L'initiative DENNER sert à la juste répartition des charges. Le petit contribuable, le petit entrepreneur, qui rencontre aujourd'hui de telles difficultés, n'aura pas à déboursier un seul franc d'impôts supplémentaires. Cette fois, les grands devront «passer à la caisse»!

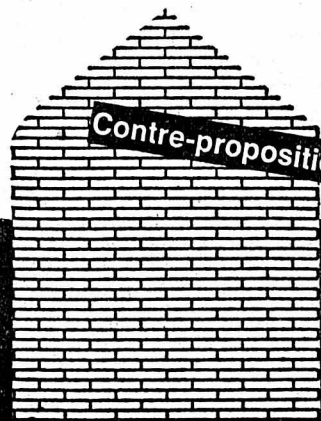
**Donc: Le problème du logement peut être résolu.
A cet effet, vous mentionnez sur votre bulletin de vote
simplement les 3 mots OUI - NON - OUI**

Comité d'action pour l'initiative DENNER

Qu'apporte la contre-proposition?

La contre-proposition est une collection de paragraphes extensibles grâce auxquels aucun appartement pourra être rendu meilleur marché. Elle fait seulement semblant de changer ces données. Elle est juste assez bonne pour troubler les ayants droit au vote. Elle peut être rejetée sans aucun dommage. C'est un essai supplémentaire de semer la poudre aux yeux de la population, afin de pouvoir d'autant plus facilement détrousser les contribuables.

**OUI pour l'initiative DENNER
NON à la contre-proposition
OUI pour la protection
des locataires**



Oui

Initiative DENNER

PROLONGEMENT

de l'exposition

LES TOUAREG

au Musée d'ethnographie de Neuchâtel
Jusqu'au 31 mars 1972

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS TRANSPORTS

SUISSE-ÉTRANGER

D. ROTHPLETZ (038) 25 35 90

Saint-Nicolas 12

2000 NEUCHÂTEL

Prêts express

de Fr 500.- à Fr 20 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous **unique-**
ment à la première
banque pour
prêts personnels

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 6
tél. (038) 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

**Nous vous recevons
discrètement en local
privé**

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

Chaises Louis XIII Fr. 210.-

en noyer, rembourrées, prix à l'emporter

Secrétaire Louis XVI Fr. 1420.-

en noyer, prix à l'emporter

chez M. Ritter, meubles de style, ch. de la Pacotte
(route du haut), Auvener. Magasin ouvert le samedi
de 14 à 17 heures.

Hôtel NOÉ

TORREPEDRERA / RIMINI / ADRIATIQUE

Nouveau, au bord de la mer, toutes les chambres avec douche, W.-C., balcon côté mer; téléphone privé; ascenseur. Hors-saison Lit. 2700.-

Pour renseignements: tél. (038) 24 15 66; privé (038) 46 15 60, Neuchâtel.

1^{er} mars en Gruyère

Bon accueil
Bon gîte
Bonne table
Bonnes pistes

Charmey

Télécabine - 4 skilifts
Restaurant d'altitude

Molèson-village

1 téléphérique
2 télécabines
3 skilifts
4 restaurants

Renseignements:

Télécabine Charmey (029) 7 12 98

Centre touristique du Molèson (029) 2 95 10

PALAIS DES CONGRÈS, BIENNE

Mardi 29 février 1972, 20 h 15

**R
A
FOLLEREAU
U
L**
et le

CHŒUR DES JEUNES DU JURA

Entrée libre

Offrande pour le Centre d'éducation sanitaire de Cotonou, au Dahomey.

Astrologie

Amour, argent, santé, réussite.

Tél. (038) 33 23 62
de 8 à 18 heures.

50^e foire de milan

jeune par son dynamisme, doyenne par son expérience

12 JOURS DE FOIRE GÉNÉRALE □ 251 JOURS D'EXPOSITIONS SPÉCIALISÉES □ PLUS DE 26.000 EXPOSANTS DE 90 PAYS □ 72 PAYS REPRÉSENTÉS OFFICIELLEMENT

CALENDRIER MARS-JUIN 1972

50^e Foire Internationale de Milan: 14-25 avril

31^e MITAM - Marché International du Textile pour l'Habillement et l'Ameublement: (date à établir)

13^e Exposition-Congrès International Chauffage - Climatisation - Réfrigération - Appareils Sanitaires: 1^{er}-7 mars

12^e MIAS - Salon International de l'Article de Sport: 4-7 mars

3^e FLUID - Salon Italien des Equipements Hydrauliques, Pneumatiques et de Graissage

2^e EleMac - Salon des Eléments de Machines: 10-15 mars

8^e COMIS/PEL - Salon de la Fourrure: 16-20 mars

MIC 72 - Marché Italien des Couleurs: 21-25 mars

25^e Ciné-meeting du MIFED - Marché International du Film, du Film TV et du Documentaire: 19-25 avril

INTERBIMALL 1972 - 3^e Biennale Internationale des Machines pour le Travail du Bois: 20-28 mai

3^e SASMIL - Salon des Semi-ouvrés et des Accessoires pour la Fabrication et le Finissage des Meubles, des Capitonnages et pour la Menuiserie en général: 20-28 mai

MI-DO 1972 - Biennale de Lunetterie et d'Ophtalmologie: 26-30 mai

21^e MIPEL - Salon Italien de la Maroquinerie et du Cuir (Exposition Internationale): 10-14 juin

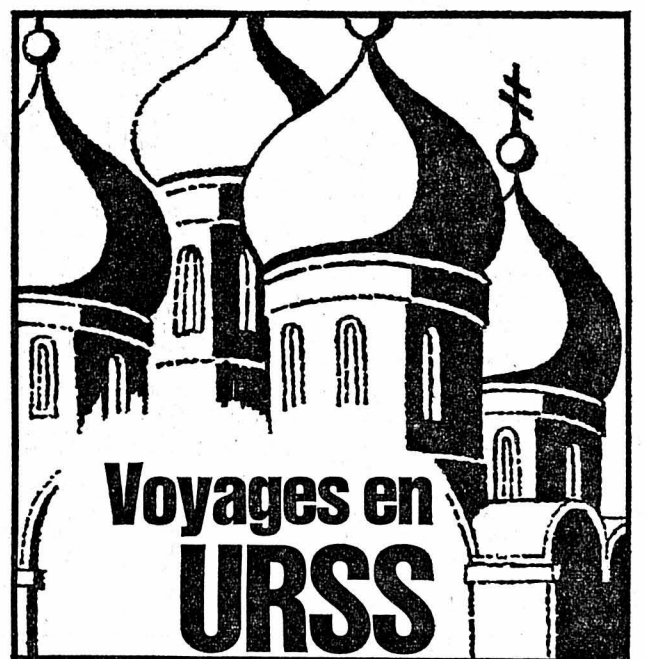
18^e COMIS/TRICOT - Salon de la Bonneterie: 20-23 juin

Inscrivez dans vos programmes une visite à la Foire de Milan et une visite à l'exposition spécialisée qui vous intéresse tout particulièrement. Commandez d'avance le "Catalogue Pré-Foire" qui paraît le 1^{er} février et qui contient la liste de 80% environ des produits exposés. Pour faciliter la recherche aux visiteurs étrangers, l'index des produits exposés est rédigé en français, anglais, allemand et espagnol.

Cartes de légitimation et renseignements: Fiera di Milano, Largo Dossola 1, 20145 Milano (Italie) □ Délégation de la Foire: Gr. Uff. Giovanni Ligilla, c/o Chambre de Commerce Italiana, Schiffhändelplatz 28, 8022 Zürich ☎ 47180.

La Foire de Milan décline toute responsabilité au cas où les dates indiquées dans ce calendrier seraient modifiées par les Organisateurs des Expositions.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Week-end à Moscou, dép. de Genève

2-5 juin, hôtel de 1^{re} classe Fr. 794.-

Moscou-Zagorsk, 6 jours Fr. 880.-

pendant le Festival «Etoiles de Moscou» Fr. 970.-

Moscou-Leningrad-Stockholm ou Copenhague

juin et septembre, 10 jours Fr. 1395.-

juillet et août, 10 jours Fr. 1470.-

Moscou-Sibérie-Japon

26 jours, 4-30 juillet Fr. 5380.-

Le Japon par la Sibérie, la ligne la

meilleur marché vers l'Extrême-Orient

Lausanne-Yokohama aller simple dès Fr. 1266.-

Demandez le prospectus détaillé à votre agence de voyages LAVANCHY S.A., rue de Bourg 15, Lausanne, tél. 021/20 36 31.

Succursales à Vevey, Morges, Yverdon, Genève (La Placette), Sion.

NOTRE FEUILLETON

REVIENS, JULIANA

par

31

MICHELLE CAMBARDS

Dans un sens, cela m'arrangeait: si Jean-Claude Bellanger était aux Marnières, j'aurais ainsi un bon prétexte pour ne pas m'attarder et je le quitterais rapidement en lui faisant miroiter la perspective d'une longue soirée, mardi, en tête à tête.

J'arrivai chez Mimi Tabardieu vers midi et demie. Le bistrot était plein. Les consommateurs étaient, pour la plupart, des gens du pays.

Derrière le comptoir, une dame que j'entendis appeler Francine, me regardait, les yeux papillonnant de curiosité. Il était facile de lire sur son visage les questions qu'elle se posait: qui est cette jeune femme? Sans doute une amie d'un des Parisiens qui ont une résidence secondaire.

Je m'avançai lentement vers le bar. Deux jeunes gens se poussaient pour me laisser une place et, aussitôt, la pré-nommée Francine vint à moi.

— Vous désirez, mademoiselle?

— Je voudrais parler à Mme Tabardieu? Elle n'est pas là?

— Pour l'instant, elle est occupée à la cuisine et c'est moi qui la remplace. Si vous avez quelque chose d'urgent à lui dire, je peux aller la chercher.

TALLANDIER

— Ne la dérangez pas. Je ne suis pas pressée. Je prendrai volontiers un anis en l'attendant.

Pendant qu'elle me servait, Francine ne put s'empêcher de me questionner:

— C'est bizarre, je ne vous ai jamais vue! Vous avez sans doute des amis dans le pays?

— Non, je n'ai pas vraiment d'amis ici. J'ai déjeuné une fois chez Mme Tabardieu et, comme j'ai conservé un excellent souvenir de sa cuisine, j'ai décidé de revenir.

Appelée par des clients, Francine dut ravalier la question qui allait jaillir de ses lèvres.

Elle servit des consommations, encaissa l'argent tout en me lançant des coups d'œil intrigués. Tant qu'elle n'aurait pas de plus amples renseignements à mon sujet, elle ne serait pas tranquille. Octave, que je tenais sagement en laisse, devint chien prétexte.

— Il est mignon, comment s'appelle-t-il? Moi, je suis folle des animaux!

L'arrivée de Mimi Tabardieu coupa court à ce flot de paroles.

— Tiens! Bonjour, mademoiselle. C'est gentil de me faire une visite, dit-elle en me serrant la main.

— Plus qu'une visite, madame Tabardieu: j'aimerais déjeuner chez vous. Est-ce possible?

— Bien sûr. Seulement, il vous faudra patienter un peu. Le dimanche, les clients s'attardent davantage à l'apéritif. Mais, vers une heure, tout le monde s'en va.

En effet, le bar se vida bientôt et presque d'un seul coup. Francine elle-même s'en alla: elle habitait à côté et son mari l'attendait, m'expliqua-t-elle, mais elle reviendrait plus tard donner un coup de main à Mimi et faire une partie de belote.

Mme Tabardieu mit mon couvert à la même place que l'autre fois et je déjeunai mélancoliquement en compagnie d'Octave. Comme il me fallait absolument interroger Mimi, je lui offris de prendre le café avec moi. Elle accepta volontiers et vint s'asseoir à ma table.

— J'ai l'intention de faire un tour aux Marnières. Est-ce que j'ai des chances d'y trouver M. Bellanger?

— Cela m'étonnerait, répondit-elle en souriant. Jean-Claude est à Paris depuis huit jours et je ne pense pas qu'il revienne avant la semaine prochaine.

— Dommage! J'aurais aimé avoir des nouvelles de sa belle-sœur. Quand j'ai emmené Mme Bellanger à la clinique, l'autre vendredi, son état de santé n'était pas brillant.

Mimi Tabardieu me répondit vivement:

— Elle n'était certainement pas très malade puisqu'elle doit se marier jeudi prochain.

Je faillis échapper ma tasse de café.

— Elle se marie! m'exclamai-je.

J'étais comme assommée. Olivier m'avait envoyée ici pour obtenir des renseignements, eh bien! il serait servi...

Comment réagirait-il en apprenant ce catastrophique coup de théâtre? Le futur époux était sans nul doute le docteur Norton. Mais je ne pouvais poser directement la question à Mme Tabardieu: j'aurais eu l'air trop au courant et je ne devais pas oublier que j'étais censée n'avoir revu personne depuis ce fameux vendredi.

— Mme Bellanger se marie sans doute ici et avec quelqu'un de la région?

— Non, la cérémonie aura lieu à Paris. Mme Bellanger épouse le docteur Norton; le médecin que vous avez conduit aux Marnières, il y a dix jours. En un sens, je ne suis pas étonnée, M. Norton est un vieil ami de la famille Bellanger. Je ne pensais pas que Juliana se serait si vite remariée et comme ça, sans tambour ni trompette. Si les bans n'étaient pas publiés à la mairie, personne ici n'en aurait rien su.

Mon cerveau s'était remis à fonctionner à toute allure: sur les bans étaient forcément mentionnées les adresses des futurs époux. Si Juliana et Norton se mariaient à Paris, le psychiatre était donc domicilié dans la capitale et l'adresse de ce domicile était inscrite à quelques centaines de mètres d'ici.

Sitôt mon café avalé, je demandai l'addition à Mimi Tabardieu et quelques minutes plus tard, garai la voiture devant la mairie du pays. De l'autre côté de la rue, sur un grand terrain bordé de tilleuls, des joueurs de pétanque me regardaient descendre de voiture. Pour eux, comme pour Francine, je posais une énigme: qui étais-je et que faisais-je là?

Je me donnai une contenance en faisant quelques pas sur le terrain en compagnie d'Octave. Conservant l'attitude de la dame qui promène son chien, je m'approchai nonchalamment de la mairie. Feignant l'indifférence, je m'arrêtai d'abord devant une affiche publicitaire, ensuite je parus m'intéresser à diverses professions de foi datant des dernières élections, puis tout naturellement arrivai devant la fameuse publication de bans que je cherchais.

Juliana et Norton se mariaient jeudi prochain à la mairie du XI^e et le psychiatre était domicilié 174, boulevard Voltaire.

Je sifflai Octave et remontai aussitôt en voiture, laissant les pétanqueurs se creuser la tête à mon sujet. Si je n'avais eu tant de soucis, j'eusse volontiers fait une partie avec eux! Mais je devais consacrer à la réflexion l'heure de liberté dont je disposais.

Je roulai pendant deux ou trois kilomètres et stoppai la voiture dans un petit chemin désert. Là, j'allumai une cigarette et essayai d'envisager calmement la situation provoquée par le prochain mariage de Juliana et de Norton.

D'abord, quelle serait la réaction d'Olivier ce soir au téléphone? J'en frémisais d'avance. Mais cette fois, il n'était pas question de lui dissimuler même un soupçon de vérité.

Que pouvais-je faire? Aller boulevard Voltaire? Essayer de voir Norton ou Juliana? Mais que leur dirais-je? Me recevraient-ils seulement?

Jean-Claude Bellanger devait être avec eux. Je pouvais le guetter, puis faire semblant de le rencontrer par hasard, lorsqu'il sortirait de l'immeuble et lui proposer de dîner avec moi, mardi soir. Mais cela ne rimerait plus à rien. Si Juliana se mariait, elle n'était donc pas malade et certainement consentante. Quant à ma visite au commissaire Clavier, elle devenait inutile puisque je possédais maintenant l'adresse du psychiatre.

(A suivre)

des causes du manque d'ouvriers qualifiés étrangers qui, lorsqu'ils arrivaient au bout de leur contrat d'une année, se dépêchaient de trouver un autre emploi ailleurs qu'au Val-de-Travers.

M. SANDOZ: Le problème de la main-d'œuvre est général, mais je pense qu'il faut faire un effort au Val-de-Travers. Nos problèmes sont typiquement de chez nous; ils n'existent pas ailleurs. Il faut aussi se rappeler que, dans quelques années, la main-d'œuvre va se diriger de plus en plus du secteur tertiaire au secteur des services.

Cela revient à dire que nos industries devront faire un gros effort pour parvenir à une plus grande productivité avec un minimum de main-d'œuvre. Or, cette grande productivité va permettre d'offrir toujours davantage de prestations sociales. Dans une certaine mesure, les rentrées fiscales ne devraient donc pas baisser malgré une certaine diminution de population, compte tenu des taux progressifs. Le Val-de-Travers, c'est un peu comme la Suisse. Notre pays doit faire certains choix. Il ne peut pas exporter n'importe quoi, certains secteurs lui sont inaccessibles. La Suisse doit donc adopter une politique commune pour compenser ce qu'elle ne peut pas offrir; par contre, elle doit se spécialiser. C'est un peu le problème du Val-de-Travers. Les lacunes existent, certes, et il faut les combler, mais on ne peut tout avoir et tout faire, c'est impensable. Il faut arriver à faire en sorte que nous soyons forts dans certains secteurs. Les déplacements ne sont pas si considérables (nous nous trouvons à 55 minutes de Lausanne, à 35 minutes de Neuchâtel, à 40 de Besançon, à 30 de la Chaux-de-Fonds). Il ne faut donc pas craindre de vivre davantage avec ceux qui nous entourent et d'aller chercher ailleurs ce que nous n'avons pas sur place, étant entendu qu'il faut faire un choix sur place. C'est avec cette mentalité-là que nous arriverons enfin à aller de l'avant avec une certaine sérénité et du dynamisme. On pourra alors faire en sorte que dans l'entourage du Val-de-Travers, on se rende compte de notre situation réelle et que nous ne sommes pas des pleureurs.

On pourrait peut-être trouver des solutions pour promouvoir la femme au Val-de-Travers. En fait, il est clair que les femmes qui veulent travailler ici n'ont guère de choix, à part l'usine, car nous constituons une région très peu diversifiée sur le plan des professions. Il n'y a pas, chez nous, de professions libérales. Pourquoi dès lors, ne pas penser pour les femmes, à des activités sociales ou culturelles?

M. STEUDLER: J'ai trouvé quelque chose qui me paraît valable comme conclusion: dans une des vitrines du collège régional, des monnaies romaines qui ont été découvertes au sommet du Chasseron, sont exposées avec une devise que j'ai relevée à votre intention: « Vitavi de mihe culpam non laudem merui », ce qui signifie: « Sans mériter des louanges, je me suis mis hors du blâme ».



M. RENÉ MEYLAN: Devant une autorité, et dans une assemblée, il se trouve toujours des citoyens qui ne sont pas contents de quelque chose. Ils disent que ça ne va pas, qu'il y aurait beaucoup à faire, etc. Pourtant, ce soir, je me trouve avec surprise devant des gens qui sont heureux, qui sont nombreux, représentatifs et contents de leur sort. J'en suis ravi, et je ne manquerais certes pas de transmettre cette nouvelle au Château!...

Après la première intervention de M. Junod, et je le lui dis en toute amitié, je dois préciser que si nous nous préoccupons du Val-de-Travers, c'est bien parce que le Val-de-Travers nous l'a demandé!... Je n'ai pas emporté ici les bulletins du Grand conseil, mais je me souviens y avoir entendu bien des requêtes. On a parlé de pleureurs... J'ai aussi entendu des pleurs au Grand

conseil. C'est un fait, je vous assure que je n'invente rien. Par l'entremise de vos concitoyens, de vos représentants, il y a souvent été dit que le Val-de-Travers était abandonné. Je ne suis pas toujours d'accord avec M. Hostettler, j'ai même été souvent en désaccord avec lui dans le passé et je le serai probablement encore dans l'avenir, mais cette fois-ci je le rejoins. Nous avons discuté ensemble avant cette table ronde et je ne pense pas que son but ait été de venir vous regarder comme des animaux. Je regrette que ces termes d'animaux et de vétérinaire aient été utilisés. Il faut changer cet état d'esprit au Val-de-Travers. Bref, nous sommes venus ici parce qu'on nous avait dit que des problèmes s'y posaient et c'est probablement vrai. Mais il ne faut pas croire que nous sommes venus au chevet de la région sous-développée du canton en pensant avoir affaire à des imbéciles. Ce n'est pas du tout dans cet esprit que nous vous avons rencontrés. Il n'y a pas d'animaux, mais des concitoyens... Vous avez un bel esprit positif, constructif et optimiste. Je suis persuadé que c'est un des éléments qui permettra de démentir un certain nombre d'extrapolations pseudo-scientifiques ou scientifiques parce que, dans l'économie comme dans l'histoire, la volonté joue toujours un rôle fondamental qui est plus grand que les données matérielles. Votre état d'esprit positif est donc un fait. Mais il y a des données objectives. On en a présenté un certain nombre. Il est clair que toutes les régions semblables au Val-de-Travers, dans toute l'Europe occidentale, subissent l'attraction des villes. C'est si vrai que le conseiller fédéral Brügger étudie un article constitutionnel pour essayer d'empêcher cette accumulation de population dans les grands centres, accumulation qui vide d'autres régions de leur substance. C'est vrai en France, en Autriche, en Italie, et dans notre canton de Neuchâtel. C'est vrai pour les Montagnes, même si les habitants de cette région n'en ont pas toujours conscience. Il y a un problème des Montagnes neuchâteloises parce que le cours naturel des choses fait que la vie tend à se déplacer vers les grands centres et les grands axes économiques et commerciaux. C'est vrai aussi pour le Val-de-Travers. On a parlé de la dépopulation du Vallon et vous avez, à juste titre, estimé que ce n'était pas catastrophique. Le problème principal n'est pas là. Il faut considérer un autre élément: votre population vieillit; cela signifie que les jeunes, et vous l'avez dit vous-mêmes, les jeunes qui sont nés ici, qui ont été formés ici aux frais du Val-de-Travers, s'en vont. Et ils s'en vont pourquoi? Parce que, à notre époque, et pour un temps, il y a cette attraction des centres urbains. Et puis, il faut étudier la question de la présence féminine. Il faut voir ces difficultés, elles existent, elles sont là. Que, pour plus tard, si l'on réserve au Val-de-Travers cette qualité de district qui pourrait être un, qui pourrait rester hors des zones urbaines, l'on assiste à un reflux du Bas vers votre Vallon, je le crois, et je suis certain que les hommes et les femmes de ma génération le verront. Les gens se rendront compte que mener une vie de fous, gagner toujours plus d'argent pour en dépenser toujours plus aussi, dans une ville de plus en plus encombrée, ce n'est pas un avantage. Mais pour le moment, les problèmes existent. Alors, sans vouloir diminuer votre optimisme et votre confiance, j'aimerais vous rendre attentifs à ce fait, indiscutable, de votre jeunesse qui s'en va. Il ne faut pas l'oublier et ne pas être trop volontariste. En passant, permettez-moi de vous conter une anecdote: « Il y a deux ou trois ans, un soir d'hiver, j'étais à la Chaux-de-Fonds. Des amis ont eu la gentillesse de me raccompagner jusqu'à la gare où je devais prendre mon train. Il neigeait sans arrêt et la bise noire vous collait cette neige au visage. Un de ces amis me racontait des histoires. Tout à coup, il s'est arrêté et m'a dit: « Regarde, comme c'est beau, cette neige et cette bise! ». C'était son opinion. Mais les femmes de la Chaux-de-Fonds ne sont pas toutes de son avis... Comme vous l'avez dit, et le Conseil d'Etat s'en rend bien compte, il n'y a pas de difficultés économiques au Val-de-Travers. Les industries sont saines. Elles ont fait un effort remarquable pour la formation professionnelle. Certainement que cela sera payant un jour. On a peut-être été un peu « légers » dans les années précédentes, en disant: il faut sauver le Val-de-Travers en y implantant de nouvelles industries. C'était de la mauvaise littérature politique et vous avez bien fait de laisser de côté des mots d'ordre pareils.

On a parlé de tourisme pour le Val-de-Travers. Là aussi, le mot d'ordre a été lancé un peu à la légère parce que lorsque l'on décide l'établissement de résidences secondaires dans une région, on voit que cela coûte très cher aux collectivités publiques et que cela ne rend pas du tout. Personnellement, la prétendue vocation touristique du Val-de-Travers me rend assez sceptique.

J'en viens maintenant à la question de M. Droz. Un conseiller d'Etat aurait donc dit que le Val-de-Travers devait être une région « verte ». Cette expression n'est pas très heureuse, mais dans notre optique, il est clair qu'un choix doit être fait. Certaines régions sont vouées à l'industrie, d'autres doivent être maintenues en tenant compte que la nature en est le facteur fondamental. C'est ainsi que nous avons décidé de faire quelque peu machine arrière pour l'est du district de Neuchâtel, alors que tout le monde pensait, il y a quelques années, que l'on en ferait une petite « Ruhr ». Nous avons dit: maintenant, cela suffit; tant que nous serons au pouvoir, nous n'augmenterons pas les surfaces industrielles dans cette partie du district. Nous maintiendrons le plateau de Wavre, on ne développera pas les zones industrielles autour de Cressier; on maintiendra les vignes dans cette région; parce que le poumon « vert », c'est nécessaire. Il n'y a pas seulement l'argent gagné qui compte. La façon dont on vit, aussi, est importante. Les décisions sont prises. Nous avons dit aussi — et c'est vrai dans ce sens — que nous considérons le Val-de-Travers comme une région verte. Pourquoi passer son temps à tenter d'amener des industries dans ce Vallon alors qu'il n'en a pas besoin? Quant à la question du logement, on dénombre au Val-de-Travers, encore quantité de vieux appartements au loyer bon marché. Mais si nous voulons retenir les jeunes couples, il faut comprendre que les femmes préfèrent payer un loyer un peu plus élevé et avoir davantage de confort.

Il y a aussi ce que l'Etat peut faire pour le district au point de vue des transports et routes. Pour la Pénétrante, les travaux débutent à la Clusette. Mais la nouvelle voie de communication — plus rapide et plus sûre — comportera pour vous des avantages et des inconvénients. Les habitants du Val-de-Travers qui se sentent bien chez eux, s'y sentiront mieux encore parce qu'ils pourront mieux « s'évader ». Du côté des inconvénients, on peut craindre que les gens ne viennent ici que pour travailler et aillent s'établir ailleurs. Ces Messieurs de Dubied ne me démentiront pas. Ils ont fait de gros efforts pour maintenir leur personnel au Val-de-Travers; pour attirer ceux qui ne voulaient pas venir habiter le Vallon, il a bien fallu construire un beau réfectoire afin qu'ils puissent manger à midi. Donc, quand la nouvelle route sera ouverte, il faudra que l'état d'esprit du Val-de-Travers soit très positif, sinon la route qui, elle, est positive, pourrait devenir négative.

Il y a un autre point valable pour tous les districts, qui me paraît très important. Il importe que les communes travaillent de plus en plus ensemble. Je suis partisan de l'autonomie des communes. J'estime que c'est la cellule de base de la démocratie. Mais, avec la complexité des problèmes communaux, la vie d'un conseiller communal ou d'un président de commune est, aujourd'hui, dix ou vingt fois plus compliquée qu'il y a vingt ans. Il faut donc que les communes se mettent ensemble pour résoudre en commun certains problèmes. Ce devra être le cas aussi bien au Val-de-Travers qu'ailleurs. C'est un des grands problèmes des dix ans à venir. Il faut comprendre cela, sinon on en arrivera à un point tel que l'autonomie communale sera un frein et qu'un effet contraire se produira. Certes, nous ne désirons pas cantonaliser, mais en définitive, cela dépend des communes qui doivent absolument faire ce travail ensemble.

En conclusion, ce qui me réjouit, à l'issue de cette table ronde, c'est que je puis constater qu'une période est révolue pour le Val-de-Travers et que l'on aborde l'avenir différemment et avec optimisme.

M. HOSTETTLER: Il me reste à clore le débat en vous faisant remarquer que, si je me suis fait, en quelque sorte, l'avocat du diable, cela a servi à quelque chose. Du choc des idées jaillit la lumière. On saura qu'au Val-de-Travers, il y a désormais des gens dynamiques, réalistes, actifs, qui constituent la chance de ce Vallon pour l'avenir. C'est sur cette note optimiste que l'on peut conclure.

TABLE RONDE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

Le sort du Val-de-Travers

Clusette, Franco-Suisse, promotion économique ou touristique, équipement scolaire, etc., les députés du Val-de-Travers au Grand conseil n'ont jamais manqué une occasion d'attirer l'attention sur le sort, les difficultés, l'isolement de leur beau Vallon. C'est afin d'étudier ce vaste problème que nous avons réuni, à Fleurier, une « table ronde » groupant de nombreuses personnalités. Les débats furent animés et d'un grand intérêt. Ils réservèrent plusieurs surprises aux observateurs venus de l'extérieur, comme nos lecteurs s'en rendront compte en suivant la discussion. (Voir pages suivantes).



Le Val-de-Travers vu du Chapeau-de-Napoléon. (Photos Schelling, Fleurier)



LES PARTICIPANTS

- MM. Louis MAULER — Président du Grand conseil - Président du RVT - Môtiers.
- René MEYLAN — Conseiller d'Etat, chef des départements de l'industrie et de la justice.
- Jacques BAEHLER — Président des détaillants - Travers.
- Roger COUSIN — Secrétaire des fabricants d'horlogerie - Fleurier.
- Willy FUCHS — Sous-directeur des Usines Dubied - Neuchâtel.
- Georges DROZ — Correspondant régional de la FAN - Fleurier.
- Blaise GALLAND — Secrétaire des cafetiers-restaurateurs - Fleurier.
- Jean GERBER — Secrétaire FOMH - Fleurier.
- Frédéric GIROUD — Président des contremaîtres - Travers.
- Jean HOSTETTLER — Rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » - l'« Express » - Neuchâtel.
- André JUNOD — Président de la commune de Fleurier - Fleurier.
- Frédéric JUVET — Représentant les sociétés sportives, le T.B.C.R., la piscine, la patinoire.
- Eric KLAUSER — Société d'émulation, activités culturelles - Fleurier.
- Pierre LOGOS — Sous-directeur des Usines Dubied - Neuchâtel.
- Jean-Yves MEURLEN — Directeur des Balanciers Réunies SA - Saint-Sulpice.
- François SANDOZ — Directeur d'Ebauches SA - Fleurier.
- Jacques STEUDLER — Président de l'ADEV - Les Bayards.
- Michel VEUVE — Représentant du district à l'O.E.N. - Fleurier.

Les pharmaciens du Val-de-Travers vous invitent à signer, dans leur officine, LA PÉTITION demandant aux Chambres fédérales l'augmentation des peines frappant

les trafiquants de drogue

- Pharmacie de Travers Tél. 63 13 39
- » Bourquin, Couvet Tél. 63 11 13
- » Delavy, Fleurier Tél. 61 10 79
- » Perrin, Fleurier Tél. 63 13 03
- » des Verrières Tél. 66 16 46

COUVET 63 12 15 + Audi-NSU + FLEURIER 61 16 37
GARAGE DUTHÉ & FILS

Anciennes maisons de commerce du Val-de-Travers

1920



Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie - Etains - Couverts
« JEZLER » et autres marques

FRITZ FIVAG 2018 COUVET
Tél. (038) 63 11 37 Emer-de-Vattel 3
52 ans d'activité — 52 ans de confiance

1925

Simonin Fils COUVET (038) 63 11 59

**Ferblanterie - Appareillage - Installations sanitaires
Chauffage - Couverture**

Quincaillerie - Articles ménagers
De père en fils, une tradition bien établie au service de la clientèle depuis plus de 45 ans.

1926

C. JACOT & Cie FLEURIER

« CAVES DE LA CITADELLE »

Vins fins et liqueurs en gros

La même famille depuis 1926 - Successeurs de H. Colomb & Cie.

1928



Auto-transports S.A.

LA COTE-AUX-FÉES
Transports - Excursions

Voyages de sociétés,
noces, écoles, etc.
Camionnages en tous genres
Tél. (038) 65 11 24

1930

Max Jaquet Quincaillerie - Articles ménagers

2114 FLEURIER Tél. (038) 61 10 23

Le 1er mai 1930, M. Arthur Jaquet reprend le commerce de M. Ledermann établi depuis de nombreuses années déjà. En 1945, il s'associe avec son fils Max sous la raison sociale Arthur Jaquet & Fils. En 1966, par suite du décès de M. Arthur Jaquet, M. Max Jaquet reprend le commerce sous la raison sociale ci-dessus.

1931

Propriétaire : **H. Isler**
Rue Ed.-Dubied - COUVET

La plus grande
maison spécialisée
du Val-de-Travers
Plus de 40 ans de confiance

odac
MEUBLES

Tél. (038) 63 26 26

**Michel
Pellaton**

FLEURIER (038) 61 18 41
TRAVERS (038) 63 17 45
Charbon - Mazout
Bière - Limonade

CORSETERIE - LINGERIE
FINE - ROBES - BAS
PULLOVERS - COSTUMES DE
BAIN

Mme BENOIST

Grand-Rue 29 - FLEURIER
Tél. 61 15 95

Le magasin toujours prêt à
bien vous servir

Restaurant du Crêt-de-l'Eau

PENSION

Le rendez-vous des joueurs
de Cartes

Se recommande :

Famille W. Langenegger
2018 Couvet



L'annonce
reflet vivant du marché



**Optique
Robert**
FLEURIER TEL. 61 10 57

Librairie — Papeterie

H. Marguet

Tabac — Souvenirs

Grand-Rue 22 Fleurier

ÉPICERIE - LAITERIE

**WILLY
PELLATON**

Noiraigue. Tél. (038) 67 12 56



M. COUSIN : Je n'ai rien d'original à dire. Je devrais me taire. Tout a été dit. Je reconnais que la situation peut paraître inquiétante, ainsi que M. Hostettler l'a démontré au début, mais je ne crois pas qu'il s'agisse là d'un phénomène particulier au Vallon. Dans les Montagnes neuchâteloises, ces Messieurs de la Chaux-de-Fonds et du Locle doivent certainement être

aussi préoccupés que nous. Ce n'est pas seulement une question de dépopulation, mais une question d'entreprises qui se perdent, qui se déplacent à la suite de diverses concentrations. Je ne connais pas les conditions dans d'autres régions (Vallée de Joux, Jura bernois, etc.), mais le phénomène est général ; on descend, on va s'installer dans la plaine, au bord d'un lac, etc. Nous ne pouvons pas échapper à cette tendance. Il y a une consolation bien mince, il est vrai.

Quant aux communications, il est clair qu'elles pourraient être plus favorables et j'encourage chacun à soutenir tous les efforts qui pourraient être faits dans ce sens. Pour le Régional, par exemple, il faudrait accélérer tous les trains, il devrait y avoir davantage de compositions, etc... Et aussi que les représentants de l'Etat ne nous freinent pas trop ! Evidemment, il y a un déficit de 1 million pour 14 km de ligne, c'est beaucoup !... Mais vraiment, si l'on veut aider le Val-de-Travers, l'amélioration des communications est importante. Main-d'œuvre ? Evidemment, le réservoir est asséché au Vallon, mais il y a beaucoup de réservoirs asséchés dans l'économie suisse. Il y a des problèmes de main-d'œuvre partout. Dans nos régions un peu décentrées, nous avons au moins une chance, c'est que le personnel est plus stable qu'en ville. Il y a moins de « carrousel » dans nos usines. Il y a trente, quarante ou cinquante ans, il y avait assez de main-d'œuvre pour faire les grandes familles. Cela a changé, mais je ne pense pas que l'on soit plus mal loti maintenant ici que dans d'autres régions industrielles et ceci malgré toutes les rationalisations entrées en vigueur.

Je constate qu'un effort considérable a été fait au Val-de-Travers concernant l'enseignement, tout d'abord au stade secondaire, et ensuite en ce qui concerne la formation professionnelle. Quand j'étais président du Collège régional, nous avons dû défendre notre petit Gymnase de Fleurier parce que évidemment, dans tout le contexte de l'enseignement secondaire du canton, il faisait un peu misérable. On nous a dit : on ne veut pas cantonaliser votre Gymnase, l'Etat ne fait pas de l'épicerie. Nous avons quand même bien fait de le défendre. Au point de vue professionnel, nous avons tout ce qu'il faut. Certes, nous n'avons pas d'école de commerce, mais nous avons une école commerciale. Pour ceux qui font des apprentissages divers, nous avons une école de mécanique, une école technique supérieure, nous avons une classe d'horlogerie, que nous avons d'ailleurs ouverte en 1953 contre l'avis de l'Etat, mais qui tient toujours !... Donc, nous sommes bien pourvus. Il faut relever qu'il y a quand même un nouvel état d'esprit au Vallon, ce qui a permis certaines réalisations scolaires (collège intercommunal). Dernièrement, nous nous sommes entendus concernant les hôpitaux et avons réussi à mettre onze communes d'accord pour établir une convention d'aide. Nous avons également de belles réalisations au point de vue sportif. Je crois vraiment qu'il existe une volonté de s'entendre qui se manifeste à toutes les occasions. Il est clair qu'il y a des points noirs : le logement en particulier. Cela dépend peut-être de nous de faire quelque chose ; mais évidemment, nous n'avons pas l'attrait d'une ville. Même une petite ville comme Neuchâtel (car c'est une petite ville) aura toujours davantage d'attraits que nos villages. Mais des points noirs, il y en aura toujours. En conclusion, je crois que chacun, ici, doit montrer sa volonté de faire quelque chose pour l'ensemble du Val-de-Travers. Saisir toutes les occasions de développement. Nous serons certainement, à la longue, satisfaits de ce que nous aurons réalisé, mais contre certains faits inévitables, on ne peut que constater. L'essentiel est de s'entendre pour maintenir et développer notre Vallon.

M. FUCHS : Au nom d'une entreprise industrielle implantée au Val-de-Travers depuis plus d'un siècle, j'aimerais dire combien nous continuons à croire au Val-de-Travers. M. Logos a dit tout à l'heure que nous avons augmenté notre personnel au cours de ces dix dernières années. C'est vrai. Mais si l'on se réfère aux trois dernières années, l'effectif est resté pratiquement le même. Nous ne sommes pas les seuls à être dans ce cas ; même dans des régions comme Baden ou Erlikon, on constate une certaine stagnation au niveau de l'effectif de la main-d'œuvre. Par contre, au cours de ces trois dernières années, nous avons couvert 3500 m² de nouvelles surfaces industrielles. Ce qui prouve que nous avons continué à investir, que nous avons cherché à rationaliser, pour maintenir une certaine rentabilité.

Je loue ici la population du Val-de-Travers qui, dans la construction du télésiège de la Robella et des téléskis de Chasseron-Nord, il y a de cela trois ans, a fait un effort considérable aussi bien sur le plan privé, industriel, commercial que des autorités. Et il faut citer, dans les points positifs de l'avancement du développement du Vallon, ce chiffre que je qualifie d'extraordinaire : 700.000 fr. de parts sociales pour une installation sportive. De tels faits sont à relever pour bien situer l'effort des pouvoirs publics, des entreprises, des personnes privées qui aujourd'hui, veulent encore bien se dévouer. Nous pensons que, à l'heure actuelle, si le problème de la piscine se pose d'une façon tout à fait particulière, nous pouvons faire confiance aussi bien au domaine privé qu'aux communes afin de trouver une solution à ce problème lancinant. Il faut revoir les installations techniques, les vestiaires. Nos installations (patisserie comprise) doivent donner aux gens de l'extérieur le désir, d'une part de visiter le Val-de-Travers, mais aussi d'y rester. Cela favoriserait l'implantation, si je peux m'exprimer ainsi, des femmes du personnel masculin qui aimeraient habiter ici. C'est, en définitive, pour les générations futures, pour nos enfants, qu'aujourd'hui, de nombreuses personnes se dévouent et essaient de contribuer au développement du Vallon. Pour une jeunesse saine, physiquement et moralement. C'est un haut magistrat français, procureur auprès de la Cour de cassation, qui disait que : « 80% des jeunes délinquants n'avaient jamais pratiqué de sport ». L'aspect sportif du Val-de-Travers devrait nous conserver une jeunesse dynamique et sûre.

M. LOGOS : Je suis très heureux que M. Hostettler ait soulevé la question des salaires. Les salaires évoluent en fonction de la situation de l'entreprise et non de l'intérêt géographique. On ne peut pas payer des salaires élevés pour faire plaisir à la région. Dans la maison où je travaille, nous avons appliqué cette politique : il ne faut pas payer des salaires plus bas parce qu'on se trouve au Val-de-Travers et répondre au personnel : votre appartement vous coûte un peu meilleur marché que si vous habitiez à Lausanne, Genève ou Zurich !... Nous avons décidé de faire un effort en ce qui concerne le salaire direct, quitte à ne plus compter sur des appartements de quatre pièces qui coûtent 70 ou 80 fr. et avoir des prix relativement trop hauts en ce qui concerne les prestations sociales indirectes. Et là, je crois que M. Gerber ne me contredira pas, je puis prétendre, en ce qui concerne notre branche, que nous pouvons nous comparer aux grandes maisons des agglomérations genevoise, lausannoise, à Baden, Zurich et Winterthur. Nous avons adopté une politique réaliste. Mais je pense que la question que vous venez de soulever est très importante.

M. HOSTETTLER : Je me suis préoccupé de cette question fiscale en comparant le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz. Je suis arrivé à une conclusion quelque peu étonnante. Les impôts payés, en 1970, par les personnes physiques, au Val-de-Travers, ont atteint 3 millions environ, contre 3 millions deux cent mille au Val-de-Ruz ; j'ai divisé ces recettes fiscales par le nombre des personnes physiques astreintes à l'impôt et je suis arrivé aux résultats suivants : 525 fr. par personne physique au Val-de-Travers, contre 588 fr. en moyenne au Val-de-Ruz. Par personne morale, 9929 fr. au Val-de-Travers, contre 15.279 fr. au Val-de-Ruz. Ces chiffres m'ont paru curieux et je me suis demandé, en ce qui concerne en particulier les personnes physiques, s'il y avait un problème des salaires au Val-de-Travers.

M. JUNOD : Je ne le pense pas. Nous avons étudié tout à l'heure la question des finances communales en fonction de la diminution de la population. Ce sont surtout les jeunes qui partent. Des jeunes à revenus fiscaux relativement faibles. Donc, ce n'est pas si grave. Il ne faut pas voir cela en noir. Par contre et c'est le souci de tous les pouvoirs publics aux trois échelons — communal, cantonal et fédéral — les régions qui souffrent d'un apport excessif de population sont appelées à faire des prouesses financières pour arriver à équilibrer

leur budget, pour arriver à créer toutes les structures nécessaires. On sait qu'à Genève, par exemple, il arrive bon an mal an 10.000 personnes de plus et l'on peut s'imaginer les prouesses des pouvoirs publics tant communales que cantonales pour mettre en place cet apport de population. Ils ont des problèmes financiers qui sont nettement plus graves que les nôtres. Cependant, chez nous, la fiscalité est très variable ; il y a, heureusement, dans notre Val-de-Travers, des points fiscaux très intéressants, d'autres qui le sont beaucoup moins. C'est parce que nous avons encore cette population industrielle, montagnarde, qui se contente de peu. Cela tend à disparaître, mais donne une moyenne de revenus imposables, pour l'ensemble du district, qui se situe dans les chiffres que vous avez articulés, et qui ne sont pas comparables avec le Val-de-Ruz, puisque le Val-de-Ruz a des industries beaucoup plus solides, financièrement surtout, des industries qui appellent des quartiers de villas, des quartiers de résidences où habitent ceux qui veulent échapper à la ville à tout prix avec des revenus qui sont, eux, dans les pointes du rendement fiscal. En ce qui concerne les personnes morales, je ne m'en prononcerai pas. Au Val-de-Travers, le rendement est très sporadique, en fonction des années, des chiffres d'affaires réalisés. Nous avons vécu de belles années. Pour le moment, nous traversons un passage qui nous donne du souci, mais nous sommes persuadés que nous arriverons de nouveau à être à parité avec le Val-de-Ruz.

Face à ces problèmes que peuvent faire les pouvoirs publics ? Dans l'ensemble du Vallon, naturellement ; je ne voudrais pas parler ici d'une seule commune. Tout d'abord arriver à une rationalisation des services communaux dans tout le district. Nous y pensons de plus en plus. Dans différents dicastères, cela a déjà fort bien réussi. Et c'est économique pour l'ensemble. Centraliser les services. Essayer d'éliminer certains salaires. Nous pensons ainsi obtenir de meilleurs rendements dans bien des cas. C'est là un moyen, pour les pouvoirs publics, d'arriver à compenser les pertes de la fiscalité. D'autre part, il faut aussi que les gens très dynamiques de notre région soient un peu raisonnables dans leur dynamisme. Car nous sommes dans une période où tout le monde voudrait tout réaliser en même temps. Alors il est bon, (nous avons eu quelques rencontres avec l'ADEV et quelques autres groupements) d'étudier une structure, un moyen de planifier l'aménagement du Val-de-Travers dans toutes sortes d'équipements communaux, paracommunaux ou autres. Il ne faut pas se faire d'illusion, cela demandera plusieurs années pour réaliser cette entente et pour que, progressivement, raisonnablement, nous arrivions à concentrer les efforts, une année une telle entreprise, une autre telle autre chose, de façon à répartir les dépenses. Mais que les citoyens soient raisonnables et ne demandent pas tout à la fois. C'est pourquoi les pouvoirs publics doivent être le « tampon » entre toutes ces bonnes volontés. Malheureusement, il arrivera que nous devons en laisser...

M. GERBER : Je suis entièrement d'accord avec M. Logos. L'entreprise dont il parle ainsi que d'autres au Val-de-Travers, ont fait des efforts considérables depuis deux ou trois ans au point de vue des salaires. Malheureusement, et ces jours encore, certaines maisons durcissent leur position pour toutes sortes de motifs (abandon du travail aux pièces, pour n'en citer qu'un, afin de mettre le personnel à l'heure en stabilisant le salaire maximum à 6 fr. 60). C'est aberrant. On ne développe pas une industrie de cette manière. Si le personnel gagnait 7, 8 ou 8 fr. 50 aux pièces, je pense qu'il continuera à avoir un rendement identique « à l'heure » s'il est bien dirigé. Là, il y a un problème et l'on peut dire que les pouvoirs publics ont favorisé cette tendance. Lors d'engagement de main-d'œuvre étrangère, le salaire minimum était inférieur de deux sous ou de quatre sous à l'heure au Val-de-Travers. Pourtant le pain, chez nous, coûte aussi cher qu'ailleurs. Pourquoi ces salaires inférieurs ? C'est là, certainement, une



La plus grande station
avant la frontière

TABACS - CHOCOLATS

SOUVENIRS - ACCESSOIRES AUTOS

Toujours bien servi

Le dimanche votre journal pour un plein

M. R. Johner

LES VERRIÈRES

Tél. 66 14 41

La FAN partout présente !

Nos correspondants au Val-de-Travers :

2114 FLEURIER	Georges Droz Correspondant général	Avenue de la Gare 11	61 1876
		Télex N° 35280	
		Réception des annonces,	
		mortuaires et avis tardifs	
2127 LES BAYARDS	Jacques Guye	Commune	66 11 88
2115 BUTTES	Gilbert Dubois	Domicile	61 19 31
		Commune	61 13 75
	Heinz Reber	Derrière-Ville	61 18 77
2117 LA COTE-AUX-FÉES	Léopold Bourquin	Bolle-du-Vent	65 11 35
	François Guye	Instituteur	65 12 27
2108 COUVET	Frédry Juvet	Rue Louis-Pernod 6	63 19 38
2114 FLEURIER	Eric Klauser	Rue du Temple 31	61 23 41
	Schelling Photos	Place du Marché	61 18 38
2112 MOTIERS	Lucien Marendaz	La Maissonnette	61 23 12
	Denise Vuillemin	La poste	61 28 91
2103 NOIRAIGUE	Auguste Mæder	Domicile	67 11 47
2123 SAINT-SULPICE	Richard Jornod	Commune	61 12 21
	Roland Baumann	La poste	61 12 30
	Robert Sutter	Rue du Pont	61 15 51
2105 TRAVERS	Henri Treuthardt	Rue des Moulins	63 13 61
2126 LES VERRIÈRES	Eric Maire	Bellevue	66 13 68
		Commune	66 12 15
	Jean Jossi	La poste	66 12 35
SPORTS			
2108 COUVET	Frédry Juvet	Rue Louis-Pernod 6	63 19 38
	Jean-Paul Debrot	Place des Halles 2	63 11 39
2114 FLEURIER	Roland Scharrer	Areuse 4	61 24 94

LES DÉBATS



M. HOSTETTLER : Qui n'avance pas recule. C'est à cet adage que l'on pense en étudiant l'évolution du Val-de-Travers. L'industrie et le commerce stagnent, la population globale ne cesse de baisser. Pourtant, le pays est beau, on y respire ; les habitants sont inventifs, dynamiques. Alors que se passe-t-il ? Le Vallon va-t-il continuer à périliter ou bien opérera-t-il le redressement que chacun

lui souhaite ? C'est pour tenter de faire le point, d'établir le diagnostic et surtout pour passer en revue les remèdes qui seraient applicables que nous sommes réunis. Le problème est vaste, complexe, mais il convient de l'aborder de front. 18.490 habitants en 1908 ; 13.953 en 1970, soit 4537 de moins. En dix ans, de 1960 à 1970, la population a diminué de 461 âmes.

Le repli démographique se poursuit depuis des années, quelles en sont les causes ? Un manque d'emplois ? Des salaires insuffisants ? La rigueur du climat ? La situation géographique ? Tous ces facteurs jouent sans doute leur rôle ; mais l'asphyxie ne provient-elle pas surtout de l'isolement ? On est bien obligé de constater, en effet, que ce vallon si hospitalier ne dispose pas de poumons suffisants : les communications avec l'extérieur sont malaisées ou lentes, en raison des cols ou des défilés que la route ou le chemin de fer doit franchir à ses extrémités ; en raison aussi du désintérêt des chemins de fer français, voire des CFF pour la ligne internationale du Franco-Suisse.

Alors se pose une autre question : le Val-de-Travers n'est-il pas menacé de périliter parce qu'il a été trop longtemps délaissé par le gouvernement cantonal ?

Certes, il n'est pas trop tard pour remonter la pente et, dans divers domaines, le Vallon s'y emploie avec ténacité depuis plusieurs années. Mais il ne suffit pas de vouloir, encore faut-il être compris et aidé. Encore faut-il que tous les efforts soient conjugués.

Ceci dit, avant d'ouvrir la discussion, vous me permettez de vous faire part de l'inquiétude qu'a fait naître en moi la lecture de la récente étude prospective de l'Institut d'aménagement national et régional de l'Ecole polytechnique fédérale sur les perspectives de développement industriel pour l'an 2000. Le Val-de-Travers y forme l'une des 483 sous-régions dont toutes les caractéristiques ont été prises en considération. Or, les experts ne sont guère optimistes quant à son avenir... En résumé, voici pourquoi :

Les conditions actuelles sont défavorables (note 2 sur une échelle allant de 1 à 5). Il en est de même de l'infrastructure des transports (note 2) alors que la région de Neuchâtel obtient 4 et celle de la Chaux-de-Fonds la note 3. Egalement défavorable le facteur des avantages offerts par l'agglomération et la proximité. Note 2 également en ce qui concerne la situation du marché du travail (contre 3 pour les autres régions du canton).

Conclusion des experts : en se fondant sur les critères actuels, les conditions d'implantation industrielle ne sont pas bonnes au Val-de-Travers. Mais il est possible de modifier ces données. Si, précisent-ils, on entend valoriser des régions précises, on doit prendre des mesures de soutien appropriées. Il appartient donc tant à l'Etat qu'aux communes et aux associations privées de forcer le destin. Rien, en effet n'est irréversible. A condition d'y mettre les forces, les moyens, et la volonté nécessaires, rien n'est jamais perdu. Qu'en pensez-vous Messieurs ?

SILENCE DE L'ASSEMBLÉE

JEAN HOSTETTLER : La parole n'étant pas demandée, je me permettrai de compléter mon exposé par



Le conseiller d'Etat René Meylan médite...

quelques chiffres relatifs à la population résidente du Val-de-Travers :

1960 :	14.414
1970 :	13.953

Pourtant l'excédent des naissances a été en dix ans le plus élevé du canton : 576. Comment s'explique dès lors cette diminution de population ? L'excédent migratoire (différence entre l'accroissement total et l'excédent des naissances) est de -1037. En nombres relatifs, la différence étant rapportée à l'effectif de la population résidente au 1er décembre 1960, on obtient la valeur de -3,2 %. A noter qu'aucun autre district n'a un chiffre négatif.

Canton	+ 14,6 %
Boudry	+ 32,1 %
La Chaux-de-Fonds	+ 8,3 %
Le Locle	+ 2,3 %
Neuchâtel	+ 2,3 %
Val-de-Ruz	+ 13,3 %

Selon la statistique fédérale qui vient de paraître, Couvet, en 10 ans, n'a augmenté que de 31 habitants, Fleurier, bénéficie en revanche, d'un accroissement total de population de 310 âmes. Travers est en recul de 105 habitants. Ce sont les communes de moins de 1000 habitants qui font pencher la balance dans le sens défavorable : - 697 habitants.



M. SANDOZ : Vous avez fait une telle peinture du Val-de-Travers que nous sommes tous un peu assommés. Votre entrée en matière est sombre et nous donne presque envie de réagir violemment. Les termes utilisés sont, à mon avis, excessifs. Par ailleurs, le renseignement que vous venez de nous donner est très important. Vous avez dit que les villages de moins de 1000 habitants étaient ceux qui, au fond, renvoyaient la proportion.

Quelle que soit la proportion, cela ne fait pas le compte. Il faut tout de même se mettre dans le crâne que l'on vit à une époque où l'attraction des grands centres urbains et industriels est absolument irréversible. A l'intérieur du Val-de-Travers, on assiste au même phénomène par rapport aux villages périphériques du Haut Val-de-Travers. Il faut bien se dire qu'il y a deux Val-de-Travers. Très certainement, une évolution se fera à l'intérieur du Vallon, à l'image de celle qui se produit dans les grands centres urbains. Le rapport des experts sur notre avenir est pessimiste, mais ces experts peuvent se tromper. Au Val-de-Travers, nous

avons les moyens, à mon avis, de maintenir quelque chose de valable pour autant que l'on continue à se montrer assez clairvoyant, à y mettre de l'ardeur, de l'intelligence. Les moyens dont nous disposons sont faibles, bien sûr, mais nous ne pourrions jamais faire du Vallon une banlieue zuricoise ; ce n'est pas pensable. Surtout, j'estime qu'il faut cesser de claironner partout que le Val-de-Travers est cette peinture que vous venez d'en faire. Sinon, nous allons reculer dans tout ce qui est en gestation chez nous. Il faut tout de même admettre que le Vallon n'est pas New-York. Si l'on peut maintenir ici une certaine vie active, un certain développement, ils ne seront jamais comparables à ce que l'on peut voir dans de grands centres. C'est impensable. Je ne crois pas que les industries soient stagnantes chez nous. Il y en a de nouvelles, certaines disparaissent ; mais il ne faut pas s'alarmer, car nous faisons les choses à beaucoup plus long terme.

M. HOSTETTLER : Il me paraît nécessaire de préciser, premièrement que je ne suis nullement inquiet que vous le pensez. Etant moi-même enfant du Val-de-Travers, je connais ses ressources. Secondement, que mon exposé est basé sur des études sérieuses et des chiffres indiscutables. Ceci dit, j'estime qu'il serait vain de se mettre la tête dans le sable. L'évolution du Vallon étant ce qu'elle est, il faut voir les choses en face, étudier ce qui peut être fait afin de parvenir à des résultats plus positifs.



M. JUNOD : C'est très intéressant d'être, une fois, diagnostiqués par des gens de l'extérieur. Nous avons le sentiment d'être, ce soir, des animaux qui ne peuvent pas s'exprimer. Ce n'est pas le médecin, mais le vétérinaire qui vient faire le diagnostic... Il me semble que les gens du Val-de-Travers, s'ils ne s'extériorisent pas, depuis pas mal d'années, ont tout de même fait un travail très positif. Sur le plan

industriel, nous avons des entreprises dynamiques, qui, pour différentes raisons, ne peuvent pas se développer, mais cherchent tout au moins à se maintenir et à améliorer leur productivité ainsi que le bien-être social de leurs employés. De plus, nous avons une chance extraordinaire, ici, c'est de vivre dans un pays de paix. Nous sommes tous de conceptions politiques différentes, nous avons tous nos problèmes, mais nous avons tous le même but. Si parfois nous nous empoignons, si parfois nous empoignons des personnes de l'extérieur, c'est que nous désirons réussir à maintenir le Val-de-Travers dans son entité, tel que nous le connaissons depuis fort longtemps, sans vouloir être conservateurs, bien loin de là. Si nous perdons momentanément quelques forces, c'est peut-être pour nous pré-

LES BONNES ADRESSES

**ÉPICERIE
BOULANGERIE
PATISSERIE
MERCERIE**

Luigi BERTOLINI

Noiraigue

**Tabacs - Journaux - Souvenirs
Librairie - Papeterie - Jouets - Jeux**

G. BROMBERGER

2018 Couvet, Grand-Rue Tél. (038) 63 13 54

Hôtel de la Gare

Restauration - Chambres

Se recommande :
Famille Jaquemot

Noiraigue. Tél. (038) 67 11 04

**2 VEDETTES
BOSCH**

Machine à laver V 4300
100% automatique — 2 programmes
BIO + 10 programmes spéciaux —
manipulation très facile — efficacité
garantie — Prix particulièrement avan-
tageux

Fr. 1248.—
**Lave-vaisselle
EXQUISIT S**

2 programmes — 3 jets puissants —
lavage impeccable — se place partout
— 220 volts. Prix particulièrement avan-
tageux

Fr. 1548.—
avec adoucisseur

Installation gratuite
(fourniture en sus)

Demandez mes conditions spéciales de
prise et de paiement

ROY ARTS MÉNAGERS
COUVET
Tél. 63 12 06

GARAGE G. MASSON

Agent officiel Toyota

pour le Val-de-Travers et environs

2018 Couvet Tél. (038) 63 18 28

Droguerie de Fleurier

Jean Virgilio

DÉPOSITAIRE

**LANVIN
CARON
GIVENCHY
WEIL
NINA RICCI
COTY**

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

R. MARTINET

Prix intéressants.

Pendules Le Castel - Montres toutes marques

2018 Couvet, Grand-Rue Tél. (038) 63 10 92

Boucherie-Charcuterie

SERGE JEANNET

que du bon, du tout bon

Couvet - Môtiers
NOIRAIGUE

médailles d'or
MEFA

Tél. (038) 9 61 71 1963 - 1966 - 1970

Où aller ce soir ?

AU SNACK-BAR

— Restauration à toute heure
— Pizza, petits coqs au panier
— Spécialiste des coupes glacées
— Salle de jeux

Famille J. Rotin FLEURIER Tél. (038) 61 19 92

GASTRONOMIE

HÔTEL CENTRAL

2018 Couvet Tél. (038) 63 23 81

HÔTEL-RESTAURANT DE LA POSTE

Cuisine soignée

La Côte-aux-Fées Tél. 65 13 44

BOUCHERIE - CAFÉ - RESTAURANT

Herm. SCHNEIDER 2126 Les Verrières

Restauration soignée et sa spécialité
Soupers tripes tous les samedis dès 19 h
Viande et charcuterie de 1re qualité

Se recommande. Tél. 66 12 29

HOTEL DU PONT
COUVET

SPÉCIALITÉS

Salles pour banquets et sociétés et, pour finir une bonne soirée

BAR - DANCING au 1er

M. et Mme Michel MULLER Tél. (038) 63 11 15

Les hôteliers et les restaurateurs
ne perdent pas de temps à écrire des MENUS.

Ils les font exécuter,
de même que les ÉCRITEAUX et les CARTES D'ENTRÉE

par **L'IMPREMERIE CENTRALE**
4, rue Saint-Maurice — NEUCHÂTEL

rait de toute première importance. Jusqu'à présent, cha-
cun prenait ses petites initiatives locales. Souvent, tel-
le société avait son rayon d'action limité à Fleurier,
à Couvet ou sur les Hauts, mais depuis quelque temps,
on a pris conscience de la nécessité d'unir les efforts
sur ce plan-là, et ces efforts sont payants. Je peux
vous en donner quelques preuves chiffrées puisque je
représente tous les groupements culturels. Je prends
l'exemple du Ciné-club. Il y a dix ans, il arrivait
avec peine à grouper 75 spectateurs relativement fidèles,
parce que c'était un ciné-club un peu présomptueux
qui souhaitait présenter des films pour intellectuels, pour
personnes possédant déjà une certaine culture. Ayant
revu sa position, ce groupement s'ouvrant largement
aux tendances actuelles du cinéma groupe, à l'heure
actuelle, 225 membres. Près des 3/4 sont des jeunes
qui sont ou des apprentis ou des étudiants ou déjà
intégrés dans le circuit professionnel. Autre exemple
encore. Il se crée un Musée régional. Celui-ci est ani-
mé en grande partie uniquement par des jeunes qui,
non seulement souhaitent pouvoir visiter ses expositions
ou y organiser des spectacles, mais créer eux-mêmes
ce Centre en mettant la main à la pâte, car les jeunes
d'aujourd'hui ne veulent plus trouver devant eux du
travail tout fait, ils entendent collaborer. Pour le té-
lésiège Buttes-La Robella, on a aussi réussi à créer un
enthousiasme non seulement dans l'utilisation, mais dans
la mise en place, dans l'entretien, jusqu'au débrouil-
lissage et le désamplification des pistes. Je crois que
si les jeunes ont ces raisons-là de rester chez nous,
nous avons déjà fait un grand pas pour lutter contre
la tendance à la dépopulation. Quant aux femmes, si
pendant leurs loisirs, elles peuvent se rendre à la pisci-
ne, à la patinoire, faire du ski ou savent que, le
soir, elles peuvent assister à un spectacle de variétés,
un concert ou à une conférence, elles auront tendance
à contribuer à l'implantation profonde de la région.

M. LOGOS: Je suis, en somme, un prospecteur pro-
fessionnel du Val-de-Travers puisque je m'occupe, en-
tre autres, du recrutement des cadres pour une maison
d'une certaine importance. Je vais donc vous dire à
quelles difficultés je suis confronté. De temps en
temps, je réussis, mais souvent, je subis des échecs.
Ce qu'il faut savoir, c'est que ce ne sont pas les hom-
mes qui ne veulent pas venir habiter le Val-de-Travers.
La plupart en sont enchantés, au contraire. Nous avons
eu pas mal de succès avec des gens venant de Baden,
de Lausanne, de Genève, de Winterthur. Ils trouvent
que les infrastructures du Vallon sont équivalentes à
celles d'autres régions. Mais ce sont parfois les épou-
ses qui ne veulent pas vivre chez nous. C'est à ce pro-
pos que je vous prie, Messieurs, de nous donner des
idées, c'est là qu'est le problème.

M. HOSTETTLER: Sait-on pourquoi les femmes refu-
sent d'habiter le Val-de-Travers ?

M. SANDOZ: Parce qu'en ville, elles ont des bouti-
ques de mode, des coiffeurs, des tea-rooms, toutes les
frivolités qu'elles aiment. Les hommes du Vallon qui
ont la chance de posséder une voiture devraient en
tenir compte et laisser leur véhicule à disposition de
leur femme, à 100 %, sans réticence. C'est un premier
pas vers l'implantation des femmes dans notre région.
En effet, le jour où une femme peut, avec une voi-
ture, se déplacer, se rendre en ville, elle est souvent
doublement heureuse, d'abord de « sortir », ensuite de
retrouver le calme du Vallon. De toute manière, ce
problème donne à réfléchir.



M. VEUVE: Les régions où la population a aug-
menté sont essentiellement celles où les industries se
sont établies, c'est bien normal. Or, où les indus-
tries peuvent-elles s'instal-
ler le plus facilement ? Tout d'abord dans une ré-
gion riche en main-d'œuvre, d'autre part là où les
communications sont rela-
tivement plus aisées
qu'ici. L'Office économi-
que cantonal a déjà es-
sayé plusieurs fois d'im-
planter dans le Val-de-Travers de nouvelles indus-
tries. Je dois dire qu'il rencontra bien des diffi-
cultés. D'abord, il n'y avait pas de main-d'œuvre, en-
suite, il était difficile de trouver les conditions qui de-
vaient être réunies.

Par ailleurs, je ne pense pas qu'il faille chercher, à
tout prix, à augmenter une population. Bien des urba-
nistes l'ont dit : c'est une erreur utopique que de vou-
loir remplir des régions. C'est faux et archifaux. Il
faut laisser subsister des régions avec de l'espace, de
l'air, une ambiance encore agréable, et non pas les
surpeupler. Quant aux industries qui existent au Val-

de-Travers, elles sont, à quelques exceptions près, dyna-
miques, elles se développent. Non pas en attirant da-
vantage de main-d'œuvre, mais en rationalisant. C'est
déjà une preuve de vitalité. Il faut savoir ensuite que
le 22 % du personnel des fabriques du canton tra-
vaille dans le Val-de-Travers, alors que le Vallon ne
représente que le 9 % de la population totale. Le Val-
de-Travers compte toujours 45 entreprises, dont 26 hor-
logères. L'industrie des machines représente le 20 %
du personnel du canton, l'industrie du papier le 40 %,
l'industrie extractive le 37 % et l'industrie du caout-
chouc le 29 %.

Voilà des chiffres qui prouvent que le Val-de-Travers
est assez diversifié et assez dynamique. Quant aux im-
pôts, on est tout à fait dans la norme puisque le 9 %
de la population du canton rapporte le 9 % des im-
pôts cantonaux. J'aimerais encore dire une chose : mé-
fions-nous des experts, parce que rien n'est plus faux
que certaines expertises, même si elles émanent de
l'Ecole polytechnique fédérale. Certaines de ces études
sont souvent basées sur des données assez farfelues.
Méfions-nous aussi des articles de presse qui ont paru.

M. JUNOD: Pourquoi les femmes ne veulent-elles pas
venir au Val-de-Travers et pourquoi ne veulent-elles pas
y rester ? Mon expérience dans l'industrie et les affai-
res communales confirme ce qui a été dit. Lorsque
nous voulons attirer un médecin ou un dentiste dans
nos villages, souvent le candidat qui arrive visite le
pays, entrevoit les possibilités d'étendre son activité,
bref est enchanté. Mais si sa femme, par malheur,
tombe sur un jour de pluie ou de grosse neige, vous
pouvez être certains que le couple renonce. Il y a
donc une question de climat, il faut y être aguerri. Par
contre, nous connaissons aussi des femmes de l'exté-
rieur qui ont suivi leur mari, tant bien que mal, plu-
tôt mal que bien, qui ont réussi à tenir le coup un
hiver, puis deux. Soudain, elles se sont rendu compte
que ce n'était pas si terrible que cela. Le problème
des frivolités et la possibilité de faire ses achats dans
une ville où il y a de tout est bien relatif. Il est lié
avec celui des liaisons, des appartements. Il y a trop
de logements vétustes au Val-de-Travers. Il faut donc
faire un effort de modernisation, mettre sur le mar-
ché des appartements confortables, à des prix qui
soient encore abordables et on peut le faire avec nos
artisans du Val-de-Travers qui sont raisonnables et
avec nos terrains qui se vendent à des prix très bas.
Il y a des possibilités. Il faut que les autorités, avec
l'appui de l'industrie, fassent un effort réel pour pro-
duire des appartements présentant un certain confort.
Alors, nous arriverons à attirer ces femmes réticentes.
Je dois dire, d'autre part, que les organes modernes
d'information nous desservent. Nous avons de nom-
breux exemples où l'information en général présente le
Val-de-Travers sous ses aspects négatifs. On ne parle
que très rarement de ses aspects positifs.



M. GALLAND: Je ne
voudrais pas donner tort
à M. Sandoz concernant
les moyens d'attirer les
femmes au Val-de-Travers.
Si je n'habite pas
encore le Vallon, j'y
monte tous les jours pour
exercer mon métier, mais
je n'ai pas encore réussi
à convaincre ma femme,
bien qu'elle ait sa propre
voiture à disposition. Il
faut croire que d'autres
raisons font que l'élément
féminin tienne à rester

dans le Bas. J'en vois une : nombre de femmes
exercent des professions d'un certain niveau qui les re-
tiennent là où elles les ont toujours exercées et où
elles tiennent à continuer à les exercer.

Je donne raison à M. Veuve dans la mesure où il pré-
tend qu'il n'y a pas de raison de s'inquiéter d'une baisse
de la population, qu'il n'y a pas de raison aussi
de vouloir l'augmenter à tout prix et qu'il n'y a pas
de raison de donner raison aux experts de l'E.P.F. Je
pense personnellement qu'il est moins important pour
le Val-de-Travers d'avoir perdu 400 habitants en dix
ans que d'en avoir gagné comme le Val-de-Ruz ou
comme l'Ouest de Neuchâtel. Les gens qui habitent le
Val-de-Travers y travaillent et aiment leur région. Les
gens qui sont au Val-de-Travers forment une popula-
tion compacte, une population qui se comprend, qui
vit par rapport aux autres. Alors que dans des régions
comme le Val-de-Ruz ou certaines localités du littoral
en pleine explosion démographique, les habitants ne se
connaissent pas et il manque un certain esprit régio-
nal, esprit qui se manifeste particulièrement bien au
Val-de-Travers. Dans ces localités, on s'y rend pour
dormir, on y va tout juste pour manger à midi, mais
on n'y travaille pas, on n'y exerce aucune activité.
C'est le gros problème de certains villages dont la po-
pulation augmente, mais dont la valeur régionale di-
minue. Je pense que le Val-de-Travers n'est pas une ré-
gion aussi noire que celle qui nous a été décrite tout
à l'heure dans la mesure où la perte de 400 habi-

tants ne correspond pas à une perte de valeur. Le
Val-de-Travers vaut certainement toujours ce qu'il va-
lait, il y a 10 ans, et la population garde le même
état d'esprit qu'elle avait alors.



M. BAEHLER: Comme
représentant des détaillants,
j'ai suivi avec intérêt toutes ces interpellations.
Nous sommes aussi un peu visés. On parle de
frivolités, du manque de certaines boutiques. Il est
assez difficile, dans une région comme la nôtre,
d'avoir des magasins qui permettraient à ces dames
de faire tous leurs achats. Il faut dire que ces der-
nières années, un effort a quand même été fait au

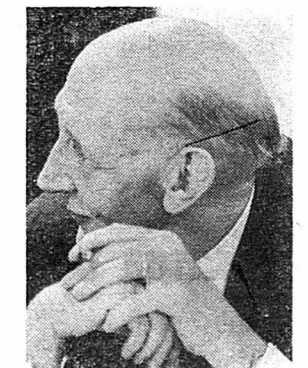
Val-de-Travers. Il y a eu des comptoirs qui ont per-
mis à la population de voir ce qui se faisait sur le
plan commercial au Vallon. Ces comptoirs ont été vi-
sités par beaucoup de personnes, même du dehors et
qui ont fait des achats. Cela signifie que, de ce côté-
là, nous ne sommes pas plus « mauvais » qu'ailleurs.
Et puis, ces manifestations amènent un esprit compé-
titif. Les comptoirs doivent subsister pour une autre
raison encore. Ils permettent à certains commerces mal
centrés ou mal logés, de montrer ce que l'on peut réa-
liser dans ce Vallon. Concernant le commerce de dé-
tail, nous nous donnons de la peine, nous cherchons
à contenter la clientèle et je crois que, jusqu'à main-
tenant, nous n'avons pas trop mal réussi. Bien enten-
du, il y aura toujours une part de cette clientèle qui
fera ses achats ailleurs qu'au Vallon (avec une voitu-
re, c'est facile). On a parlé des discounts. Evidemment,
ils font du tort au petit commerce. On a aussi beau-
coup parlé de la construction d'un Centre d'achats à
Boudry. Son ouverture serait alarmante pour le Val-de-
Travers. En voiture, on y irait rapidement, en effet.
Les détaillants constatent avec un peu de crainte la
dépopulation. Nous remarquons que certains commer-
ces se ferment, soit pour raison d'âge, soit parce qu'on
n'a pas pu les remettre. C'est toujours le même pro-
blème ; certains commerçants désirent venir s'installer
au Vallon et renoncent à cause de la dépopulation. Il
reste à espérer que la population soutiendra le com-
merce de détail, qui est souvent mis à contribution par
les sociétés villageoises. Le commerçant paie assez d'im-
pôts au Vallon ; il sait aussi faire un effort quand on
lui demande quelque chose, de participer par exemple
à un effort touristique.

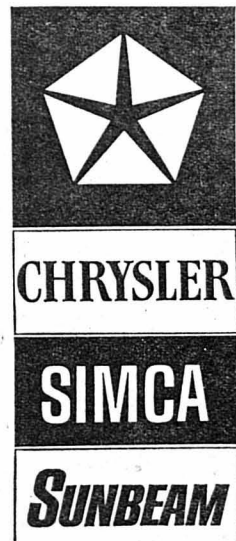
En conclusion, si l'on peut quand même déplorer quel-
quefois un manque de fidélité de la clientèle, dans l'en-
semble le commerce du Val-de-Travers est assez bien
portant.



M. MEURLEN: Les in-
terlocuteurs ont présenté
favorablement le Val-de-
Travers. Ils ont eu raison.
Mais il conviendrait de
faire savoir à l'extérieur
qu'on cherche à lui attri-
buer. Est-ce qu'on fait
tout ce qu'on peut, à
l'heure actuelle, sur le
plan de l'équipement hô-
telier ? Au point de vue
touristique, nous avons le
télésiège de la Robellaz ;
mais il n'y a pas grand-
chose, le long de la Pénérante, pour inviter les
touristes à faire un séjour. Il me semble que c'est un
problème qu'il serait intéressant d'étudier.

M. DROZ: J'aimerais po-
ser une question à M.
Meylan. Il y a quelques
années, un de vos collè-
gues du Conseil d'Etat
m'avait déclaré que le Val-
de-Travers n'était pas des-
tiné à devenir une région
industrielle, mais une ré-
gion verte. Ce qui m'in-
térèse, c'est de savoir ce
qu'a fait le Conseil d'Etat
jusqu'à maintenant pour
entretenir cette région ver-
te et, en même temps, je
poserais une autre question
à M. Galland, en ce qui
concerne le développement
touristique du Val-de-Travers.
Quelle est la capacité hô-
telière de la région ?





GARAGE - CARROSSERIE E. Gonrard Fleurier,

Claude HOTZ successeur

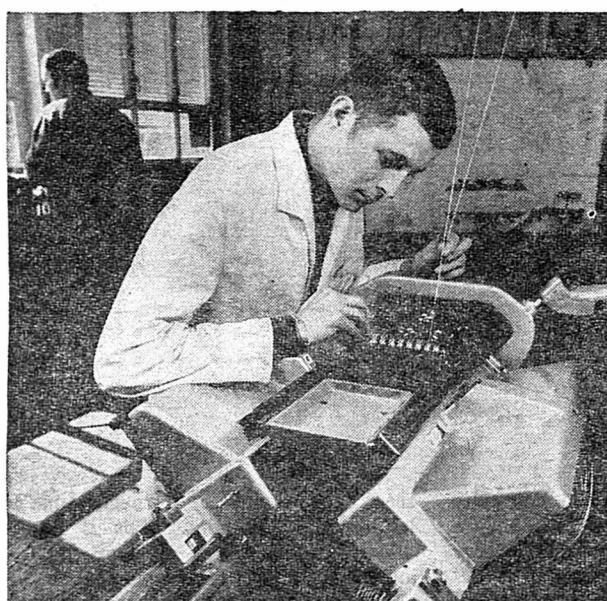
Occasions avec garantie



Dépannage jour et nuit

Tél. (038) 61 29 22

DUBIED



- mécanicien de précision
- dessinateur(trice sur machines)

Je désire recevoir de plus amples renseignements concernant l'apprentissage de

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Age _____

Signature _____

Ouvert à l'avenir des jeunes : filles et garçons

DUBIED, la plus grande entreprise du canton de Neuchâtel, de renommée mondiale pour ses machines textiles et ses machines-outils, fondée en 1867, occupant 3000 personnes en Suisse et à l'étranger, met au concours des places d'apprentissage pour l'été 1972.

Nos responsables, spécialement formés, et ouverts aux intérêts de la jeunesse, sont chargés exclusivement de la formation de nos jeunes filles et garçons. Nous travaillons dans des locaux spéciaux où règne une ambiance de travail amicale. Chambres à disposition. Possibilité d'obtenir des bourses d'apprentissage versées par l'entreprise.

Jeunes filles, jeunes gens, parents et éducateurs, adressez-vous à notre service du personnel par téléphone ou envoyez-nous le talon ci-contre dûment rempli.

Nous vous inviterons volontiers, sans engagement, à une visite d'usine ou à un stage d'orientation.

Edouard Dubied & C^{ie} S. A.

Usine de Couvet, 2108 Couvet

Tél. usine (038) 63 21 21.

Tél. hors des heures de travail (038) 63 15 86.

parer à l'avenir. J'approuve ce qu'a dit M. Sandoz de l'attraction des centres. Nous ne sommes pas les seuls à subir ce phénomène, il est connu dans toute l'Europe, c'est le problème qui préoccupe toutes les autorités et toutes les personnes conscientes du bien-être d'un pays. Nous préparons, j'en suis persuadé, au Val-de-Travers, une région où beaucoup, à plus ou moins brève échéance, seront heureux de pouvoir revenir, même l'industrie. Nous avons des preuves journalièrement que les villes grandes et petites, commencent à être saturées. Leur territoire devient trop étroit, trop de gens les habitent ! Il n'est donc absolument pas exclu, dans mon esprit, qu'un jour il y ait un retour, et que des citoyens ou des industries nous soient reconnaissants d'avoir ménagé un pays pour pouvoir les y installer d'une manière confortable, à des prix qui soient encore dans la réalité. Il y a, bien sûr, ce diagnostic des grands experts de l'E.P.F. qui, mathématiquement, nous taxent de points qui sont, à mon avis, momentanés. Les mesures de soutien, je pense que nous les avons, tant du point de vue économique qu'industriel.

De gros efforts sont faits. Sur le plan intercommunal, des citoyens — il y a de nombreuses bonnes volontés au Val-de-Travers — des citoyens dévoués ont mis sur pied toutes sortes d'institutions apolitiques en dehors des homes pour vieillards, des institutions de jeunesse, des installations sportives, et Dieu sait avec quels immenses sacrifices, parce qu'il s'agit de dévouement bénévoles. Le Val-de-Travers a fait, de par ses deniers, un effort extraordinaire qui n'a pas son équivalent dans aucune région de Suisse, cela est à relever. Mais nous avons peut-être à souffrir un peu à cause de l'enthousiasme de ces citoyens, du fait que les volontés sont un peu trop dispersées ; mais enfin, nous sommes tout de même arrivés à un résultat, un résultat qui est un peu précaire actuellement. Il faudra encore de gros efforts et d'énormes bonnes volontés pour arriver à faire en sorte que ce qui est sur pied ne chancelle pas, soit stable. Je suis persuadé qu'avec l'esprit des Montagnes qui est le nôtre, les gens du Vallon arriveront à prouver, à brève échéance, que l'entité du Val-de-Travers n'est pas un vain mot.



M. GERBER : Je pense que l'on a par trop peint le diable sur la muraille concernant le Val-de-Travers. L'estime que l'Etat (législatif comme exécutif), souvent, a voulu faire, à certaines occasions, dans un bon sentiment, un exemple en nous accordant, par exemple, certains privilèges. Lors des débats au Grand conseil, on parle du Val-de-Travers comme si c'était une région se situant juste

avant les pays sous-développés. Il me semble qu'on doit prendre le Val-de-Travers pour ce qu'il est, pour une région qui était agricole il y a un siècle, qui est devenue industrielle ; et cette migration du secteur primaire vers le secteur secondaire est irréversible. Ainsi que l'a relevé M. Sandoz, les villages industriels deviendront de plus en plus importants, au détriment des villages agricoles. D'autre part, nous avons certaines industries très capables et dynamiques, qui ont réussi à attirer un nombreux personnel, qui ont réussi à offrir des conditions de travail et des conditions exemplaires pour notre canton. Malheureusement, il y a d'autres industries et d'autres entreprises qui n'ont pas réussi à se mettre à la hauteur et l'on voit qu'aujourd'hui, ce sont les premières à périliter, les premières à avoir certaines difficultés, si ce n'est pas encore la crise ou la disparition. Tout cela par suite, peut-être, de mauvaise gestion. Je crois que si l'on veut revaloriser le Val-de-Travers, il faudrait en revenir à une population un peu plus importante que maintenant, mais je ne pense pas que l'on arrive à faire des villes dans notre Vallon. D'ailleurs, nous n'y tenons pas. Je pense que les industries existantes doivent malgré tout être favorisées, doivent pouvoir obtenir le personnel qui leur manque encore. Comment l'attirer ? On a été, au Val-de-Travers, malheureusement traumatisé par la crise qui a sévi dans les an-

nées 30, ce qui a perturbé jusqu'il y a quelques années encore, la construction. Personne ne s'est lancé dans la construction d'appartements sur une assez vaste échelle ; même les pouvoirs publics n'avaient rien fait dans ce domaine. Ainsi, nous sommes arrivés, en 1970, à avoir deux types d'appartements : les uns très bon marché, mais vétustes, les autres, modernes, mais d'un prix souvent élevé, à cause du coût actuel de la construction. Nous avons peu d'appartements d'un prix intermédiaire, et c'est ce qui fait que beaucoup de jeunes couples hésitent à s'établir au Val-de-Travers, du fait de la difficulté à se loger à un prix normal en fonction des salaires. Et s'il n'y a pas pénurie de logements quant au nombre, il y a pénurie d'appartements ayant un certain confort. C'est une des causes à étudier pour essayer de revaloriser le Vallon et tenter d'attirer les ouvriers qualifiés et les cadres dont l'industrie a actuellement besoin.



M. LOGOS : Je suis le premier à déplorer avec M. Hostettler la diminution de la population du Vallon. Mais de là à se demander si l'industrie est stagnante ou pas, j'estime qu'il n'y a pas relation de cause à effet. Ce qui est une chance de survie pour l'industrie, ne dépend pas forcément de l'effectif en personnel. Certes, la maison que je représente a augmenté son effectif dans le Vallon de 1300 à

1600 en dix ans. Mais, ce qui est beaucoup plus important pour elle et pour tous ceux qui l'entourent, c'est sa rentabilité et sa productivité. Il faut tenir

Chaque matin dès la première heure la FAN est en vente :

Fleurier

Kiosque de la Gare
Journaux : M. Bognard
Journaux : A. Leuba
Chez H. Marguet

Couvet

Kiosque de la Gare RVT
Magasin Areuse
Chez G. Bromberger
Papeterie des Halles, R. Baumann

Travers

Kiosque de la Gare
Papeterie M. Diana

Les Verrières

Journaux : E. Studer

La Côte-aux-Fées

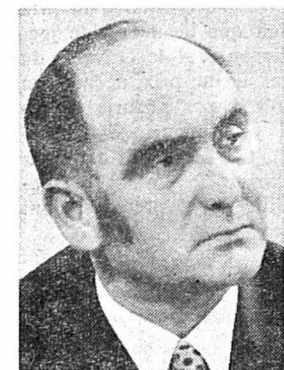
H. Maegli-Guyé

Verrières de Joux

Chez Baransky

Caissettes FAN à : Fleurier, Môtiers, Noiraigue, Saint-Sulpice

compte aussi de ce facteur-là. Pour le reste, nous sommes tous d'accord qu'il faut faire l'impossible pour mettre un frein à l'évolution dont on vient de parler.



M. GIROUD: M. Hostettler a parlé d'isolement. Je pense que nous en sortons nous-mêmes. En ce qui concerne la Société des contremaîtres, c'est notre premier but. C'est ainsi que nous avons créé au Val-de-Travers une Ecole professionnelle de valeur. Notre jeunesse sera certainement bien formée et obtiendra des certificats tout à fait valables. Notre but est de gagner cette jeunesse, de lui

donner les moyens de se rendre à l'extérieur, de se perfectionner. Notre but sera toujours de lui donner une chance, parce qu'ici, avec les industries variées que nous avons, il faut que cela soit rentable. Ce risque, notre société le prendra.



M. JUVET: Je suis, quant à moi, fort heureux que M. Junod ait répondu ainsi qu'il fallait le faire à la première intervention de M. Hostettler. En réagissant d'une façon tout à fait saine, il a montré par là que l'esprit a changé au Vallon et que cet esprit nous porte à l'heure actuelle en avant. C'est de bon augure. Mais je me permets quand même de souligner que nous sommes peut-

être, nous, les gens du Val-de-Travers, un peu responsables de cet isolement. On dit volontiers, ceux du Vallon aussi, qu'il n'y a pas grand-chose chez nous. Nous avons peut-être été à la base de cet état d'esprit qui, aujourd'hui, change radicalement. Voir l'avenir, ne pas se contenter essentiellement de ce qui a été fait, mais voir plus loin qu'une législature communale; voir et essayer de définir une évolution qui porte sur plusieurs décades. Cette situation que je déplore aujourd'hui, ce recul de la population n'est quand même pas si grave qu'on veut bien le dire. Ce qui est inquiétant, c'est que nous n'avons pas encore retrouvé ce « tonus » qui nous porterait à l'avant. C'est peut-

être cela qui empêche l'arrivée de nouveaux habitants. Je pense que quand nous aurons corrigé la « ligne de tir », quand nous aurons résolument dit une bonne fois ce que le Val-de-Travers fait et réalise, ce que le Val-de-Travers pourra faire, nous serons sur la bonne voie pour convaincre les gens qui habitent à l'extérieur de notre district et qui ont peut-être aussi un peu peur de s'y installer. Il y a là une raison psychologique à revoir, afin que nous soyons placés dans les mêmes conditions qu'ailleurs. Quant à la région, indépendamment de ce qu'ont fait les autorités, cantonales et communales, le Val-de-Travers compte de nombreuses réalisations, qui viennent de l'initiative privée. Puisque je suis ici pour représenter les trois grands complexes qui y ont été réalisés ces quinze dernières années, (patinoire, piscine, installation du télésiège de la Robella et des téléskis de Chasseron-Nord), je pense que l'on peut reconnaître que l'initiative privée a eu raison de faire ce qu'elle a fait. Elle n'est pas au bout de ses peines. Il nous faut voir plus en avant, il nous faut travailler, étudier tous ces problèmes, afin que, non seulement en ce qui concerne l'industrie et le commerce, nous puissions attirer des gens. Pour cela, il nous faut avoir des complexes, des installations sportives, je dirais plus, sociales, qui favoriseraient l'arrivée de nouveaux habitants et maintiendraient en place la population actuelle.



M. STEUDLER: Au nom de l'ADEV, je tiens à apporter ici quelques éléments qui sont constructifs. Je ne pense pas que nous ayons tendance à faire plutôt pitié qu'envie. On préfère faire envie et il y a une raison à cela, elle est très normale. M. Hostettler a parlé de 483 sous-régions sous-développées. Par conséquent, il est tout à fait pensable que nous soyons en bonne compagnie. Et puis,

même si notre évolution démographique est relativement délicate parce que les chiffres le prouvent, il n'en reste pas moins que nous nous trouvons dans une région ravissante. C'est un très beau pays et ce très beau pays, que nous aimons de tout notre cœur, nous n'allons pas le sacrifier et le laisser « tomber à l'eau » parce qu'il arrive de temps en temps que dans notre évolution démographique comme dans la vie d'une famille, on doit supporter certains inconvénients. La grande époque pour le Val-de-Travers, du point de vue historique, c'est celle de 1900. Voici un exemple concret. Le village des Bayards que je connais sur le bout du petit doigt comptait alors des paysans-horlogers ou des horlogers-paysans qui pouvaient fort bien élever une nombreuse famille, avoir quelques vaches, (tout en tirant le diable par la queue, il faut bien le dire), ce qui faisait que le décompte de la population était tout à fait bénéfique. L'évolution industrielle inéluctable a totalement modifié la situation. Aujourd'hui, outre l'industrie, l'agriculture est en train de s'organiser d'une façon extraordinaire poussée et rationnelle; les unités d'exploitation ont tendance à devenir de plus en plus considérables, à produire davantage avec moins de main-d'œuvre. Une ferme, quelle qu'elle soit, est devenue une espèce d'usine. Mais il ne faut pas se leurrer, je ne pense pas que nous pourrions, par des moyens pratiques et concrets, réanimer la structure de nos villages périphériques en imaginant une agriculture nombreuse. C'est un problème.

Il nous reste un dernier point intéressant à évoquer, c'est l'élément d'ouverture. Une étude concernant la migration des populations dans le Jura neuchâtelois et publiée par la section de l'aménagement cantonal du territoire, signale que la tranche de population qui est « atteinte » de migration, dans notre canton, se situe entre 20 et 30 ans. Nous pouvons dire que, aussi bien sur le plan de la formation scolaire que sur le plan de la formation professionnelle, nous exportons de la matière grise. C'est une sorte d'hémorragie à laquelle nous sommes sensibles, mais nous pensons humblement — c'est la fable des membres et de l'estomac — rendre service au reste de la communauté du pays tout entier. Si nous poursuivons les comparaisons, nous pouvons étudier la Franche-Comté voisine que nous aimons de tout notre cœur. La proportion du problème n'est alors plus celle d'un district de 11 communes, mais d'une région qui a une superficie équivalente à celle de toute la Suisse romande. La Franche-Comté aussi pourrait figurer, sur les tables de l'Institut démographique de Paris, sous la note 2. A elle aussi, on pourrait dire: « Imaginez à quel rang vous avez dégringolé... » Si nous remontons dans l'histoire de la Franche-Comté, nous remarquons qu'il y a eu des périodes beaucoup plus glorieuses. Mais on ne se nourrit pas de gloire.

On pourrait dire ceci en conclusion. Le but de l'ADEV est clair, c'est de rendre le Vallon attractif à ceux de l'extérieur et intéressant à ceux qui y habitent. Voilà, il me semble, un but assez concret qui rejoint la col-



La Pénétrante à Boveresse

Photos Schelling

lection d'initiatives dont M. Juvet a parlé. Mais, bien entendu, tous ces problèmes sont de longue haleine. Par exemple, sur le plan bayardin, nous avons fait un essai, un essai concret et pratique: pour briser le cercle infernal de la dépopulation, on a transformé une maison qui tombait en ruines en un échange scolaire. La première année, j'avais annoncé 100 jours de location et le chroniqueur de la FAN avait écrit: « Probablement que les 100 jours déboucheront sur un Waterloo ». Ce n'est ni un Waterloo, ni un Austerlitz, mais entre les deux. C'est toujours entre-deux que se situe la vie et la commune mesure des entreprises humaines. Vous connaissez certainement le très beau mot de Ramuz, dans le « Passage du poète », qui dit: « Le soldat est fait pour se battre et une mère aime son enfant; plus il fait mal, plus elle l'aime ».

M. HOSTETTLER: Je ferai simplement remarquer à M. Steudler que je n'ai pas parlé de 483 sous-régions sous-développées, mais simplement de la division du territoire suisse en 483 sous-régions.

M. STEUDLER: Je l'avais très bien compris, mais j'ai fait exprès! Anachronisme voulu par l'auteur...



M. MAULER: Tout d'abord, M. Hostettler, dans votre exposé préliminaire, vous avez parlé d'isolement. On a rétorqué « insolence ». Si vous voulez, notre isolement est géographique, nous sommes limités à chaque bout du Vallon, et latéralement aussi. Léon Savary disait que le Val-de-Travers, c'était la vallée de l'ombre de la mort, mais le soleil y brille aussi et nous avons également

droit à une magnifique existence. Le gouvernement fait-il assez pour ce Val-de-Travers? Je ne vou-

drais pas marcher sur les plates-bandes du conseiller d'Etat Meylan, mais je pense qu'il faut reconnaître l'effort très net qu'a fait le gouvernement pour tâcher d'améliorer la situation du Vallon. Il faut voir le développement des routes, des chemins de fer, des moyens de communication, éventuellement de l'aviation.

Avoir une ouverture beaucoup plus large sur l'extérieur? Nous l'avons, intellectuellement. Je crois que le rayonnement intellectuel du Val-de-Travers et de ses habitants porte loin à la ronde, ce qui a fait notre caractéristique, notre charme. Je pense aussi qu'il n'y a plus d'antagonisme entre les communes des Hauts-Plateaux (comme les Bayards, la Côte-aux-Fées, les Verrières), entre cette population ingénieuse et industrielle et le bas de la vallée qui est aujourd'hui très industrielle. Il y a quand même une entité qui s'est créée et, s'il y a des divergences de temps en temps, j'estime qu'elles peuvent rester dans le cadre de notre Vallon parce que, comme le disait aussi Ramuz: « Les forces du dedans, ce sont elles qui nous poussent en avant ». Je crois que c'est l'avantage, disons intérieur, du Val-de-Travers qui nous pousse à prendre conscience nous-mêmes de nos problèmes.

En ce qui concerne les routes, l'Etat fait aujourd'hui un effort considérable à la Clusette. Quant à l'ouverture sur le Midi — si j'ose m'exprimer ainsi — peut-être que, plus tard, nos après-venant regretteront que nous n'ayons pas consacré les 145.000.000 de fr. qui étaient demandés pour creuser un tunnel sous le Creux-de-Van, pour déboucher sur le Littoral neuchâtelois. Mais nous devons faire avec les moyens du bord; c'est aussi peut-être la même raison qui a poussé le Franco-Suisse à faire passer sa ligne à mi-hauteur de nos coteaux, plutôt que dans le fond du Vallon, ce qui aurait coûté, à l'époque, 20 à 25 millions de plus. Notre petite ligne régionale était dès lors indispensable. Comme elle est déficitaire (comment en serait-il autrement avec 13 km?), on y aurait gagné si le Franco-Suisse avait opté pour l'autre solution. Bref, les améliorations se poursuivent et aujourd'hui, certaines options amènent pas mal de discussions. Il s'agit des autobus que nous espérons voir arriver un jour aux Bayards et aux Verrières pour améliorer la rentabilité des transports et les conditions de vie du Haut. Mais ceci est un autre problème. En conclusion, je vois dans

cet échange routier et ferroviaire une possibilité d'attirer les regards sur nous. Mais il faut que les efforts soient beaucoup plus puissants qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il faut faire pression sur la direction de la SNCF pour que la ligne soit revalorisée et en particulier pour que le trafic marchandise soit plus volumineux. Pontarlier est aujourd'hui délaissé. Tenez, pour parler de mon entreprise, si je ne précise pas que les transports qui viennent de France doivent passer par Pontarlier, c'est à Vallorbe que les wagons arrivent. Il y a donc un gros effort à faire. Evidemment, cela dépend de la France, mais nos autorités ne cessent de taper sur le clou. C'est cette ouverture sur l'extérieur qui doit nous amener un mouvement beaucoup plus intense et nous apporter un rayonnement toujours plus grand. Je pense aussi, dans le fond, qu'il appartient d'abord au Val-de-Travers de revenir sur ses données, de les analyser comme nous le faisons ce soir — et votre initiative est heureuse parce qu'elle permet un échange de vues très intéressant.



M. KLAUSNER: Du temps des Romains, le peuple réclamait du pain et des jeux et je crois qu'au Val-de-Travers, le pain est à peu près assuré. En revanche, la partie « jeux », celle qui encadre tout notre complexe social et professionnel, laisse un peu à désirer, car si les hommes adultes de cette région ont déjà trouvé des raisons de rester dans nos industries, s'ils arrivent à assumer le bien-être ma-

triel de leurs familles, il ne faut pas négliger le problème des femmes et des jeunes. Si les unes et les autres ne trouvent pas également des raisons de rester chez nous, ils risquent de nous quitter. C'est pourquoi, créer un environnement touristique, un environnement sportif et un environnement culturel me pa-

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

- ★ jusqu'à fin mars 1972 Fr. 6.50
- ★ jusqu'à fin juin 1972 Fr. 21.50
- ★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 53.50

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

Localité: _____ No postal: _____

Signature: _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à

FAN - L'EXPRESS

Service des abonnements - 2001 NEUCHÂTEL

BOSS 117 MOCHE COUP A MOSCOU

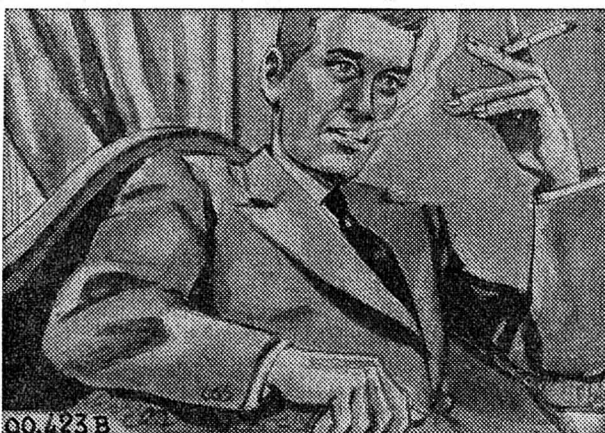
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Après avoir assassiné Rose Faridson, Mikhaïloff est tué par un agent de la police de Washington.

La valise diplomatique



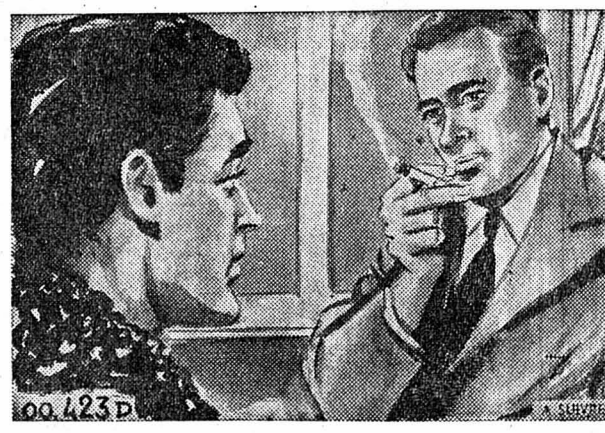
Hubert Bonisseur de la Bath n'en menait pas large. Pour la deuxième fois en moins de quarante-huit heures, il avait franchi, solidement encadré, le portail blindé de la Loubyianka. Pour la seconde fois, il se trouvait en face de l'homme au complet gris. Mais le climat n'était plus le même. « Je suis commissaire de police », dit l'homme en s'asseyant derrière son bureau. « Enchanté », déclara Hubert. « J'ai l'impression, Mr. Allen, que nous n'avons pas épuisé l'autre jour tout le sujet de notre conversation. » « C'est vous qui l'avez conduite, répliqua Hubert. Vous sembleriez tenir beaucoup à l'histoire que vous racontiez. Elle me convenait très bien, je l'ai donc acceptée. »



Le Russe ne put réprimer un mouvement de surprise. « Elle vous convenait très bien, répéta-t-il en se ressaisissant, parce qu'elle vous savait de la potence ! » — « Pardon ? » — « Votre intérêt est de dire la vérité, Mr. Allen. » — « La vérité ? Vous la connaissez aussi bien que moi. Vos hommes, qui m'ont suivi jusqu'à la datcha de Charles Hancock, ont pu voir comme moi l'énergumène qui essayait de m'empêcher d'emmener sa femme. » Hubert vit le commissaire froncer les sourcils, et se dit qu'il en était à chercher une interprétation exacte des événements.



« Racontez-moi tout depuis le début, dit le commissaire. Je verrai si vous mentez. » Brusquement, l'image de Rose Faridson s'imposa au souvenir d'Hubert. Si elle avait parlé... Mais il fallait tenter sa chance. « Vous savez que Mrs Hancock est allée seule aux Etats-Unis sous le prétexte de... » commença-t-il. « Sous le prétexte dégoûtant d'avoir recours à l'insémination artificielle, coupa le commissaire. Nous savons cela. » — « Vous savez peut-être aussi qu'il ne s'agissait que d'un subterfuge destiné à leurrer son mari et qu'elle était déjà enceinte ? »



« De qui ? » demanda le commissaire. « Un certain Yuri. » — « Yuri, ce n'est qu'un prénom. » — « C'est tout ce qu'a voulu me dire Mrs Hancock. » — « Vraiment ? » — « Pendant son séjour aux Etats-Unis, elle s'est confiée à une amie qui s'est montrée bavarde. » — « Comment s'appelle cette amie ? » — « Une certaine Rose Faridson. Récemment, Miriam Hancock lui a écrit — par la valise diplomatique, M. le commissaire, ce qui signifie que vous n'avez pu prendre connaissance de sa lettre... » L'homme au complet gris pinça les lèvres et jugea préférable de ne pas répliquer.

(Copyright Opera Mundi)

Lundi : la clef

LIRE EN PAGE 29 :

Carnet du jour — Cultes — Mots croisés

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crème de riz
Bouillon
Bouilli
Légumes
Diplomate antillais

LE PLAT DU JOUR : Diplomate antillais

Pour six personnes : 25 biscuits à la cuillère, trois quarts de verre de rhum, un gros ananas (ou une grande boîte), six cuillerées à soupe de compote de pommes, 50 g d'amandes en poudre, un citron, un œuf, une cuillerée à soupe de maizena.
Mettez de côté deux tranches d'ananas. Découpez les autres tranches en petits morceaux dans une assiette creuse. Ecrasez les biscuits pour les réduire en poudre et mélangez avec la poudre d'amandes. Dans une petite casserole, mélangez la maizena avec le jaune d'œuf et mouillez en tournant toujours avec le jus du citron (et éventuellement celui de l'ananas). Mettez à feu doux jusqu'au premier bouillon. Retirez du feu, ajoutez le mélange biscuits-amandes et le hachis d'ananas. Versez le rhum avec le même volume d'eau dans une assiette creuse. Humectez les biscuits entiers dans ce liquide et tapissez le fond et les bords d'une moule à charlotte. Etalez sur le fond la moitié de la compote de pommes, recouvrez avec la moitié de la crème ananas-citron, puis une couche de mélange amandes-poudre de biscuits. Faites une deuxième couche identique. Recouvrez avec des biscuits humectés bien tassés. Laissez au réfrigérateur jusqu'au lendemain.

Lunettes

Pour que vos lunettes ne se ternissent pas, tamponnez-les avec un coton trempé dans une goutte de savon noir étendu de glycérine. Bien essuyer les verres avec la peau de chamois.

Brosses

Si vos brosses à cheveux ont ramolli après quelques lavages, c'est que

sans doute vous les avez plongées dans une eau trop chaude. Les dégâts sont réparables s'il s'agit de soies de porc, de cheval ou de sanglier. Pour les raffermir, trempez-les dans de l'eau citronnée froide (1 part de jus de citron pour 9 parts d'eau) ou dans une solution d'alun à 10 pour cent. Ne rincez pas. Si vos brosses sont en nylon, il n'y a rien à faire.

Malade

Si vous avez un malade chez vous, gardez toujours envers et contre tout, et c'est là le plus difficile, un bon moral ; cela demande beaucoup de courage, mais rien n'est plus important. Malgré votre fatigue, votre peine et vos tracassés, ne soyez pas impatiente, un malade est parfois exigeant ; conservez tout votre calme et ne montrez aucun épanouissement. Faites en sorte que l'ordre, la tranquillité et le silence règnent dans la chambre du malade. Evitez les bruits de la radio ou de la télévision ; au besoin, faites le sacrifice de votre distraction habituelle, pour ne pas gêner votre malade qui a besoin de repos. Ne grondez pas les enfants à tout propos, mais, si c'est possible, éloignez-les de la chambre du patient.

Ciment

Comment entretenir les sols de balcons ou de terrasses, ceux des garages et des ateliers qui sont en ciment ? Ils se lavent à l'eau chaude additionnée d'un détergent fort.

Café

Vous aimez le bon café ? Alors n'oubliez pas de bien nettoyer tous les éléments de votre cafetière. Plongez-les un à un dans une marmite d'eau bouillante additionnée d'un quart de litre de vinaigre de vin. Laissez refroidir avec le bain. Rincez abondamment.

A méditer

Pardonnez facilement aux autres, jamais à toi-même.

DANTE

HOROSCOPE

La matinée favorisera les travaux délicats et les études approfondies. L'après-midi n'aura guère d'aspects notables.

Naissances : Les enfants de ce jour seront mais très impulsifs et irritables parfois.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Relaxe vous au maximum. **Amour :** Vous aurez des projets avec l'être cher. **Affaires :** Conservez les engagements que vous avez pris.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Ne fréquentez pas les lieux enfumés. **Amour :** Ne portez pas encore un jugement définitif. **Affaires :** Il faudra vous montrer circonspect.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Fumez le moins possible. **Amour :** Sachez reconnaître vos torts. **Affaires :** Cherchez à trouver un terrain d'entente.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous consommez trop de sucreries. **Amour :** Ne vous lancez pas dans des aventures hasardeuses. **Affaires :** Vous travaillerez dans de nouvelles conditions.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Tributaire de votre moral donc excellente. **Amour :** Des nouvelles vous réjouiront. **Affaires :** Excellente journée sur tous les plans.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ne consommez pas trop de café. **Amour :** Ne vous prononcez pas encore. **Affaires :** Débarrassez-vous des choses les plus urgentes.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : N'abusez pas de vos forces. **Amour :** Votre attitude désinvolte n'est pas appréciée. **Affaires :** Faites preuve de courage.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : N'interrompez pas votre nouveau régime. **Amour :** Agissez loyalement : vous serez récompensé. **Affaires :** Vous vous trouverez dans une situation complexe.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Veillez à votre hygiène alimentaire. **Amour :** Ne mélangez pas sentiment et intérêts. **Affaires :** Vous aurez la possibilité d'augmenter vos revenus.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Supprimez définitivement les saucis et crèmes. **Amour :** On vous témoignera des sentiments chaleureux. **Affaires :** Vous obtiendrez des résultats si vous vous montrez clairvoyant.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Evitez de fumer en cours de matinee. **Amour :** Vous prendrez de bonnes dispositions. **Affaires :** De nombreuses occupations animeront la journée.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Ne consommez pas trop de condiments. **Amour :** Vous interviendrez efficacement dans une affaire. **Affaires :** Vous obtiendrez un avantage appréciable.

RADIO

Samedi

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.10, samedi-dimanche. 8.30, route libre. 10.20, les ailes. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le carnet de route. 13 h, demain dimanche. 14.05, de la mer Noire à la Baltique. 14.35, le chef vous propose Eurofanfare. 15.05, samedi-loisirs. 16.05, titres et sous-titres. 16.30, l'ensemble romand d'instruments de cuivre. 18 h, le journal du soir, 18.05, le magazine du spectacle. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, fête comme chez vous. 21.25, l'Orange, nouvelle de Julien Dutilleul. 21.50, métier pour rire. 22.40, entrez dans la danse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, dancing non-stop. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, The Missing Jewel (5). 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, des pays et des hommes. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, le fil du temps, les hommes du Grand-Nord, leur passé, leur avenir. 12 h, midi-musique. 13.15, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 15.30, métamorphose en musique. 16 h, voir i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, rendez-vous avec le jazz. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, optique de la chanson. 20 h, informations. 20.05, on cause on cause. 20.06, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, Ascanio in Alba (3). 21 h, en hommage à Carlo Boller, pays du lac. 21.55, à votre choix. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 6.50, bon jardin. 7.10, bon samedi à tous. 11.05, homme et travail. 11.20, musique romantique. 12 h, fanfare. 12.40, spot et musique. 14 h, chronique de politique intérieure. 14.30, les nouveautés du jazz. 15 h, économie politique. 15.05, chants de l'Abbé Bovet. 15.35, musique champêtre. 16.05, vos enfants. 16.45, hits-parades américain et anglais. 17.30, pop-puzzle. 18 h, informations, actualités. 18.20, actualités sportives et musique légère. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, informations actualités. 19.45, politique intérieure et revue mon-

diale. 20 h, théâtre. 21.05, piano. 21.15, orchestre récréatif de Beromunster. 21.45, Poncho et Sombrero, série. 22.15, informations, commentaires. 22.25, pop-time. 22.30, bal du samedi soir.

Dimanche

Sottens et télédiffusion

8 h, 11 h, 12 h, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le ki-ou-koua. 14.05, catalogue de nouveautés. 15 h, Une bonne soirée, comédie d'Alfred Gehri ; Au sous-sol, comédie d'Alfred Gehri.

16 h, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, dimanche en liberté. 21 h, l'Alphabet musical. 21.25, Des fleurs pour Algernon, pièce de Daniel Keyes. 22.40, journal de bord. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h bon dimanche. 9 h, informations. 9.05, rêveries aux quatre vents. 12 h, midi-musique. 14 h, Tom Jones. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, actualités quotidiennes. 16.15, échos et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, perspectives. 18.30, les mystères du microsillon. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, Médée, livret de Carlo Zangarini, musique de Luigi Cherubini. 21 h, les grands instants de la musique. 22 h, à l'école du temps présent. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8.30, 17 h, 19.15, 12.15, 23.25, informations. 7.05, bon dimanche à tous. 7.55, message dominical. 8 h, sonates de Mendelssohn. 8.35, œuvres sacrées de Bach. 9.15, prédication protestante. 9.40, l'Eglise aujourd'hui. 9.55, témoignages de catholiques chrétiens. 10.20, orchestre radiosymphonique de Bâle et soliste. 11.30, l'Écrivain Steinbeck. 12.10, sonates de Scarlatti. 12.30, informations sports. 12.45, musique de concert et d'opéra. 14 h, mélodies populaires. 14.35, société de musique de Naters. 15 h, un Suisse en Alaska. 15.30, sports et musique. 17.30, musique à la chaîne. 19 h, sports, communiqués. 19.25, concert du dimanche soir. 20.30, Wie sag ich's neinem Hörer. 21.15, Grand Orchestre de la Radio bavaroise et soliste. 22.20, entre le jour et le rêve.

A LA TV AUJOUR'HUI ET DEMAIN

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

13.30 Un'ora per voi
14.45 A LA CARTE
16.20 (C) Off we go
16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 (C) Folklore d'ici et d'ailleurs
17.35 (C) Pop hot
18.00 Téléjournal
18.05 Samedi-jeunesse
19.00 (C) Babar
19.05 Rendez-vous
19.30 Deux minutes...
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.00 Les intarissables
20.30 (C) Samedi-variétés
21.50 (C) Portrait
22.20 Téléjournal
(C) Portrait en 7 images
22.30 (C) XXIIe Festival de la chanson italienne

FRANCE II

13.30 (C) Magazines artistiques régionaux
14.10 (C) Aujourd'hui, Madame
14.55 (C) Rugby
16.50 (C) Jazz
17.35 (C) Portrait de l'histoire
18.05 (C) Psychologies
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Line Renaud
21.30 (C) La Malle de Hambourg
22.25 (C) Samedi soir
23.10 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

13.30 Un'ora per voi
14.45 Samedi jeunesse
15.35 Incontrì
16.00 Guten Tag
17.00 Il buongustalo
17.15 Pop hot
17.35 Il fero pagliaccio
18.00 I bambini e noi
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Tre costruttori di Langkon
19.40 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.45 Il vangelo di domani
19.55 Una risata in testa
20.20 Telegiornale
20.40 (C) Amore ritorna
22.20 Sabato sport
23.10 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 Télévision éducative
15.00 Télévision éducative
16.15 Autrelots + maintenant = après-demain
16.40 TV-Junior
17.30 (C) Pop Hot
17.50 Madame la conseillère
18.40 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Woobinda
19.30 (C) Lolek et Bolek
19.40 Message dominical
19.55 Tirage de la loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Wünsch dir was
21.50 Téléjournal
22.00 Les Incorruptibles
22.45 Bulletin sportif

FRANCE I

9.00 R.T.S. Promotion
12.30 Télé-midi 72
13.30 Magazines artistiques régionaux
13.55 R.T.S. Promotion
14.55 Rugby
16.35 Samedi pour vous
18.05 Dernière heure
18.10 Petit lecteur deviendra grand
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Accordez-vous accordéons
19.45 Télé-soir
20.15 Du tac au tac
20.30 Vassa Geleznova
22.00 Pour une pomme
22.55 Point chaud
23.25 Télé- nuit

ALLEMAGNE I

14.55, téléjournal. 15 h, le choix d'un métier. 15.30, plus de marécaques pour les pluviers. 16 h, Beat-club. 16.45, le marché. 17.15, justice au lieu d'aumônes. 17.45, téléports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, le radiotélégraphiste. 21.45, tirage du loto. 21.50, téléjournal, météo. 22.05, Le Deuxième Homme. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

13.45, programmes de la semaine. 14.15, pour les Italiens en Allemagne. 15 h, Voleurs et gendarmes. 16.20, prenez garde aux escrocs de tous genres. 17.05, informations, météo. 17.15, miroir du pays. 17.45, aventures australes. 18.45, direct. 19.45, informations, météo. 20.15, Wünsch dir was. 21.45, téléports. 23 h, informations, météo. 23.05, Des roses pour le procureur général.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

11.00 Il Balcon tort
11.30 Table ouverte
LA PROTECTION DES SITES ET LE MAINTIEN DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE
On parle de plus en plus de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de la défense des sites. Il semble acquis que l'opinion publique a pris enfin conscience de l'importance de ces problèmes. Des mesures ont été prises dans divers cantons. Les autorités fédérales accélèrent les procédures, afin que l'on arrive à des résultats tangibles, pendant qu'il est encore temps, c'est-à-dire avant qu'aient été faits de nouveaux dégâts irréparables.

12.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal
12.50 Tél-hebdo
13.15 Robin des Bois
13.40 A vos lettres
14.05 (C) Un film de la série Disneyland
14.50 En avant la musique
15.30 (C) Os Bandeirantes
17.15 (C) Football
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Football
18.55 Présence protestante
19.15 Horizons
19.40 Téléjournal
19.55 Les actualités sportives
20.25 Regain
22.25 (C) Festival International de jazz de Montreux
23.05 Téléjournal
(C) Portrait en 7 Images
23.15 Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

10.00 Planning familial.
11.00 Télévision scolaire
12.00 Informations
12.05 Un'ora per voi
13.30 Panorama de la semaine
14.00 (C) Mariand's Heimkehr
15.30 (C) Bienvenue en Ethiopie
16.05 Mad Movies
16.30 (C) Un film de la série Disneyland
17.00 (C) Daklari
17.50 Informations
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.40 (C) Fin de journée
18.45 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Us em Hysli
Reflets du Carnaval de Bâle
21.50 Téléjournal
22.00 Festival de la Chanson Italienne à San Remo

FRANCE I

8.55 Télé-matin
9.00 Un, deux, trois
9.15 A Bible ouverte
9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
10.00 Présence protestante
10.30 Le jour du seigneur
11.00 Messe
12.00 Dernière heure
12.02 La séquence du spectateur
13.00 Télé-midi
13.15 Discorama
13.45 Monsieur cinéma
14.30 Télé-dimanche
17.25 Marie Curie
18.55 Lettres d'un bout du monde Italie, Italie
19.25 La semaine sur la I

DIMANCHE

19.45 Télé-soir
20.10 Sports-dimanche
20.40 La Ligne de démarcation
22.35 Un certain regard
23.25 Télé- nuit

FRANCE II

9.30 (N) R.T.S. Promotion
14.15 (C) La France défigurée
14.45 (C) Concert
15.20 (C) Bandit de grand chemin
16.30 (C) On ne peut pas tout savoir
17.30 (C) Réalités aux pays de légende
18.00 (C) Télé-sports
19.30 (C) Les animaux du monde
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Jo Delleil
21.25 (C) Arcana
22.20 (C) 24 heures dernière
23.30 (C) Philadelphia Story

SVIZZERA ITALIANA

13.30 Telegiornale
13.35 Telerama
14.00 Amichevolmente
15.15 Festival della canzone italiana
16.30 Disegni animati
16.50 Un miracolo per Val Benton
17.15 Le comics de Charlot
17.35 (C) Sulla Scozia, in volo
17.55 Telegiornale
18.00 Domenica sport
18.10 (C) L'Isola del tesoro
19.00 Concerto sinfonico
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 Telegiornale
20.35 La morte di Trotzki
21.35 (C) Close-up
22.20 La domenica sportiva
23.05 Telegiornale

ALLEMAGNE I

10.30, programmes de la semaine. 10.45, le conseiller technique de l'ARD. 11.30, pour les enfants. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.55, Par-Tau. 15.25, Fifi Brindacier. 15.55, signalisation routière et confusion des automobilistes. 16.40, Listopad. 18.15, téléports. 19.30, miroir du monde. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Etats-Unis contre David T. Dellinger et compagnie. 21.45, La guerre civile n'aura pas lieu. 22.30, téléjournal, météo. 22.35, Sonate, Mendelssohn.

ALLEMAGNE II

10 h, programmes de la semaine. 10.30, informations, chronique hebdomadaire. 11 h, tribune sur la jeunesse. 11.30, paradis d'animaux. 12 h, concert du dimanche. 12.50, problèmes de notre temps. 13 h, plaque tournante. 13.30, Flipper le Dauphin. 13.55, Projet Z. 14.10, Les Pulvermann. 14.40, l'école des parents. 15.15, la nouvelle réglementation routière. 15.45, Der Pauker. 17.15, téléports. 18.10, informations, météo. 18.15, Le Virginien. 19.15, rendez-vous à Coburg. 19.45, Informations, météo. 19.55, à propos. 20.15, show Helmut Zacharias. 21.15, entretien avec le téléspectateur. 22 h, night-club. 23 h, informations, météo.

Du 1^{er} mars au 30 novembre 1972

Abonnement «SPECIAL» pour les jeunes

Pour 20 francs, vous pouvez voyager en Suisse à moitié prix durant tout un mois

Un prospectus fournit tous les détails sur le nouvel abonnement, l'intéressant concours et l'entrée gratuite à la HiTfair à Bâle

Avez-vous déjà obtenu ce prospectus?



CFF

Service de publicité CFF 1972/maquette Hans Knöpfli

1952 GEORGES SYDLER
FERBLANTIER-APPAREILLEUR
Maîtrise fédérale

1972 G. SYDLER & FILS
ÉTUDES - DEVIS
Tous travaux de ferblanterie
et d'installations sanitaires

BUREAU : avenue des Alpes 100 Tél. 25 15 15
ATELIER : rue du Tertre 30 Tél. 25 63 93

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau ☎ 25 66 77
domicile ☎ 41 33 51

VENTE des objets trouvés CFF
LE LOCLE - SALLE DIXI
SAMEDI 4 MARS 1972,
de 9 à 12 h et dès 13 h 30

Direction du 1^{er} arrondissement CFF

Institut pédagogique

Les gais lutins

jardinière d'enfants
institutrices privées
Contact journalier avec les enfants
Placement assuré des élèves diplômées
LAUSANNE
Jaman 10
Tél. (021) 23 87 05

DOM.

Mariages

CEUX QUI ONT SURMONTÉ LEUR TIMIDITÉ

pour venir nous consulter n'ont pas regretté de l'avoir fait. Ils ont trouvé chez nous un esprit de compréhension et l'aide indispensable à la création d'un foyer solide.
DISCRETION - SÉLECTION - CHOIX
Renseignements par téléphone et consultation gratuite, sans engagement, sur rendez-vous.
NEUCHÂTEL : rue de la Côte 50 - Tél. (038) 25 43 71.
Bâle - Berne - Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Sion - Saint-Gall - Zurich.

Dès le 1^{er} mars

MARTI
MENUISERIE

2525 LE LANDERON
Faubourg 15
Tél. (038) 51 15 03

sera à votre disposition pour tous travaux de menuiserie Réparations en tous genres

par le chemin le plus court au plus avantageux
Prêt personnel

- Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses
Bulletin de commande pour argent comptant
(max. frs. 25000.-) 391

Je désire un prêt personnel de frs. _____
remboursable en mensualités (max. 60 mois) _____
Nom _____ Profession _____
Prénom _____ Employeur _____
Rue _____ A cette place depuis le _____
NP/Lieu _____ Salaire mensuel frs. _____
No. de tél. _____ Revenus supplémentaires frs. _____
Habitant ici depuis _____ (salaire de l'épouse etc.) _____
Ancien domicile _____ êtes-vous propriétaire d'immeubles _____
Rue _____ Loyer mensuel frs. _____
Date de naissance _____ Prêt destiné à _____
État civil _____ Date _____
Nombre d'enfants _____ Signature _____
Nationalité _____

remplir - envoyer - profiter!

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz



Selectron
vous donne
la certitude

de rencontrer le **GRAND AMOUR!**

BON à retourner à SELECTRON, Centre pour la Suisse romande, 56, avenue du Léman, Lausanne, tél. (021) 28 41 03.

Veuillez me fournir discrètement et sans engagement le test gratuit de mes chances.

M. Mme Mlle

Prénom

Age

Profession

Adresse

Tél.

FAN

SELECTRON

Ne laissez pas le hasard disposer à son gré des plus belles semaines de l'année.



Majorque	dès Fr. 265.-
Tunisie	435.-
Brac	325.-
Corse	350.-
Ile de Formentera	585.-
Costa del Sol	345.-
Rhodes	485.-
Maroc	495.-
Roumanie	395.-

Ainsi que de nombreuses autres destinations, aussi intéressantes que variées. Inscrivez-vous maintenant auprès de:

VOYAGES ESCO

Lausanne
Galerie St-François B, tél. 021.22 10 85
Genève
11, Rue du Mont-Blanc, tél. 022.31 13 00
Fribourg
18, Rue St-Pierre, tél. 037.23 37 78

Après « La Folie des grands » quatre films pour Yves Montand

EN PLEIN CŒUR de Paris sur la place Dauphine, miraculeusement isolée des bruits de la ville, Yves Montand s'est installé depuis longtemps un havre de paix, l'appartement d'un homme heureux, meublé avec autant de goût que de fantaisie. Au mur une photo de Simone Signoret. Le feu de bois qui brûle dans la cheminée fait danser des ombres sur le visage viril du comédien. Il tient la grande forme, on le sent solide comme un armoire de rugby. Il a 50 ans, et derrière lui 25 ans de cinéma. Tout au moins si l'on fait commencer sa carrière au septième art avec LES PORTES DE LA NUIT de Marcel Carné. Mais il n'est pas d'accord avec ce genre de mathématiques :

Il y a six ans... mes vrais débuts de comédien

— J'étais déjà vedette au music-hall. Carné a pensé que je deviendrais immédiatement vedette de cinéma. En effet, car on a beaucoup parlé de moi à l'occasion de ce film. Mais je n'étais pas comédien. Ça s'est vu à la projection. Quand il m'arrive de revoir LES PORTES DE LA NUIT, je me trouve toujours aussi gauche, mais je constate aussi que le film est vraiment très bon. Dans les films qui ont suivi, je ne pense pas non plus qu'il faut me prendre pour un comédien, même dans LE SALAIRE DE LA PEUR où je commençais pourtant à me sentir plus à l'aise. Pendant vingt ans, je n'étais qu'un chanteur qui faisait du cinéma. Or je ne me partage pas facilement entre deux activités. Quand je me suis limité à l'art dramatique, j'ai pu progresser à force de travail, car le travail est chez moi la clef de tout. Ma carrière d'acteur a vraiment commencé il y a six ans avec COMPARTIMENT TUEURS. Après quoi je suis fier de tout ce que j'ai tourné, mais surtout de LA GUERRE EST FINIE, de Z et de L'AVEU. — Et LA FOLIE DES GRANDS ? — C'est le tout dernier, et il me plaît aussi beaucoup pour plusieurs raisons. D'abord parce que c'est un régal de tourner sous la direction de Gérard Oury. Il me ressemble. Il aime le travail bien fait, il soigne chaque détail. Il a de la gentillesse pour tous les comédiens quelle que soit leur importance. Ensuite cela m'a plu de rappeler que je n'étais pas hostile aux films d'humour. J'ai d'ailleurs un tempérament gai. Philippe de Broca m'avait déjà fait plaisir en me faisant jouer un rôle drôle dans LE

DIABLE PAR LA QUEUE et il ne s'était pas trompé puisque le film a eu beaucoup de succès. Enfin LA FOLIE DES GRANDS me permettait de connaître ce phénomène du cinéma comique français : Louis de Funès.

Entente cordiale

— Dont on dit qu'il est de nature si inquiète, si angoissée, que le contact avec lui est souvent difficile. — Nous ne nous connaissons pas et en réalité on avait le trac l'un de l'autre. Je ne savais humainement pas grand-chose de lui, et il paraît que j'impressionnais. Ce qui me rassurait, c'est qu'il venait comme moi du music-hall. Alors dès le premier jour, j'ai voulu le mettre en confiance. Je lui ai dit que nous jouions la même partie, et que j'allais l'aider au maximum. Je connaissais bien toutes ces scènes. Gérard Oury m'avait convaincu d'accepter le rôle du valet Blaze, en me lisant le rôle de Don Salluste que devait jouer Louis de Funès. Je savais que celui-ci avait des scènes formidables pour mettre en valeur son tempérament burlesque. J'en ai conclu que, en jouant dans un registre différent, je pouvais être la deuxième moitié d'un excellent tandem. C'est ce qui s'est produit. Bien sûr chaque fois que deux comédiens importants tournent ensemble, on raconte que ce fut l'entente parfaite, même s'ils se sont détestés pendant le tournage. Mais dans notre cas, tout le monde peut témoigner que nous sommes devenus de véritables amis. Décontracté, Louis de Funès est irrésistible. Je faisais rire Simone, une fois rentré du tournage, en lui racontant les bonnes blagues de mon partenaire. Si demain, on veut nous réunir à nouveau, je suis partant immédiatement. Malheureusement, j'ai quatre films en projet pour 1972. CESAR ET ROSALIE de Claude Sautet, LE FILS DE GRANIER-DEFERRE, un film de Costa-Gavras, et TOUT VA BIEN qui marquera la rentrée de Jean-Luc Godard.

Un retour au tour de chant : ça ne s'improvise pas

Il est une question que Montand attend de tous ses interlocuteurs et qui évoque son retour éventuel au tour de chant. Il est en effet l'un des rares « chanteurs-spectacle », avec Henri Salvador, Marcel Amont. Il est aussi le recordman des recettes de l'Olympia, lors de ses



Yves Montand et Louis de Funès. « On avait le trac l'un de l'autre... » (Photo Agip)

récitaux. Et Coquatrix aimerait bien le voir revenir. Tout comme il aimerait voir revenir Brel qui, lui aussi, a rempli sa salle lors de son programme d'adieu au music-hall. Brel ne fait plus que du cinéma, Montand aussi. A peine s'il chantonne pendant deux minutes dans LA FOLIE DES GRANDS. — Je ne chante même pas, je vocalise, et croyez-moi ce ne fut pas facile, car il s'agit d'un air de couleur flamenco. Je devais d'une part ne pas prétendre rivaliser avec les maîtres espagnols du genre, d'autre part ne pas tomber dans la parodie du flamenco. Quant à mon retour au music-hall, ce n'est certainement pas pour tout de suite. Je peux encore enregistrer un disque de temps en temps. Gainsbourg a des chansons pour moi. Mais tout un programme sur scène, ça ne s'improvise pas. Il me faut tout d'abord un nouveau répertoire. Car mes succès d'autrefois, LES GRANDS BOULEVARDS, LUNA PARK, etc. appartiennent à une époque périmée. Je devrais trouver des chansons équivalentes assorties à notre temps. Qui va les écrire ? Quand je voudrai revenir

au music-hall, il faudra que je délaisse le cinéma et que je ne pense plus qu'à la chanson. Je ne me lancerai jamais dans un spectacle improvisé, pas au point. Ce ne serait pas honnête. Car Montand est, au sens le plus noble, un « honnête homme ». Idéaliste, parfois déçu, il continue à croire aux grands principes, à la justice, à la liberté, à la paix. Il ne s'engage plus auprès d'un seul parti, mais auprès de tous ceux, quelles que soient leurs races, ou leurs religions, qui sont comme lui des hommes de bonne volonté. Il a connu des déchirements douloureux. Lucide il sait que dans sa carrière comme dans sa vie, on apprend parfois beaucoup en constatant ses erreurs pour en tirer les leçons au lieu de les excuser. En raison de sa percée sur le marché américain, il représente l'une des rares vedettes internationales du cinéma français, mais il se refuse à être star et dit : — Pour moi être artiste, ce n'est pas un métier, cela reste heureusement de l'artisanat.

Jacques Dufilho dans le nouveau film de Jean-Pierre Mocky

Depuis une quinzaine de jours, Jean-Pierre Mocky tourne son nouveau film, PAVANE POUR UN CRÉTIN DEFUNT, avec en tête de distribution Jacques Dufilho, vedette de la scène qui s'était contenté jusqu'à présent de petits rôles à l'écran. Inspirée par d'authentiques scandales financiers, l'histoire est celle d'un homme d'affaires à qui un modeste épargnant vient, un jour, demander des comptes. L'homme d'affaires découvre alors une esroquerie dont il risque d'être à la fois l'instrument involontaire et la victime. Indigné et furieux, il entreprend de faire éclater la vérité, toute la vérité... « Ce rôle de mouton enragé me convient parfaitement », a déclaré Dufilho. Je suis un doux que la colère peut rendre coriace. Rappelons qu'après un film tourné en Espagne, Jacques Dufilho incarnera le personnage principal du premier film réalisé par Jean-Louis Trintignant.

(Prod. Balzac Films)

François Truffaut : sociologie et humour noir

François Truffaut vient de terminer avec Jean-Loup Dabadie le scénario d'UNE BELLE FILLE COMME MOI, d'après le roman de Henry Farrell, dont les prises de vues commenceront en février. Bernadette Lafont y jouera le rôle d'une détenue que l'on soupçonne d'avoir commis un crime. Le monde des prisons sera donc évoqué, mais Truffaut n'a pas l'intention pour autant de faire un film à thèse. UNE BELLE FILLE COMME MOI sera plutôt une comédie à base d'humour noir, où le

comique naîtra du contraste entre la liberté d'allure, la verdeur de langage de la prisonnière et la bonne éducation d'une jeune sociologue qui mène une enquête sur la délinquance juvénile. Le spectateur aura d'ailleurs l'occasion de fuir la prison en voyant évoquer le passé de la « belle fille », ses ambitions d'artiste de music-hall et ses multiples amours. François Truffaut n'a encore engagé aucun comédien, mais il a pressenti Claude Brasseur et Charles Denner. (Prod. Films du Carrosse)

Les évadés de la planète des singes

Vous avez vu « La Planète des Singes ». Vous avez vu « Le Secret de la planète des Singes ». Voici en 1re vision le dernier film de cette série, réalisé en couleurs par Don Taylor. 3 singes atterrissent sur terre dans une capsule. Sont-ils des visiteurs innocents ou encore ? Leurs nouvelles aventures sont encore plus captivantes, encore plus incroyables. Un film étonnant, un divertissement parfait. (Jusqu'à dimanche, 27 février)

Gott mit uns - A l'aube du 5me jour

Première d'un nouveau film remarquable, réalisé en couleurs par G. Montaldo (« Sacco et Vanzetti ») avec Franco Nero, Bud Spencer et Richard Johnson. Cette histoire est vraie. Elle commence en Hollande début mai 1945, dans les derniers jours de la 2e guerre mondiale. Elle se termine à l'aube du 13 mai 1945, le 5me jour de paix. Incroyable que cela arriva, mais cela arriva à l'aube du 13 mai 1945. Un film dur et passionnant, un film à voir. (Dès lundi, 28 février)

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

- Les films de Truffaut : LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
- La détente et le rire : SALUT BERTHE (Palace)
- De Funès le magnifique : LA FOLIE DES GRANDS (Arcades)
- Les comédies pétillantes d'esprit : LA FEMME DU PRÊTRE (Studio)
- Les aventures du futur : LES ÉVADÉS DE LA PLANÈTE DES SINGES (Apollo)
- L'ordinateur Cupidon : LES FILLES DU DÉSIR (Rex)

CARNET DU JOUR

SAMEDI
NEUCHÂTEL
Centre culturel neuchâtelois : Orchestre roumain Frunza Verde.
Temple du bas : 20 h 15, répétition générale (Société chorale de Neuchâtel).
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Les Touareg.
Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.
Galerie des Amis des arts : Exposition Gérald Comtesse et Maurice de Coulon.
Centre culturel neuchâtelois : Jeunes graveurs de Marseille.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — Bio : 14 h, 20 h 45 et 23 h, Les Deux Anglaises et le continent, 16 ans. 16 h et 18 h, Operazione tre gatti gialli, 18 ans.
Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Les Evadés de la planète des singes, 16 ans. 17 h 30, Pouic-Pouic, 16 ans.
Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Salut Berthe, 16 ans.
Arcades : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, La Folie des grands, 12 ans.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les Filles du désir, 18 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, La Femme du prêtre, 16 ans. 17 h 30, Un caso di coscienza, 18 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

DIMANCHE
NEUCHÂTEL
Lyceum-Club : 17 h, Récital P.-A. Blaser et L. Born.
Temple du bas : 17 h, concert par la Société chorale de Neuchâtel.
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Les Touareg.
Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.
Galerie des Amis des arts : Exposition Gérald Comtesse et Maurice de Coulon.
CINÉMAS. — Bio : 14 h et 20 h 45, Les Deux Anglaises et le continent, 16 ans. 16 h et 18 h, Andate all'inferno e dite al diavolo che vi manda Clegg, 16 ans.
Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Les Evadés de la planète des singes, 16 ans. 17 h 30, Pouic-Pouic, 16 ans.
Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Salut Berthe, 16 ans.
Arcades : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, La Folie des grands, 12 ans.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les Filles du désir, 18 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, La Femme du prêtre, 16 ans. 17 h 30, Un caso di coscienza, 18 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

SAMEDI
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.
AUVERNIER
Galerie Numaga : 1. Bronzes africains Bobo Haute-Volta. 2. Jacky de Maeyer. Ostende, sculptures.
COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Mourir d'aimer.
LE LANDERON
Cinéma du Château : 20 h 30, Dernier domicile connu.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 17 h 30, La Notte dei serpenti. 20 h 30, Le Souffle au cœur.
SAINT-BLAISE
Cinéma Royal : 20 h 30, Love Story.
MARIN
Au Cagnon : Photographies de Jean-Rémy Berthoud et Jean-Pierre Carrel.
DIMANCHE
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.
AUVERNIER
Galerie Numaga : 1. Bronzes africains Bobo Haute-Volta. 2. Jacky de Maeyer, Ostende, sculptures.
COLOMBIER
Cinéma Lux : 14 h 30, Mourir d'aimer. 20 h 15, Rio Hondo.
LE LANDERON
Cinéma du Château : 20 h 30, Dernier domicile connu.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 14 h 30, Le Souffle au cœur. 17 h 30, La Notte dei serpenti. 20 h 30, Les Étrangers.
SAINT-BLAISE
Cinéma Royal : 15 h et 20 h 30, Love Story.
MARIN
Au Cagnon : photographies de Jean-Rémy Berthoud et Jean-Pierre Carrel.

du 27 février
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Terraux : 8 h, culte matinal.
Collégiale : 10 h, M. R. Follereau.
Temple du bas : 10 h 15, M. E. Visinand.
Ermitage : 10 h 15, M. T. Gorgé.
Maladière : 9 h 45, M. E. Hotz, culte pour parents et enfants.
Valangines : 10 h, sainte cène, M. A. Gyax.
Cadolles : 10 h, M. A. Junod.
Temple du bas : 17 h 30, culte du soir.
Culte de jeunesse : Collégiale, Ermitage et Valangines 9 h ; Terraux 9 h 15.
Ecole du dimanche : Collégiale, Ermitage et Valangines, 9 h ; et Salle des conférences, 9 h 15.
La Coudre : 10 h, journée missionnaire : culte des familles, avec la participation de M. Ismaël Bélaïre, instituteur en Haïti. Pas de culte de l'enfance : les enfants participent avec leurs parents au culte des adultes. Agape dans la salle de paroisse ; 20 h, culte du soir, cène.
Les Charmettes : cultes à 8 h 15 (sainte cène), 10 h et 20 h (orgue et trompette) ; pour les enfants à 9 h 15.
Serrières : 8 h 45, culte de jeunesse ; 10 h, culte, M. J.-R. Laederach ; 10 h, culte de l'enfance, Vauseyon (école) ; 10 h, culte de l'enfance, Maison G.-Farel. Vendredi 17 h 15.
DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE
Temple du bas : 9 h, Gottesdienst (Pfr H. Welter).
Poudrières 21 : 12 h 15, « Sauerkrautessen » (Bernerplatte), Musik, Singen, Spiele und Lichtbilder (Herr Zeder, Neuchâtel).
VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS
Peseux : 8 h 45.
Cressier : 10 h.
Boudry : 20 h 15.
ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche.
Messes à la chapelle de la Providence, 7 h ; à l'église paroissiale, 8 h, (sermon italien les 1er et 3me dimanches du mois) 9 h 30, (grand-messe), 11 h, et 18 h 15 ; Vauseyon : chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15 ; dimanche 8 h 30 et 10 h 30 ; la Coudre, 9 h et 11 h ; Serrières : église Saint-Marc, samedi 18 h 15 ; dimanche 9 h 15 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital 8 h 30. Mission italienne : Institut des jeunes gens 10 h 45. Mission espagnole à l'église, 16 h ; Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.
ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE
Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de Vattel — 18 h 30, messe.
English American Church, Salle des pasteurs, 3, rue de la Collégiale. — Morning Service and Holy Communion at 10.30 a.m.
Eglise évangélique libre, Neuchâtel. — 9 h 30, culte et cène, M. Jacques Dubois ; 20 h, causerie, M. Eugène Charlet.

CULTES

Colombier : 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire.
Evangelische Stadtmission, Neuchâtel : Av. J.-J. Rousseau 6. — Ski-Wochenend ; 20 h 15, Gottesdienst. Donnerstag : Filmabend. Freitag : Forum. Saint-Blaise : 9 h 45, Gottesdienst.
Evangelisch-methodisch, Beaux-Arts 11. — 9 h, Gebetsvereinigung ; 9 h 15, Predigt, Hort, Sonntagsschule. 20 h, Abendandacht m.H. Abendmahl.
Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20. — 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.
Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1. — 9 h et 20 h, services divins. Mercredi : 20 h, service divin.
Assemblée de Dieu : Chapelle de l'Espoir, Evole 58. — 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.
Armée du Salut. — Chapelle adventiste, fbg de l'Hôpital 39. — 9 h 45, culte et réunion pour enfants ; 20 h proclamation de l'Evangile.
Eglise adventiste, fbg de l'Hôpital 39. — Samedi 9 h 15, études bibliques ; 10 h 30, culte.
Eglise apostolique romande, Orangerie 1. — 9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche ; 20 h, Evangile.
Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19. — 9 h 45, école du dimanche, 17 h, culte et sainte cène.

Témoins de Jéhovah, Parcs 12. — Etudes bibliques et conférences : samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30, en italien ; 18 h, en français.
Action biblique, fbg de l'Hôpital 23. — 9 h 45, culte, M. Berger.
Assemblée chrétienne « Bonne Nouvelle » Promenade-Noire 1. — 9 h 30, culte.
Eglise évangélique de Pentecôte, Peseux, rue du Lac 10. — 9 h 45, culte ; lundi 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.
DISTRICT DE NEUCHÂTEL
Le Landeron. — Samedi : messe dominicale à 18 h ; dimanche : à la chapelle, messe à 7 h ; à l'église, grand-messe à 9 h 45 et chemin de croix à 20 h. Eglise réformée, 8 h 45, culte pour les enfants ; 9 h 45, culte.
Cressier. — Eglise catholique : samedi 18 h 15 ; dimanche : 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée : 9 h, culte.
Lignères. — Paroisse réformée : 9 h 15. Eglise catholique : messe à 17 h.
Enges. — Paroisse réformée : 9 h, culte.
Cornaux. — Paroisse réformée : 10 h, culte ; 10 h 45, culte de jeunesse.
Saint-Blaise. — Paroisse réformée : 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée, samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

MOTS CROISÉS

Problème No 644

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

- Personne énorme. 2. Se haussent par dédain. — Préfixe. 3. Port de l'Inde. — Préfixe. 4. Sans inégalité. 5. Anciens cabarets. 6. Adverbe. 7. Désiste lorsqu'elle est noire. — Note. 8. Galantes dans une œuvre de Rameau. — Indique qu'on est prêt à exécuter un ordre donné. 9. Réjouit tous les enfants. — Permet de toucher quelque chose. 8. Dans son état de naissance. — Ne suffit pas toujours pour réussir. 9. Surcharge graisseuse. 10. Fruits à chair sucrée. — Trou dans un mur.

VERTICALEMENT

- Est souvent en visite. — Abréviation. 2. Petit fruit. — Envahit. 3. Le Doubs en fait un. — On le prend pour un mort. 4. Mot familial. — Le troisième homme. — Fleuve. 5. Sont mangées vertes ou noires. — Monte dans une dispute. 6. Révoque. — Détruit entre l'Australie et la Tasmanie. 7. Soutiennent ce qui les entoure. — Un ouvrage doit être sans cesse, dit Boileau. 8. Seul. — Point culminant d'une chaîne. 9. Texte littéral d'un acte. — Politique russe. 10. Ont une réalité.

Solution du No 643

1	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E
2	A	R	O	U	S	E	A			
3	B	O	U	C	S	E	C	G		
4	L	U	C	O	E	U	F	E		
5	E	R	S	E	S	T	A	O	N	
6	S	A	T	E	E	G	U	I		
7	L	A	O	U	R	M	A	N	D	E
8	G	A	U	D	I	S	E			
9	E	N	F	I	L	E	E	N	L	
10	E	S	A	L	E	S	A	G	E	

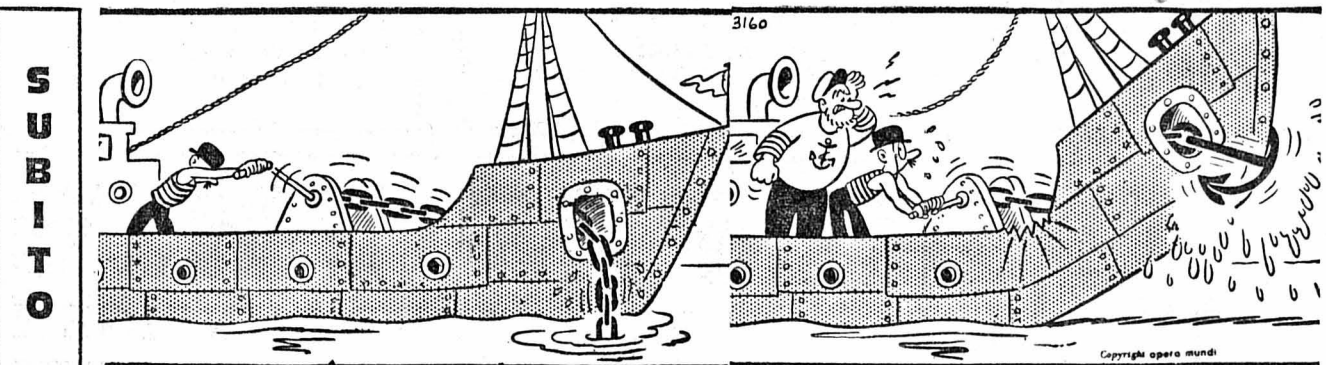
BIBLIOGRAPHIE

Claude Rank
OU COUREZ-VOUS S'AMOURAIS ?
(Fleuve Noir)
Les accords secrets Tokio-Pékin-Formose-Manille feraient-ils seulement partie de la légende ? Pourtant la Force M entre en jeu dans cette chaudière en ébullition. Meurtres, enlèvements, assassinats se succèdent jusqu'au jour où l'on découvre le défaut de la cuirasse.
P. Nemours
LE GÉNÉRAL ET LES OTAGES
(Fleuve Noir)
Un commando du Front de Libération du Cacherie détourne un Boeing 727 et

c'est le début d'une fantastique aventure pour les passagers. Mais pour Jacques Rivière, l'assistant du général Lemoine et pour sa jolie voisine, tout était remis en question.
Maynah Lewis
L'ORGUEIL DE L'INNOCENCE
(Fleuve Noir)
Ce livre, de la collection « Présence des femmes » est le roman de Diana Lucas, une jeune fille moderne qui sait trouver la situation de son choix et y rester malgré les difficultés et qui n'en est pas moins femme pour cela. Réussira-t-elle à se faire une nouvelle vie malgré son innocence et son orgueil ?

Constipation ?

Surveillez votre foie : Il en est peut-être responsable. Faites une cure de petites pilules Carters pour le foie. Elles entraînent doucement le foie à sécréter cet afflux de bile indispensable à une bonne digestion et à la régularité des fonctions intestinales. En pharmacies et drogueries Fr. 2.70/5.95
Les Petites CARTERS pour Pilules le Foie



Samedi 26 février 1972,
à 20 heures

Halle de gymnastique
des Hauts-Geneveys

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par la société de tir «La Montagnarde»
et la société fédérale de gymnastique

MAGNIFIQUES QUINES

Abonnement: 20 fr. pour
25 tours doubles
Demi-abonnement: 10 fr.
2 cartes donnent droit à
la troisième gratuite

PREMIER TOUR GRATUIT

Arrivage des
premiers
cabris frais
entiers ou au détail
Lehnherr frères
Place du Marché Tél. 25 30 92

POURQUOI PAS
AU RESTAURANT
LA PRAIRIE

ouvert dès 6 heures
Du lundi au vendredi, son PETIT MENU
à Fr. 5.50 service compris

Charles **GUINAND**
nouveau propriétaire

Salles rinnovées
Cuisine soignée
Fermé le lundi

IMPÔTS

Pour l'établissement
de votre déclaration 1972

Fiduciaire
Pierre Béranecq

Faubourg de l'Hôpital 28
Neuchâtel, tél. 25 26 26.

Hôtel du Lion d'Or

2017 BOUDRY (NE)

☎ (038) 42 10 16

• NOCES
• BANQUETS
• REPAS DE FAMILLE

ARCADES

25 78 78

12 ANS

Tous les soirs 20 h 30
Samedi - dimanche - mercredi 14 h 45 - 17 h 30
Lundi 15 heures

LOUIS DE FUNÈS
YVES MONTAND

dans
une superproduction
de
GÉRARD OURY

LA FOLIE

DES GRANDEURS

UN FILM D'UN DYNAMISME RAVAGEUR...
UNE SUCCESSION DE CATASTROPHES COMIQUES
UN FEU D'ARTIFICE DE GAGS

STUDIO

25 30 00

Tous les soirs 20 h 30
Samedi - dimanche - mercredi 14 h 45 - 17 h 30
16 ANS
PARLÉ FRANÇAIS

MERCREDI 17 h 30 **LA MOGLIE DEL PRETE**
Parlato italiano

SOPHIA LOREN - MARCELLO MASTROIANNI

ÉTOURDISSANTS DE DROLERIE dans

LA FEMME DU PRÊTRE

2^{me} semaine - Un film qui vaut le déplacement!

SABATO - DOMENICA 17 h 30

18 ANS

LANDO BUZZANCA - ANTONELLA LUALDI

UN CASO DI COSCIENZA

UN NUOVO GRANDE SUCCESSO!

PARLATO ITALIANO SOUS-TITRÉ FRANÇAIS-ALLEMAND

PALACE

TEL. 25 56 66

FERNAND
RAYNAUD

DARRY
COWL

dans
SALUT BERTHE

Des rires par milliers

Tous les soirs à 20 h 30 - Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30
Mercredi 15 h

16 ans
COULEURS

RFx
18 ANS
LES FILLES DU DÉSIR
SEXYCOLOR

bio

Samedi 14 h 20 h 45 - 23 h
Dimanche 14 h 20 h 45
Lundi 15 h - 18 h 30 - 20 h 45
Mardi 18 h 30 - 20 h 45
Mercredi 20 h 45
1re VISION
16 ans
en couleurs

JEAN-PIERRE LEAUD - KIKI MARKHAM - STACEY TENDETER dans le dernier film de FRANÇOIS TRUFFAUT tiré du roman de HENRI PIERRE ROCHÉ (Jules et Jim)

LES DEUX ANGLAISES
ET LE CONTINENT

APOLLO

25 21 12

Samedi et dimanche à 14 h 45 et 20 h 30
16 ANS

Un spectacle inouï... le 3^{me} de la série!

LES ÉVADÉS DE LA PLANÈTE DES SINGES

réalisé en couleurs par Don TAYLOR
ENFIN... leurs nouvelles aventures!

1re vision
Dès lundi à 15 h En couleurs 16 ANS

GOTT MIT UNS

(A L'AUBE DU 5^{me} JOUR)

avec FRANCO NERO

Un film d'une vérité scandaleusement authentique!

Un grand succès comique...

POUIC-POUIC

avec **LOUIS DE FUNÈS**
Jacqueline MAILLAN - Philippe NICAUD

RIRE assuré...

SAMEDI
DIMANCHE
LUNDI
17 H.30
16 ans

Reprise
des cours:
17 avril 1972

Le centre de votre réussite

Etudes classiques, scientifiques et commerciales:
- Maturité fédérale - Baccalauréat français
- Baccalauréat commercial, diplômés, secrétaires
de direction, sténo-dactylo
- Collège secondaire dès l'âge de 10 ans
- Cours de français pour étrangers
- Cours du jour - Cours du soir



école
lemania
lausanne

3, ch. de Préville (sous Montbenon), Tél. (021) 20 15 01

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 2000.- en 21 versements mensuels
de fr. 107.20 par exemple. Vous fixez vous même le montant
et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris
dans les mensualités.

2000.-
prêt comptant

Nom: _____ 15 p Je m'intéresse à un prêt 2
comptant et désire
Adresse: _____ recevoir la documen-
tation par retour du courrier.

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque
Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Beme 23.

Banque Populaire Suisse

VOYAGES

WITTWER

SKI À PÂQUES

DU 30 MARS AU 3 AVRIL

THYON 2000

LES COLLONS

PRIX: DÈS Fr. 145.-

Programmes - Inscriptions:

CARS WITTWER

Neuchâtel, Saint-Honoré 2, ☎ 25 82 82

Hôtel de la Paix
Cernier

29 février

souper tripes

avec danse populaire.

Tél. 53 21 43.

Un tapis à l'usage se salit

R. SCHAFFTER

le rend comme auparavant

Shampooing tapis

Nettoyages bâtiments neufs - vitrines

Pierre-à-Mazel 54 Tél. (038) 24 11 30

Camps de vacances
pour enfants

(8-12 ans)

QUAND?: en juillet-août 1972

OU?: à Adelboden (OB)

PRIX: 98 fr. réduction pour plu-
sieurs enfants de la même famille.

Il s'agit de camps chrétiens.

Pour renseignements:
tél. (039) 23 14 20.

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

gastronomie

société des cafetiers

hôtelliers et restaurateurs

Restaurant de

L'ÉCLUSE

Quilles automatiques

Mme B. Muller ☎ 25 06 00

Spécialités valaisannes
Raclettes - Fondues
Jambon de campagne
chaud et rôtis
Filets de perches
Menus sur assiette à midi
Sur demande:
fondue bourguignonne
Demandez nos spécialités
à la carte

RESTAURANT
DU ROCHER

Evadez-vous dans la tran-
quillité de son cadre ar-
tistique en dégustant sa
carte richement dotée,
Grand choix de vins
H. Liechti-Lienhard - Rocher 8 - Tél. 25 50 98
Fermé le mercredi

RESTAURANT

Le Jura

Tél. 25 14 10

Famille Alex RIESEN

LES MOULES
marinière et pouletle
LES TRIPES
neuchâteloises et au vin blanc
LES PIEDS DE PORC
au madère - « Rôsti »
et toujours ses spécialités
à la carte et au menu

AUBERGE
DU
GRAND PIN
PESEUX

HÔTEL DU
MARCHÉ

PLACE DES HALLES

NEUCHÂTEL

Tél. 24 65 98

Fermeture hebdomadaire

le dimanche

SPECIALITÉS:
Moules Poulette ou Ma-
rinière - Queues de lan-
goustines Newburg - Gra-
tin de fruits de mer -
Pintade aux morilles -
Pigeon en cocotte Grand-
mère - Cailles rôties au
nid,
et toujours sa grande carte

NOS MENUS

Service sur assiette
et à la carte
Escalope de veau
aux cèpes à la crème
Entrecôte bourguignonne
Filets de perches aux amandes
etc.

RESTAURANT

LE «JORAN»

SERRIÈRES

Famille Michel Pianaro

Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS:

Filets de perches

Entrecôte aux morilles

Filets mignons à la crème

ou à l'indienne

Nos spécialités à la carte

SALLES POUR BANQUETS

Hôtel du



Bevaix ☎ 46 13 65

Filets de perches

ENTRECÔTE

TOURNEDOS

Filets mignons

Réservez vos tables

Restaurant de la Grappe

La Coudre

Neuchâtel

L. MARINI

Tél. 33 26 26

Spécialités

italiennes

souvent imitées...

... jamais égalées!!!

RESTAURANT



NEUCHÂTEL

☎ (038) 25 95 95

Tous les vendredis et samedis

tripes à la neuchâteloise

L'escalope de veau « Maharani »

Le kebab à l'Orientale

Les moules marinières

Les huîtres Belon

Le gratin de langoustes

Les cailles à la « Nesselrode »

La paëlla et la bouillabaisse

Hôtel-restaurant du Soleil

Ed. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30

Les filets de perches à l'estragon

Le tournedos « Pierrot »

Salle à manger au 1^{er}
entièrement rénovée

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE: LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21-2 H.



ALPES FRIBOURGEOISES

BULLETIN D'ENNEIGEMENT MÊME LE DIMANCHE

Renseignements: UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME, case postale 537, 1701 Fribourg — Tél.(037) 23 33 63



Des blindés israéliens interviennent au Liban pour en chasser des terroristes palestiniens

TEL-AVIV (AFP). — Une unité blindée a pénétré vendredi matin dans le village de Lanta, situé dans le secteur central de la frontière israélo-libanaise, à quatre km environ à l'intérieur du Liban, a déclaré un porte-parole de l'armée israélienne.

Les forces israéliennes, a-t-il précisé, ont dynamité un certain nombre de maisons qui servaient de bases à d'importantes concentrations de « terroristes ». Cinq « terroristes » au moins ont été tués et des dizaines d'armes ont été saisies. Les forces israéliennes n'ont pas eu de pertes.

Le porte-parole a indiqué d'autre part, que l'aviation israélienne a bombardé dans les premières heures de la matinée de vendredi d'importantes concentrations de ce que l'aviation israélienne a bombardé dans des baraquements à l'intérieur du triangle formé par les villages de Lanta, Di-el-Hachayir et Kouk, non loin de la frontière syro-libanaise et à 35 km de la frontière israélo-libanaise.

Il a ajouté que des coups au but sur les objectifs visés avaient été enregistrés et que tous les appareils israéliens étaient rentrés à leurs bases.

Le porte-parole de l'armée israélienne a précisé que le village de Lanta a une population de deux à trois mille habitants, tous musulmans. C'est dans ce village que se trouvait une des plus importantes concentrations de commandos palestiniens dans un secteur habité.

En revanche, a noté le porte-parole, le triangle bombardé par l'aviation israélienne ne comporte aucune agglomération civile, et seules s'y trouvaient des concentrations de différentes organisations palestiniennes.

D'après un envoyé spécial de l'Agence France presse, les combats ont fait rage

autour du village de Habbariye (sud-est du Liban) encerclé depuis vendredi midi par des forces israéliennes.

Près de deux cents habitants du village ont fui avant l'avance israélienne.

En fin d'après-midi, le village était toujours pilonné par les forces ennemies qui avaient pris position sur les collines entourant Habbariye. Le maire du village a été tué et un certain nombre d'habitants blessés. Sept maisons ont été détruites.

Les fedayins qui se trouvaient dans les forêts de Habbariye au début de l'attaque israélienne, se sont repliés sur le village devant les raids successifs de la chasse ennemie.

La présence des fedayins dans le village a amené l'infanterie israélienne à encercler Habbariye et à soumettre le village à un violent pilonnage. Plusieurs commandos palestiniens ont été aperçus se dirigeant vers les lieux. Des ambulances sillonnaient la

région mais ne parviennent pas à pénétrer dans le village en raison de l'intensité des tirs.

Le gouvernement libanais, qui avait affirmé mercredi qu'aucune personne n'avait franchi la frontière libanaise en direction d'Israël ni tiré des roquettes à partir du sud du Liban, avait obtenu de la résistance le mois dernier un « gel » de toutes ses activités afin de ne pas donner un prétexte à des représailles massives de la part d'Israël. Le président du Conseil libanais, M. Salam, avait toutefois déclaré récemment : « Le Liban n'est pas supposé monter la garde à ses frontières en vue d'empêcher l'action d'hommes qui cherchent à récupérer leur terre ».

Le gouvernement libanais a demandé la réunion du Conseil de sécurité à la suite des opérations israéliennes de vendredi contre le territoire libanais, a annoncé M. Aboulamad, ministre libanais des affaires étrangères à l'issue d'une réunion au palais présidentiel de Baabda (banlieue de Beyrouth).



Un soldat israélien examine les dégâts subis par un véhicule de l'armée saboté par des troupes terroristes. (Téléphoto AP)

Drame aux usines Renault à Paris: un gauchiste tué, huit gardiens blessés

PARIS (AP). — Quatre-vingts gauchistes armés de barres de fer et de marteaux, qui tentaient de pénétrer vendredi à 15 h à l'intérieur des usines Renault à Boulogne-Billancourt se sont heurtés aux gardiens de la régie.

Au cours de la bagarre qui s'en est suivie, un membre du commando a été tué et huit gardiens blessés, dont cinq grièvement, ont dû être admis à l'hôpital Ambroise Paré.

Lorsque les forces de l'ordre, aussitôt alertées, sont arrivées aux abords de l'usine, les agresseurs étaient déjà repartis par petits groupes et par des portes dérobées, en direction de Paris.

Dans un communiqué la direction de la régie a fait savoir que les agresseurs s'étaient présentés devant l'usine alors que les ateliers fonctionnaient normalement et que l'équipe du matin était sortie dans le calme.

MATRAQUES

Les gauchistes, qui étaient armés de matraques, ont aussitôt attaqué les portes de l'établissement tandis que les gardiens tentaient de s'opposer à leur intrusion. Infé-

rieurs en nombre, les gardiens durent battre en retraite.

Les agresseurs se sont livrés à des déprédations contre les bâtiments tout le long de l'avenue Emile Zola. Le personnel s'opposa toutefois à leur entrée dans les ateliers en barricadant les portes. C'est alors que le groupe se dispersa.

On prêtait aux manifestants l'intention de gagner la station de métro Charonne, à Paris, pour y manifester.

LE SANG

Peu avant la manifestation, des jeunes gens distribuèrent des tracts aux abords de l'usine appelant les travailleurs à manifester leur solidarité avec un ancien ouvrier de la régie, M. Sadok ben Mabrouk. Le tract affirmait que M. Sadok avait dû être hospitalisé à son 28me jour de la grève de la faim, et formulait une menace directe contre les cadres de l'île Seguin. « Ils paieront et la direction de la régie paiera ». Déjà un tract distribué quelques jours auparavant affirmait : « La mafia fasciste est sous surveillance. Son sang coulera ».

La victime est un ancien élève de l'École centrale, René Overney, 24 ans. Il avait été employé comme ouvrier aux usines Renault mais avait été licencié pour son activité maoïste.

Malte: six mille ouvriers licenciés

LA VALETTE (AFP). — Six mille employés maltais des services britanniques dans l'île ont reçu leur congé définitif qui prendra effet le 31 mars prochain, a annoncé un porte-parole de l'armée britannique.

Le 12 janvier dernier, le gouvernement de Londres avait annoncé que le personnel congédié recevrait, une indemnité globale de 6 millions de livres sterling.

Le retrait des forces britanniques à Malte se poursuit selon les plans prévus.

« Ostpolitik » : accord à Bonn

BONN (Reuter). — La majorité et l'opposition sont parvenues à un accord de procédure sur la ratification des traités de non-agression que Bonn a signés avec l'Union soviétique et la Pologne. Cet accord, qui intervient au troisième et dernier jour du débat en première lecture sur ces traités, signifie que le Bundestag ne votera pas. Les deux documents seront soumis directement aux commissions des affaires étrangères et juridiques de la Chambre

Après Barbie, voici Mengele

TEL-AVIV (ATS-AFP). — M. Friedmann, directeur du centre de documentation et de recherches sur les crimes nazis de Haïfa, a dit que la cachette du docteur Mengele, ancien médecin du camp d'Auschwitz, lui a été indiquée dans une lettre que lui a adressée la semaine dernière un groupe de six personnes résidant en Amérique du Sud.

Le groupe se dit prêt à livrer pour cent mille dollars le docteur Mengele à Israël ou à une organisation juive locale d'un autre pays d'Amérique latine. L'ancien médecin d'Auschwitz serait

très malade et aurait récemment souffert de plusieurs crises cardiaques.

Quant à l'ambassadeur de France à la Paz, M. Mandereau, il s'est entretenu avec le ministre bolivien des affaires étrangères, de l'affaire Barbie - Altmann.

« Nous sommes tombés d'accord sur le fait que la demande d'extradition est une question du ressort des pouvoirs judiciaires des deux pays », a conclu M. Mandereau.

On apprend, par ailleurs, qu'une demande officielle d'extradition, signée par un magistrat français, est arrivée en Bolivie.



Beate Klarfeld (au centre) est arrivée en Bolivie avec d'autres documents pouvant permettre d'identifier Barbie. A gauche, une femme qui a connu jadis l'ancien chef de la Gestapo de Lyon. (Téléphoto AP)

La Tchécoslovaquie et la gauche française

L'évolution inquiétante en Tchécoslovaquie, où les tribunaux se préparent à condamner lourdement des dizaines d'intellectuels tchèques et slovaques pour leur attitude durant le « printemps », a suscité d'importants remous politiques en France.

Comme on le sait, le parti socialiste s'est adressé à toutes les formations de gauche pour leur demander de protester contre la répression en Tchécoslovaquie. Cette demande, qualifiée de « provocation anticommuniste », a été rejetée par le P.C. qui, du coup, s'est retrouvé isolé. Pourtant, une délégation du P.C. fran-

çais, dirigée par M. Roland Leroy (membre du bureau politique) s'est rendue récemment à Prague où elle a rencontré M. Husak. Ce dernier a rassuré ses hôtes en leur promettant que : « La légalité socialiste sera scrupuleusement respectée en Tchécoslovaquie ».

Les dirigeants du P.C. français ont « enregistré » les promesses de Husak, ce qui signifie qu'ils s'en tiennent à la version des faits présentés par le dirigeant tchécoslovaque, mais qu'ils utiliseront au besoin les déclarations d'intention de ce dernier pour protester, le jour où la situation ne leur paraîtrait plus confor-

me aux promesses faites à M. Leroy. M. Marchais, chef du P.C. français, a déclaré : « Le socialisme que nous voulons en France n'est pas celui imposé à la Tchécoslovaquie ». Mais il n'est pas encore prêt à dire comme le philosophe Roger Garaudy, expulsé du P.C. : « Il n'est plus possible de se taire ».

Les remous suscités en France par l'évolution dangereuse de la situation en Tchécoslovaquie permettent d'affirmer que de profondes divergences s'opposent actuellement à une entente des partis de gauche avec les communistes.

Jaime PINTO

Les Nixon ont visité la Cité interdite mais les journalistes américains sont mécontents

De l'un des correspondants de l'AFP Jean Leclerc du Sablon :

Tête nue et souriant devant les caméras sous une forte chute de neige, le président Nixon a commencé sa dernière journée à Pékin par une rapide visite de la Cité interdite.

La visite du président a duré 1 h 05 : de 10 h 25 à 11 h 30 (heure locale).

Le président, le col de son manteau ouvert malgré le froid mordant, était accompagné de sa femme et du secrétaire d'Etat William Rogers, ainsi que par le maréchal Yeh Chien-ying, vice-président de la commission militaire du comité central et membre du bureau du parti. Le maréchal semble être, depuis le licenciement de M. Lin-

piao et d'autres chefs militaires, le principal dirigeant de l'armée de libération.

Le groupe des visiteurs était assailli par les photographes et les caméraman qui fixaient des images de « tourisme politique » ayant pour fond les murs pourpres et les toits couverts de neige de l'ancien palais impérial.

MISE EN SCENE

Le président a visité trois pavillons, notamment « La porte de l'harmonie suprême ». On observait, comme la veille, à la Grande muraille et aux tombeaux Ming, la présence de « visiteurs » qui avaient été « autorisés » à pénétrer dans ces lieux, fermés pourtant au grand public et surveillés par un dispositif de sécurité efficace.

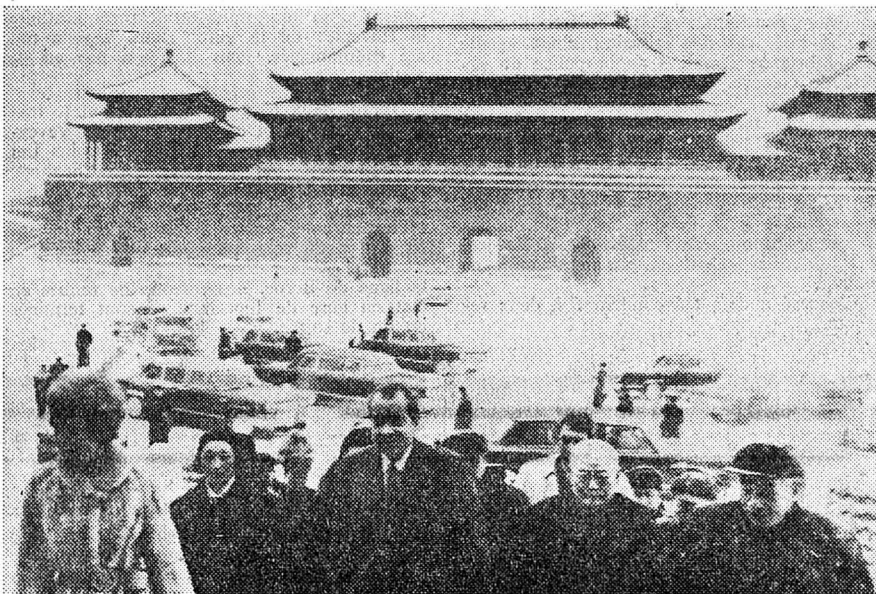
Ces visiteurs — fillettes habillées de vêtements colorés, paisibles soldats de l'armée de libération entourés de leurs familles — donnaient devant les caméras de la télévision américaine une image soigneusement étudiée, semble-t-il, d'une population chinoise souriante et pacifique.

Comme la veille, on a noté que quelques enfants portaient en bandoulière des postes de radio à transistors perfectionnés et tous neufs, de fabrication chinoise.

NERVEUX

« C'est le plus extraordinaire des voyages présidentiels, le seul au cours duquel nous autres, journalistes, sommes tenus dans une ignorance totale en ce qui concerne l'essentiel. La discussion capitale entre notre président et les dirigeants chinois, la plus importante qui ait eu lieu depuis la fin de la guerre mondiale, est entourée d'un secret absolu. Le peuple américain est traité comme le peuple chinois ».

Faute de fuites, de « briefings » de déclarations d'un porte-parole, les journalistes américains en sont réduits à s'entretenir mutuellement devant la caméra. Jeudi, ils n'ont plus fait aucun effort pour envelopper leurs réminiscences dans un semblant de politesse orientale d'ailleurs mal imitée.



Il neige sur la cité interdite. (Téléphoto AP)

SUITE Les toasts Nixon-Chou

M. Chou En-lai a affirmé ensuite que le peuple chinois continuerait de travailler sans répit pour réduire les différences et normaliser les relations entre les deux pays.

Les peuples de la Chine et des Etats-Unis, a-t-il dit, ont le même désir commun d'améliorer leur compréhension réciproque.

Après avoir souligné que les conversations qu'il avait eues ces derniers jours avec M. Nixon avaient porté notamment sur la normalisation des relations entre les deux pays et sur d'autres questions d'intérêt commun, le premier ministre chinois a ajouté :

« Bien qu'il existe de très grandes différences de principe entre les deux pays, ces conversations ont permis de mieux comprendre les positions réciproques. »

Le temps va de l'avant, le monde change, le monde va vers la lumière et non pas vers l'obscurité », a conclu M. Chou En-lai.

Le discours du premier ministre chinois a été salué d'un tonnerre d'applaudissements, notamment lorsqu'il a parlé du désir de la Chine de normaliser les relations avec les Etats-Unis.

GIAP FULMINE

Pendant ce temps, le général Giap, ministre nord-vietnamien de la défense, condamnant les « conversations de paix » du président Nixon qui ne servent selon lui qu'à dissimuler l'extension de la guerre. Il a ajouté que les peuples d'Indochine se battront jusqu'à la victoire finale.

Le ministre nord-vietnamien a mis en cause le président Nixon personnellement, estimant que « depuis trois ans qu'il est au pouvoir, il a fait larguer plus de bombes sur le Vietnam, le Laos et le Cambodge qu'au temps des attaques et non pas vers l'obscurité », a conclu M. Chou En-lai.

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Washington refuse une proposition de Hanoi

PARIS (AP). — La délégation américaine à la conférence sur le Viet-nam a rejeté vendredi la proposition du Viet-nam du Nord et du GRP de tenir une nouvelle séance jeudi prochain et n'a proposé aucune nouvelle date pour la poursuite des négociations.

gagnez
davantage d'argent grâce à l'épargne

4% + 1/2% = 4 1/2%
pour un dépôt annuel de + 20%

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Quatre enfants meurent carbonisés

MONTLUÇON (AFP). — Trois jeunes enfants Nathalie, Michel et Gilles, âgés respectivement de 9 mois, 2 ans et 3 ans, ont péri vendredi matin dans un incendie qui s'est déclaré à Montluçon dans la maison où résident leurs parents, M. et Mme José Alvez Sequeira.

La chambre dans laquelle ils se trouvaient a été entièrement détruite par le sinistre qui a été rapidement maîtrisé. Il semble que l'un des enfants ait renversé un poêle qui chauffait la pièce. Il est, d'autre part, vraisemblable que les petites victimes ont péri asphyxiées avant d'être carbonisées.

Au moment où le feu a éclaté Mme Sequeira se trouvait à proximité de la maison et c'est elle qui a donné l'alerte. Son mari était à son travail et leur 4me enfant, Altino, 6 ans, à l'école.

Par ailleurs à Clermont-Ferrand, une mère de cinq enfants, avait laissé les trois plus jeunes dans son appartement tandis qu'elle conduisait les aînés à l'école.

Profitant de cette absence, les garçons, âgés de quatre et deux ans jouèrent avec des allumettes, mettant le feu à la literie. Un voisin, attiré par la fumée, put sauver les garçons hurlant de terreur, mais il ne vit pas le berceau où dormait la petite fille de six mois. Lorsque les pompiers arrivèrent elle était morte asphyxiée.

Neuf bandits arrêtés en Italie

MILAN (AP). — Les auteurs présumés du vol à la poste de Strasbourg, en juin dernier, auraient amassé au total un butin de plus de 17 millions de f.f. au cours de différentes attaques commises en Europe depuis un an.

La bande a été démantelée et arrêtée en grande partie par la police italienne après une longue enquête menée avec la coopération de la police française. Au total, neuf personnes, toutes de nationalité italienne, ont été arrêtées.

Quotidiens français plus chers

PARIS (AFP). — Les quotidiens d'information nationaux régionaux et départementaux vont accroître leur prix de vente à partir du 1er mars prochain, apprend-on de source professionnelle. La majorité d'entre eux va porter son prix de 50 à 70 centimes à l'exception notamment du « Monde » et de l'« Humanité », dont le numéro sera vendu 80 centimes.

GATT : signature du protocole d'accord

GENÈVE (AFP). — Le protocole d'accord donnant effet aux concessions tarifaires que se sont réciproquement consenties 16 pays en voie de développement a été signé vendredi au siège du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Cet accord, approuvé par les parties contractantes de l'accord général le 26 novembre dernier, déroge à la règle d'origine (la clause de la nation la plus favorisée) puisque que les concessions obtenues ne seront pas étendues aux pays industrialisés. Les réductions tarifaires s'élevaient parfois jusqu'à 70 %. Elles intéressent plus de 300 positions de la nomenclature de Bruxelles et portent sur 550 millions de dollars d'exportations.

Nouvelle victime de la neige au Piémont

TURIN (AFP). — Le mauvais temps qui sévit en Piémont et en val d'Aoste, a fait une nouvelle victime, la dixième en quinze jours. Il s'agit d'un homme de 62 ans mort sous les décombres du toit de sa maison, effondré sous le poids de la neige, aux environs de Coni, en Piémont. Cinq autres personnes avaient été tuées précédemment par des avalanches dans la même région et quatre en val d'Aoste.

Vol de tableaux à Munich

MUNICH (Reuter). — Des tableaux d'une valeur de plusieurs millions de marks, ont été volés chez un collectionneur de Plangne, dans la périphérie de Munich. Parmi ces tableaux, se trouverait un auto-portrait de Vincent van Gogh.

Les détenus se droguent

GENÈVE (AFP). — Des détenus d'une prison de Genève se droguent... à la barbe de leurs gardiens. Ils recevaient des colis de leurs parents ou amis contenant des noix, des œufs, des oranges et même des pâtes « truquées » pour dissimuler du haschisch.

Le trafic a été découvert par un gardien mis en éveil par l'insistance d'une cousine d'un détenu pour qu'un colis qu'elle avait apporté soit remis à celui-ci. Le gardien ouvrit le colis et y trouva des pâtes en forme de coquillettes. Certaines d'entre elles étaient fourrées de haschisch.

Le contrôle d'autres colis devait mener à la découverte d'autres « trucs ».

Accueilli au Vatican

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Dans un communiqué lu par M. Alessandrini, chef des services de presse, le Vatican a reconnu la présence à Rome du père Basil Welyczkowsky, ecclésiastique de rite ukrainien libéré récemment d'une prison soviétique, qui est arrivé au Vatican, via Zagreb.

Le communiqué ne le reconnaît pas comme évêque, alors que les Ukrainiens de Rome assurent que le cardinal Slipiv (dont il est actuellement l'hôte) l'a consacré évêque, soit dans un camp de prisonniers sibériens, soit à Moscou.

AMÉRIQUE

La grippe au Mexique

MEXICO (DPA). — Plusieurs régions du Mexique sont actuellement frappées par une épidémie de grippe. A Jalisco, ville de trois millions d'habitants, quelque 600.000 personnes ont contracté cette maladie. Quant aux autorités de Mexico, elles enregistrent environ 800 nouveaux cas quotidiennement.

PALLADIUM
10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

DIAMANTS DE BELLE COULEUR.
HAUTE QUALITÉ, BONNE TAILLE

L. GRANGER